dépôts garantis ou pour REER
12% 3 ANS
12½% 5 ANS
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
326 des Sagueneens
543-1221

le QUOTIDIEN

10e année No 88 Chicoutimi, mardi 18 janvier 1983 35¢ 40 pages

司徒餐館
RESTAURANT SETO
LIVRAISON GRATUITE
544-7321
1051, AVENUE DU PORT
VILLE DE LA BAIE

La Bonne Cuisine Déjà Renommée

Youppi vole la vedette

Pages 38 et 39

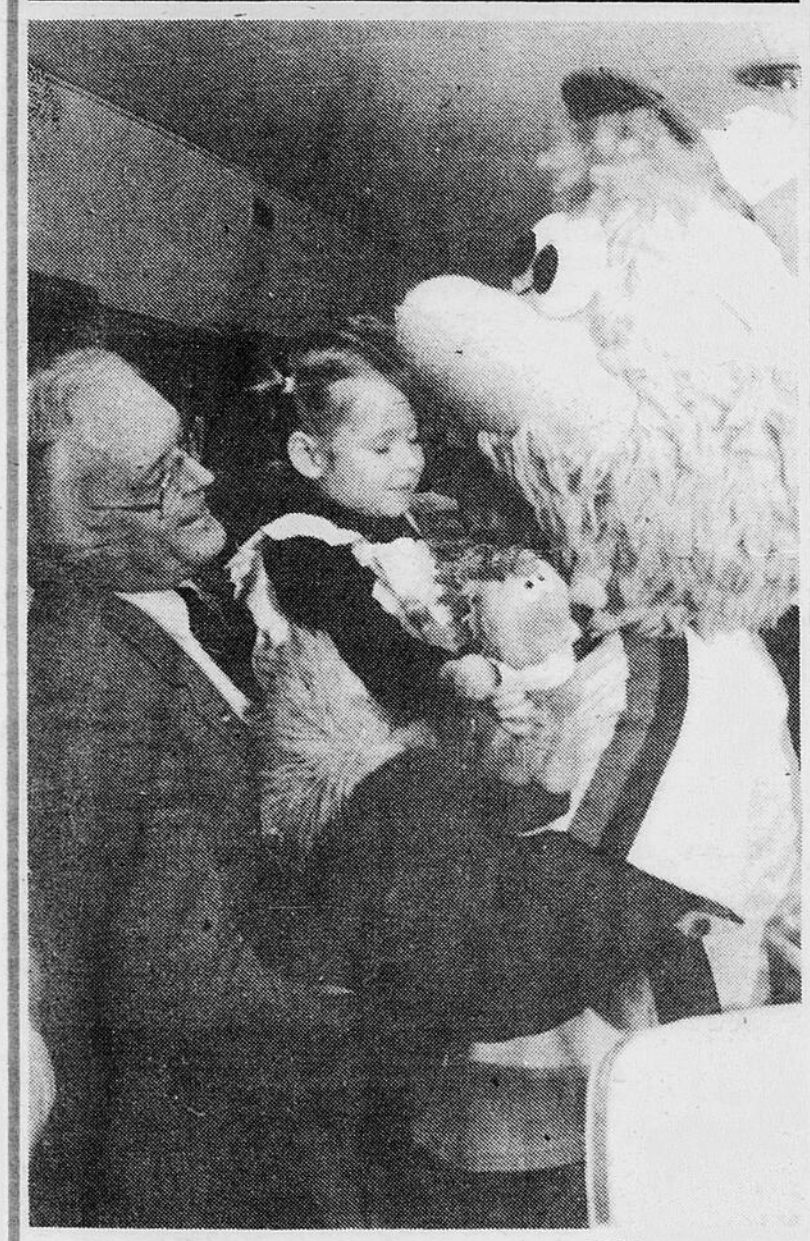

ADULEE: Même si André Dawson et Jerry White ont agi en ambassadeurs de choix pour les Expos, hier à Chicoutimi, c'est la mascotte Youppi qui a attiré le plus l'attention au cours du passage de la Caravane des Expos. Le désormais célèbre personnage, accompagné de Claude Raymond sur la photo, a soulevé l'enthousiasme des jeunes notamment au cours d'une visite à l'hôtel-de-ville où il a surpris des étudiants en train d'écouter religieusement les conseils d'un préventionniste de la ville de Chicoutimi. Plus tard, à l'hôpital, il s'est rendu réconforter des jeunes malades.

Fonction publique en grève

Désastreuses répercussions pour les Jeux

Page 3

Le PQ régional appuie Lévesque

Page 4

RENCONTRE — Tard hier soir, la rencontre Lévesque et chefs du front commun se poursuivait, à huit clos et on entrevoyait guère de développement dans les négociations avant les petites heures du matin.

Christiane Côté
vous attend à notre BAR ATTENTE pour le verre de l'amitié le lundi, de 17h00 à 24h00,
du mardi au vendredi, de 17h00 à 20h00.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
1303, boulevard Talbot, Chicoutimi

A notre PIANO-BAR musique pour tous les goûts du mardi au samedi, de 21h30 à la fermeture, en compagnie de notre guitariste-chanteur
CLAUDE HARDY

Faits divers...

Nouveau piquetage

CHICOUTIMI (DB) — Les 52 ex-employés du magasin Cooprix de Jonquière ont vu franchir leur ligne de piquetage, hier matin, par les contracteurs du nouveau propriétaire de ce marché d'alimentation.

Devant ce constat, les syndiqués du local 503 de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) ont quand même décidé de maintenir leur ligne de piquetage au moins jusqu'à mercredi, au moment où ils rencontreront un représentant du nouveau propriétaire, M. Stéphane Foumey.

Selon le porte-parole des syndiqués, M. Jeannot Turcotte, il n'est pas question de lâcher prise jusqu'à ce qu'il obtienne l'assurance que le nouveau propriétaire embauchera l'ancien personnel du Cooprix.

Témoin du procès Dubois

MONTREAL (PC) — Un quinquagénaire qui demeurait au 750, Goyette, en 1974, soit à l'endroit où demeurait lui aussi Jacques McSween, à l'époque, aurait reconnu sur photo en juin dernier, l'un des hommes qui portaient un fusil automatique, quelques secondes après la fusillade qui l'avait réveillé, et d'autant plus qu'il devait retrouver l'un des projectiles tirés à la volée dans les murs de son vivoir, au 2e étage de l'immeuble.

Témoignant lundi au procès de Jean-Guy et Adrien Dubois et de Claude Dubeau, tous accusés du meurtre de McSween, devant le juge Claire Barrette-Joncas, M. Adrien Manseau a vu une partie de l'affaire d'une fenêtre de son appartement, et une partie sur le trottoir où il était descendu prestemment.

Enquête demandée

MONTREAL (PC) — "Travailler à l'usine Expro, c'est plus risqué que de jouer à la roulette russe... Les travailleurs ont une chance sur deux d'avoir un accident".

Le porte-parole du Syndicat des travailleurs de produits chimiques de Valleyfield (CSN), M. Marc Laviolette, s'est servi lundi de cette comparaison pour dénoncer les conditions de sécurité qui prévalent à l'usine de la société Expro, où l'on fabrique des explosifs ou des produits chimiques.

Au cours d'une conférence de presse, le syndicat a réclamé la tenue d'une enquête du coroner pour faire la lumière sur les circonstances de la mort de M. Michel Bernier, âgé de 35 ans, un travailleur à l'emploi de l'usine.

Immigrants dans un camion frigorifique

EL PASO, Texas (AFP) — Cinquante-trois Salvadoriens — 26 femmes, trois enfants et 24 hommes — ont été découverts dimanche enfermés dans un camion frigorifique près de Lordsburg, au Nouveau-Mexique, par des douaniers américains, a-t-on appris lundi.

Les immigrants clandestins avaient payé de 1,000 à 1,200 dollars chacun pour passer la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis.

La plupart d'entre eux comptaient se faire embaucher dans des entreprises agricoles californiennes, ont-ils déclaré à la police.

Selon les services douaniers américains, le nombre d'étrangers qui franchissent illégalement la frontière américano-mexicaine, longue de plus de 2,800 km, a augmenté de 30 pour cent ce mois-ci par rapport au mois de janvier 1982. Quelque 99 pour cent des personnes arrêtées sont des Mexicains en quête de travail et les autres sont généralement des Salvadoriens.

Trois Mexicains et un Salvadorien, qui conduisaient le camion et la voiture lui servant de guide, ont été arrêtés.

Appareil anti-détournement

OTTAWA (Reuter) — Un chercheur canadien a mis au point un appareil capable, semble-t-il, de déceler la présence d'explosifs dissimulés à bord d'un avion dans moins de cinq minutes.

L'appareil, sur lequel son inventeur, le Dr Lorne Elias, est resté avare de précisions, va être testé dès le mois prochain par plusieurs compagnies aériennes et services de douanes ainsi que par la GRC.

D'après le Dr Elias, qui a passé huit ans à l'Institut national de recherche à étudier les détecteurs de bombes mis au point à l'étranger, le nouvel appareil est "de 10 à 100 pour cent plus efficace que tous les systèmes utilisés jusqu'ici".

L'enfin, de la taille d'une mallette d'homme d'affaires, peut analyser dans des délais très courts l'air renfermé dans le compartiment d'un avion et indiquer la présence éventuelle d'une charge explosive.

Deux chômeurs et un étudiant en prison

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) — Deux chômeurs, Pierre Lavoie et Conrad Sonier, et un étudiant de l'Université du Québec à Chicoutimi, Roger Ouellet, seront privés de leur liberté en attendant soit leur sentence, soit leur enquête préliminaire et leur procès relativement à plusieurs accusations de vols avec effractions et de possession d'instruments d'effraction.

D'abord, le juge Claude Gagnon ordonnait, vendredi, la détention de Pierre Lavoie, un homme de 27 ans qui, originaire de la région de Sherbrooke, demeurait au Saguenay depuis une couple d'années, notamment au 3830 Saint-Jean-Baptiste à La Baie. Il avait préalablement avoué sa culpabilité à plus d'une vingtaine de chefs de vols avec effractions dans des commerces de La Baie, de Chicoutimi et même de Saint-Nazaire, et de possessions d'instruments d'effractions. Son procureur, Me André Rousseau, a vainement réclamé que Lavoie soit laissé en liberté en attendant le prononcé de la sentence, reporté à une date ultérieure.

Ensuite, le juge Claude Gagnon décidait, hier matin, de laisser en prison Conrad Sonier, lequel est âgé de 24 ans et est domicilié au 1555 René-Goupil. Il est représenté par Me Louis-Charles Fournier et il est tenu pour complice de Lavoie et de Roger Ouellet dans certaines introductions avec effractions dans des commerces de Chicoutimi.

Finalement, le juge Jean Simard ordonnait, hier après-midi, la détention de Roger Ouellet, lequel est étudiant en géologie à l'Université du Québec à Chicoutimi. Représenté par Me Martin Tremblay et âgé de 23 ans, Ouellet, qui

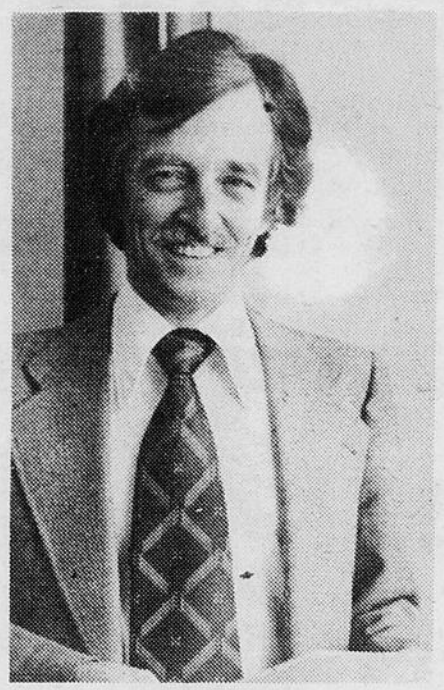

Claude Gagnon

demeurait en compagnie de Pierre Lavoie au 3830, Saint-Jean-Baptiste à La Baie, fait face à plus d'une vingtaine de chefs d'accusation similaire à ceux des deux autres.

Le substitut du procureur général, Me Laurent Bouchard, l'a qualifié, au cours de l'enquête sur mise en liberté, de cerveau des différents vols avec effractions qu'il est accusé d'avoir commis en compagnie de Lavoie et de Sonier.

Comme ses résultats relativement à ses études universitaires n'étaient pas tellement bons, pour ne pas dire tout simplement mauvais, et considérant la preuve circonstancielle très forte contre Ouellet, le juge Simard a jugé préférable d'ordonner sa détention en attendant son enquête préliminaire, dont la date doit être fixée aujourd'hui.

Offres rejetées

CHICOUTIMI — Les 208 employés de garage réunis en assemblée, hier soir, ont majoritairement rejeté les offres patronales. Les syndiqués CSD ont voté dans une proportion de 85.5% contre les offres de l'employeur qui menace d'aller en lock out dès mercredi advenant le rejet de ses offres se chiffrant à 13% d'augmentation.

Le syndicat des employés de garage réunis 275 employés des plus grands concessionnaires de la région.

Pas possible...

"Pépé le dealer"

BROCTON, Massachusetts (Reuter) — Un vieillard de 86 ans, Arthur Perry, surnommé par ses voisins "Pépé le dealer", a été inculpé, lundi, de vente de chanvre indien à des mineurs.

Sa fille, âgée de 63 ans et un de ses petits-fils, Walter, 18 ans, sont également poursuivis.

Le trio a été interpellé, dimanche, alors qu'il écoulait deux cigarettes de marijuana à un agent des narcotiques ayant dissimulé son état.

Les trois inculpés ont été dénoncés par leurs voisins, qui s'inquiétaient des allées et venues incessantes de jeunes adolescents dans la maison des Perry.

Météo...

Min.: -16
Max.: -13

Te temps continuera d'être nuageux sur le Québec, accompagné de faible neige intermittente et de vents modérés. Il y aura peu de changement dans les températures sauf qu'il y aura un refroidissement graduel sur le bas du fleuve.

***Lac-Saint-Jean, Saguenay,** Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec faible neige passagère. Vents modérés causant de la poudrerie par endroits. Minimum: de -16 à -19. Maximum: de -13 à -16. Précipitations: 80 p.c. Mercredi: plutôt nuageux et quelques averses de neige.*

Marée...

***Chicoutimi** — La marée sera haute à 5h20 (3m9) et basse à 12h20 (0m9). Elle sera à nouveau haute à 17h40 (4m6) et basse à 1h00 (0m8).*

***Port-Alfred** — La marée sera basse à 11h05 (0m9) et haute à 17h25 (5m1). Elle sera à nouveau basse à 23h50 (0m8) et haute à 5h50 (4m6).*

***Sept-Iles** — La marée sera basse à 10h00 (0m5) et haute à 16h25 (2m6). Elle sera à nouveau basse à 22h50 (0m4) et haute à 4h45 (2m1).*

VENDREDI A JEUDI
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE
5e sem. ADM: $3.50
VOYEZ E.T. AVEC LE SON ORIGINAL TOUT AUTOUR DE VOUS
CINEMA CANADIEN ALMA TEL.: 662-3003

La Quotidienne

Dans l'ordre:
4-4-7-7

Sommaire

Annonces classées	28 à 30
Arts et spectacles	15
Bandes dessinées	25
Détente	24
Décès	30
Economie et finance	26 à 27
Horaire télé	14
Horoscope	25
Patrons	30
Sports	32 à 40

La rédaction.

Saguenay 545-4474
Lac-Saint-Jean-Est (Alma) 668-6977
Lac-Saint-Jean-Ouest (Dolbeau) 276-5398

Motel Dequen
800, AVE DU PONT, ALMA
Jacques Bernier, prop.
(418) 662-7250
34 UNITES STYLE CANADIEN T.V. COULEUR AVEC CABLE SALLE DE RECEPTION RESTAURANT
COMPAREZ NOS PRIX
Le Provençal
TEL.: 662-6649

Plan de régionalisation de l'entraide

Alma veut comptabiliser les retombées

ALMA (BM) — Les dirigeants des sociétés d'entraide de la région entreprendront, cette semaine, l'étude du plan de régionalisation que leur a soumis samedi dernier le président de la fédération, M. Robert Arcand.

Il est déjà prévu que les directeurs généraux des cinq sociétés qui pourraient éventuellement se fondre en une seule entité régionale se réuniront cette semaine (probablement mercredi matin) afin d'évaluer le plan à partir de la situation financière de chacune des sociétés. Le directeur général de la Société d'entraide d'Alma, M. Denis Maltais, a expliqué qu'il s'agit de traduire en chiffres ce qu'apporterait la fusion.

Les conseils d'administration de ces cinq sociétés, celles de Chibougamau-Chapais, Roberval-Saint-Félicien, Dolbeau-Mistassini, Alma et La Baie, pourront ensuite entériner ou non le plan proposé.

Le programme de régionalisation de la fédération prévoit le regroupement de 51 sociétés d'entraide en 12 entités régionales dont celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui aurait un actif de $77,5 millions, le deuxième en importance après l'Estrie. Les dirigeants des sociétés ont 15 jours pour étudier le plan après quoi ils se réuniront à nouveau afin de donner ou non leur consentement. Les sociétaires pourront ensuite se prononcer au moyen d'un scrutin.

Le président de la Société d'entraide d'Alma, M. Luc Tessier, n'a pu être rejoint, hier, étant à l'extérieur de la région.

Dolbeau songe à d'autres avenues

DOLBEAU (JS) — Pour les administrateurs de la Société d'entraide de Dolbeau-Mistassini, le plan de fusion proposé par la Fédération des Sociétés d'entraide est l'une des avenues qui pourra assurer à l'institution une reprise des opérations le plus rapidement possible, mais elle n'est pas la seule.

En fait, le directeur-général de l'institution, M. Michel Girard, précise que le conseil d'administration analyse présentement toutes les possibilités, y compris l'intégration avec le mouvement Desjardins, afin de relancer le plus tôt possible les opérations normales de la société. C'est au cours des prochaines semaines que le conseil d'administration procédera à une analyse minutieuse des solutions, et on espère être en mesure de proposer d'ici la fin février des alternatives pour en venir à cette reprise.

Rappelant que la situation financière de la Société de Dolbeau-Mistassini est l'une des meilleurs de toutes les sociétés au Québec, M. Girard indique que ce sont les normes imposées par le ministère des Institutions financières qui représente actuellement le frein à cette reprise.

Pour le directeur-général de l'institution, les membres du conseil d'administration estiment primordial de conserver à la société une certaine autonomie, et c'est dans ce sens que des démarches ont été entreprises. M. Girard a été catégorique sur un point, advenant que la solution proposée par la Fédération des sociétés d'entraide entraîne une perte pour la Société de Dolbeau-Mistassini, on se devra de proposer aux membres de se prononcer sur d'autres possibilités. Même si l'assemblée générale des membres n'est prévue qu'à la fin de février, M. Girard a indiqué qu'il est fort probable qu'une assemblée spéciale soit convoquée avant, pour que les membres se prononcent.

Michel Girard

La Baie ne voit pas d'autres solutions

LA BAIE (GL) — Pour le président de la Société d'entraide économique de La Baie, le programme de régionalisation proposé au cours de la fin de semaine par les dirigeants de la fédération apparaît réaliste.

Dans l'esprit de Egide Tremblay, le succès de ce programme repose sur la volonté des dirigeants impliqués au Saguenay-Lac-Saint-Jean de le voir se réaliser. A La Baie, les administrateurs vont y mettre toute la volonté nécessaire.

D'ailleurs, le président de la SEE de La Baie ne voit guère d'autres solutions à la relance de l'Entraide à moins de se liquider ou aller revoir le Mouvement Desjardins.

"Les Sociétés d'entraide économique doivent se remettre à faire des affaires et pour cela, il faut des actifs. La solution proposée m'apparaît un pas en avant sans quoi nos institutions sont condamnées", a dit M. Tremblay lors d'une conversation téléphonique.

Au cours du week-end, les dirigeants de la fédération ont proposé l'intégration des Sociétés d'entraide de Chibougamau-Chapais, Roberval-Saint-Félicien, Dolbeau-Mistassini, Alma et La Baie. Ces institutions auraient un actif total approchant les $80 millions.

Sur le plan strictement financier, Egide Tremblay croit que c'est la formule pour jeter les bases d'une reprise des affaires. Ce qu'il craint c'est au niveau des esprits.

Bien sûr, le territoire proposé est extrêmement vaste. Il s'agit d'un élément de discordance. Puis, il y a la situation de chacune des sociétés d'entraide. Egide Tremblay est d'avis qu'on est beaucoup plus fort quand on est regroupé. C'est une question qu'il faudra débattre.

Caution du ministère

L'autre aspect intéressant est, selon le président de la Société d'entraide économique baieriveraine, la caution morale qu'apporte au projet le ministère québécois des institutions financières.

Cette prise de position devrait entraîner des modifications auprès de la Commission des valeurs mobilières en ce qui concerne les règles que doivent respecter les sociétés "pour faire des affaires".

Par ailleurs, Egide Tremblay estime que cette proposition permettrait de constituer des sociétés régionales plus fortes ce qui, par ricochet, assureraient de meilleures garanties aux futurs investisseurs.

Conflit dans la fonction publique

Répercussions désastreuses pour les Jeux

par: Denis Bouchard

CHICOUTIMI — Le conflit entre les travailleurs des secteurs public et para-public et le gouvernement du Québec pourrait avoir de malencontreuses répercussions sur les Jeux du Canada Hiver 83. Les organisateurs des Jeux qui prendront possessions d'institutions scolaires du 17 février au trois mars prochain se heurteront à des lignes de piquetage s'il y a grève.

Conscient de toute l'ampleur du problème, M. Jean-Robert Gagnon porte-parole du Syndicat des employés municipaux et scolaires du Québec (SEMSQ) pour la Commission scolaire régionale Lapointe n'écarte pas la possibilité de dresser des lignes de piquetage devant les polyvalentes de Kénogami et Jonquière comme moyen de pression durant les Jeux du Canada.

Ces deux institutions sont le site du village des athlètes où un millier d'entraîneurs et participants logeront.

Les autorités de la CS Lapointe et le syndicat des employés de soutien ont un protocole d'entente à ce sujet qui est sur la table, mais jusqu'ici le syndicat s'est refusé de le signer pour ne pas amoindrir ses moyens de pression.

"Pour nous, de dire M. Gagnon, notre convention collective est plus importante que les Jeux du Canada. Une grève ce n'est pas drôle, mais nous voulons une convention négociée".

Le porte-parole syndical est d'avis que la tournure des négociations (décrets, lois 105 et 70) n'est pas de nature à inciter le syndicat à parapher une entente qui les engagerait à ne pas nuire au bon fonctionnement des Jeux en cas de grève.

M. Gagnon sera probablement mieux placer pour donner de plus amples informations aujourd'hui puisque les 160 employés syndiqués à la SEMQ de la régionale Lapointe se prononceront (par vote) sur les derniers déroulements.

Boubou

2407, ST-DOMINIQUE
JONQUIERE – TELS: 547-6661

BIENVENUE A TOUS LES VISITEURS

Spécial:
Smoked-meat.
Brochettes de poulet.

2407, ST-DOMINIQUE
JONQUIERE – TELS: 547-6662

Boubou

Le PQ régional appuie Lévesque

par: Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Les membres du Conseil régional élargi du Parti québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean appuient sans réserve les actions posées jusqu'à maintenant par le gouvernement Lévesque dans le cadre du renouvellement des conventions collectives des employés de l'Etat.

Le président régional de cette formation politique, Clermont Côté, a fait part de la volonté majoritaire des membres de cette instance lors d'une conférence de presse, hier.

Ce Conseil régional élargi, il regroupe trois membres des exécutifs de chaque comté et d'autres personnes attachées à l'organisation politique du PQ.

Lors d'une réunion spéciale tenue le 10 janvier dernier, les membres du conseil ont adopté trois propositions, dont une qui approuve les fondements de la loi 105, qui détermine la rémunération des employés du secteur public et parapublic.

Dans un deuxième temps, les membres du conseil élargi demandent au gouvernement de prendre les moyens nécessaires pour informer les travailleurs concernés et la population sur le contenu de cette loi 105.

Finalement, ils ont adopté une résolution demandant au gouvernement d'entreprendre, dans les plus brefs délais, les démarches en vue de mettre en place un nouveau régime de négociation au Québec.

L'argumentation développée par l'instance régionale reprend largement celle qu'ont défendu au cours des derniers mois Messieurs Lévesque, Parizeau et Bérubé.

En fait, on ne peut plus grossir le déficit de la Province et il faut limiter la croissance dans la rémunération des travailleurs de l'Etat qui jouissent "d'un statut privilégié" dans le contexte économique actuel.

Entretemps, le pire est à craindre pour la fin du mois au Québec. L'appareil gouvernemental est menacé de paralysie si les syndicats mettent à exécution le mandat de grève générale, illégale et illimitée.

Est-ce que le Conseil régional élargi va appuyer toutes les actions futures du gouvernement? A cette question Clermont Côté répond qu'il est encore trop tôt pour se pencher là-dessus. "On y pense, mais on va attendre que des gestes concrets soient posés", a-t-il déclaré.

Pour sa part, le président de la circonscription de Jonquière, Laurier Renaud n'est pas encore convaincu qu'il y aura un débrayage général mais il ne cache pas que des actions énergiques pourraient être posées, comme dans le cas des affaires sociales, par exemple.

Après les réservoirs, le sel...

CHICOUTIMI (DB) — Semble-t-il que les citoyens de Chicoutimi n'auront pas à attendre Don Quichotte pour voir disparaître la montagne de sel qui se dresse sur les bords du Saguenay. Parole du maire de la Ville, Ulric Blackburn, cette histoire "salée" tire à sa fin? Elle devrait fondre comme neige au printemps avant l'an prochain, a-t-il certifié, hier, lors d'une séance du conseil.

Non loin du mont persécuté se retrouvent des réservoirs qui "désertent" soudainement les installations portuaires de Chicoutimi. Déménagement orchestré par le projet du réaménagement des installations portuaires ou par la crise économique?

Dans le premier cas c'est bien parfait, mais dans le second, faudrait peut-être voir ce que comptent faire les entreprises pétrolières, selon le conseiller Eddy Lalancette. Un départ simple représente des pertes monétaire à la Ville en taxe.

Autre chapitre, le conseiller Serge-Jean Fillion a demandé qu'on fasse une étude de rentabilité avant de prolonger le bail de la municipalité pour son service des eaux dans le secteur Rivière-du-Moulin. Selon M. Fillion, le même service de la rue Vimy dans le secteur-nord est certainement apte à accueillir les bureaux du secteur Rivière-du-Moulin et ce, sans frais additionnel. S'il a vu juste, les citoyens économiseront tout près de $33,000.

Enfin, la salle d'exposition du Centre Socio-Culturel portera désormais et définitivement le nom de "Parlo-Art". Quant au nom de René Bergeron, le "Pères des arts au Saguenay", il servira à identifier la collection permanente d'oeuvre d'art de la Société des arts.

UNE CONFERENCE — Lisette Gagnon et Jacques Pagé de l'ADHIS, ont organisé une conférence que donnera le réputé Dr Roland Albert, sur l'enfant handicapé.

(Photo Robin Simard)

Le Dr R. Albert apporte son support aux parents des enfants handicapés

par: Andrée Rainville

CHICOUTIMI — Sommité dans le domaine de l'apprentissage des enfants handicapés, le Dr Roland Albert, directeur du département de pédiatrie du Centre médical Jeffrey Hale de Québec, donnera bientôt une conférence-bénéfice au profit du Comité d'aide aux parents d'enfants handicapés de la région.

Prévue pour samedi, le 22 janvier prochain, la conférence du Dr Albert s'intitulera "L'apprentissage à l'écoute des enfants", du même titre que l'un de ses nombreux ouvrages, et est inscrite à l'auditorium Beauchamp de l'Hôpital de Chicoutimi.

De passage au Quotidien, Lisette Gagnon et Jacques Pagé, de l'ADHIS (association de développement des handicapés intellectuels du Saguenay), ont élaboré sur la philosophie très ouverte du Dr Albert, qui prône notamment une forme d'approche dynamique et l'amélioration de la communication parent/enfant.

La conférence du Dr Albert abordera donc les thèmes relatifs à l'enfant handicapé, soit: mieux connaître, pour mieux comprendre; rendre les parents plus conscients des ressources qui les entourent; améliorer la communication parent-enfant; trouver des solutions aux problèmes vécus avec l'enfant; réaliser l'importance de l'environnement sur le comportement; et enfin sécuriser les parents qui ont des enfants à problèmes.

La conférence est ouverte à toute la population désireuse de s'informer sur l'enfant handicapé. D'autre part, des sessions intensives seront organisées subséquemment par le Dr Albert et s'adresseront particulièrement aux parents d'enfants handicapés.

A noter que les billets sont en vente au Service social de l'Hôpital de Chicoutimi et dans tous les Provi-Soir du Saguenay. Les profits seront versés à l'ADHIS.

L'incinérateur d'Alma

Combat à finir

ALMA — La mise en demeure que vient d'envoyer le ministère de l'Environnement à la ville d'Alma au sujet de son incinérateur est la manifestation de ce qui semble être un combat à finir entre "certaines instances gouvernementales" et la municipalité, estime le maire, M. Gabriel Fortin.

M. Fortin, qui a abordé le sujet après la lecture, hier soir à la table du conseil, de la mise en demeure du ministère, croit qu'il faut prendre cela au sérieux et souligne que la ville a bien l'intention de défendre son point de vue: "Nous sommes bien décidé à aller au fond des choses", a-t-il déclaré ajoutant qu'il faudra remonter à 1977 pour démontrer que le dossier de l'incinérateur a été accéléré au ministère.

Plusieurs conseillers ont pris la parole pour y mettre leur grain de sel, Paul Morin soulignant que l'utilisation du site d'enfouissement de l'Ascension ferait doubler les coûts, Jules Gaudreault comparant l'incinérateur à un "poêle à bois" en ce qui a trait à la pollution par rapport aux grandes usines et Robert Tremblay espérant que quelqu'un, au ministère, écoute ce que la municipalité a à dire sur cette question.

Le conseil de Chicoutimi en retraite

CHICOUTIMI (DB) — Le conseil de Ville de Chicoutimi ira se recueillir, en fin de semaine, à la maison mère des soeurs du Bon Conseil. Les élus feront un bilan des 16 premiers mois de leur mandat et jetteront un regard vers l'avenir.

Selon le maire, M. Ulric Blackburn, ce Lac-à-l'épaule ne devrait pas normalement être le théâtre d'événements majeurs.

M. Blackburn a mentionné qu'il s'agissait de voir si les réalisations du conseil de ville étaient conformes aux promesses électorales des élus.

Evidemment, on y jasera de la négociation avec les employés municipaux et très certainement de la redistribution des tâches au sein du conseil.

Les payeurs de taxe n'ont pas à s'inquiéter. Si les élus sont inspirés par les lieux...

Le Cegep de St-Félicien s'implique

SAINT-FELICIEN (JS) — Le président de la Chambre de commerce de Saint-Félicien, M. Alain Auclair, et le directeur du cégep de Saint-Félicien, M. Benoît Bouchard, ont procédé hier à la signature d'un protocole d'entente qui met de l'avant l'organisation de services à l'intention des membres de la chambre et hommes d'affaires du milieu.

L'objectif de l'entente est de mettre en commun des ressources afin de dispenser des cours de formation et des sessions d'informations, donnés par les professionnels du cégep. L'administration de l'entente a été confiée à un comité formé de représentants de la Chambre et du coordonnateur du programme Profi au cégep. Sous la responsabilité du service de l'éducation aux adultes du cégep le programme consiste au perfectionnement des ressources organisationnelles et la formation en industrie.

Les responsabilités dévolues aux deux organismes indiquent que la Chambre est responsable de l'évaluation des besoins des membres, la détermination des objectifs, la publicité et à l'inscription des participants. Quant au cégep il est chargé des ressources professionnelles, du support technique et de fournir assistance et conseils pour l'analyse des besoins.

Le premier cours qui sera dispensé débutera le 12 février et portera sur la vente spécialisée.

Dans la région

Les employés de la construction ont travaillé 50% de moins en 1982

CHICOUTIMI ( ) — Le ralentissement de l'activité dans l'industrie de la construction n'a pas épargné la région du Saguenay-Lac-St-Jean, laquelle connaît pour les neuf premiers mois de 1982 une diminution de 50% des heures travaillées sur son territoire, seulement 2,1 millions d'heures étant comptabilisées comparativement à 4,2 millions en 1981.

Pour sa part, le niveau d'emploi chute d'environ 29%, le nombre de salariés actifs, domiciliés dans cette région, n'étant que de 4,856 entre janvier et septembre. C'est ce que révèle un porte-parole régional de l'Office de construction du Québec.

Situation critique

La situation au Saguenay-Lac-St-Jean est beaucoup plus critique que celle de l'industrie de la construction dans son ensemble puisqu'au niveau provincial, l'activité de construction accuse une diminution de 25% par rapport à 1981, les heures travaillées étant passées de 75,3 millions en 1981 à 56,4 millions en 1982.

De plus, le niveau d'emploi baisse de 18%, uniquement 75,500 salariés étant en moyenne actifs depuis le début de 1982, révèle encore l'OCQ, qui ajoute que cet état pour le moins inquiétant résulte de la conjonction de trois éléments distincts.

Les trois éléments

Premièrement, malgré l'existence de programmes d'aide à la construction domiciliaire, la reprise de ce secteur se fait toujours attendre. La production d'unités de logement n'est que de 4,351 au troisième trimestre, soit 43% de moins qu'en 1981, ni le secteur de l'unifamilial, ni celui du multifamilial n'échappant à la faiblesse de la demande.

Deuxièmement, le secteur non domiciliaire est maintenant privé, à toutes fins pratiques, d'une de ses importantes sources d'activité qu'est la Baie James, le nombre d'heures travaillées y ayant encore diminué de 70% au troisième trimestre. Enfin, l'activité générée par l'important volume de contrats accordés dans le bâtiment non domiciliaire en 1980 et au début de 1981 décroît progressivement puisqu'entre temps, d'autres contrats ne sont venus que succintement alimenter le secteur non domiciliaire.

Enfin, l'OCQ conclut que l'industrie de la construction ne semble pas au bout de ses peines.

Quoiqu'une certaine remontée se dessine dans le secteur domiciliaire, les heures travaillées au quatrième trimestre devraient être de 23% inférieures à ce qui fut réalisé en 1981.

Subvention de $92,000 à Manuplast Inc.

ALMA (BM) — L'entreprise almatoise Manuplast Inc., qui fabrique du tuyau de matière plastique, recevra du gouvernement québécois une subvention de $92,000 dans le cadre d'un programme d'emplois communautaires.

Cette subvention, versée par l'OPDQ, viendra s'ajouter à une aide financière de $136,000 provenant celle-là du fédéral par l'entremise du MEIR et qui a été annoncée l'automne dernier.

Cette entreprise, située dans le parc industriel d'Alma, appartient à des hommes d'affaires de la région montréalaise ainsi qu'à M. Paul Martel, un comptable d'Alma. Ensemble, ils ont racheté les actifs de Drainbec, une affaire approchant les $2 millions.

Rejoint hier après-midi, M. Martel a précisé au Quotidien que la production de l'usine, interrompue en novembre pour effectuer certains travaux d'aménagement, reprendra graduellement vers le milieu de février. Selon lui, entre 45 et 50 personnes devraient y travailler l'été prochain, soit à peu près le même nombre que l'été dernier.

La production de l'usine est constituée de tuyau pour le drainage agricole, pour l'eau ainsi que pour le transport du gaz naturel. Selon M. Martel, c'est pour ce dernier produit que le marché sera favorable cette année. D'ailleurs l'entreprise a prévu la possibilité d'utiliser deux de ses trois lignes de production pour fabriquer du tuyau à gaz si la demande est assez forte. Elle envisage également de développer de nouveaux produits.

HATAH-YOGA - RELAXATION
YOGA PRENATAL

SESSION DEBUTANT LE
24 JANVIER 1983
Pour informations et inscriptions:

Thérèse Labbé
2860, Place Davis
(Arvida), Jonquière
548-9334

Centre Atmaja enr.
yoga relaxation

- Etude de rentabilité
- Etude de marché
- Recherche de cadres
- Réorganisation administrative
- Evaluation d'entreprises
- Redressement d'entreprises

GAUTHIER TREMBLAY & ASSOCIES
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
110, RACINE EST, Chambre G, CHICOUTIMI
QUEBEC, G7H 1R2
418 545 4149

Voyages SAGUENAY
2425, rue Saint-Dominique, Jonquière — 542-3595
100, Complexe Jacques-Gagnon — 668-3078

GROUPE MIAMI
DU 12 MARS AU 26 MARS 1983

CE PRIX COMPREND:
Les transports aller et retour de la région jusqu'à l'aéroport de Montréal et l'avion aller et retour Montréal, Miami. Les transferts aller et retour entre l'aéroport et l'hôtel. Le logement pour 14 nuits. Les taxes et frais de service à l'hôtel. Le service d'un guide accompagnateur.

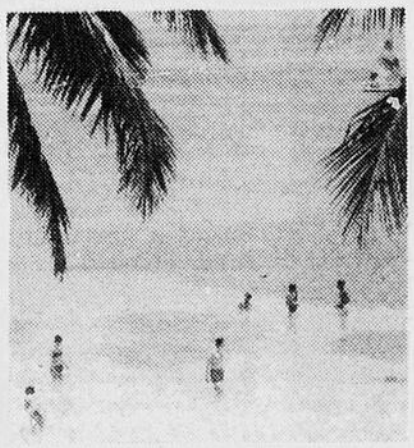

PRIX PAR PERSONNE:
Base de deux personnes par chambre $1,089.00
Base de trois personnes par chambre $920.00
Base de quatre personnes par chambre $839.00

Pour une réservation ou de l'information, veuillez consulter:
Mme Pierrette Gaudreault
au numéro: 547-0635
Alain Morasse: 542-3595

Le Reér Obligations d'épargne pour profiter à double titre de vos obligations d'épargne.

Vous aimeriez diminuer votre revenu imposable en profitant des avantages fiscaux d'un Reér, mais vous êtes à court d'argent liquide. Il y a pourtant une solution.

Avez-vous des obligations d'épargne du Québec ou du Canada? Profitez-en doublement. Déposez-les dans un Reér Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec.

Vous faites ainsi d'une pierre deux coups. Vos obligations gardent leurs avantages et vous permettent de réaliser des économies d'impôt appréciables, ce qui augmente leur rendement.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins

Fusion du Haut-Saguenay

Les élus de La Baie exigent des explications de Bédard

EXPLICATIONS — Le ministre Marc-André Bédard devra donner des explications aux élus de La Baie concernant la récente déclaration concernant la fusion éventuelle des villes du Haut-Saguenay.

LA BAIE (GL) — Les élus municipaux de La Baie exigent des explications de la part du ministre Marc-André Bédard concernant ses véritables intentions sur la création d'une seule grande ville dans le Haut-Saguenay.

Cette histoire de la fusion éventuelle des villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie crée toutes sortes de maux de tête aux administrateurs municipaux de la cité riveraine.

Hier, lors de la séance publique, certains conseillers ont même brandi le spectre des événements de Baie-Comeau et de Haute-Rive en disant "que ce sont des choses du genre qui se produisent lorsque les gouvernements ne respectent pas la volonté de la population".

Cette affaire, elle découle d'une déclaration du député de Chicoutimi, suite au lendemain de la décision du ministre Jacques Léonard sur la création de la MRC du Fjord.

M. Bédard déclarait que l'instauration d'une seule grande MRC constituait un cadre politique pouvant faciliter la formation d'une seule grande ville dans le Haut-Saguenay.

C'est après cette déclaration que le conseil de La Baie écrivait au ministre Bédard, le 3 novembre, pour qu'il clarifie sa position sur cette question.

Jusqu'à hier, le député de Chicoutimi n'avait pas donné suite à la lettre des élus baieriverains. C'est pourquoi, ils ont décidé de revenir à la charge pour forcer le ministre à répondre.

Les conseillers estiment que cette déclaration a été perçue comme un objectif pouvant être atteint dans un avenir plus ou moins rapproché.

En fait, les élus baieriverains s'opposent à toute forme de fusion dans le Haut-Saguenay.

Pour sa part, le maire Claude Richard est revenu à la charge devant les inquiétudes de ces collègues au sujet de la MRC. Il a réaffirmé que c'est "énerver" inutilement la population que de parler de fusion actuellement dans le cadre de la MRC du Fjord.

Tunnel d'acier

La solution à la traverse à niveau de Saint-Félicien

SAINT-FELICIEN (JS) — La question de la fermeture de la traverse à niveau sur le boul. Sacré-Coeur de Saint-Félicien a encore une fois retenue l'attention au conseil de ville de l'endroit, alors qu'un citoyen a préconisé une solution qui coûterait $28,000, soit la construction d'un tunnel en acier, contrairement à un viaduc qui coûterait plus de $250,000.

En commentant la suggestion, le maire Laval Boily, a indiqué qu'il s'agissait là d'une solution qui sera sérieusement étudiée par le conseil, compte tenu de l'investissement requis. Ainsi, en adoptant une telle décision, la traverse à niveau n'existerait plus à toute fin pratique, puisque le train circulerait à l'intérieur d'un tunnel et que la route serait construite par dessus.

Toutefois, M. Boily a rappelé que l'étape préliminaire dans ce dossier consistait à obtenir l'autorisation de la Commission canadienne des transport de procédé à une réouverture temporaire. Sur cette éventualité il semble que la décision tardera à venir, puisqu'en date d'hier le litige qui opposait les ministères québécois et fédéral des transports n'était toujours pas résolu.

Ligoté puis bâillonné

Gilles Grégoire n'en rit pas

SAINTE-FOY (PC) — "Demandez moi pas qu'elles ont été mes impressions. C'est pas drôle, vous vous en doutez un peu".

C'est en ces termes que le député péquiste de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Gilles Grégoire, a commenté les événements survenus dimanche soir à son appartement de Sainte-Foy alors qu'il a reçu la visite de deux voleurs armés et masqués.

Les deux hommes se sont emparés d'un appareil vidéo-cassette et de la montre du député après avoir mis l'appartement sens dessus dessous à la recherche d'argent. Avant de prendre la fuite, ils ont ligotté et baillonné leur victime avec les fils du téléphone et des cravates et l'ont abandonné dans la baignoire.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, M. Grégoire a déclaré que la sonnerie de son appartement s'était faite entendre vers 7 h 45.

En ouvrant la porte, il s'est retrouvé devant deux individus qu'il a décrits comme étant jeunes et nerveux, portant des cagoules et armés de couteaux, qui ont réclamé son argent.

"J'arrivais de voyage et je n'avais pas beaucoup d'argent sur moi", a expliqué M. Grégoire.

"Je les ai calmés un peu. Je leur ai dit que je n'avais pas d'argent mais que j'allais collaborer parce que ce n'est pas à mon âge qu'on commence à faire des folies", a-t-il dit.

M. Grégoire a déclaré qu'il avait suggéré aux voleurs de prendre le vidéocasette. "La seule chose qui a de la valeur pour vous autres ici et qui s'apporte bien, c'est ça", leur a-t-il dit.

Le député de Frontenac a lancé l'alerte vers 20 heures 30 après avoir réussi à se rendre jusqu'à l'extérieur de son appartement alors qu'il avait encore les pieds et les mains attachés.

Il n'a pas été molesté. La Sûreté municipale de Sainte-Foy enquête.

THETFORD-MINES (PC) — Après avoir été victime d'un vol au couteau à son appartement de Sainte-Foy, dimanche soir, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Gilles Grégoire, s'est fait vider son bureau de comté en fin d'après-midi lundi à Thetford-Mines.

En effet, une cinquantaine de syndiqués du secteur public et para-public de la région, se sont présentés au bureau du député vers les 16 h 15 afin de l'inviter à quitter définitivement la région.

Ce dernier était absent en raison des événements survenus dimanche soir de sorte que ce sont ses secrétaires qui ont accueilli les "visiteurs".

Par ailleur, après avoir été victime de ce vol à son appartement de Sainte-Foy, dimanche soir, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Gilles Grégoire, s'est fait vider son bureau de comté en fin d'après-midi lundi à Thetford-Mines.

Les retailles...

— Les douanes américaines ont saisi lundi une cargaison de 180 kilos de cocaïne d'une valeur à la revente de $750 millions qui venait d'être débarquée d'un cargo colombien dans le port de San Francisco, a annoncé un communiqué du bureau du procureur local. Douze personnes, qui seraient de nationalité colombienne ont été arrêtées.

• • •

— Une éclipse totale de soleil sera visible le 11 juin prochain à Java (Indonésie) et durera un peu plus de 5 minutes, ont révélé lundi des astronomes indiens. L'éclipse sera difficile à observer à partir de l'Inde, et les amateurs devront se contenter d'une éclipse partielle à Madras, au sud du pays.

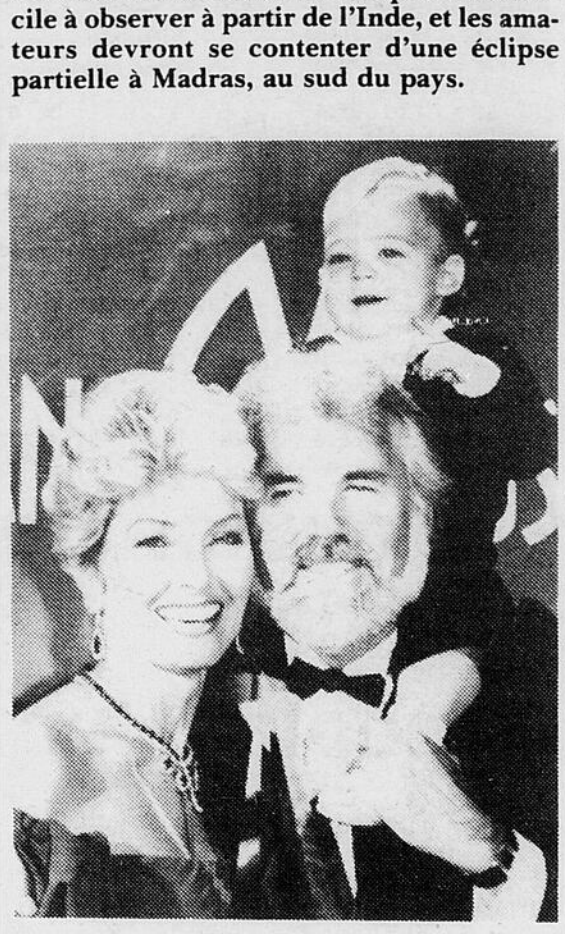

TROPHEE — Kenny Rogers, invité d'honneur de la 10ème présentation annuelle du American Music Awards, a remporté un premier prix, hier soir, pour sa chanson "Love Will Turn You Around". "C'est vraiment une surprise pour moi", de dire Rogers en acceptant son trophée. La chanson primée avait servi de thème au film "Six Parck".

— La Sûreté du Québec, du district de Trois-Rivières, serait au deuxième rang à travers la province en ce qui à trait au taux de solution sur les différents crimes commis dans son territoire.

• • •

— La société japonaise Ninto of America Inc. a obtenu le 30 décembre du juge Darrel V. Heald, de la Cour fédérale d'appel, une autorisation discrète de perquisitionner les locaux de 28 entreprises torontoises accusées d'avoir copié les jeux vidéo Donkey Kong et Donkey Kong Junior sur lesquels elle a un copyright et de les avoir écoulés à des prix nettement inférieurs.

• • •

— S'il n'en tenait qu'aux Proprios-Unis de Montréal, l'aide juridique serait écartée de la Régie du logement. Des représentants de cette association en ont exprimé le souhait au cours d'une rencontre récente avec le président de la Régie, Jean-Guy Houde. La réponse de l'administrateur leur laisse bien peu d'espoir.

• • •

— Si le ministre de l'Habitation, Guy Tardif, "n'est pas capable de faire la preuve qu'il est en mesure d'améliorer la situation, nous n'aurons d'autre alternative que de réclamer sa démission", a déclaré hier soir Jules Maroist, président de l'Association des propriétaires d'immeubles du Québec (PROPIQ), devant quelque 500 des 4,000 membres réunis en assemblée générale annuelle.

Le nombre d'accidents a diminué à Chicoutimi

CHICOUTIMI (CC) — Le nombre d'accidents routiers a diminué sensiblement en 1982, dans la ville de Chicoutimi, où le nombre des accidents ne connaissait aucune augmentation, tandis que la hausse de la criminalité était attribuable surtout à la recrudescence des vols de bicyclettes.

Voilà en résumé le message livré, hier au cours d'une conférence d'information, par les responsables des principaux secteurs d'activité de la police municipale de Chicoutimi.

Selon M. Gilles Gagnon, assistant-directeur aux incendies, l'année 1982 s'est révélée très positive en matière d'incendie puisque, d'une part, il n'y a eu aucune perte de vie et, d'autre part, les pompiers sont sortis une fois de moins qu'en 1981, alors qu'il y avait eu 343 sorties. En outre, bien que le nombre d'incendies aient diminué en 1982 (342), les pertes ont été plus élevées, avec $2,748,675 comparativement à $1,725,125 en 1981.

M. Gagnon a mentionné aussi qu'il y avait eu, en 1982, 26 cas d'incendies criminels (pour des pertes représentant $582,525), dont huit ont été résolus, tandis que 18 ne l'étaient pas, pour un taux de 31 pour cent de réussite.

Accidents routiers

De son côté, M. Marcel Harvey, assistant-directeur à la circulation, a tracé également un tableau très encourageant en matière d'accidents routiers.

Le nombre d'accidents routiers a diminué de 20 pour cent en 1982 (2,815) par rapport à 1981 (3,377), tandis que les pertes matérielles étaient de l'ordre de $3,759,800, comparativement à $4,956,100 en 1981.

Le nombre de morts sur les routes de la ville de Chicoutimi a également diminué: six en 1982, neuf en 1981 et quatre en 1980. Il en était de même du nombre de personnes blessées dans des accidents de la route: 283 en 1982, 476 en 1981 et 564 en 1980. Les délits de fuite ont aussi diminué de 17 pour cent en 1982.

La criminalité

Le préventionniste Louis Halley a pour sa part mentionné que la criminalité s'était généralement maintenue à un niveau sensiblement égal à l'année précédente, si ce n'est qu'en ce qui concerne les vols de bicyclettes qui ont augmenté de 77.3 pour cent.

Ainsi, le nombre de crimes a été de 4,215 en 1982, comparativement à 4,072 en 1981. Les vols avec effractions ont été de 1,199 en 1982 et de 1,109 en 1981. Les vols simples, à part ceux de bicyclettes, ont diminué de 11.4 pour cent, tout comme les vols d'automobiles ont baissé de 22.4 pour cent. Il y a eu également une diminution importante (24.5 pour cent) des vols qualifiés.

En ce qui a trait aux vols de bicyclettes qui ont atteint le nombre de 601, M. Halley a fait remarquer qu'avant septembre, la police en avait déploré environ 200 de moins que l'année précédente.

COLLABORATEURS — Le nouveau directeur de la Sûreté municipale Bernard Bourgeoy était entouré de ses principaux collaborateurs Marcel Harvey, Gilles Gagnon et Clermont Cloutier.

Les policiers déménageront dans une bâtisse toute neuve

CHICOUTIMI (CC) — Les dirigeants municipaux de Chicoutimi ont dû abandonner l'idée d'aménager le nouveau poste de police dans l'ancien Institut de technologie et ils ont déjà retenu les services d'un architecte dont la mission est de confectionner les plans d'un nouvel édifice.

Voilà les précisions apportées, hier, par le maire Ulric Blackburn qui était invité, au cours d'une conférence d'information donnée par les autorités policières, à faire le point sur le projet de déménagement du poste de police et pompiers de la ville de Chicoutimi.

Selon M. Blackburn, les dirigeants municipaux doivent effectivement oublier l'édifice de l'Institut de technoligie et envisager sérieusement autre chose. "Nous avions entrevue la possibilité d'obtenir cet édifice à un prix minimal d'un dollar, mais ça ne semble pas possible, puisque la commission scolaire, qui est le véritable propriétaire de cet édifice, en aurait besoin en totalité pour concrétiser certains projets," dit-il.

Devant l'obligation de regarder ailleurs, les dirigeants municipaux ont retenu les services de l'architecte Germain Laberge, qui a la responsabilité de concevoir les plans d'un nouvel édifice. En outre, le maire Blackburn a mentionné que des sondages seraient réalisés sur un terrain appartenant à la municipalité et situé le long du boulevard Université, juste en face du Centre Georges-Vézina et à côté de la station libre-service Gulf.

Commentaire...

L'UQAC a-t-elle accepté un cadeau de Grec?

Quelle était belle notre jeunesse, vendredi soir, à l'inauguration du Pavillon sportif des Jeux du Canada 1983.

Du haut de la mezzanine centrale, les quelque 600 invités l'ont vue se prêter à différents exercices dans l'immense stade couvert.

Au début de la soirée, les deux plus rutilants représentants de la région aux futurs jeux, Gisèle Bouchard, de La Baie, et Alain Boily, de Jonquière, tous des étudiants à Chicoutimi, avaient brisé le ruban traditionnel au terme d'un tour de piste.

Contrairement à leur habitude, les hommes politiques ont résisté à la tentation de récupérer le mérite de cette iniative. Ils en auront bien le temps. Les Jeux ne sont pas encore commencés!

Les invités venus des quatres coins de la région et d'ailleurs ont plutôt été enveloppés dans un concert d'unité régionale. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'avait jamais paru si uni et ses dirigeants politiques aussi magnanimes.

Bertrand Tremblay

Certes, il aurait peut-être été difficile de se comporter autrement sans rougir, car les véritables artisans de l'obtention des Jeux du Canada '83 n'apparaissaient pas à la tribune des orateurs.

C'est le Parti conservateur qui, vous en souvenez-vous?, régnait, ou plutôt, remplaçait temporairement le Parti libéral. Son choix de la région pour la présentation des Jeux d'hiver '83 surprit tout le monde, y compris ses partisans de la région. Le groupe de Trois-Rivières, qui avait entrepris sa campagne avec l'assurance d'un préjugé plus que favorable, cria au scandale.

Les orateurs de vendredi avaient cependant raison d'entonner l'hymne à l'unité régionale, car si Chicoutimi et Jonquière avaient continué à se chamailler, même des conservateurs désireux de séduire l'électorat régional, n'auraient pu offrir ce cadeau.

Le député libéral Marcel Dionne a apporté, depuis, sa contribution personnelle en décrochant une subvention supplémentaire de $800,000 pour terminer la construction.

Il a ainsi soulagé l'Université du Québec à Chicoutimi qui a déjà consacré quelque $250,000 à la construction du Pavillon sportif.

Il reste une dernière question qui trottait dans la tête de bien des invités, vendredi soir: le gouvernement québécois assumera-t-il le coût réel de fonctionnement après la quinzaine des Jeux?. Le recteur Gérard Arguin a profité de l'atmosphère très favorable qui revêtait la cérémonie d'inauguration pour passer le message au représentant officiel du gouvernement, le ministre Clément Richard, des Affaires culturelles. Et en conférence de presse, plus tard, le député-ministre de Chicoutimi, Marc-André Bédard se montrait rassurant.

Mais parmi les gens les plus clairvoyants à l'Université, on manifeste de l'inquiétude. Le coût de fonctionnement pourrait largement dépasser le demi-million de dollars annuellement et comme le ministère de l'Education compte ses sous, l'Université serait certainement pénalisée si Québec établit une équation mesquine de rapport étudiants-espace subventionné.

Un pavillon sportif devient un atout précieux dans le recrutement de la clientèle étudiante, mais dans une région comme la nôtre, il doit servir à toute la communauté qui contribuerait ainsi à défrayer son utilisation.

Il ne faudrait donc surtout pas que les normes administratives du gouvernement transforment ce merveilleux héritage des prochains jeux du Canada, en cadeau de Grec. L'Université se repentirait alors d'avoir accepté la propriété du Pavillon avant l'obtention d'un engagement légal de ses partenaires.

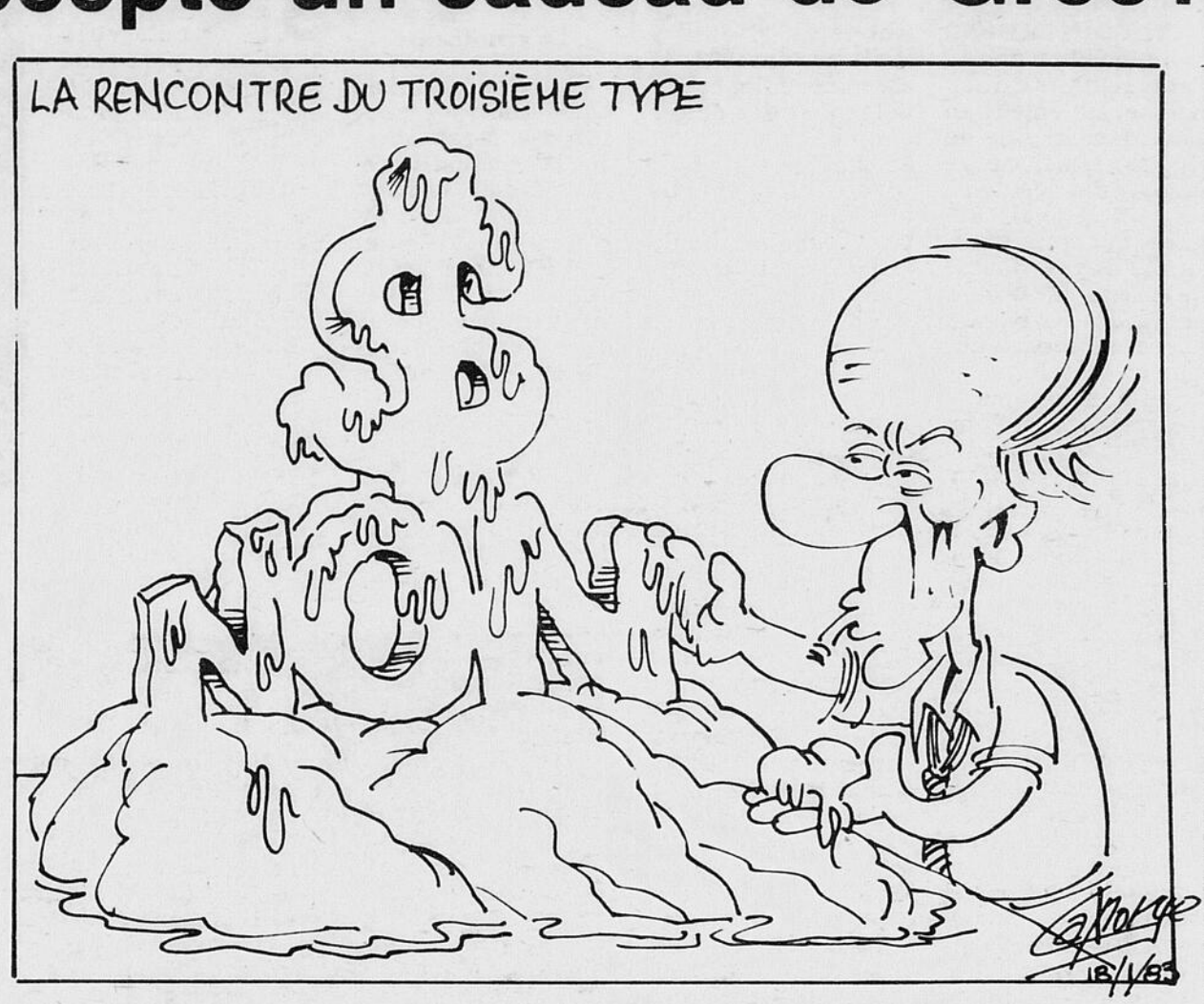

Votre opinion...

Le suicide de nos jeunes

Trois jeunes de dix-huit à vingt ans font appel au suicide pour régler leurs problèmes et le silence demeure dans la population.

Mon propos, ici, n'est pas de blâmer les parents de ces pauvres jeunes gens; j'estime ne pas avoir l'autorité de le faire et personne, à mon avis, ne l'a. Cependant je suis mère aussi et de ce fait solidaire de ces parents et leur malheur me porte davantage à la réflexion qu'au blâme. Je ne suis pas sans me dire que ces événements ne sont que la pointe de l'iceberg.

Serions-nous devenus tellement sourds et aveugles à tout ce qui se passe autour de nous que nous ne puissions plus nous émouvoir devant de tels événements?

Cet âge, il m'en souvient, n'est pas l'âge du suicide mais celui où nous sortons peu à peu des remous de l'adolescence, où nous nous sentons prêts à prendre la vie à bras-le-corps, à la mater et à refaire le monde.

Que répondons-nous à l'appel au secours de nos jeunes? Sommes-nous capables de nous interroger, de nous demander à qui la faute? Aux gouvernements, à la société, aux parents? Peu importe, tout compte fait, puisque nous sommes des parents faisant partie d'une société qui élit des gouvernements. Il serait temps que nous arrêtions de rejeter la faute sur tout un chacun et que nous prenions notre part de responsabilité dans ce courant de désespoir qui envahit notre jeunesse.

Sommes-nous en train de léguer à nos enfants un monde tellement dégradé que, devant la tâche à accomplir, ceux-ci démissionnent, ne se sentant pas de taille à lutter?

Et, s'ils démissionnent, ne serait-ce pas que nous avons manqué dans leur éducation? Il eut été préférable, sans doute, de les entourer de moins de confort matériel et de leur inculquer davantage de force de caractère, de courage, de tolérance, de persévérance, d'esprit de décision, d'autonomie, de la capacité de se fixer des objectifs à court et à long terme et la nécessité de travailler pour atteindre ces objectifs, toutes choses qui ne laissent aucune place au désespoir.

Il est difficile de dire non à l'enfant que l'on aime et, pour avoir été assez faible pour dire oui alors qu'il eut été essentiel de dire non, nous payons chèrement aujourd'hui le prix de notre faiblesse. Je trouve que la destruction de notre jeunesse, c'est très cher payer.

Aurons-nous assez de courage pour cesser de nous camoufler derrière le: "Je suis **Ton** père, je suis **Ta** mère, respecte-moi", qui impose le silence à nos jeunes adultes, incapables que nous sommes de regarder la vérité en face, incapables d'admettre que leurs opinions puissent être différentes des nôtres et ne soient pas pour autant forcément mauvaises?

Aurons-nous assez d'amour dans nos coeurs pour faire abstraction du possessif **Mon** fils, **Ma** fille et tenter d'établir un dialogue au niveau humain, c'est-à-dire non plus parents-enfants mais être humain à part entière face à un autre humain à part entière.

F. Savard,
Jonquière.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Edité et imprimé par
Le Progrès du Saguenay Limitée
1051, boul. Talbot — Chicoutimi
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Editeur: **Jean-Guy Faucher**
Président-directeur général: **Gaston Vachon**
Directeur de la rédaction: **Denis Tremblay**
Directeur de l'information: **Bertrand Genest**
Editorialiste en chef: **Bertrand Tremblay**
Directeur de la publicité: **Jean Tremblay**
Directeur de la circulation: **Jean-Louis Lavoie**
Directeur de la distribution: **Jean Béland**
Représentant national: **Robert Bissonnette**
Tél.: Mtrl: 282-2100

Document...

Virage biotechnologique ou mirage

La salle où avait lieu le congrès de l'Association des biologistes du Québec était pleine à craquer. Plus de 300 jeunes visages inspirés, joyeux et déterminés mais aussi préoccupés. C'était le premier congrès de biotechnologie qui se tenait au Québec, en cette fin de novembre 82. Je considérais comme une chance que l'on m'ait demandé d'y faire un exposé concernant la lutte biologique à l'aide de **Bacillus thuringiensis** (communément appelé Bt) contre la tordeuse et ainsi de pouvoir expliquer qu'il n'est pas absolument nécessaire qu'on achète ailleurs cet insecticide microbiologique mais qu'il peut être produit industriellement chez nous et que cela est non seulement réaliste mais que ce sera une nécessité dans le futur.

Ce problème touche directement la biotechnologie et son développement dans la province de Québec. En fait, Bt peut être cité comme un exemple de ce que peut nous apporter cette science. Ce bacille pourrait être obtenu en Gaspésie à partir de nos matières premières, comme la farine de poissons. Ainsi nous ne serions pas obligés de l'acheter ailleurs, au contraire, nous pourrions le vendre ailleurs. Mon exposé fut bien compris. Comment ne l'aurait-il pas été, face à des jeunes biologistes dynamiques et compétents et qui possèdent ce qui est le plus précieux, la jeunesse. Leur enthousiasme m'a totalement émerveillé. Ces jeunes scientifiques ont parfaitement saisi toute l'importance de la biotechnologie vis-à-vis notre prospérité et la sauvegarde de notre environnement. Tout cela est réel. Imaginez tout ce qui peut être obtenu grâce à l'utilisation des micro-organismes, tous les services que peuvent rendre les micro-esclaves à l'humanité: des quantités industrielles d'insuline ou d'hormone de croissance humaines, le traitement des eaux usées ou de nappes pétrolifères par des microbes dépollueurs, la récupération des sables bitumineux pour le pétrole ou l'extraction par "l'érosion bactérienne" du minerai dans les gisements à faible teneur (déjà 20% du cuivre à travers le monde, est ainsi séparé du minerai), la création ou l'augmentation de l'efficacité de nouveaux symbiotes pour la fixation de l'azote atmosphérique en nitrates assimilables par les plantes, la production d'insecticides microbiologiques spécifiques, l'obtention d'interférons, la bio-conservation des sucres, l'augmentation du rendement des plantes agricoles, la biomasse, la production de protéines à partir de dérivés du bois et même des micro-ordinateurs biologiques.

C'est pourquoi nous regardons vers l'avenir, cela est nécessaire, vital. Toutefois, nous devons examiner aussi ce qui a été accompli dans le passé et ce qui est maintenant réalisé et si cela n'a pas été finalisé, il faut savoir pourquoi. Nous devons déterminer les raisons pour lesquelles certains projets avant-gardistes et réalistes n'ont pas été concrètement réunis, afin de savoir vers qui ou vers quoi nous diriger pour implanter les piliers sur lesquels seront construits les fondements de la biotechnologie, science qui fait actuellement l'objet de paroles ou d'écrits si jolis et si enthousiastes. En fait, le virage biotechnologique fait partie des priorités gouvernementales.

Toutefois, après un tour d'horizon, on peut se demander si ce virage est véritablement amorcé. Il semble bien que non. Il est d'ailleurs beaucoup plus honnête et plus sécuritaire de dire que le virage biotechnologique n'est pas commencé, plutôt que de se retrouver par la suite, dans un malaise qui surviendrait parce que la courbe a été mal calculée ou qu'elle conduit, comme cela semble être le cas, dans une spirale.

Il ne s'agit pas ici de déterminer ce que nous avons accompli ou dans quoi nous avons échoué. Il s'agit plutôt de l'absence d'une stimulation des scientifiques. Il est malheureux qu'on ne donne pas actuellement d'élan à l'âme créative, qu'on ne donne pas un coup de pouce et le support financier nécessaire à la réalisation des projets biotechnologiques. Il ne faudrait pas oublier que ce sont les jeunes spécialistes qui prendront en main le développement de cette science. Il faut donc les motiver. Au lieu de cela, que voyons-nous? Un fleuve de circulaires ou de livres de n'importe quelle couleur qui seront rapidement oubliés. Rien n'est donc changé? La toupie mise en marche reste sur place et le virage n'a pas lieu. Comme ce qui a toujours été observé, on administre l'administration, on gestionne la gestion et on coordonne la coordination.

En réalité, il faut véhiculer dans la vie la réalisation de telle ou telle tendance. Que fait-on? On crée des commissions inattendues en oubliant souvent d'inviter les créateurs, hommes de sciences, mais en réunissant des experts inconnus qui vont décider des choses qui souvent ne sont nullement nécessaires à la solution des problèmes posés. Par ailleurs, la presse, ultra-sensible sur certains sujets, reste sourde et muette à d'autres problèmes. Pour illustrer ceci, je voudais faire le point sur le problème de la tordeuse qui cause des ravages énormes dans les forêts du Nord-Est du continent américain. Au Québec c'est un fléau national qui engendre des dégâts incalculables à nos forêts et à notre économie. Cette question est assez complexe et fait l'objet de nombreuses recherches et de nombreux débats. Tout le monde sait que les insecticides chimiques sont utilisés contre la tordeuse, mais qu'il existe des méthodes différentes et efficaces, en particulier, la lutte biologique par l'application de Bt. Cette petite bactérie est capable de tuer cette grande tordeuse. Cela est indéniable. Le ministère de l'Energie et des Ressources du Québec applique d'ailleurs avec succès, contre la tordeuse, à l'aide d'avions quadrimoteurs, depuis plusieurs années, une préparation de Bt que nous avons développée.

Pour quelles raisons, ceci reste timide, alors qu'au contraire, il faudrait parler et crier à pleine voix que le Québec est devenu un pionnier en ce qui concerne l'application opérationnelle de Bt pour la répression de la tordeuse. Cette drôle de timidité est tout à fait incompréhensible, surtout que le gouvernement déclarait, il y a un an, que le Québec allait effectuer un virage biotechnologique et qu'il fallait agir.

Dans ce contexte l'utilisation de Bt et sa production, chez nous, ne sont-elles pas un exemple de ce que peut nous apporter ce virage. Il y a huit ans, j'avais proposé que nous installions, en Gaspésie, un complexe d'obtention industrielle de Bt. Ceci n'a malheureusement pas été accepté et même a été présenté comme une fantaisie à propos de laquelle il était plus sage de chuchoter. Il est donc malheureux qu'il n'existe pas de synchronisme entre les décisions gouvernementales et la réalisation pratique du virage envisagé. En effet les projections rendues publiques par le ministère de l'Energie et des Ressources pour la protection des forêts au cours des trois prochaines années, montrent que les insecticides chimiques seront massivement employés et que seulement 1% de tout le territoire arrosé sera traité par Bt. Ainsi, vis-à-vis les possibilités d'utilisation de Bt, il faut croire que le virage n'a pas encore été abordé alors qu'il devrait déjà être amorcé.

Le Canada aurait déjà dû prendre une place de premier choix parmi les pays ayant une forte activité bio-industrielle. Hélas, ceci n'a pas eu lieu. Des mesures exceptionnelles doivent donc être prises afin qu'il reprenne sa place dans ce domaine qui est un des indices vitaux les plus révélateurs. Au Québec, ce sont les jeunes spécialistes qui doivent prendre en main le développement technologique si nous ne voulons pas que d'autres nous prennent en main. Nous devons être, non seulement des consommateurs mais aussi des exportateurs de nos produits.

Aussi notre développement biotechnologique doit avoir une conception originale. A ce sujet, l'exemple du développement d'une production industrielle de Bt peut être examiné une fois de plus. Dans ce domaine, tous les scénarios les plus fabuleux pour un avenir lointain ne deviendront que du bluff, si nous n'agissons pas immédiatement. Nous avons besoin d'une industrie pouvant produire un insecticide biologique canadien et non d'un vaudeville ou de rêves stériles.

Je ne mentionne cet exemple que parce que je connais bien le problème, mais que se passe-t-il dans des domaines différents? Quelle est l'allure du développement biotechnologique? Le virage envisagé devrait déjà avoir eu des effets sur l'évolution de cette science. Aussi, comme scientifique, j'ose espérer que le gouvernement, non seulement se penchera sur le problème, mais qu'il a déjà entrepris des actions afin de donner toutes les possibilités aux gens en blouses blanches pour déterminer ce qui est réellement prioritaire en biotechnologie et pour en confier la réalisation aux jeunes biologistes. Il faut tout mettre en oeuvre afin que le virage envisagé ne soit pas un mirage.

Dr W.A. Smirnoff,
Professeur,
Université Laval.

AVIS

Pour souligner le 10e Anniversaire
des Saguenéens Junior Majeur
"LA FÊTE EN TÊTE"

LA REPRISE DU SPECTACLE DE
la troupe
scoodoolidoooo

Saguenéens
Chicoutimi

Les billets du
19 décembre 1982
seront honorés.

PREVU
POUR
LE 19
DECEMBRE
1982

AURA LIEU DIMANCHE, LE 23 JANVIER 1983, A 20 HEURES.

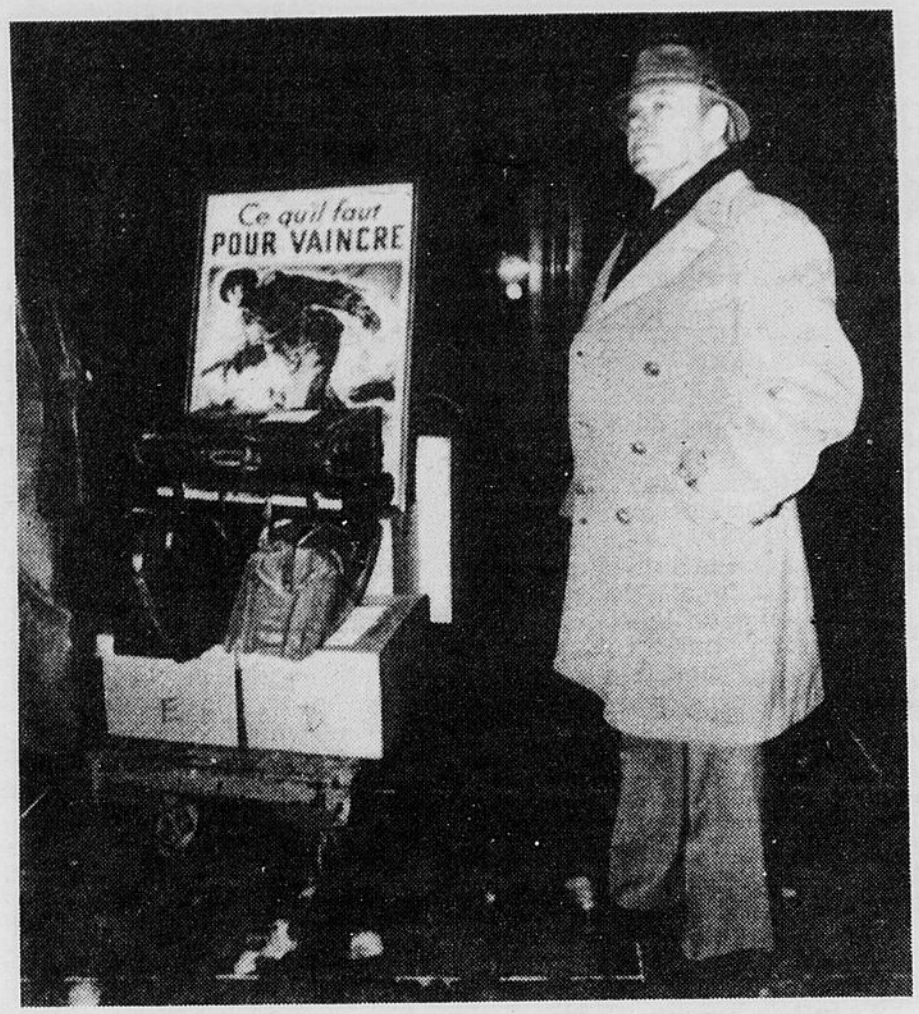

PROCES AJOURNE — Le "procès des généraux" reprendra à la fin d'avril et le principal témoin, le général Ménard a quitté le Palais de justice hier avec tous ses effets.

Le général Ménard

"J'ai favorisé l'égalité mais pas l'indépendance"

MONTREAL (PC) — Le procès des généraux a été ajourné lundi après six jours de dépositions par les témoins du demandeur, le héros du débarquement de Dieppe, le général Dollard Ménard.

Ce dernier poursuit les ex-chefs d'état-major Jacques Dextraze, âgé de 63 ans, et Jean-Victor Allard, âgé de 69 ans, pour l'avoir présumément ridiculisé lors d'une conférence de presse du comité du non, en 1980.

M. Ménard, âgé de 69 ans, a déclaré lundi que bien qu'il ait suggéré aux électeurs de donner au gouvernement du Parti québécois le mandat de négocier la souveraineté-association, il n'avait favorisé la "séparation" du Canada.

"J'ai favorisé le oui afin de promouvoir l'égalité entre les deux peuples, mais pas l'indépendance," a-t-il déclaré au juge Jules Beauregard de la Cour supérieure.

Abstention

La défense écrite des intimés stipulait que M. Dextraze "s'était abstenu de dire, lors de la conférence de presse de 1980, que l'on avait retiré son commandement à M. Ménard, qu'on l'avait poussé à prendre une retraite prématurée parce qu'il était devenu inutile et que l'intimé avait eu la délicatesse et la générosité d'imputer l'incompétence et la démagogie de ses déclarations à ses blessures de guerre".

Lundi, M. Ménard et le procureur de la défense, Me Philippe Gélinas, se sont brièvement disputés sur ce qu'est l'alcoolisme. Le procureur de M. Ménard, Me Guy Bertrand, avait demandé à la cour, la semaine dernière, de porter de $300,000 à $400,000 la somme réclamée en dommages et intérêts à la suite de questions de la défense sur des traitements contre l'alcoolisme qu'aurait subis M. Ménard.

Ce dernier a déclaré lundi qu'il n'avait jamais été traité contre cette maladie dans un hôpital militaire.

Me Gélinas a passé le plus clair de son temps, lundi, à contre-interroger M. Ménard sur sa carrière avant et après la Deuxième Guerre mondiale et au sujet d'un examen médical qu'il avait subi en 1961.

M. Ménard a indiqué avoir découvert que cet examen devait préparer sa mise à la retraite, bien qu'il ne se soit finalement retiré qu'en 1965, à l'âge de 52 ans.

Il a opiné lorsque Me Gélinas lui a demandé si l'actuel ministre québécois de l'Education, le Dr Camille Laurin, était le psychiatre qui l'avait examiné à l'époque.

Emeute d'Archambault

Le détenu Lemadec admet avoir participé au "bingo"

JOLIETTE (PC) — Un témoin de la Couronne a été placé sur le gril par les avocats de la défense qui, hier, ont tenté de détruire sa crédibilité.

Réjean Lemadec, 20 ans, poursuivait son témoignage au procès de dix détenus du pénitencier Archambault accusés du meurtre de deux gardiens de prison, lors de l'émeute du 26 juillet dernier.

Lemadec qui, la semaine dernière, impliquait deux de ses co-détenus dans l'assassinat d'un des gardes, a admis hier qu'il fumait du haschisch à Archambault et qu'il avait pris du LSD et diverses autres drogues dans quelques prisons du Québec qu'il a fréquentées au cours des deux dernières années.

Vendredi, Lemadec identifiait un détenu qui, selon lui, avait frappé à deux reprises au cou le garde Denis Rivard, à l'aide d'une pelle. Il a aussi cité nommément un deuxième prisonnier qui avait accroché un boyau d'arrosage à un escalier pour y pendre le garde.

Rivard, Léandre Leblanc et David Van Den Abeele ont été tués au cours de l'émeute du 26 juillet. Dix détenus sont accusés du meurtre de Rivard et Leblanc.

Lemadec, lorsqu'on lui a exhibé les photos des deux détenus qui se sont présumément suicidés lors de l'émeute, n'a pu reconnaître Christian Perrault, un homme qu'il avait antérieurement décrit comme celui qui avait placé un lacet autour du cou de Rivard.

En ce qui concerne sa participation à l'émeute — qu'il a décrite comme un "bingo" — le détenu de 20 ans dit avoir personnellement déchiré le manteau d'un garde et arraché un morceau de bois d'un mur de la prison.

Il a ajouté qu'il avait "crié et traité les gardes de rats et de chiens et utilisé d'autres épithètes du même genre."

Au "trou"

Dans les semaines qui ont suivi l'émeute, Lemadec dit avoir été envoyé au "trou": en ségrégation, selon le jargon des détenus.

Il a affirmé que les gardes poussaient ses repas — consistant en un verre de lait, un sandwich et une salade — sur le plancher de sa cellule, mais renversaient le tout lorsqu'il était sur le point de s'en emparer.

Le détenu, qui doit être libéré à la fin de sa peine, le 23 janvier prochain, fut dardé de regards qui en disent long par six des acccusés, hier, à chaque fois qu'il passait devant eux, aux ajournements.

Il fut transféré au centre de détention Parthenais de Montréal, la semaine dernière, présumément pour le protéger des autres prisonniers qui voudraient lui faire payer son témoignage actuel.

En contre-interrogatoire, Lemadec a admis avoir déjà passé un autre détenu à tabac à l'aide d'un bâton de baseball, parce que ce détenu avait tenté de détruire sa réputation dans un autre pénitencier.

Un onzième détenu, Jason Gallant, est accusé d'avoir participé aux meurtres des trois gardes. Son procès, en langue anglaise, se tiendra à une date à préciser.

La terre a tremblé hier en Gaspésie

OTTAWA (PC) — Un tremblement de terre de faible amplitude a été enregistré, lundi après-midi, dans la péninsule gaspésienne, a indiqué le ministère fédéral de l'Energie.

Survenu à 14h35, le tremblement de terre avait son épicentre à une vingtaine de kilomètres à l'est de Matane. Son amplitude était de 4.1 à l'échelle Richter. Il n'a causé aucun dommage bien qu'il fut ressenti à Grosse-Roche, à Sainte-Félicité, aux Méchins et à Matane.

Selon un fonctionnaire du ministère, la péninsule gaspésienne est sujette à ces tremblements de terre qui n'ont jamais été jusqu'ici inquiétants. Pour causer certains dommages un tremblement de terre doit atteindre 5.5 ou six à l'échelle Richter. Le plus important tremblement de terre survenu au Québec date de 1925 et avait La Malbaie comme épicentre, il était d'amplitude sept.

UNE ÉDUCATION SANS ÉGAL

Les Collèges militaires vous offrent une éducation sans égal, une bourse d'études avantageuse ainsi qu'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif . . . un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus des Collèges couvre, entre autres: génie, sciences, mathématiques, lettres.

La vie au Collège militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend:
1 - formation universitaire
2 - conditionnement physique
3 - formation de chef

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

IMBATTABLE...LA VIE DANS LES FORCES

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

Postez à:
Directeur du recrutement et de la sélection, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, K1A 0K2

J'aimerais obtenir plus de détails au sujet des carrières dans les Forces armées. Q 82

NOM _____

ÂGE _____ TÉL _____

ADRESSE _____

_____ NIVEAU SCOLAIRE _____

41,408 faillites au Canada

Et ce n'est que la pointe de l'iceberg

OTTAWA (PC) — Au total 41,408 compagnies et personnes ont déclaré faillite en 1982, soit une hausse de 33 pour cent sur l'année précédente et le nombre le plus élevé enregistré par le gouvernement, a indiqué lundi le ministère des Consommateurs et des Compagnies.

Le total se décompose en 10,765 faillites de compagnies et 30,643 faillites individuelles, au regard de 8,055 et 23,036 respectivement en 1981.

Les chiffres comparatifs lors de la grande crise où les faillites ont atteint un sommet de 2,600 environ en 1933, font piètre figure à côté de ceux de 1982.

La dette des compagnies en faillite en 1982 s'élevait au total à plus de $2.33 milliards, contre $1.5 milliard en 1981.

Dans le commerce de gros et de détail, on a enregistré 3,283 faillites et une dette globale supérieure à $654 millions.

Selon Peter Cleveland, de la firme de syndics Clarkson Co Ltd, les statistiques sur les faillites ne montrent que la pointe de l'iceberg. Si de nombreuses compagnies déposent leur bilan, d'autres au contraire ferment tout simplement leurs portes, leurs avoirs étant si faibles que les créanciers ne se risquent même pas à réclamer leur dû.

Mauvaise gestion

Toutes les faillites sont jusqu'à un certain point le résultat d'une mauvaise gestion puisque plusieurs entreprises parviennent à tenir le coup dans la récession en réduisant les frais au minimum, souligne M. Cleveland.

Mais la confiance des consommateurs était si basse en 1982 que même des firmes bien gérées ont été touchées.

"Si les gestionnaires savent que nous sommes en récession, que les taux d'intérêt sont élevés, il devraient jouer du football défensif au lieu de dépenser et manoeuvrer comme ils le font en temps normal — réduire le personnel, ne pas se verser de salaires ou de dividendes aussi gros, ne pas conduire des voitures luxueuses ou acheter de grandes maisons", dit M. Cleveland.

L'ÉTALEMENT DE L'IMMATRICULATION

NOUS AVONS CONÇU UN SYSTÈME SIMPLE, PRATIQUE ET EFFICACE POUR VOUS.

UNE SOLUTION LOGIQUE

À l'avenir, finies les files d'attente du mois de mars. Le renouvellement de l'immatriculation des véhicules sera désormais étalé sur douze mois. Et chaque propriétaire aura un mois d'immatriculation selon la première lettre de son nom de famille, pour les voitures de promenade; ou un mois désigné, s'il s'agit d'un autre type de véhicule. Voilà une solution logique!

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Tous les propriétaires de véhicules devront, comme à l'accoutumée, procéder au renouvellement de leur immatriculation, avant le 31 mars prochain.
Mais tous ne paieront pas la même somme : ils paieront pour les mois compris entre mars 1983 et le mois de renouvellement désigné par la Régie. Durant ce mois, ils devront alors renouveler leur immatriculation pour douze mois.

PRESQUE AU MÊME COÛT QUE L'AN DERNIER

Le coût moyen que le propriétaire d'un véhicule de promenade paiera pour douze mois, comprenant la prime d'assurance automobile, les droits d'immatriculation et de délivrance, sera respectivement de 167 $ et 171 $ en 1983 et 1984, comparativement à 163 $ en 1982. La prime d'assurance automobile est maintenue au tarif actuel de 95 $ pour les deux prochaines années.

L'ÉTALEMENT DE L'IMMATRICULATION DES VOITURES DE PROMENADE

Si la première lettre de votre nom de famille est:	B	A-C-W	D-E-F	G-H-J	M-N-O-V	L	P-Q-R	I-K-S-T-U-X-Y-Z
Votre mois de renouvellement sera:	janvier	février	mai	juin	août	septembre	octobre	novembre
Le nombre de mois à payer avant le 31 mars sera de:	10	11	14	15	5	6	7	8
Votre prochain renouvellement se fera avant le dernier jour du mois de:	janvier 1984	février 1984	mai 1984	juin 1984	août 1983	septembre 1983	octobre 1983	novembre 1983

LE CAS DES AUTRES VÉHICULES ROUTIERS

L'immatriculation des autres véhicules s'effectuera au cours du mois de mars, à l'exception des véhicules suivants:
- les véhicules de ferme, les habitations motorisées et les motocyclettes, *au mois d'avril*;
- les véhicules routiers de transport d'écolier, *au mois de juillet*;
- les véhicules d'hiver, *au mois de décembre*.

NOUVEAU! UN JEU DE DEUX VIGNETTES

Après avoir effectué la transaction d'immatriculation pour votre véhicule de promenade, vous recevrez un jeu de deux vignettes à apposer sur votre plaque. La première vignette, de couleur blanche pour l'année 1983 ou rouge pour l'année 1984, doit être fixée dans le coin inférieur droit de la plaque. La seconde, de couleur bleue, indique le mois de renouvellement. Elle est permanente et doit être apposée au coin inférieur gauche.

C'EST TOUJOURS PLUS FACILE PAR LA POSTE!

Renouvelez votre immatriculation par la poste **avant le 28 février**. Sans vous déplacer, vous êtes assuré de recevoir chez vous et à temps, votre certificat et vos vignettes.

Pour plus d'information, composez (418) 643-5650 à Québec, ou (514) 873-8526 à Montréal.
Ou alors, écrivez à:
IMMATRICULATION
RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Case postale 19100
Québec (Québec) G1K 8J1

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE ATTENTION

Régie de l'assurance automobile du Québec

LES COURS DE PHYTOTHÉRAPIE
(médication naturelle)
DEBUTERONT MERCREDI, LE 19 JANVIER 1983

Céline Tremblay
Phytothérapeute diplômée
(spécialisée en médication naturelle)

vachon

POUR INFORMATIONS: 545-9211

693, Chemin St-Thomas
Chicoutimi

RESERVATION: 549-4686

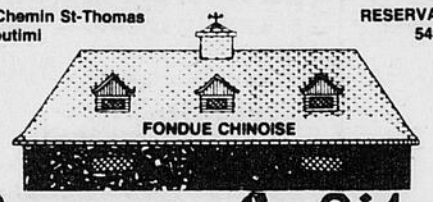

brasserie Le Gîte
NOUVEAU
BROCHETTE DE POULET $6.50
VIN ET BIERE EN FUT

martin côté
avocat
106, rue garon (quartier angoulême)
chicoutimi — c.p. 1475 — g7h 5k3
Tél.: 543-3111

Nolin
ENCADREMENTS NOLIN ENR.
— Matériel de vitrail
— Encadrement
— Reproduction
— Matériel d'artistes
362, du Havre
Chicoutimi — Tél.: 545-7028

Téléphone: 544-2119

RECEPTION
MARIAGE
RESERVATION
DE 10 A 300
PERSONNES

Les Buffets du Chef Enr.

SYLVAIN TREMBLAY
TRAITEUR

877, rue Bagot
La Baie, Québec

Fourre-tout...

Carol Néron

Tous à l'opérette

L'opérette du Carnaval-Souvenir, "La grande duchesse de Geroldstein", mise en scène par Ghislain Bouchard, sera présentée à l'Auditorium Dufour à compter du 3 février, jusqu'au 20 de ce mois inclusivement. Ce grand événement artistique pourra donc être vu par quelques-uns des nombreux visiteurs qui viendront dans la région pour les Jeux d'hiver du Canada.

Une belle façon de se faire un peu de publicité...

Nominations chez les prêtres

Plusieurs nominations ecclésiastiques viennent d'être rendues publiques par l'Evêché. Ainsi, l'abbé Simon Bouchard, auparavant curé à l'Anse-Saint-Jean, est nommé au même poste, à Laterrière. Il remplace l'abbé Gérard Lévesque. La cérémonie d'installation aura lieu demain, à la messe du soir.

Quant au père Raphaël Perron et à l'abbé Joseph Boies, ils ont été nommés respectivement membre de l'équipe de pastorale, à Desbiens, et auditeur au Tribunal ecclésiastique de Québec, à Chicoutimi.

Attention, anciens combattants

L'Association locale des anciens combattants organise une assemblée importante à l'intention de tous les membres et non-membres, samedi le 22 janvier prochain à 14h30 à la salle du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin à Chicoutimi.

Un délégué du conseil canadien des anciens combattants sera sur place pour livrer les informations inhérentes aux problèmes et solutions envisagées dans le cadre de certains plans d'action. Les épouses des participants sont invitées à se joindre à cette importante rencontre.

Cocktail- bénéfice

Le cocktail-bénéfice du Carnaval de Saint-Bruno aura lieu demain le 19 janvier à 18h00 à la salle de réception de "La Coulée", à Saint-Bruno.

Le président d'honneur de l'événement est M. Toussaint Pearson. On profitera de l'occasion pour présenter les duchesses ainsi que le comité organisateur. Tous peuvent participer à ce cocktail. Pour réserver, composer le 343-3592.

Alcan est heureuse

Le rachat de Lar Machinerie de Métabetchouan, par des hommes d'affaires locaux et des employés de cette PME ne laisse pas Alcan indifférente. Les difficultés ressenties par Lar Machinerie depuis les derniers mois inquiétaient en effet la multinationale de l'aluminium qui compte de nombreux contrats de sous-traitance avec l'entreprise de Métabetchouan.

D'ailleurs, un représentant d'Alcan, Denis Gauthier, était présent à Métabetchouan lors de l'attribution officielle de subventions gouvernementales, provinciales et fédérales. Lar fabrique pour Alcan des cuves d'électrolyse, des tiges d'anodes et des pièces d'usinage.

Nouveau président Optimiste

Le club Optimiste de L'Ascension a procédé récemment à l'élection d'un nouveau bureau de direction. Le président élu, Régis Gaudreault, à droite, apparaît en compagnie de son prédécesseur, Benoît Tremblay. Tous deux sont accompagnés de leurs épouses.

Pas le temps de chômer

Les clubs Optimiste du Lac-Saint-Jean n'ont guère le temps de chômer. Celui d'Hébertville-Station a lancé le week-end dernier son programme d'activités qui se dérouleront dans le cadre des Gaietés hivernales, du 27 au 30 janvier prochain. Ci-haut, quelques responsables de l'événement. Debouts, de gauche à droite, France Simard, Gérald et Hélène Jodry. Au premier plan, dans le même ordre, Jocelyn Brassard, Michel Simard et Sylvaine Bergeron.

5e anniversaire

Le bar "Le Calumet", du motel Le Montagnais de Chicoutimi, propriété de Jean-Marc et Sylvain Couture, s'apprête à fêter dignement son cinquième anniversaire. "Le Calumet" est l'un des rendez-vous préféré des noctambules du Saguenay.

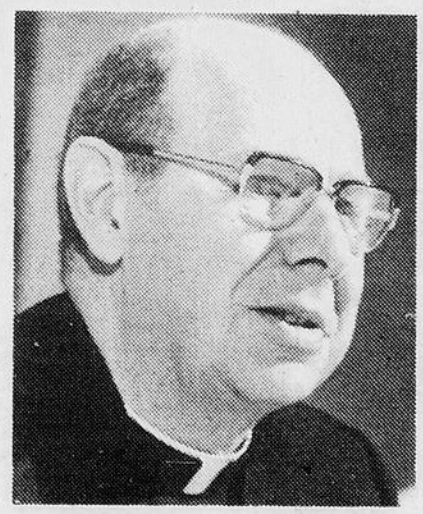

L'Eglise et les Jeux

L'évêque du diocèse, Mgr Jean-Guy Couture, invite toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à faire preuve une fois de plus de sa chaude hospitalité à l'occasion des Jeux d'hiver du Canada.

"L'Eglise, mentionne Mgr Couture, est attentive à l'homme qui joue, chante, célèbre ou s'adonne aux sports, autant qu'à celui qui étudie, travaille ou prie". L'évêque du diocèse souhaite également que l'on sache dégager des valeurs et tirer des leçons de ces "courts moments d'efforts surhumains pour les athlètes et de spectacles excitants pour la foule".

Patine-o-thon au profit des jeunes

L'ouverture officielle de l'aréna de L'Ascension, en fin de semaine dernière, a été l'occasion pour plusieurs personnalités du secteur de participer à un patine-o-thon dont le but était d'aider à financer certaines activités destinées aux jeunes. De gauche à droite, le Bonhomme Carnaval de L'Ascension et Daniel Maltais, ainsi que le député de Lac-Saint-Jean à Québec, Jacques Brassard, Adrien Tremblay, maire de L'Ascension, Jean-Charles Tremblay, préfet de la MRC, Guy Leblanc, représentant de l'Alcan, le député de la circonscription à Ottawa, Pierre Gimaïel et, enfin, Martin Dufour, de la Brasserie O'Keefe.

- **TEL QUE PROMIS,** un peu de soleil de la Floride est au rendez-vous, aujourd'hui. Histoire de vous redonner le goût de l'été, des plages et des palmiers. Or donc, si vous vous rendez dans le Sud et l'Etat des oranges, vous serez certainement heureux d'apprendre ce qui suit...

- **LES TOURISTES** québécois de Miami se retrouvent à "La Canadienne" (tout à côté de l'Hawaïan Isles), sur Collins Avenue. Les propriétaires Lisette et René présentent un duo d'organiste-chanteur, originaire de Québec, Sylvie et Michel.

- **"EPCOT CENTER",** à Disneyworld (200 milles au nord de Miami) est le nouveau lieu de rendez-vous des grands, des tout-petits et des adeptes du merveilleux et de la science.

- **LE CLUB RICHELIEU** organise des soupers les premier et troisième lundi de chaque mois au Holliday Inn de Harrison Street à Hollywood. Pour plus d'informations, composez le 966-8620, à Hollywood et demandez Michel Soucy.

- **STEPHANO,** photographe attitré du Beach Harbor, présente chaque soir à la grande salle de cet hôtel un spectacle de magie et de comédie. Au même endroit, l'organiste-chanteur Pierre Cédric fait passer agréablement le temps aux Québécois de passage.

- **PERDRE** son dentier dans les vagues ça arrive et vous ne pouvez même pas en rire car le spectacle offert n'est pas très amusant; ceci étant dit, si un malheur semblable vous arrive ou si vous cassez le meilleur ami de votre palais, on vous en procurera un neuf, sur mesure, si vous composez le 432-4989, à Miami. $50 seulement et service 24 heures sur 24.

- **SEA BREEZE,** sur Collins Avenue à Miami, offre un buffet à $4.85, tous les soirs avec en accompagnement musical le chanteur Julio Lopez. Les 1er lundi de chaque mois, le Sea Breeze offre des cours de conversation anglaise.

- **LE MOYEN** le plus économique de visiter Miami reste encore l'autobus. $0.75 seulement pour un itinéraire complet. Il s'agit bien sûr du service régulier de transport en commun. Mais il faut que vous sachiez vous débrouiller un peu en anglais afin d'éviter quelques désagréments. Sinon, vous pouvez toujours vous faire accompagner par quelqu'un s'exprimant couramment dans cette langue.

- **VOILA,** c'est déjà terminé. A défaut de vous rendre en Floride, si les dollars vous manquent, vous pouvez toujours manger des oranges ou vous acheter un papier mural représentant une plage.

- **VOUS POUVEZ** également mettre en pratique le conseil donné récemment dans cette page, à savoir que l'hiver au Québec méritait d'être apprivoisé et que, tout bien pensé, des vacances chez nous ce n'est pas si mal.

Allocations familiales indexées

Clark accuse le gouvernement d'agir dans l'illégalité

Par DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral a agi dans l'illégalité en limitant à six pour cent l'indexation des chèques d'allocations familiales, a soutenu hier aux Communes le chef conservateur Joe Clark selon qui Ottawa devrait immédiatement rendre publics les avis juridiques qui ont guidé sa décision.

Pour le ministre fédéral de la Santé, Monique Bégin, le gouvernement a seulement décidé d'agir ainsi après s'être assuré que les projets de loi sur les allocations familiales le lui permettaient.

S'il advenait que le projet de loi C-132 qui autorise le gouvernement à limiter à 6 pour cent les allocations familiales ne puisse être adopté, les sommes retenues pourraient être restituées à leurs bénéficiaires, a indiqué le ministre Begin.

A sa sortie de la Chambre M. Clark a soutenu que les siens devaient "considérer la possibilité de poursuivre le gouvernement devant les tribunaux" tout en ajoutant que les citoyens pourraient aussi recourir aux cours pour recouvrer leur dû.

"Nous pensons que le geste du gouvernement est illégal et leur refus de publier les avis juridiques vient confirmer cette impression", de dire M. Clark.

Pour le ministre Begin il n'est cependant pas d'usage pour le gouvernement de rendre public ses avis juridiques.

Deux poids

Mais de l'avis de M. Clark, Ottawa en agissant ainsi crée une différence entre les besoins "de milliers de citoyens" et ceux des agents de la GRC. Avant les Fêtes, le gouvernement fédéral avait rendu public un avis juridique selon lequel les agents de la GRC ne pourraient être poursuivis en vertu des allégations de la commission MacDonald. "Pourquoi utiliser deux critères différents", a lancé M. Clark.

A L'ATTAQUE — Dès les premiers instants de la nouvelle session, le leader conservateur Joe Clark s'est lancé à l'attaque du gouvernement libéral. A sa sortie de la chambre des communes, les journalistes l'attendaient pour recueillir ses commentaires.

Vendredi dernier le gouvernement fédéral annonçait son intention d'imposer dès janvier une limite de six pour cent aux indexations des allocations familiales en dépit du fait que le projet de loi l'y autorisant soit toujours à l'étude des Communes. Au même moment Ottawa indiquait qu'il attendait l'adoption du projet de loi C-131 avant de sabrer dans l'indexation des pensions de vieillesse.

Celles-ci seront dont indexées selon le coût de la vie, 11 pour cent jusqu'à ce que le projet de loi franchisse l'étape des Communes.

Les allocations familiales ont été déjà limitées à 6 pour cent d'indexation puisque la formulation de la loi les mettant en place ne prévoit pas que les chèques mensuels seront d'égale valeur. Aussi Ottawa a-t-il la latitude de rembourser les sommes qu'il a retenues s'il advenait que le projet de loi ne puisse être adopté cette année.

Pas question de réduire la taille de l'entreprise

MONTREAL (PC) — Air Canada a bel et bien l'intention de maintenir sa présence au Québec. Contrairement à de récentes affirmations parues dans les médias, "Air Canada continuera à faire partie intégrante de la vie économique et sociale du Québec".

"Il est complètement faux et sans fondement de prétendre que nous avons l'intention de réduire la taille de notre entreprise au Québec", a déclaré lundi dans un communiqué M. Pierre Jeanniot, vice-président général et chef des affaires aériennes de la société d'Etat.

"Il est temps que cessent les allégations de cette nature".

Les critiques, auxquelles faisait allusion M. Jeanniot, reprochaient à Air Canada de réduire le rôle de Montréal à l'intérieur de ses activités. La très grande majorité des 8,000 employés d'Air Canada au Québec se trouvent à Montréal, où la société a son siège social et ses plus importants ateliers d'entretien.

Certaines de ces critiques les plus virulentes émanaient en particulier de la députation libérale à Ottawa.

La semaine dernière, un quotidien citait le député libéral de Laprairie qui, après avoir appris la décision d'Air Canada d'implanter un nouveau simulateur de vol à Toronto, aurait dit: "Ce déménagement en douce m'a choqué... C'est un transfert important des activités de la compagnie qu'on effectue sans en parler à personne. D'autres emplois suivront sans doute par la suite."

M. Pierre Deniger laissait également entendre que la société d'Etat abandonnait aussi petit à petit ses services d'entretien de Montréal, pour les installer ailleurs, ne laissant à Montréal que les DC-9 vieillots et sans avenir, parce que trop grand consommateur de carburant.

M. Deniger est membre du comité parlementaire sur les Transports.

Par ailleurs, M. Dennis Dawson, président du caucus des députés libéraux du Québec à Ottawa, a demandé à Air Canada de dévoiler son plan de développement à long terme.

Ce sont de telles accusations que s'est employé à démolir, chiffres à l'appui, le vice-président général de la société dans un long communiqué.

Les délégués québécois appuieraient Joe Clark

OTTAWA (PC) - Alors que les spéculations et sondages continuent d'aller bon train concernant le sort que les conservateurs réservent à leur chef au congrès de la semaine prochaine, le député de Joliette, Roch La Salle, estime quant à lui qu'au Québec, au moins 75 pour cent des délégués du Québec vont appuyer le leadership de Joe Clark.

"Je me fais l'apôtre du bon sens, et demande qu'on supporte Joe Clark, un lanceur gagnant", a dit M. La Salle, alors qu'un sondage du Toronto Star indique que sur 93 des 100 députés conservateurs interrogés, 61 affirment qu'ils appuieront le leadership de Joe Clark à Winnipeg, vendredi prochain.

On compte par ailleurs 29 députés qui refusent de répondre et trois, John Gamble, Otto Jelinek (Toronto) et Elmer Mackay (Nouvelle-Ecosse), qui déclarent publiquement qu'ils voteront pour la révision du leadership.

M. Clark s'est refusé quant à lui à tout commentaire sur le sondage du Star, ainsi que sur celui de l'Université Carleton, d'Ottawa, qui indique que 77 pour cent des délégués s'opposent à la révision du leadership.

Au pays

Olson gardera son argent

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice a déclaré aux Communes, lundi, que le gouvernement d'Ottawa n'a pas l'intention d'intenter des poursuites judiciaires pour recouvrer les $90,000 qu'il a versés à la famille du tueur Clifford Olson.

Cette décision, a expliqué M. Marc MacGuigan, relève du gouvernement de la Colombie-Britannique, qui a pris l'initiative de proposer de l'argent à Olson pour qu'il indique les endroits où se trouvaient les cadavres de ses victimes.

Les versements ont plus tard été autorisés de la GRC, à Ottawa.

M. MacGuigan répondait au député conservateur David Kilgour, qui demandait qu'Ottawa plaide la contrainte pour faire déclarer nulle l'entente avec Olson et recouvrer l'argent.

Les $90,000 se trouveraient actuellement dans une banque à l'étranger.

Pour ce qui est d'Olson, il purge 11 peines d'emprisonnement à vie au pénitencier de Kingston, en Ontario.

Prévoir les emplois

OTTAWA (PC) — Grâce à un nouveau programme de $1.8 million, les analystes canadiens vont pouvoir plus facilement prévoir les emplois disponibles, à compter de l'automne prochain, selon différentes conjonctures économiques soumises à l'ordinateur.

L'ancien programme, a expliqué M. Michel Rochon, du ministère fédéral de l'Emploi, pouvait mettre jusqu'à six mois à s'adapter à une nouvelle situation, comme l'abandon de mégaprojets par exemple.

Les données proviendront des gouvernements fédéral et provinciaux, du secteur privé et de sources syndicales.

Ces groupes assisteront d'ailleurs, mardi et mercredi, à une conférence nationale sur les prévisions d'emplois. Des colloques auront lieu sur les projections du marché, les changements technologiques, l'offre et la demande, etc.

Prix des oeufs

OTTAWA (PC) — L'Agence canadienne de mise en marché des oeufs refuse de dire si elle va augmenter le prix des oeufs au cours des prochains mois. Une étude indépendante effectuée à la demande du ministre de l'Agriculture, Eugène Whelan, en est venue récemment à la conclusion que les producteurs devraient bénéficier d'une augmentation.

Un porte-parole de l'agence fédérale chargée de réglementer la production des oeufs et de déterminer les prix a fait savoir, lundi, qu'aucun commentaire ne sera formulé jusqu'à ce que la question ne soit étudiée plus à fond.

Inondations

BISHOP'S FALLS, T.-N. (PC) — Deux jours de pluies continuelles, combinés à des températures qui ont fait fondre de 30 à 50 centimètres de neige, ont fait sortir de leurs lits les rivières Exploits et Gander pour inonder les régions avoisinantes.

Le village le plus éprouvé a été celui de Bishop's Falls, où trois maisons ont été emportées par de forts courants.

Le propriétaire d'une de ces maisons, M. Carl Budgell, 50 ans, a fait remarquer qu'il se trouvait loin de la rivière, mais qu'il avait été atteint quand même, puisque l'eau avait dépassé de huit mètres son niveau normal.

"Ce fut un cauchemar, a-t-il dit. On ne pouvait pas y croire.

C'est arrivé si vite."

Votre horaire télé...

5h30

WVNY — JIM BAKKER.

6h00

CFCF — UNIVERSITY OF THE AIR.

WPTZ — MORNING STRETCH.

6h30

CFCF — ROMPER ROOM.

WPTZ — NEWS.

WVNY — THE JIMMY SWAGGART SHOW.

7h00

CFCF — CANADA A.M.

WPTZ — TODAY.

WVNY — GOOD MORNING AMERICA.

7h15

CFER — DESSINS ANIMES.

7h30

CFER — BONJOUR 7H30.

8h55

CBJET — THOUGHT FOR TODAY.

9h00

CJPM — A LA BONNE FRANQUETTE.

CFER — POUR ELLE ET LUI.

CKRS - CBFT — EN MOUVEMENT.

CBJET — GOOD MORNING.

CFCF — MORNING EXERCICES.

WPTZ — THE PHIL DONAHUE SHOW.

WVNY — THE RICHARD SIMMONS SHOW.

9h15

CKRS - CBFT — L'EVANGILE EN PAPIER.

CBJET — THE FRIENDLY GIANT.

9h30

CJPM - CFER — VOTRE AMIE SUZANNE.

CKRS - CBFT — LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON.

CBJET — QUEBEC SCHOOL TELECASTS.

CFCF — MONTREAL TODAY.

TVFQ — L'ILE AUX ENFANTS.

WVNY — THE MERV GRIFFIN SHOW.

9h50

TVFQ — RECRE A2

10h00

CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT.

CFCF — HEADLINE HUNTERS.

R.-Q. — LE MARCHE AUX IMAGES.

TVFQ — MER-CRE-DIS-MOI TOUT.

WPTZ — THE FACTS OF LIFE.

10h30

CKRS — LA BASTRINGUE.

CBFT — LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD.

CBJET — MR. DRESSUP.

CFCF — RHODA.

TVFQ — ATOUT COEUR. Inv.: Philippe Chatel et Henri Dès. REPRISE.

WPTZ — SALE OF THE CENTURY.

WVNY — THE EDGE OF NIGHT.

11h00

CJPM - CFER — SKIPPY LE KANGOUROU.

CKRS — CHER ONCLE BILL.

CBFT — LES TROUVAILLES DE CLEMENCE.

CBJET — SESAME STREET.

CFCF — WHAT'S COOKING. Préparation de cannelloni et frittata. Inv.: Dante Rota.

R.-Q. — ARCHIBALD LE MAGICHIEN.

TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.

WPTZ — WHEEL OF FORTUNE.

WVNY — THE LOVE BOAT.

11h30

CJPM — CARNET.

CFER — LES PETITS BONSHOMMES.

CKRS — GENS DU MIDI.

CBFT — LES ENFANTS DU 47A. "L'américain", avec Christine McKenna, Gaynor Hodgson, Nigel Greaves et Russell Le-

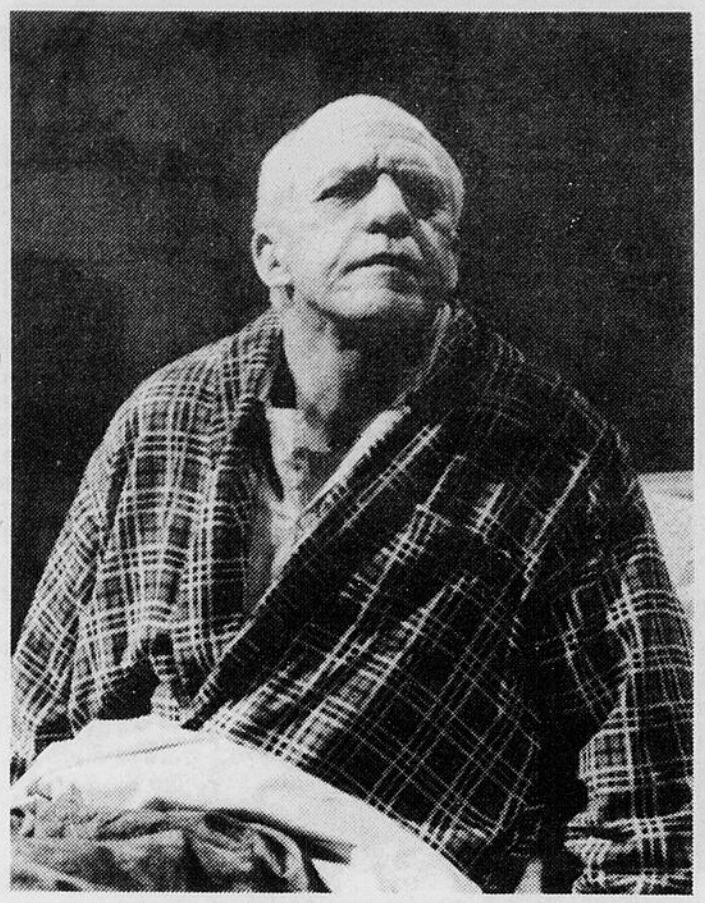

Marc-Aurelle Fortin, mercredi, 19h00, 20h30 à R.-Q.

13h00

CJPM — CINE-MERCREDI. "Si si mon colonel" (6) — Fr. 1973. Comédie de M. Guerrini avec Jacques Dufilho, Aldo Maccione et Michele Gammino. — Les mésaventures d'un colonel aux prises avec des recrues fort indisciplinées. — Scénario simpliste. Gags plutôt lourds. Mise en scène bâclée. Interprétation chargée.

CBJET - WVNY — ALL MY CHILDREN.

CFCF — THE ALAN THICKE SHOW.

R.-Q. — PIERRE NADEAU RENCONTRE.

WPTZ — DAYS OF OUR LIVES.

14h00

CBJET — TAKE 30.

CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD.

TVFQ — L'ENJEU.

WVNY — ONE LIFE TO LIVE.

14h30

CKRS - CBFT — LE TEMPS DE VIVRE. Anim.: Pierre Paquette.

CBJET — CORONATION STREET.

R.-Q. — L'OBJECTIF.

15h00

CJPM - CFER — FORUM.

CBJET — THE DAYTIME CHALLENGE.

CFCF - WVNY — GENERAL HOSPITAL.

R.-Q. — TELE-DOCUMENTS.

WPTZ — TOM & JERRY & FRIENDS.

15h05

TVFQ — INTERMEDE.

15h30

CBJET — COMING ATTRACTIONS. Anim.: Patricia White et Bob Karstens.

TVFQ — LE THEATRE DE BOUVARD.

15h40

TVFQ — S'IL VOUS PLAIT.

15h50

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.

16h00

CJPM — ADELE. "De l'exercice pour maigrir". — Adèle décide de vendre des maisons pour payer des cours de culture physique dans le but de perdre du poids. REPRISE.

CFER — GRONIGO & CIE.

CKRS - CBFT — BOBINO.

CBJET — DO IT FOR YOURSELF.

CFCF — SOAP. Avec Hamilton Camp et J.J. Barry. — Mary révèle à Jessica que Chester est le père de Danny. Burt est traité en héros à la suite de son exploit. Danny et Chester se préparent à l'opération. REPRISE.

R.-Q. — EN SCENE.

WVNY — SCOOBY-DOO.

16h30

CJPM — LES SATELLIPOPETTES.

CFER — CINEMA SUR DEMANDE. "Désordre sur la ville" (Trouble Comes to Town) (4) — E.-U. 1972. Drame social de D. Petrie avec Lloyd Bridges, Thomas Evans et Pat Hingle. — Le shérif d'une petite ville du Sud héberge chez lui un adolescent de race noire. — Film tourné pour la télévision. Problèmes simplifiés mais traités avec intelligence. Tension soutenue. Réalisation efficace. Interprètes convaincants. — A.

CKRS - CBFT — IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE.

CBJET — GOING GREAT. Anim.: Chris Makepeace.

CFCF — TAKE A BREAK WITH MATTHEW COPE.

WPTZ — LITTLE HOUSE ON THE PRAIRIE.

WVNY — ABC AFTERSCHOOL SPECIALS. "Please Don't Hit Me, Mom", avec Patty Duke Astin, Sean Astin, Nancy McKeon, Lance Guest et Deena Freeman. — Une adolescente se trouve devant un cas de conscience lorsqu'elle découvre qu'un enfant de huit ans est maltraité par sa mère. REPRISE.

16h37

CFCF — FAMILY FEUD.

wis. — Binny décide d'héberger un des écoliers venus de Pennsylvanie. REPRISE.

CFCF — DEFINITION.

TVFQ — UN TEMPS POUR TOUT.

WPTZ — HIT MAN.

11h45

CFER — DESSINS ANIMES.

11h55

CBFT — AVIS DE RECHERCHE.

12h00

CJPM — DU COQ A L'ANE.

CFER — MIDI PILE.

CBJET — NEWS.

CFCF — THE FLINTSTONES.

WPTZ — JUST MEN!

WVNY — FAMILY FEUD.

12h10

CKRS — AU FIL DE L'ACTUALITE.

CBJET — MIDDAY.

12h25

CKRS - CBFT — LE TELEJOURNAL.

R.-Q. — ARCHIBALD LE MAGICHIEN.

12h30

CFER — CINE-QUIZ. "Violence à Jéricho" (Rough Night in Jericho) (4) — E.-U. 1967. Western de A. Laven avec Dean Martin, George Peppard et Jean Simmons. — Un homme règle son compte à un aventurier qui tient sous sa coupe la petite ville de Jéricho. — Scénario bien construit. Réalisation habile. Distribution solide.

CKRS - CBFT — ALLO BOU BOU.

CBJET — WOK WITH YAN.

CFCF — PULSE 12:30.

R.-Q. — TELESERVICE.

TVFQ — LES CINQ DERNIERES MINUTES. "Les pièges", avec Jacques Debary, Marc Eyraud et Jean-Marie Richier. — Dans un village où les commerçants ont formé une milice, un jeune homme se tue en motocyclette. REPRISE.

WPTZ — SEARCH FOR TOMORROW.

WVNY — RYAN'S HOPE.

17h00

CJPM — CINEMA SUR DEMANDE. "L'infernale poursuite" (Hijack) (5) — E.-U. 1973. Drame policier de L.V. Horn avec David Janssen, Keenan Wynn et Lee Purcell. — Deux camionneurs transportant un chargement mystérieux sont en butte aux attaques de mystérieux assaillants. — Suspense forcé. Réalisation adéquate. Film tourné pour la télévision.

CKRS — CINEMA DE 17 HEURES. "Aladin et la lampe mystérieuse" (A Thousand ans One Nights) (6) — E.-U. 1945. Comédie fantaisiste de A.E. Green aec Cornel Wilde, Evelyn Keyes et Phil Silvers. — Un baladin reçoit une lampe douée de pouvoirs magiques. — Adaptation du vieux conte dans un style loufoque. Manque d'invention. Humour facile. Interprétation faible. — A.

CBFT — LES PIERRAFEU. "Une préhistoire d'horreur", avec les voix de Paul Berval, Monique Miller, Claude Michaud et Denise Proulx. — Lors d'une fin de semaine à la pêche, Fred et Arthur séjournent sur une île habitée par un loup-garou. REPRISE.

CBJET — HAPPY DAYS. "Not with my Mother you don't". — Chachi réagit fort mal en apprenant que sa mère fréquente un homme. REPRISE.

CFCF — THE PRICE IS RIGHT.

R.-Q. — LE MARCHE AUX IMAGES.

TVFQ — L'ILE AUX ENFANTS.

17h20

TVFQ — LES QUAT'Z'AMIS.

17h30

CBFT — DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS. "Les Chinois de l'Afrique".

CBJET — THREE'S COMPANY. "Room at the Bottom", avec Michael Lombard. — Alors qu'il croyait obtenir le poste de chef dans un restaurant chic, Jack apprend qu'il devra débuter comme aide-serveur. REPRISE.

TVFQ — MER-CRE-DIS-MOI TOUT.

WPTZ — MORE REAL PEOPLE.

WVNY — HAPPY DAYS. "Fonzie's Baptism". — Fonzie décide de se faire baptiser après avoir échappé à la mort au cours d'un accident dans une course d'automobiles. REPRISE.

18h00

CFER — AUJOURD'HUI 18H.

CBFT — CE SOIR.

CBJET — NEWSWATCH.

CFCF — PULSE.

R.-Q. — PASSE-PARTOUT.

TVFQ — L'ACADEMIE DES NEUF.

WPTZ — NEWS.

WVNY — NEWS CENTER 22.

18h30

CJPM — STUDIO SIX.

R.-Q. — TELESERVICE.

WVNY — ABC WORLD NEWS TONIGHT.

18h35

TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.

18h50

CBFT — TELEX ARTS.

19h00

CJPM - CFER — UN MONDE EN FOLIE.

CKRS - CBFT — LE GRAND FRERE. "Le blanc et le noir", avec Moses Gunn, Merlin Olsen, Katherine Cannon, Randy Morton et Scott Mellini. — Un soldat de l'armée confédérée, âgé de 16 ans, se joint à l'école et à un groupe raciste qui envoie un ultimatum à Moses.

CBJET — THE FACTS OF LIFE. Avec Charlotte Rae, Nancy McKeon, Lisa Whelchel, Roger Perry et Johnny Haymer. — Les filles tentent de rendre la vie un peu plus facile à madame Garrett dont la tension artérielle est quelque peu élevée.

CFCF — M*A*S*H. "Welcome to Korea". Première de deux parties avec Arthur Song et Shirlee Kong. — L'unité 4077 accueille un nouveau médecin, B.J. Hunnicut. REPRISE.

R.-Q. — PIERRE NADEAU RENCONTRE.

TVFQ — UN TEMPS POUR TOUT.

WPTZ — BARNEY MILLER.

WVNY — CHARLIE'S ANGELS. "Nips and Tucks", avec Louis Jourdan et Tab Hunter. — Les Angels viennent au secours de Tiffany qui, sous la menace d'un revolver, doit assister un chirurgien au cours d'une opération esthétique pratiquée sur un bandit notoire. REPRISE.

19h29

CJPM - CFER — LA QUOTIDIENNE.

19h30

CJPM - CFER — CINE-CHOIX. "Ambulance tous risques" (Mother, Jugs and Speed) (5) — E.-U. 1976. Comédie dramatique de P. Yates avec Bill Cosby, Raquel Welch et Harvey Keitel. — Les mésaventures de trois employés d'un service privé d'ambulances. — Mélange de cynisme et de cocasserie. Une certaine vigueur dans la réalisation. Interprétation honorable.

CBJET — CONSUMERSCOPE. Anim.: George Finstad et Pauline Couture. — Le programme de conditionnement physique Nautilus; l'achat d'un plan d'épargne-retraite; une trousse d'outils.

CFCF — McGOWAN'S WORLD. Anim.: Don McGowan. — Entrevue avec l'acteur Michael York; rencontre avec des femmes qui ont participé au cours "Osmos" pour les personnes ayant besoin d'une formation financière; Don travaille comme domestique.

R.-Q. — DROIT DE PAROLE.

WPTZ — ENTERTAINMENT TONIGHT.

20h00

CKRS - CBFT — LE TEMPS D'UNE PAIX. Avec Nicole Leblanc, Katerine Mousseau, Andrée Lachapelle, Pierre Dufresne et Sylvie Gosselin. — C'est l'inauguration de la buanderie de Raoul. Juliette reçoit une visite inattendue.

CBJET — THE NATURE OF THINGS.

CFCF - WVNY — TALES OF THE GOLD MONKEY.

WPTZ — REAL PEOPLE.

20h05

TVFQ — MON PETIT ANE, MA MERE.

20h30

CKRS - CBFT — KLONDIKE. "L'amour de la vie". Troisième de cinq parties avec Scott Hylands et Robert Carradine. — La relation qui s'établit entre deux hommes obligés de passer l'hiver dans l'Arctique.

R.-Q. — LES RENDEZ-VOUS DU MERCREDI SPECIAL. "Marc-Aurèle Fortin ou la manière noire", avec Jacques Godin, Marie Tifo, Patricia Nolin, Anne Létourneau et Jean-Marie Lemieux. — La vie et l'oeuvre du peintre québécois Marc-Aurèle Fortin, qui peignit, entre 1920 et 1950, plus de 8,000 toiles.

21h00

CBJET — PORTRAITS.

CFCF - WVNY — THE FALL GUY.

WPTZ — THE FACTS OF LIFE.

21h30

CJPM - CFER — MICHEL JASMIN.

CKRS — EMISSION SPECIALE: CENTRE EVANGELIQUE.

CBFT — LAUTREC 83. Anim.: Donald Lautrec.

WPTZ — FAMILY TIES.

21h35

TVFQ — L'HEURE DE VERITE.

22h00

CBFT — TELEMONDE. Anim.: Simon Durivage.

CBJET — THE NATIONAL.

CFCF - WVNY — DYNASTY. Avec Heather Locklear, John Forsythe, Linda Evans, Joan Collins et John Larch. — Sammy Jo propose à Blake et à Krystle de leur vendre son bébé. Alexis force Mark à rester à "La Mirage" et, se faisant du souci à cause de l'instabilité de Jeff, elle décide de prendre une part plus active dans la direction de la compagnie Colbyco.

R.-Q. — FESTIVAL DE COURTS METRAGES QUEBECOIS.

WPTZ — QUINCY M.E.

22h22

CBJET — THE JOURNAL.

22h30

CJPM - CFER — LES NOUVELLES TVA.

CKRS - CBFT — LE TELEJOURNAL.

22h55

TVFQ — LE THEATRE DE BOUVARD.

23h00

CJPM — SPORTS.

CFER — AUJOURD'HUI.

CKRS - CBFT — NOUVELLES REGIONALES.

CBJET — THE NATIONAL UPDATE.

CFCF - WPTZ — NEWS.

WVNY — THE BENNY HILL SHOW. Benny fait un sketch sur la vie d'un musicien imaginaire; en route vers la maturité. REPRISE.

23h05

CBJET — NEWSWATCH.

TVFQ — S'IL VOUS PLAIT.

23h10

CKRS - CBFT — NOUVELLES DU SPORT.

23h15

CJPM - CFER — LA COULEUR DU TEMPS.

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.

23h20

CKRS — NOIR SUR BLANC.

CBFT — MAITRES ET VALETS. "La survivante", avec David Langton, Jean Marsh, Simon Williams, Meg Wynn Owen et Patsy Smart. — La famille et les employés sont consternés par la nouvelle de la mort de lady Marjorie lors du naufrage du Titanic. REPRISE.

23h21

CFCF — PULSE.

23h27

CBJET — BARNEY MILLER. "Lankmark". Deuxième de trois parties. — L'investisseur Jack Norell annonce à Barney et à ses hommes qu'il a acheté l'édifice et qu'ils ont 30 jours pour quitter les lieux. REPRISE.

23h30

WPTZ — THE TONIGHT SHOW.

WVNY — NIGHTLINE.

00h00

CFCF — CINEMA 12. "Crossplot" (5) — E.-U. 1969. Comédie policière de A. Rakoff avec Roger Moore, Martha Hyer et Veronica Carlson. — En recherchant une jeune inconnue, un publicitaire évente un complot terroriste. — Traitement humoristique. Beaux décors. Interprétation dégagée.

00h20

CKRS - CBFT — CINEMA. "A travers l'orage" (Way Down East) (3) — E.-U. 1920. Mélodrame de D.W. Griffith avec Lilian Gish, Richard Barthelmess et Lowell Sherman. — Une orpheline trompée par un séducteur est chassée par les fermiers chez qui elle s'est engagée comme servante. — Classique du cinéma muet. Transposition inventive d'une pièce à succès. Affabulation naïve. Séquence finale particulièrement réussie. — A.

00h30

WPTZ — LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN.

2h00

CFCF — THE WAYNE THOMAS COMEDY SHOW. Wayne fait du parachutisme et interprète "McArthur's Park", "Only Once" et "Dance of Love". Inv.: "Conspiracy" et "Borgy's Banjo Band".

Monologues

Lebeau parle de sexe et d'argent

MONTREAL (PC) — Jugeant évident que "le sexe et l'argent" sont les moteurs principaux de la télévision — donc de la vie — en Amérique du Nord, Pierre Lebeau a installé au café-théâtre La Licorne un spectacle de monologues qui porte justement ce titre racoleur.

Ses histoires sont bourrées de clichés, admet en entrevue le jeune comédien, mais tout est dans le traitement: "Je parle de ce que tout le monde connaît mais d'une façon particulière."

Les textes, qu'il a écrits avec son ami Sylvain Charbonneau, abordent les sujets d'une manière directe et parfois grossière. Ils sont en effet bourrés de mots crus.

"Ils jonglent tous avec la morale mais ils n'en font pas", dit Lebeau à propos de la quinzaine de personnages qu'il a créés l'automne dernier à Magog.

Ce sont entre autres le marchand de publicité et de bière, le policier "agressé" par une danseuse et l'employé de caisse populaire épris d'une collègue de travail. Selon lui d'ailleurs, Le sexe et l'argent pourrait bien porter en sous-titre "L'amour et le travail".

Jusqu'ici auteur pour la télévision (une série sur les stéréotypes sexistes à Radio-Québec notamment), Pierre Lebeau affirme qu'il veut faire un spectacle d'humour puisque cela lui "sourit plus que les émotions".

D'après Lebeau, le public se reconnaît dans plusieurs situations: "Ces gens-là existent... dans toutes les classes sociales." Pour l'avoir constaté sur scène, dit-il, son numéro sur l'impuissance "dérange bien des gars".

Pour le moment, précise le comédien, il n'a reçu ni observations ni protestations venant de spectatrices. Fasiant allusion à ses personnages et aux situations illustrées, il affirme cependant que, "à la place des femmes, je serais frustré".

Le spectacle ne présente pas d'aspects féministes, conclut-il, mais il offre quelque chose qui va "dans le sens" de ce que souhaitent les femmes.

Spectacles à l'Olympia

Charlebois épate avec sa nouvelle vigueur physique

QUEBEC (PC) — La série de spectacles que l'artiste québécois Robert Charlebois a donnée durant une semaine à l'Olympia, à Paris, a pris fin samedi soir.

Le critique artistique du quotidien parisien Le Monde, dans l'édition de vendredi, reçue à Québec en fin de semaine, dit qu'il a été frappé par la "nouvelle vigueur physique" et le "moral à tout casser" déployés par l'artiste au cours de son spectacle de deux heures.

"L'ensemble du show est mené avec une sorte de spontanéité chaleureuse, de simplicité et de bonheur éclatant. Avec, toujours présent, un regard vif et attentif. Et la malice de celui qui n'a pas perdu son enfance ou plutôt qui a su la rattraper," dit le critique qui ajoute que Robert Charlebois est "superdoué et professionnel jusqu'au bout des doigts".

Le journal rappelle que Charlebois est le précurseur de tout un courant de la chanson québécoise et qu'il met la langue française en accord avec le rythme du rock.

"Le besoin d'espace et de mouvement qui anime Charlebois, son imagination, son gout des instantanés de la vie mais aussi des images renouvelées, multipliées comme dans une mosaique, ont poussé le chanteur et poète dans une aventure sans doute moins baroque qu'autrefois mais où il y a toujours une certaine folie, une volonté de surprendre et de séduire."

Robert Charlebois.

Une fondation Wilfrid-Pelletier

MONTREAL (CP) — Moins d'un an après sa mort, une fondation vient d'être créée en mémoire de M. Wilfrid Pelletier, pionnier de la musique au Québec et fondateur du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Créée par le comité d'organisation du quarantième anniversaire du Conservatoire de musique du Québec, dont la présidence est assurée par Marcel Masse, vice-président chez Lavalin Inc., la Fondation Wilfrid-Pelletier est vouée au développement et à l'épanouissement de la musique chez les jeunes. Ce comité veut aussi combiner les efforts des secteurs publics et privés pour réaliser une tournée de l'orchestre du conservatoire au Québec et en Ontario.

Une levée de fonds est actuellement en cours afin de recueillir l'argent nécessaire à la réalisation de la tournée et au fonctionnement de la fondation.

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, le ministère des Affaires civiques et culturelles de l'Ontario et la Commission permanente de coopération entre le Québec et l'Ontario ont déjà accordé leur appui à cette initiative.

La tournée des meilleurs élèves du conservatoire de musique du Québec constitue une première dans l'histoire du Conservatoire de musique, 40 ans après sa création par MM. Wilfrid Pelletier, Jean Vallerand et Claude Champagne.

35 emplois temporaires

CHICOUTIMI (CP) — Un total de 35 emplois ont été créés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, grâce au programmes d'emplois temporaires dans le domaine des communications.

Ces programmes ont été lancés le 19 novembre dernier pour se terminer le 17 décembre. Au Québec, plus de 382 emplois temporaires ont été créés pour des crédits de $1,5 millions.

Ces programmes ont été mis sur pied pour permettre à des entreprises de communication de réaliser divers projets et pour faciliter l'implantation de la loi 65 (loi d'accès à l'information).

Selon le ministre responsable, M. Jean-François Bertrand, des Communications, ces programmes ont suscité beaucoup d'intérêt.

Harold Labrecque

AUTOGARE PLACE RACINE IRVING

400, rue du Havre, Chicoutimi, G7H 1N4

Tél.: 543-4111

Régis Villeneuve

opéré par Labrecque & Villeneuve Inc.

Chez IRVING on travaille pour vous!

Spécialité: balancement électronique

• FREINS • SUSPENSION • REPARATION ET ENTRETIEN DE L'AIR CLIMATISE AUTOMOBILE • MISE AU POINT ELECTRONIQUE • ENTRETIEN MECANIQUE

Voyages SAGUENAY INC

NEW YORK

GROUPE NEW YORK

2425, rue Saint-Dominique, Jonquière — 542-3595
100, Complexe Jacques-Gagnon — 668-3078

(31 MARS AU 4 AVRIL 1983)

31 MARS 1983:
Départ très tôt le matin en autocar de la région. Arrêt en cours de route pour pause-café et dîner. Arrivée à New York sur l'heure du souper. Logement pour 4 nuits au Howard Johnson ou au Ramada Inn.

1er AVRIL 1983:
Grand tour de ville à New York (pour cégep seulement). Pour les autres autobus (Nations-Unies). Souper et soirée libre.

2 AVRIL 1983:
Grand tour de ville pour ceux qui ne l'auraient pas fait la veille. Pour le cégep (Nations-Unies). Après-midi libre pour le magasinage. Soirée (pour tous). Radio-City Music Hall). Après le spectacle (Empire State Building).

3 AVRIL 1983:
Avant-midi, parade de Pâques dans les rues de New York. Après-midi, les musées. Soirée libre.

4 AVRIL 1983:
Retour au Saguenay. Départ à 7h00 a.m., arrivée dans la soirée.

PRIX PAR PERSONNE:

Deux par chambre: $249.00 Trois par chambre: $229.00 Quatre par chambre: $179.00

CE PRIX COMPREND:
L'autobus aller-retour pour New York. Le logement pour quatre nuits. Service d'un guide accompagnateur. Manutention des bagages. Taxes et frais de service à l'hôtel.

Pour informations, contacter:
Mme Pierrette Gaudreault: 547-4384
Cégep:
M. Christian Turgeon: 548-3728
M. Alain Morasse: ..... 542-3595 (Voyages Saguenay)

FRANCE FILM présente

E.T 6e sem. POUR TOUS
l'extra - terrestre (EN FRANÇAIS)
place du royaume 1
1451 blvd TALBOT CHICOUTIMI 545 4760

L'AMOUR NU POUR TOUS
LE GAGNANT
2e FILM
place du royaume 2
1451 blvd TALBOT CHICOUTIMI 545 4760

que le spectacle commence 14 ANS
2ième FILM la ROSE
bellevue
112 blvd du CENTENAIRE JONQUIERE 542 5519

LA GUERRE DES ETOILE POUR TOUS
2ième FILM L'EMPIRE CONTRE ATTAQUE
place du royaume 3
1451 blvd TALBOT CHICOUTIMI 545 4760

passions secretes 18 ANS Adultes
2 symphonie érotique
Aussi lily l'insatiable
capitol
77 rue RACINE E CHICOUTIMI 543 3097

élysée
8 rue STE FAMILLE KENOGAMI 542 5711

Lois protectionnistes

Trudeau et Nakasone sont très préoccupés

TOKYO (AFP) — Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, et son homologue japonais, M. Yasuhiro Nakasone, ont souhaité, au cours de leur entretien, lundi, que soient mises en échec les tentations protectionnistes perceptibles dans les grands pays industriels.

Lors d'une conférence de presse, à l'issue de ces entretiens, M. Trudeau a précisé que M. Nakasone et lui avaient en particulier exprimé leur préoccupation face aux lois protectionnistes actuellement en cours de discussion au Congrès américain.

Le premier ministre canadien, arrivé dimanche au Japon, dernière étape d'une tournée dans sept pays d'Asie, a procédé avec M. Nakasone à un vaste tour d'horizon de la situation internationale.

"Nous souhaitons parler plus longuement et plus fréquemment avec le Japon, comme nous le faisons avec les Etats-Unis, dans la mesure où les trois pays ont un rôle à jouer dans la zone du Pacifique", a dit M. Trudeau.

"De même, a-t-il poursuivi, je partage l'idée exprimée par certains pays d'Europe selon laquelle le point de vue du Japon doit être pris en compte lors des discussions politiques des pays membres de l'OTAN".

M. Trudeau a souhaité que le Japon puisse s'exprimer lors des débats politiques lors du prochain sommet des pays industrialisés à Williamsburg, en Virginie.

Evoquant les relations bilatérales, M. Trudeau s'est félicité du récent dispositif annoncé par le Japon pour ouvrir davantage son marché aux produits manufacturés, mais il a saisi l'occasion pour réclamer une plus grande ouverture pour les produits canadiens.

AU JAPON — Le premier ministre Trudeau est arrivé dimanche au Japon, dernière étape de sa tournée dans sept pays d'Asie. La presse japonaise a accordé beaucoup d'attention aux entretiens que le premier ministre canadien a eu avec son homologue du Japon, M. Yasukiro Nakasone.

(AP Laserphoto)

Préoccupations

Il a notamment transmis à M. Nakasone les préoccupations de certains milieux économiques canadiens qui craignent que ces ouvertures profitent surtout aux Etats-Unis et à la CEE, déficitaires vis-à-vis du Japon, au détriment du Canada, qui bénéficie d'un excédent commercial vis-à-vis de Tokyo (de l'ordre de $1.5 milliard en 1982).

M. Trudeau a souligné que des investissements japonais seraient bienvenus au Canada, citant en particulier la pétrochimie et l'exploration des ressources naturelles. Il a affirmé qu'en dépit de la récession économique, le Canada est "dans les temps" dans son effort pour acquérir l'indépendance énergétique.

Dome vendra du gaz naturel aux Japonais

TOKYO (AFP) — Le gouvernement canadien devrait approuver d'ici à la fin janvier la vente au Japon de gaz naturel liquéfié (GNL), a déclaré lundi à Tokyo un haut responsable de la compagnie canadienne Dome Petroleum Ltd.

M. W.E. Richards, président de Dome Petroleum, a affirmé que ce projet serait "le plus important contrat commercial de firme à firme" conclu entre le Japon et le Canada.

Dome Petroleum et Nissho Iwai Corp., une firme commerciale japonaise, ont signé en septembre dernier un accord aux termes duquel Dome Petroleum s'engageait à fournir chaque année pendant 20 ans 2.9 millions de tonnes de GNL, sous réserve de l'approbation de l'Office national de l'énergie canadien.

Le programme actuel prévoit que la construction d'une usine commencera en 1983 en Colombie-Britannique et que les livraisons au Japon débuteront en 1986, a ajouté M. Richards.

Les jeunes se tournent vers les forces armées

OTTAWA (PC) — La vie dans les forces armées est imbattable, affirme une réclame publicitaire du ministère de la Défense et une liste d'attente de 8,000 noms atteste que nombre d'individus sont d'accord avec cette affirmation, quoique ce soit pour des raisons très diverses.

Mais le ministère de la Défense n'est pas encore en train de scruter la liste des chômeurs comme source de recrutement, bien que le cabinet ait songé d'avoir recours aux forces armées dans son effort pour créer des emplois.

Le ministère de la Défense n'a pas les moyens pécuniers d'augmenter ses effectifs et ne se fait pas d'illusions sur ses chances d'obtenir des fonds en dépit de la décision de principe prise par le cabinet et annoncée la semaine dernière d'augmenter les possibilités de la défense au cours des années 1980.

Cependant, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, dit que bien qu'il soit peu disposé à imposer au public des programmes strictement militaires, des mesures temporaires de création d'emplois pourraient comporter un programme d'entraînement au sein de la réserve à l'intention des jeunes chômeurs.

Le gouvernement a rogné $240 millions du budget de la Défense pour l'exercice fiscal 1983-1984 pour les canaliser vers des programmes de création d'emplois. Il va sans dire que le programme d'entraînement au sein de la réserve ne démarera pas à moins qu'une partie de ces fonds soit versée de nouveau au ministère de la Défense.

Ailleurs...

Barney Clark

SALT LAKE CITY, Utah (AP) — L'état de santé de Barney Clark, le premier homme à vivre avec un coeur artificiel, est toujours sérieux mais stable, ont annoncé dimanche les responsables du centre médical de l'Université de l'Utah.

Les médecins ont placé de la gaze dans certains endroits de son nez pour lui éviter des hémorragies, ont-ils précisé. Barney Clark, 61 ans, avait souffert de sévères saignements de nez la semaine dernière.

Selon les médecins, son état s'améliore lentement mais régulièrement. Il vit depuis le 2 décembre avec son coeur artificiel.

Sexe à l'américaine

NEW YORK (AFP) — Quatre-vingts pour cent des femmes mariées américaines ont une vie sexuelle satisfaisante et un mariage heureux, selon un sondage publié dans la dernière édition de l'hebdomadaire américaine Ladies Home Journal.

Un questionnaire de la publication a été complété et renvoyé par 83,000 femmes mariées, en moyenne âgées de 35 ans. Quarante-sept p.c. déclarent faire l'amour de trois à cinq fois par semaine.

Vingt-et-un p.c. disent avoir ou avoir eu un amant. Un quart des épouses affirment avoir vécu avec leur mari avant le mariage.

En réponse à deux des questions du sondage paru dans un numéro de juin dernier, 17 p.c. des femmes ont dit être restées vierges jusqu'au mariage et 70 p.c. avoir été sexuellement actives avant d'avoir 20 ans.

Le temps manquant pour des contacts intimes, 44 p.c. des femmes américaines disent être obligées de "prendre un rendez-vous" avec leur mari. Dix-huit p.c. font occasionnellement l'amour dans une voiture et 21 p.c. en plein air. Selon trois quarts des réponses, l'amour se fait lumières allumées et 65 p.c. des épouses américaines affirment être de bonnes ou excellentes amoureuses.

Victimes du nazisme

CONSTANCE, RFA (AFP) — Cent quatre-vingt-douze urnes contenant les cendres de victimes du nazisme ont été découvertes à la fin de la semaine dernière dans une cave du cimetière de Constance, en RFA, où elles étaient enfermées depuis 40 ans.

Selon les premiers éléments de l'enquête de police, il semble que les victimes étaient des pensionnaires d'hôpitaux psychiatriques des environs, tués conformément au plan d'extermination des malades mentaux appliqué par le Troisième Reich.

Accident sur le Nil

LE CAIRE (AP) — Vingt personnes ont perdu la vie à la suite d'une collision qui s'est produite dimanche sur le Nil entre une grue flottante et un bateau à voile, qui a chaviré.

Quatre personnes ont été sauvées, dont une fillette de quatre mois, ramenée à la rive par un militaire, qui avait cru que c'était son enfant.

Le bateau à voile, à bord duquel avaient pris place 24 personnes, traversait le fleuve, d'est en ouest, à Choubra El-Kheima, à quelques kilomètres au nord du Caire, au moment de la collision.

Le marinier, Abdel-Mohsen Khalil, a imputé l'accident au vent et au courant. Selon la police, il ne possédait pas de licence et son bateau était impropre au transport de passagers.

avis publics

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DU COMTE DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, J.-René Turcotte, secrétaire-trésorier du Conseil de Comté de Chicoutimi, que les propriétés ci-après mentionnées, seront vendues à l'enchère publique, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Chicoutimi, JEUDI, LE DIXIEME JOUR DE MARS 1983, A DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI, pour les taxes municipales, scolaires et autres, dues aux corporations ci-après désignées, sur les différents terrains et bâtisses, à moins que celles-ci aient été payées avec les frais encourus, ce avant la vente.

En vertu du décret portant le numéro 3005-82 du 21 décembre 1982 du gouvernement du Québec, la municipalité régionale de Comté du Fjord du Saguenay succédera aux droits, faits et obligations de la Corporation municipale du Comté de Chicoutimi, le 1er janvier 1983.

J.-René Turcotte,
Secrétaire-trésorier.

LA COMMISSION SCOLAIRE D'ARVIDA

PROPRIETE DE M. GILLES ASSELIN, 431, Lacroix, Arvida, dont le compte est 14-02-91-26-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 13A-119, 13A-120 et la partie du lot 13A-121 du treizième (13ième) Rang S.O.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. Sauf à distraire de la partie du lot 13A-121, la partie vendue par enregistrement #366755. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$2,203.85
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$413.21
	Total:	**$2,634.56**

PROPRIETE DE M. LUCIEN LAROUCHE ET DE MME BEATRICE CORNEAU, 209, Hébert, Arvida, dont le compte est 14-03-09-07-90-1 & 2.

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 13B-131, 13B-121-2 du douzième (12ième) Rang S.O.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$441.96
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$216.61
	Total:	**$676.07**

PROPRIETE DE LA COMPAGNIE CONSAG LTEE, 130, Notre-Dame ouest, Alma, dont le compte est 16-04-13-52-50-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 25-79 au cadastre officiel de la Cité d'Arvida, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$11,367.74
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$ 3,005.83
	Total:	**$14,391.07**

PROPRIETE DE M. ROGER McCUAIG, 306, Dickie, Arvida, dont le compte est 17-02-04-03-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 4-69 au cadastre officiel de la Cité d'Arvida, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$799.97
	Total:	**$817.47**

PROPRIETE DE M. JEAN-CLAUDE COTE, 120, avenue du Parc, Bagotville, dont le compte est 18-01-07-08-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 7787, 7788 et 7790 au cadastre officiel de la Cité d'Arvida, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$2,848.54
	Total:	**$2,866.04**

PROPRIETE DES ENTREPRISES J.A.C.A. LTEE, C.P. 82, Jonquière, dont le compte est 18-01-08-16-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 7971 et 7972 au cadastre officiel de la Cité d'Arvida, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$6,592.94
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$1,039.56
	Total:	**$7,650.00**

PROPRIETE DE MME GISELE TREMBLAY, 388, Deschênes, Jonquière, dont le compte est 18-02-01-73-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 12-156 au cadastre officiel de la Cité d'Arvida, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$468.61
	Total:	**$486.11**

PROPRIETE DE M. HENRI LEBLANC, 422, Riddell, Arvida, dont le compte est 19-01-06-12-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 11-100 au cadastre officiel de la Cité d'Arvida, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$100.23
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$221.23
	Total:	**$338.96**

1. Le lot numéro 13B-138 dans le treizième Rang (Rg XIII) S.O.C.S., au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, sauf à distraire les subdivisions 13B-138-1 & 13B-138-2 desdits rangs et canton.

2. Une partie du lot numéro P. 13B des susdits rangs et cadastres et borné comme suit: vers le Nord-Ouest par le lot 13B-137 (rue), vers le Nord-Est par la partie du lot 13A ci-après décrite au paragraphe 3, vers l'Est et le Sud-Est, par le résidu du lot 13B, propriété de M. Bertrand Brassard ou représentants, vers le Sud-Ouest par le lot 13B-138.

3. Une partie du lot numéro P. 13A des susdits rang et cadastre et borné comme suit: vers le Nord-Ouest par une rue projetée étant le prolongement vers le Nord-Est de la rue portant lenuméro 13B-137, vers le Nord-Est par le résidu du lot 13A restant la propriété de M. Bertrand Brassard ou représentants et vers le Sud-Ouest par la partie du lot 13B sus-décrite au paragraphe 2.

4. L'ensemble de la lisière de terrain décrite dans les paragraphes 1, 2 et 3 mesure 9.04' et 80.74' le long d'une courbe d'un rayon de 250', 465' et 130.67' le long d'une courbe d'un rayon de 500' du côté Nord-Ouest, 263.35' du côté Nord-Est, 184.7' et 350' du côté Sud-Est, 250' du côté Sud-Ouest et contenant en superficie 150,020' c. mesure anglaise.

5. Une partie du lot No. P. 13B Rg 13 S.O.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi et borné: vers l'Ouest par une autre partie du lot No. 13B propriété de Palmid Ltée vers le Nord-Est par la partie du lot No. P. 13A ci-dessous décrite au paragraphe 6 et vers le Sud-Est par une autre partie du lot No. P. 13B propriété de Bertrand Brassard ou représentants.

6. Une partie du lot No. P. 13A, dans les susdits rang et canton et borné comme suit: vers le Nord par le lot No. 13A-205, rue vers le Nord-Est par le lot No. 13A-206 rue, vers le Sud-Est par une partie du lot No. P. 13A, restant la propriété de Bertrand Brassard ou représentants, vers le Sud-Ouest par la partie du lot No. P. 13B sus-décrite au paragraphe 5 et vers l'Ouest par une autre partie du lot No. P. 13A, propriété de la Co. Palmid Ltée ou représentants.

Ce terrain ainsi délimité dans les paragraphes 5 et 6 pouvant être plus explicitement décrits comme étant compris à l'intérieur du périmètre ci-après déterminé: partant du point A étant situé sur la limite Sud-Ouest du lot No. 13A-206, rue, de là dans une direction Sud 69o29'47" Ouest une distance de 461.40' jusqu'au point B, de là dans une direction Sud 6,300' Ouest une distance de 67.30 jusqu'au point C, de là dans une direction Nord 24o31'32" Ouest une distance de 263.35 jusqu'au point D, de là vers l'Est une distance de 131.12 suivant une courbe d'un rayon de 500.0' jusqu'au point E, de là dans une direction Nord 81.0' Est, une distance de 255.37 jusqu'au point F, de là vers l'Est une distance de 12.80 le long d'une courbe d'un rayon de 450.0 jusqu'au point G, de là dans une direction Sud 58o36'13" Est une distance de 245.05 jusqu'au point de départ A. Ce terrain ainsi délimité contient une superficie de 103,562' c. et les gisements employés sont selon la monumentation de la Ville d'Arvida.

7. Une partie du lot No. P. 13B Rg 13 S.O.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi et borné comme suit: vers le Nord-Ouest par le résidu du lot No. 13B propriété de la Co. Palmid Ltée ou représentants, vers le Nord-Est par la partie du lot No. P. 13A, ci-dessus décrite au paragraphe 6, vers le Sud-Est par le lot No. 13B-139 rue et vers le Sud-Ouest par une autre partie du lot No. P. 13B, restant la propriété de Bertrand Brassard ou représentants.

8. Une autre partie du lot No. P. 13A, rang et canton susdits et borné: vers le Nord-Ouest par une partie du lot No. P. 13A propriété de la Compagnie Palmid Ltée ou représentants, vers le Nord-Est par le lot No. 13A-206, rue vers le Sud-Est par le lot No. 13A-208 rue et vers le Sud-Ouest par la partie du lot No. 13B ci-dessus décrite au paragraphe 7.

Ce terrain ainsi délimité dans les paragraphes 7 et 8 pouvant être plus explicitement décrits comme étant compris à l'intérieur du périmètre ci-après déterminé partant du point A étant situé sur l'emprise Sud-Ouest du lot No. 13A-206, rue, de là dans une direction Sud 58.36'13" Est une distance de 9.95' jusqu'au point H, de là, vers le Sud-Est une distance de 193.49 le long d'une courbe d'un rayon de 350.0' jusqu'au point I, de là dans une direction Sud 20o06'26" Ouest une distance de 27.08' jusqu'au point J, de là dans une direction Sud 69o29'47" Ouest une distance de 528.22' jusqu'au point K, de là vers le Sud-Ouest une distance de 296.75' le long d'une courbe d'un rayon de 650' jusqu'au point L, de là dans une direction Nord 46o39'41" Ouest une distance de 210.75 jusqu'au point M, de là dans une direction Nord 48.0' Est une distance de 145.86' jusqu'au point N, de là dans une direction Nord 6,300' Est une distance de 252.0' jusqu'au point B, de là dans une direction Nord 69o29'47" Est une distance de 461.40' jusqu'au ponit de départ A.

Ce terrain ainsi délimité contient une superficie de 176,505' c. et les gisements employés sont selon le système monumentation de la Ville d'Arvida. Sauf à distraire une partie du P. 13B maintenant connu comme étant la subdivision 13B-161. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,275.02
	Frais:	$ 17.50
	Scolaires:	$ 143.83
	Total:	**$1,436.35**

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE (Secteur Larouche)

PROPRIETE DE MME COLETTE ST-HILAIRE, 3, Route 170, Jonquière, dont le compte est 02-91-08-54-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Kénogami, dans le Rang 4, comme faisant partie de la subdivision 1 du lot 24, Rang 4/24-1-PP. Borné au Nord-Est par la Route 170, à l'Est par une partie du lot 24 appartenant au Gouvernement du Québec (Min. Energie et Ressources), au Sud-Ouest par l'emprise de la voie ferrée du Canadien National et au Nord-Ouest par une partie du lot 24-1 appartenant à M. Jean-Marc Leroux. Mesurant 124' du côté Nord-Est, 76' du côté Est, 140' du côté Sud-Ouest et 98' du côté Nord-Ouest et contenant une superficie de 11,176 pi². Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$113.48
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 68.64
	Total:	**$182.12**

PROPRIETE DE M. JEAN-MARIE GUAY, 286, St-Pierre, Jonquière, dont le compte est 33-03-03-03-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 21A-355 du Rang 4 au cadastre officiel du Canton Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$503.78
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$357.53
	Total:	$861.31

PROPRIETE DE M. JEAN-MARIE GUAY, 286, St-Pierre, Jonquière, dont le compte est 33-03-03-02-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 21A-356 du Rang 4 au cadastre officiel du Canton Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 707.03
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 409.90
	Total:	**$1,116.93**

PROPRIETE DE M. JEAN-MARIE GUAY, 286, St-Pierre, Jonquière, dont le compte est 33-03-03-03-20-0.

Un lot de terre ou emplacement situé en la Ville de Jonquière, au Nord dela rue St-Pierre, mesurant environ cinquante pieds (50') de largeur de l'Est à l'Ouest, sur cent pieds (100') de profondeur, borné vers le Nord par le terrain de M. Stanislas Brassard ou représentants, vers le Sud par la rue St-Pierre, vers l'Est par le terrain de Jean Larouche ou représentants, et vers l'Ouest par celui de Louison Tremblay ou représentants, connu et désigné comme au cadastre officiel du Canton de Jonquière, comme formant partie du lot numéro VINGT-ET-UN-A (Ptie No. 21-A) dans le rang quatre (Rg IV) dudit canton. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances, portant le numéro civique 278, rue St-Pierre, en la Ville de Jonquière.

Taxes:	Municipales:	$1,582.14
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 976.08
	Total:	**$2,558.22**

PROPRIETE DE M. YVON COULOMBE & ALS, 14, Route 170, Jonquière, dont le compte est 35-91-08-11-00-1 & 2.

Un terrain connu comme formant partiedu lot No. P. 13, Rg 4, Canton Jonquière, mesurant 50' de largeur de l'Est à l'Ouest sur une profondeur de 150' du Sud au Nord, borné vers le Sud par la route régionale Jonquière St-Bruno, vers l'Ouest par une partie dudit lot appartenant à Lorenzo Simard ou représentants, vers le Nord par une partie dudit lot appartenant à Mme Marcel Guy ou représentants, et vers l'Est par une autre partie dudit lot appartenant à Joseph Parent ou représentants. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,198.74
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 447.10
	Total:	**$1,645.84**

PROPRIETE DE M. JACQUES SEBAG, 100, boul. Harvey, Jonquière, dont le compte est 33-04-07-14-00-0.

Un immeuble situé à l'angle Sud-Est du boul. Harvey et de la rue St-Louis de France, en la Ville de Jonquière, étant: Un lopin de terre connu Canton Jonquière, comme étant la juste 1-2 Nord du lot No. 20-201 Rg 4 dudit canton, lequel terrain mesure 50' de lageur du Sud au Nord, par 87' de profondeur de l'Est à l'Ouest et borné au nord par la rue St-Aimé, à l'Ouest par la rue St-Louis au Sud par la 1-2 Sud dudit lot No. 20-201 dont il forme partie, et à l'Est par le lot 20-207 rang et canton susdits. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$485.40
	Total:	**$485.40**

PROPRIETE DE M. JACQUES SEBAG, 100, boul. Harvey, Jonquière, dont le compte est 33-04-07-13-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 20-202 du Rang 4 au cadastre officiel du Canton Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$457.78
	Total:	**$457.78**

PROPRIETE DE M. JEAN-MARIE GUAY, 286, St-Pierre, Jonquière, dont le compte est 33-03-03-03-10-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 21A-354 du Rang 4 au cadastre officiel du Canton de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,795.79
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 668.92
	Total:	**$2,464.71**

PROPRIETE DE M. JACQUES SEBAG, 100, boul. Harvey, Jonquière, dont le compte est 33-04-07-13-10-0.

Un immeuble situé sur le côté Est de la rue St-Louis de France Jonquière, un lopin de terre connu Canton Jonquière, formant partie du lot No. P. 20-201, Rg 4 dudit canton, mesurant 50' de largeur du Sud au Nord par 87' de profondeur de l'Est à l'Ouest et borné au Nord par le terrain de Joseph Leclerc ou ses représentants, à l'Est par le terrain de Arthur Fortin ou représentants, au Sud par le terrain de Alphide Tremblay où ses représentants et à l'Ouest par la rue St-Louis. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$587.85
	Total:	**$587.85**

PROPRIETE DE JEAN-MARIE BLANCHET, 34, de la Pointe, Jonquière, dont le compte est 36-91-14-09-00-1.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 15-4 du Rang 7 au cadastre officiel du Canton Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 712.65
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 595.21
	Total:	**$1,307.86**

(Secteur St-Cyriac)

PROPRIETE DE M. LUCIEN TREMBLAY, 27, chemin de la Baie, Lac Kénogami, dont le compte est 03-91-02-01-80-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Jonquière dans le rang Nord, comme étant une partie du lot un, Rg Nord/1-P. Borné au Nord à une autre partie du lot un appartenant à M. Roger Vigneault, au Sud à une autre partie du lot un appartenant à M. Réjean Vincent, à l'Ouest à une partie résiduelle de ce lot et à l'Est au chemin de la Baie. Mesurant 100.00' de largeur par 150.00' de profondeur et contenant en superficie 15,000 pi². Le tout avec bâtisses dessus construites. Enregistré sous le no 372 437.

Taxes:	Municipales:	$ 37.24
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$178.87
	Total:	**$216.11**

PROPRIETE DE M. ALPHONSE LALIBERTE (SUCC.), 160, Ste-Famille, Jonquière, dont le compte est 03-91-01-10-10-0.

Tous les droits qu'il peut posséder sur un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Kénogami dans le rang Nord chemin Kénogami Sud-Est, comme étant une partie du lot 60 (60-P). Borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des parties résiduelles du lot 60 et au Sud au chemin de l'Eglise. Mesurant 100' de tous les côtés et contenant en superficie 10,000 pi².

Taxes:	Municipales:	$ 18.77
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 28.83
	Total:	**$ 47.60**

PROPRIETE DE MME YOLANDE PILOTE, 376, St-Hubert, Jonquière, dont le compte est 04-91-01-05-10-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Jonquière dans le rang Nord, comme faisant partie du lot 5 Rg Nord/5-P. Borné au Nord par une autre partie du lot 5 appartenant à G.-B. DAVIDSON, au Sud par une autre partie du lot 5 appartenant à M. René Munger, à l'Oues à une partie résiduelle de ce lot et à l'Est au chemin du Quai. Mesurant 100' de tous les côtés et contenant en superficie 10,000.00 pi². Le tout avec bâtisses dessus construites. Enregistré sous le No 283 006.

Taxes:	Municipales:	$ 117.48
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$156.51
	Total:	**$273.99**

PROPRIETE DE M. RENE MUNGER, 157, chemin du Quai, Lac Kénogami, dont le compte est 04-91-01-05-50-0.

Tous les droits qu'il peut posséder sur un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Jonquière dans le rang Nord, comme étant une partie du lot 5 (5-P). Borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des parties résiduelles du lot 5 et à l'Est par le chemin du Quai. Mesurant 100' de tous les côtés et contenant en superficie 10,000 pi². Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$ 716.57
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 593.93
	Total:	**$1,310.50**

PROPRIETE DE M. HENRI DUFOUR, 23, rang Ste-Anne, Jonquière, dont le compte est 07-91-01-50-50-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Jonquière dans le rang Nord, comme étant une partie du lot 24 (24-P). Borné au Nord et à l'Est par des parties résiduelles de ce lot, à l'Ouest à une partie du lot 24 appartenant à M. Marcel Dufour et au Sud au chemin de la rivière aux Sables. Mesurant 120' de largeur par 196' de profondeur et contenant en superficie 23,520 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite. Enregistré sous le No 207 807.

Taxes:	Municipales:	$17.40
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$45.14
	Total:	**$62.54**

PROPRIETE DE M. JOSEPH-DOMINIQUE GAGNON, 7 Rubens, Jonquière, dont le compte est 07-91-01-67-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Jonquière dans le rang Nord, comme étant une partie du lot 25 (25-P). Borné au Nord par une autre partie du lot 25 appartenant à M. Chantal Lavoie, au Sud à une autre partie du lot 25 appartenant à M. Gilles Boudreault, à l'Est au lac Kénogami et à l'Ouest au chemin de la rivière aux Sables. Mesurant 124' de largeur par 115' et 120' de profondeur et contenant en superficie 14,750 pi². Le tout avec bâtisses dessus construites. Enregistré sous le No 239 618.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$109.28
	Total:	**$109.28**

PROPRIETE DE M. JOSEPH-HENRI DUFOUR, chemin St-Cyriac, Lac Kénogami, dont le compte est 07-95-01-08-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Jonquière dans le rang Nord, comme étant une partie du lot 25 (25-P). Borné au Nord-Est par une partie résiduelle de ce lot rang Nord, au Nord-Ouest par le lot 24 du même rang, au Sud-Ouest par une partie du lot 25 appartenant à M. René Bouchard et par une partie du lot 25 appartenant à Mme Christiane Dion et au Sud-Est au chemin de la rivière aux Sables. Mesurant 300' de largeur par 400' et 515' de profondeur et contenant en superficie 137,250 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite. Enregistré sous le No 282 292.

Taxes:	Municipales:	$ 3.20
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$33.93
	Total:	**$37.13**

PROPRIETE DE M. MAURICE ROY, 86, St-Dominique, Jonquière, dont le compte est 09-91-01-25-00-0.

Tous les droits qu'il peut posséder sur un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Jonquière, dans le rang Sud, comme étant les subdivisions 10 et 11 du lot 24 (24-10, 24-11). Borné au Nord-Est par le lac Kénogami, au Sud-Est par les subdivisions 24-8 et 24-9, au Sud-Ouest par un chemin et au Nord-Ouest par les subdivisions 24-12 et 24-13. Mesurant 55' de largeur côté Sud-Ouest par 230' de profondeur côté Nord-Ouest et comprenant en superficie 29,011 pi². Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$100.25
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 99.22
	Total:	**$199.47**

PROPRIETE DE M. LORENZO MICHAUD, 633, d'Iberville, Jonquière, dont le compte est 09-91-01-18-00-0.

Tous les droits qu'il peut posséder sur un terrain ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Jonquière, dans le rang Sud, comme faisant partie des lots 27 et 28, Rg Sud/27-P, 28-P. Borné au Nord, à l'Est et au Sud à des parties résiduelles des lots 27 et 28 appartenant au Gouvernement du Québec et à l'Ouest au lac Kénogami. Mesurant 100' de tous les côtés et contenant en superficie 10,000 pi². Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$ 87.03
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 82.03
	Total:	**$169.76**

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI (Secteur Cité de Chicoutimi)

PROPRIETE DE M. RAYMOND BELANGER, 81, St-Albert, Chicoutimi, dont le compte est 01-04-91-53-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 1G-73 du rang 15 S.O.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$598.83
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 99.08
	Total:	**$697.91**

PROPRIETE DE M. RAYMOND BELANGER, 81, Albert, Chicoutimi, dont le compte est 01-04-91-57-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 1G-67 du rang 15 S.O.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,710.78
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 357.78
	Total:	**$2,068.56**

PROPRIETE DE M. GASTON LAMONTAGNE, 440, Côte-Fortin, Chicoutimi, dont le compte est 01-11-05-16-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 730-7 au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$11,645.19
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 1,030.58
	Total:	**$12,675.77**

(SUITE A LA PAGE 18)

PROPRIETE DE M. ROLAND TREMBLAY, 247, St-Henri, Chicoutimi, dont le compte est 01-13-01-05-00-1.

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 891-111 et le 892-13 au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. Sauf à distraire la partie vendue à la Ville de Chicoutimi par acte enregistré sous le numéro 369464. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$2,591.05
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 454.07
	Total:	**$3,045.12**

PROPRIETE DE MME LINE FILLION, 910, Thérèse-Casgrain, app. 12, Chicoutimi, dont le compte est 01-12-91-01-00-0.

Un lopin de terre de figure irrégulière et de superficie inconnue faisant partie des lots nos 875, 876 Ville de Chicoutimi, mesurant ligne Ouest 103' plus ou moins, ligne Nord-Est 75', ligne Sud-Est 100' plus ou moins et dans sa ligne Sud-Ouest 50' sans aucune garantie de mesures pour les lignes Ouest et Sud-Est le plus ou le moins devant être au profit ou à la perte de l'acheteur; borné à l'Ouest au résidu du terrain de Joseph Bonneau ou représentants, au Nord-Est à la rue Dubuc, au Sud-Est àla rue St-Cyrille et au Sud-Ouest au terrain de Mme Vve Thomas Harvey ou ses représentants, la partie susvendue de la partie non subdivisée du lot P. 875 Est bornée au Nord-Ouest à la partie ci-après décite du lot P. 876, au Nord-Est à la rue Dubuc, au Sud-Est à la rue St-Cyrille et au Sud-Ouest au terrain de Mme Vve Thomas Harvey ou représentants, la partie susvendue de la partie non subdivisée du lot P. 876 Est bornée à l'Ouest au résidu du terrain de Joseph Bonneau ou représentants, au Nord-Est à la partie ci-dessus décrite du lot P. 875 et au Sud-Ouest au terrain de Mme Vve Thomas Harvey ou représentants. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 93.33
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 37.66
	Total:	**$130.99**

PROPRIETE DE M. GASTON LAMONTAGNE, 440, Côté Fortin, Chicoutimi, dont le compte est 02-02-03-17-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant formé d'une partie des lots numéros QUATRE CENT VINGT-TROIS, QUATRE CENT VINGT-QUATRE et QUATRE CENT VINGT-CINQ (Pties lots 423, 424 et 425), du cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. De figure rectantulaire, cedit terrain est borné vers le Nord par une partie du lot 424, vers l'Est par une partie des lots 422 et 426 et 424, vers le Sud par les lots numéros 422 et 426 (rue Price), et vers l'Ouest par une partie des lots 425 et 424.

Cedit terrain mesure des côtés Nord et Sud 51', des côtés Est et Ouest 100' et contient une superficie totale de 5,100 pi², mesure anglaise. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$7,210.80
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 547.01
	Total:	**$7,766.81**

PROPRIETE DE M. JACQUES IMBEAU, 54, St-Hubert, Chicoutimi, dont le compte est 02-02-09-17-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 499-7 au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Une lisière de terrain mesurant 25' de largeur de l'Est à l'Ouest, nécessaire pour former avec ledit lot 499-7, un terrain de 75' de largeur de l'Est à l'Ouest, formant partie du lot No. P. 499 au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi et bornée en front au Nord au lot 499-8, à l'Ouest au lot 499-7, en arrière au Sud aux lots 499-12 et 499-13 et du côté Est, par le résidu de cette partie du lot 499 et avec le droit à perpétuité pour le propriétaire dudit terrain et ses représentants de passer dans la ruelle en front du terrain susdécrit et sur le lot 497-1 pour la facilité de communiquer du terrain sus-décrit à la rue Bossé.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,572.93
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 305.72
	Total:	**$1,878.65**

PROPRIETE DE M. CLAUDE COULOMBE ET MME MICHELINE BOUDREAULT, 32, Tremblay, Chicoutimi, dont le compte est 02-02-10-10-00-1 & 2.

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 199-15, 502-9, 530-1, 531-1, au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 827.75
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 249.95
	Total:	**$1,077.70**

PROPRIETE DE M. PIERRE GODIN, 354, Morin, Chicoutimi, dont le compte est 02-03-06-05-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro P. 360, au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi, division d'enregistrement, et borné vers le Nord par une partie du lot 360, propriété de M. Léon Tremblay ou représentants et par le lot 360-1, vers l'Est partie par la rue Morin, partie par une partie du lot 360, propriété de M. Léon Tremblay et représentants et partie par une partie du lot 360, propriété de Dame Cécile Tremblay ou représentants, vers le Sud par une partie du lot originaire No 360, propriété de Dame Cécile Tremblay ou représentants et vers l'Ouest par des parties du lot 360, propriété de Dame Cécile Tremblay ou représentants et par le lot 360-1; mesurant 13.8' et 65.5' pour les côtés Nord, 52.8', 2.20' et 0.04' pour lescôtés Est, 38.90', 17' et 26.7' pour les côtés Sud, 0.04', 50.7' et 3.6' pour les côtés Ouest et contient en superficie 4,312 pi² mesure anglaise. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$2,815.32
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 550.01
	Total:	**$3,365.33**

PROPRIETE DE MME HELENE GUAY, (MME LEONCE TREMBLAY), 493, avenue Ste-Anne, Chicoutimi, dont le compte est 02-03-07-05-00-0.

Un terrain situé en la Cité de Chicoutimi et comprenant:

1. Un lopin de terre ou emplacement mesurant 40.6' de largeur par 80' de profondeur de l'Est à l'Ouest, le tout mesure précise à la mesure anglaise, et formant partie du lot connu au cadastre de la Ville de Chicoutimi sous le No. P. 503 et compris dans les bornes suivantes: en front vers l'Ouest àla rue transversale no XII (avenue Ste-Anne) en profondeur vers l'Est au terrain de Mme Edouad Lemieux ou représentants, du côté Nord au terrain de M. Thomas Jalbert ou représentants, suivant une ligne parallèle à la rue de front no 5 (rue Bossé) et distante de 165' mesure précise, du côté Sud de cette rue, et vers le Sud par le terrain de M. Alfred Godbout ou représentants.

2. Un petit lopin de terre de forme triangulaire à prendre dans l'angle Nord-Ouest du lot 503-8 au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi compris dans les bornes suivantes, vers

Taxes:	Municipales:	$ 971.52
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 199.34
	Total:	**$1,170.86**

PROPRIETE DE M. JEAN-CLAUDE LEBEL, 135, Laval, Chicoutimi, dont le compte est 02-07-03-06-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 644-35 au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$2,522.20
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 285.49
	Total:	**$2,807.69**

PROPRIETE DE MME MARTHE BLACKBURN, 149, Crémazie, Chicoutimi, dont le compte est 02-07-05-03-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 647-56 au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,550.24
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 316.26
	Total:	**$1,866.50**

PROPRIETE DES IMMEUBLES YVON CREVIER LTEE, 440, Racine est, Chicoutimi, dont le compte est 03-01-04-07-00-0.

DESCRIPTION:

A savoir, un terrain ou emplacement formé des lots Nos 19-1, 20-1, 18-1 et d'une partie du lot P. 19-2 de deux (2) parties du lot 18-3 et de parties des lots No 20-7, 20-3, 20-2 au cadastre officiel de la Ville de Chicoutimi.

La partie ci-dessus mentionnée du lot No P. 19-2 de forme irrégulière est bornée au Sud à la rue Racine, à l'Ouest à la partie du lot 20-7 ci-après décrite et au lot 19-1 au Nord au lot 19-1, à l'Est à la partie du lot No 18-3 ci-après décrite, encore au Sud au résidu du lot No 19-2 propriété de la Librairie Régionale encore à l'Est au résidu du lot 19-2 dont elle forme partie et propriété de la Librairie Régionale et à une autre partie ci-après décrite du lot No 18-3.

Une partie du lot P. 18-3 mentionnée ci-dessus de forme triangulaire, est bornée au Sud à la rue Racine, à l'Ouest à une partie de la partie du lot P. 19-2 ci-dessus décrite, à l'Est au résidu du lot dont elle forme partie, et propriété de la Librairie Régionale.

Une autre partie du lot P. 18-3 ci-dessus mentionnée, de forme irrégulière, est bornée au Sud au résidu du lot 18-3 dont elle forme partie et propriété de la Librairie Régionale à l'Ouest à une partie de la partie du lot P. 19-2 ci-dessus décrite au Nord au lot 18-1 et à l'Est au lot P. 18-1-1.

La partie du lot 20-7 ci-dessus mentionnée, de forme irrégulière, est bornée au Sud à la rue Racine, à l'Ouest au terrain de Justin Maltais Inc., au Nord partie à la partie ci-après décrite du lot 20-3 et au lot 20-1 et à l'Est partie par le lot 19-1 et partie par la partie du lot 19-2 ci-dessus décrite.

La partie du lot P. 20-3 ci-dessus mentionnée est bornée au Sud par une partie du lot 20-7 ci-dessus décrite, à l'Ouest par le résidu du lot 20-3 dont elle forme partie et propriété de "Les immeubles Quenneville Ltée", au Nord par la partie du lot P. 20-2 ci-après décrite et à l'Est par le lot 20-2.

La partie du lot 20-2 ci-dessus mentionnée est bornée au Sud par la partie du lot P. 20-3 ci-dessus décrite à l'Ouest au résidu du lot dont elle forme partie et propriété de "Les immeubles Quenneville Ltée" au Nord par la partie du lot 21-2 ci-après décrite et à l'Est par le lot 21-1.

Sujet la partie du lot P. 20-7 du droit de passage le grevant, sur une profondeur de 85' et par une largeur d'environ 8' tel que le tout est établi dans un acte reçu en minute par le notaire Raymond Belleau, le 23 mai 1927 No 19,183, et enregistré à Chicoutimi le 28 mai 1927 sous le No 48,769.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$24,628.88
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 4,032.45
	Total:	**$28,661.33**

(Secteur Paroisse de Chicoutimi)

PROPRIETE DE DEBOSSELAGE STEPHANE LTEE, 2622, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi, dont le compte est 06-15-01-47-20-0.

Un terrain ou emplacement faisant partie du lot No P. 45 1er Rang S.O.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, et mesurant ledit terrain 100' de largeur, du Nord au Sud, par 150' de profondeur, de l'Est à l'Ouest, le tout compris dans les bornes suivantes: en front, du côté Est, par le boul. St-Jean-Baptiste, du côté Sud, par la propriété de M. Amédée Côté ou représentants, des côtés Ouest et Nord, par le terrain appartenant à M. Louis-Joseph Lavoie ou représentants, rang et cadastre susdits.

Sujet ledit terrain aux servitudes consenties par M. Louis-Joseph Lavoie en faveur de Aluminium du Canada Ltée, enregistré à Chicoutimi, le 14 mai 1964 sous le No 187597 et le 27 novembre 1970 sous le No 235248.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,582.13
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 332.89
	Total:	**$1,915.02**

PROPRIETE DE M. BERTRAND HOULE, 1958, Place Belvédère, Chicoutimi, dont le compte est 07-07-08-04-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 12-24 et 12-3 du Rang II S.O.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Un terrain de figure triangulaire connu et désigné comme étant formé d'une partie de la subdivision QUATRE, du lot originaire DOUZE (Ptie lot 12-4) du ONZIEME RANG, S.O.C.S., au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, ledit terrain mesure 112.29' dans sa limite Sud et 15' dans sa limite Est et est borné à l'Est par la rivière Chicoutimi, au Sud par partie du lot P. 12 lequel deviendra le lot 12-24 propriété de l'acquéreur et partie par le lot 12-3 propriété de l'acquéreur; et au Nord par la partie du lot P. 12-4 demeurant la propriété de la venderesse. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$2,394.67
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 561.02
	Total:	**$2,955.69**

(Secteur Rivière-du-Moulin)

PROPRIETE DE M. BERTRAND TREMBLAY, 17, des Ormes sud, Rivière-du-Moulin, dont le compte est 05-04-06-13-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 21A-170 rg. 2 N.E.C.S. au cadastre officiel de la Paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, mesurant 50' de largeur par 100' de profondeur, avec le droit de passage dans les rues ou ruelles nécessaires pour communiquer de son terrain au chemin public. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$2,043.91
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 447.14
	Total:	**$2,491.05**

(Municipalité Paroisse Notre-Dame de Laterrière)

PROPRIETE DE M. JEAN-YVES BOUCHER, 5842, rang St-Pierre ouest, Chicoutimi, dont le compte est 07-91-03-98-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton de Laterrière, dans le rang Ouest de la rivière Chicoutimi, comme étant la subdivision 3 du lot 2 (2-3). Borné au Nord par la subdivision 2-4, à l'Est par le chemin St-Pierre, au Sud par la subdivision 2-2 et à l'Ouest par la subdivision 2-12 et par la subdivision 2-13. Mesurant 90' de largeur par 90' de profondeur et contenant une superficie 8,100 pi. car. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$149.71
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$216.67
	Total:	**$366.38**

PROPRIETE DE MAISON MOBILE ROBERVAL SAGUENAY ENR., 228, boul. Marcotte, Roberval, dont le compte est 07-91-05-02-50-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton de Laterrière, dans le rang Ouest de la rivière Chicoutimi, comme étant les subdivisions 23, 24, 25, 26, du lot 2 et comme étant une partie des subdivisions 20, 21, 22, 27 du lot 2 et comme étant une partie des subdivisions 3 et 6 du lot 1, la subdivision 7 du lot 1 et une partie du lot 2: (2-23, 2-24, 2-25, 2-26, 2-20-P, 2-21-P, 2-22-P, 2-27-P, 1-3-P, 1-6-P, 1-6-P, 1-7, 2-P). Borné dans ses côtés Nord par la rue Tremblay et par la subdivision 2-19, à l'Est partie par les subdivisions 2-28 et 2-19 et partie par la rue Daniel, au Sud-Ouest par la rue Daniel et au Nord-Ouest par une partie de la subdivision 2-27 et par une partie drésiduelle du lot 2, appartenant à M. Emile Tremblay.

De forme irrégulière mesurant 122' et 120' dans ses côtés Nord, 325' dans son côté Est, 442' dans son côté Nord-Ouest et 150' dans son côté Sud-Ouest et contenant en superficie 106,029 pi. car.

Le tout sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$27.89
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$38.94
	Total:	**$66.83**

PROPRIETE DE M. RAYNALD BOUCHER, 145, Price est, Chicoutimi, dont le compte est 12-91-03-07-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton de Laterrière dans le rang Sud, rivière Chicoutimi, comme faisant partie de la subdivision 2 du lot 24-B et comme faisant partie du lot 43 (24-B-2-P, 43-P).

Borné au Nord-Est par la rivière Chicoutimi, au Sud-Est par une partie du lot 43 et par une partie du 24-B-2 appartenant à M. Pierre Primeau, au Sud-Ouest par le chemin du Portage-Sud, au Nord-Ouest par une partie du lot 43 et par une partie du 24-B-2 appartenant à Mme Hormidas Boucher. Mesurant 100' de largeur et 520' de profondeur pour son côté Nord-Ouest et 518' de profondeur pour son côté Sud-Est et contenant en superficie 51,900 pi. car. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$142.78
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$210.64
	Total:	**$353.42**

PROPRIETE DE M. RAYNALD BOUCHER, 145, Price est, Chicoutimi, dont le compte est 13-91-01-16-20-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton de Laterrière dans le rang Sud, rivière Chicoutimi, comme faisant partie du lot 24-A, de la subdivision 2 du lot 24-B et de la subdivision 3 du lot 24-B (24-A-P, 24-B-2-P, 24-B-3-P). Borné au Nord-Est par le chemin du Portage-Sud, à l'Est par une partie du lot 23-B appartenant à M. Paul Murdock, au Sud-Est par une partie du lot 24-A, par une partie du 24-B-2 appartenant à M. Paul Murdock et par une partie du 24-B-3 appartenant à M. François Groulx et au Sud-Ouest par une partie du 24-B-3 appartenant à M. François Groulx et par une partie du lot 24-B-3 appartenant à Succession Gérard Boucher.

Mesurant du côté Nord-Est 10.9 chaînes, du côté Est 2 chaînes, du côté Sud 9.2 chaînes, du côté Sud-Ouest 8.3 chaînes et contenant en superficie 3,026 acres. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$ 76.26
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$107.73
	Total:	**$183.99**

PROPRIETE DE M. DOMINIQUE BEAUDOIN, 1850, rue Place Caravane, Laterrière Paroisse, dont le compte est 08-01-02-10-05-0.

Une maison mobile de 12' x 44', située sur le terrain appartenant à M. Paul Fortin, ce terrain étant décrit comme suit: un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton de Laterrière, dans le rang Nord, rivière Chicoutimi, comme étant une partie du lot 9-A: (9-A-P).

Borné au Nord-Est par la rue Place Caravane, au Sud-Est par une partie du lot 9-A appartenant à M. Sylvain Godin, au Sud-Ouest par une partie du lot 9-B appartenant à M. Arthur Caouette, au Nord-Ouest par une partie du lot 9-A appartenant à Mme Jeanne Gagnon. Mesurant 70' de largeur par 90' de profondeur et contenant en superficie 6,300 pi. car.

Taxes:	Municipales:	$123.60
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$120.72
	Total:	**$244.32**

COMMISSION SCOLAIRE BAIE DES HA! HA! (Secteur Anse-St-Jean)

PROPRIETE DE M. GEORGES-HENRI BOUCHARD, 150, rue St-Jean-Baptiste, Anse-St-Jean, dont les comptes sont 01-91-03-35-10-0, 01-91-03-35-00-0 et 01-91-02-41-00-1.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton St-Jean dans le rang 2 comme faisant partie du lot 16 et dans le rang 5 comme étant le lot 16 RG 2/16/-P, RG 5/16. Borné à l'Ouest à la rivière St-Jean, au Nord au lot 15 rang 2 et au lot 15 rang 5, au Sud au lot 17 rang 2 et au lot 17 rang 5 et à l'Est à une partie non cadastrée du Canton St-Jean. Mesurant 10.60 CH de largeur et contenant en superficie 174.71 AC. Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$552.45
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$216.54
	Total:	**$783.99**

PROPRIETE DE M. MAXIME BOUDREAULT, rue St-Jean-Baptiste, 269, Principale, Charlevoix, dont les comptes sont 01-92-03-22-60-0 et 01-92-03-22-30-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton St-Jean dans la réserve comme faisant partie du lot 5 , Rg R/5-P. Borné au Nord-Ouest à l'Anse-St-Jean, au Nord-Est au lot 4, au Sud-Est et au Sud-Ouest au résidu du lot 5 appartenant à M. Joseph Tremblay. Mesurant 250.00' de lageur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 400.00' du Nord-Ouest au Sud-Est, contenant une superficie 100,000.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$ 75.58
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$118.59
	Total:	**$209.17**

PROPRIETE DE M. ANDRE GAGNON, 42, St-Jean-Baptiste, Anse-St-Jean, dont le compte est 01-91-05-12-90-0.

Par une profondeur de 100' du Nord-Ouest au Nord-Est et contenant une superficie de 7,500 pi². Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$437.81
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$293.21
	Total:	**$746.02**

PROPRIETE DE MME MARIE-ANGE LAVOIE, 193, rue St-Jean-Baptiste, Anse-St-Jean, dont le compte est 01-91-02-30-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton St-Jean dans le rang 2 comme faisant partie des lots 11 et 10A, RG 2/11-P, 10-A-P. Borné au Sud par la rue St-Jean-Baptiste, au Nord et à l'Ouest par une partie du lot 11 appartenant à M. Arsène Tremblay, encore au Nord à une partie du lot 10-A appartenant à M. Louis-Henri Boudreault, au Sud à une partie des lots 11 et 10-A appartenant à M. Bruno Houde. Mesurant 150.00' de largeur de l'Est à l'Ouest, par une profondeur de 75.000' du Nord au Sud et contenant une superficie de 11,250.00 pi². Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$ 355.62
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$288.04
	Total:	**$658.66**

PROPRIETE DE M. PIERRE HOUDE, 12590, 8ième Avenue, Rivière-des-Prairies, dont le compte est 01-91-04-06-10-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton St-Jean dans la réserve comme étant la subdivision 3 du lot 62 de cette réserve (62-3). Borné au Nord par la rivière St-Jean, au Nord-Est par le 62-2, au Sud-Est par la rue du Faubourg, et au Sud-Ouest par la subdivision 4 du lot 62. Mesurant 43.00' dans son côté Nord-Est, 64.50' dans son côté Sud-Est et 57.00' dans son côté Sud-Ouest, contenant une superficie de 3,181.00 pi². N.B.: Avec bâtisses dessus construites appartenant à M. Pierre Houde.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$15.00
	Scolaires:	$ 7.24
	Total:	**$22.24**

PROPRIETE DE M. LAUREAT LAVOIE, 44, Route 170, Anse-St-Jean, dont le compte est 02-91-04-18-50-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton St-Jean dans le rang 2 comme faisant partie du lot 32-A, Rg 2/32-A-P. Borné au Nord par la Route 170, au Sud par une partie résiduelle du lot 32-A appartenant à M. Hercule Gagné, à l'Est par une partie du lot 32-A appartenant à M. Ghislain Bouchard, et à l'Ouest par une partie du lot 32-A appartenant à M. Roger Thibeault. Mesurant 75.00' de profondeur du Nord au Sud par 100.00' de largeur de l'Est à l'Ouest, contenant en superficie 7,500.00 pi². Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$460.45
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$244.37
	Total:	**$719.82**

(Secteur Ferland-Boileau)

PROPRIETE DE M. RAOUL GAGNON SUCC., C.P. 716, Jonquière, dont le compte est 8034-4297-092.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton de Ferland, dans le rang Ouest de la rivière Ha! Ha!, comme étant une partie du lot 17-B (17-B-P). Borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par des parties résiduelles du lot 17-B appartenant à M. Marcel Morin et à l'Est à la rivière Ha! Ha!. Mesurant 300.00' de tous les côtés et contenant une superficie de 90,000.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$ 15.23
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$ 16.55
	Total:	**$ 46.78**

PROPRIETE DE MME LISE SIMARD, 2712, avenue du Parc, Ville de La Baie, dont le compte est 7836-3407-055.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton de Ferland, dans le rang Ouest Bras Hamel, comme faisant partie des lots 26 et 25-A, (25-A-P, 26-P). Borné au Nord-Est par une partie du lot 25-A appartenant à M. Maurice Simard au Sud-Est et au Sud-Ouest par une partie des lots 26 et 25-A appartenant à M. Raymond Durant et au Nord-Ouest à la Route 381. Mesurant 100.00' de tous lescôtés et contenant une superficie de 10,000.00 pi².

Le tout sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$ 11.32
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$ 14.40
	Total:	**$ 40.72**

(Secteur St-Félix-d'Otis)

PROPRIETE DE MME GUY BOUCHARD, 22-A, rue William est, Chicoutimi, dont le compte est 0191-0132-400.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Otis, dans le rang 3, comme faisant partie du lot 58, RG3/58-P. Borné au Nord-Est et au Sud-Est au résidu du lot 58 appartenant à M. Paul-Henri Corneau, au Sud-Ouest au lac des Ilets et au Nord-Ouest à une partie du lot 58 appartenant à M. Willis Corneau. Mesurant 100' de largeur par 100' de profondeur. Contenant en superficie 10,000.00 pi². Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$ 69.00
	Total:	**$ 84.00**

PROPRIETE DE M. JEAN-GUY MALONEY, 791, Vieux-Chemin, St-Félix-d'Otis, dont le compte est 0291-0675-300.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Otis, dans le rang 7, comme faisant partie du lot 28, RG7/28-P. Borné au Nord-Est au Vieux-Chemin, au Sud-Est à la ligne des lots 28 et 29, au Sud-Ouest à un ruisseau et au Nord-Ouest au résidu de ce lot 28 appartenant à M. Edmour Claveau. De figure irrégulière, mesurant 405' en façade le long du Vieux-Chemin et contenant une superficie de 236,350 pi². Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$278.79
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$175.81
	Total:	**$469.60**

PROPRIETE DE MME FRANCOISE MORIN, 1108, St-André, Port-Alfred, dont le compte est 0192-0226-000.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Otis, dans le rang 4, comme faisant partie du lot 20, RG4/20-P. Borné au Nord à une partie résiduelle du lot 20 appartenant à Mme Georgette Potvin, à l'Est à une partie du lot 20 appartenant à M. Maurice Lavoie, au Sud à un chemin et à l'Ouest à une partie du lot 20 appartenant à M. Joseph-Eugène Tremblay. Mesurant 70' de largeur de l'Est à l'Ouest par une profondeur de 100' du Nord au Sud, contenant une superficie de 7,000 pi². Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$ 62.94
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$ 83.38
	Total:	**$161.32**

(Secteur Petit-Saguenay)

PROPRIETE DE M. ALEXIS HOUDE, 99, rue Tremblay, Petit-Saguenay, dont le compte est 0291-0665-000.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Dumas, rang Un Ouest Petit-Saguenay, comme étant la subdivision 58 du lot un. Borné au Nord-Est par la rivière Petit-Saguenay, au Sud-Est par une partie du lot un appartenant à M. J.-G. Lavoie, au Sud-Ouest par la rue Tremblay et au Nord-Ouest par une autre partie de ce lot appartenant à la Corporation municipale de Dumas. Mesurant 156.00' côté Sud-Ouest, 26.00' côté Nord-Ouest et 103.00' côté Sud-Est et contenant en superficie 9,600 pi². Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$575.27
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$167.21
	Total:	**$757.48**

PROPRIETE DE M. RAOUL LAVOIE, 73, chemin St-Etienne, Petit-Saguenay, dont le compte est 0291-0453-000.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Dumas, dans le rang Un Saguenay, comme étant le lot 34, Rg 1 Saguenay 34. Borné au Nord par le lot 74 dudit rang, à l'Est par le lot 35 rang un, au Sud par le chemin St-Etienne et à l'Ouest par le lot 33 rang un. Mesurant 13.00 CH de largeur par 106.00 CH de profondeur et contenant en superficie 107.82 AC. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$282.22
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$131.38
	Total:	**$434.60**

(SUITE A LA PAGE 19)

PROPRIETE DE M. RAOUL LAVOIE, 73, chemin St-Etienne, Petit-Saguenay, dont le compte est 0291-0327-100.

La demie indivise d'un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Dumas, dans le rang 2 Saguenay, comme étant une partie du lot 27 RG 2 Saguenay 27-P. Borné au Nord par le chemin St-Etienne, à l'Est par le lot 28 dudit rang, au Sud par la ligne du rang un Sud chemin St-Etienne et à l'Ouest par le lot 26 rang 2 Saguenay. Mesurant 13.00 CH de longueur par 66.74 CH de profondeur et contenant en superficie 84.92 AC. Le tout sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$ 6.60
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$ 4.41
	Total:	**$ 26.01**

PROPRIETE DE M. RAOUL LAVOIE, 73, chemin St-Etienne, Petit-Saguenay, dont le compte est 0291-0340-500.

Tous les droits qu'il peut posséder sur un terrain appartenant au Ministère Energie et Ressources présentement sous bail et étant décrit comme suit: Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Dumas, dans le rang Un chemin St-Etienne, comme faisant partie du lot 20 (Ptie lot 20). Borne au Nord au chemin St-Etienne, au Nord-est au lot A, au Sud-Est à une partie du lot 20 appartenant à M. Octave Gaudreault et au Sud-Ouest au lot 19-2. Mesurant 12.50 CH de largeur par une profondeur de 65.15 CH et contenant une superficie de 73.90 AC. Sans bâtisse dessus construite. Ainsi qu'un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Dumas, dans le rang un Sud chemin St-Etienne comme faisant partie du lot A. Borné au Nord au Chemin St-Etienne, au Nord-Est à une partie du lot A appartenant à M. Martin Boudreault, au Sud-Est au lot 21 et au Sud-Ouest au lot 20. Mesurant 14.13 CH de largeur en front sur le chemin, par une profondeur de 54.50 CH dans son côté Nord-Est et 65.15 CH dans son côté Sud-Ouest et contenant une superficie de 78.30 AC. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$ 24.06
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$ 16.08
	Total:	**$ 55.14**

(Secteur Rivière-Eternité)

PROPRIETE DE M. HERMAN BOUCHARD, 72, Notre-Dame, Rivière-Eternité, dont le compte est 0391-0126-000.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Hébert, dans le rang A, comme faisant partie du lot 40 RGA/40-P. Borné au Nord par une partie non cadastrée de ce canton, à l'Ouest par la rivière Eternité, au Sud par une partie du lot 40 appartenant au Gouvernement du Québec et à l'Est par le lot 39 du rang A. Mesurant 44.00 CH de largeur côté Nord par 28.80 CH de profondeur côté Ouest et comprenant en superficie 65.61 AC. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$656.00
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$244.79
	Total:	**$915.79**

PROPRIETE DE M. JEAN-C. FORDYCE, 30, Allen Street, Marion Mass, U.S.A., dont le compte est 9127-9036-300.

Un chalet de 33.00' x 24.00' situé sur un terrain sous bail appartenant au Ministère de l'Energie et des Ressources, situé dans le territoire non cadastré du Canton Brébeuf et connu comme étant l'emplacement BR-4. Borné au Nord-Ouest par le lac Brébeuf. Mesurant 200.00' de tous les côtés et contenant en superficie 38,751 pi^2.

Taxes:	Municipales:	$ 83.45
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$109.62
	Total:	**$208.07**

PROPRIETE DE M. ROGER LEPAGE, 1659, 8ième Avenue, Ville de La Baie, dont le compte est 0191-0188-000.

Un chalet de 32.00' x 25.00' situé sur un terrain sous bail appartenant au Ministère de l'Energie et des Ressources, connu et désigné au cadastre officiel du Canton Hébert, dans le rang F, comme étant le lot un, RGF/1. Borné au Nord par le petit lac Eternité, à l'Est par le D-19, au Sud par un chemin et à l'Ouest par le lot 2. Mesurant 144.00' de largeur par 196.00' et 202.00' de profondeur et contenant en superficie 44,575.00 ^{2}.

Taxes:	*Municipales:*	*$ Nil*
	Frais:	*$ 15.00*
	Scolaires:	*$ 14.39*
	Total:	***$ 29.39***

PROPRIETE DE M. DANIEL ROCHAT, 980, Hillside Avenue, Plainfield, New Jersey, U.S.A., dont le compte est 9127-9066-300.

Un chalet de 38.00' x 20.00' situé sur un terrain sous bail appartenant au Ministère de l'Energie et des Ressources et situé dans le territoire non cadastré du Canton de Brébeuf et connu comme étant l'emplacement BR-8. Borné au Sud-Est et au Sud-Ouest par le lac Brébeuf. Mesurant 230.00' côté Nord-Ouest et 157.00' côté Nord-Est et contenant en superficie 34,252.00 ^{2}.

Taxes:	*Municipales:*	*$ Nil*
	Frais:	*$ 15.00*
	Scolaires:	*$ 94.83*
	Total:	***$109.83***

PROPRIETE DE M. ALAIN TREMBLAY, 212, rue Nicolas, Chicoutimi (Nord), dont le compte est 0491-0116-000.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Hébert, dans le rang A, comme étant une partie du lot 23-A, RGA/23-A-P. Borné au Nord au lac Arvida, à l'Est, à l'Ouest et au Sud au résidu du lot 23-A appartenant au Gouvernement du Québec. Mesurant 197.00' côté Sud, 147.00' côté Ouest et 230.00' côté Est et contenant en superficie 37,184.00 ^{2}. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	*Municipales:*	*$ Nil*
	Frais:	*$ 15.00*
	Scolaires:	*$ 36.68*
	Total:	***$ 51.68***

(Bagotville Paroisse)

PROPRIETE DE MME LUCETTE BELANGER, 1680-20, chemin St-Anicet, Ville de La Baie, dont le compte est 57-91-09-07-81-0.

Un immeuble (maison mobile) de marque HILLCREST 1971, mesurant 12' x 56' x 10', et est situé au 1680-20, chemin St-Anicet et possède une remise de 12' x 12' x 8'.

Taxes:	*Municipales:*	*$599.35*
	Frais:	*$ 19.65*
	Scolaires:	*$103.05*
	Total:	***$722.05***

PROPRIETE DE ARSENE BOILY, 3010-17, chemin St-Anicet, Ville de La Baie, dont le compte est 57-91-09-43-11-0.

Un immeuble (maison mobile) de marque RICHARDSON 1968, mesurant 10' x 46' x 10', et est situé au 3010-17, chemin St-Anicet et possède une remise de 8' x 8' x 6'.

Taxes:	*Municipales:*	*$530.50*
	Frais:	*$ 19.65*
	Scolaires:	*$ 37.93*
	Total:	***$588.08***

PROPRIETE DE LUC BOULIANNE, 124, St-Marc, Ville de La Baie, dont le compte est 57-92-09-21-50-0.

Un terrain mesurant 100' de largeur par environ 175' de profondeur, formant partie du lot No P. 569 de la Paroisse St-Alphonse, borné: en front, vers le Sud, à la rivière à Mars, en profondeur, vers le Nord à un chemin qui passe à cet endroit étant une partie de ce lot P. 569, d'un côté, vers l'Est à la balance de ce lot restant aux vendeurs, et ce l'autre côté, vers l'Ouest, au terrain de M. l'abbé Charles-Auguste Boily étant une partie du lot No P. 570 du même cadastre.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	*Municipales:*	*$205.45*
	Frais:	*$ 19.65*
	Scolaires:	*$ 74.42*
	Total:	***$299.52***

PROPRIETE DE LUCIEN COTE, 1295, boul. Masson, Les Saules, Québec, dont le compte est 57-92-07-52-50-0.

Un terrain de forme rectangulaire faisant partie du lot P. 516 Paroisse St-Alphonse ledit terrain mesure 96' de largeur par 200' de profondeur, ledit terrain est situé à une distance de 300' du chemin public et borné d'un côté vers l'Est par la propriété de Charles-Henri et Paul Abel Tremblay ou représentants, en profondeur vers le Nord par le résidu dudit lot restant la propriété du vendeur de l'autre côté vers l'Ouest partie par la propriété de Jean-Marie Morin ou représentants et partie par la propriété du vendeur ou représentants. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	*Municipales:*	*$ Nil*
	Frais:	*$ 19.65*
	Scolaires:	*$ 42.72*
	Total:	***$ 62.37***

PROPRIETE DE ROBERT COULING, 685, chemin du Plateau, Ville de La Baie, dont le compte est 57-01-02-04-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 383-5 au cadastre officiel de la Paroisse St-Alphonse, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, maison mobile de marque PARKWOOD 1970 mesurant 12' x 64' x 10' et est situé au 686, chemin du Plateau et possède une remise mesurant 16' x 8' x 8', circonstances et dépendances.

Taxes:	*Municipales:*	*$122.86*
	Frais:	*$ 19.65*
	Scolaires:	*$125.57*
	Total:	***$268.08***

PROPRIETE DE JEAN-MARIE DESBIENS, 102, St-Léandre, Jonquière, dont le compte est 56-92-01-24-80-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 283-1 au cadastre officiel de la Paroisse St-Alphonse, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 152.25
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 40.08
	Total:	**$ 211.98**

PROPRIETE DE MARIO DION, 145, chemin de l'Aéroport, Ville de La Baie, dont le compte est 57-01-02-14-10-0.

Un immeuble (maison mobile) de marque BENDIX 1973 mesurant 12' x 56' x 10' et est situé au 145, chemin de l'Aéroport et possède une remise de 8' x 8' x 6'.

Taxes:	Municipales:	$ 971.43
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 70.87
	Total:	**$1,061.95**

PROPRIETE DE RAYMOND GIRARD, 3030-9 chemin St-Anicet, Ville de La Baie, dont le compte est 57-91-09-43-95-0.

Un immeuble (maison mobile de marque MARK IV 1972, mesurant 12' x 66' x 10' et est situé au 3030-9 chemin St-Anicet.

Taxes:	Municipales:	$ 40.35
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 128.78
	Total:	**$ 188.78**

PROPRIETE DE GAETAN LAMARCHE & ALS, 860 chemin du Plateau, Ville de La Baie, dont le compte est 57-91-28-27-70-1 & 2.

Un terrain désigné étant formé d'une partie du lot P. 396, paroisse St-Alphonse, de figure rectangulaire cedit terrain est borné vers le Nord-Est et le Sud-Est par une partie du lot P. 396, vers le Sud-Ouest par une partie du lot P. 396 et vers le Nord-Ouest par le rang St-Louis, cedit terrain mesure des côtés Nord-Ouest et Sud-Est, 70' des côtés Sud-Ouest et Nord-Est 100' et contient une superficie 7000' c. le coin Est de cette dite partie du lot No P. 396 est situé à une distance de 236' de l'intersection de la ligne séparative entre le lot 395 et 396 aec le ran St-Louis. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 149.01
	Total:	**$ 168.66**

PROPRIETE DE DENIS SIMARD & ALS, 106, Bergeron, Ferland-Boileau, dont le compte est 57-91-09-39-10-1 & 2.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 508-1-1 au cadastre officiel de la paroisse St-Alphonse, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$3,684.47
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 758.16
	Total:	**$4,462.28**

PRORPIETE DE GERMAIN TREMBLAY, 645 chemin St-Martin, Ville de La Baie, dont le compte est 56-91-06-12-50-0 maintenant propriété de MME LOUISETTE BOLDUC.

Un terrain de forme carrée faisant partie du lot numéro quarante-quatre (Ptie No 44) au cadastre officiel de la paroisse St-Alphonse, division d'enregistrement de Chicoutimi, mesurant quatre-vingt pieds (80') de largeur par quatre-vingt pieds (80') de profondeur, mesure anglaise. Ledit terrain est situé à une distance de vingt-cinq pieds (25') du garage de M. Oscar Tremblay et est borné comme suit: en front par le chemin public (rang St-Martin), en profondeur, ainsi que deux autres côtés, par le résidu dudit lot restant la propriété de M. Oscar Tremblay ou représentants.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,169.72
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 337.46
	Total:	**$1,526.83**

(Secteur Grande-Baie)

PROPRIETE DE LIONEL BOUCHARD, 12250 chemin St-Bruno, Grande-Baie, dont le compte est 66-91-03-23-00-0.

Un terrain ou emplacement mesurant 100' de largeur par 150' de profondeur, formant partie du lot No P. 368 Paroisse St-ASlexis de Grande-Baie; borné en front, vers le Nord-Ouest, au chemin public actuel, en profondeur ainsi que des deux autres côtés à la balance de ce lot restant au vendeur, la ligne du côté Sud-Est de ce terrain se trouvant situé à une distance d'environ 300' de la ligne du lot 367.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 607.69
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 225.86
	Total:	**$ 853.20**

PROPRIETE DE MME MICHELINE DESCHESNES, 12143 rg St-Bruno, Grande-Baie, dont le compte est 66-91-02-34-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant la partie du lot 2B du rang "D" au cadastre officiel du canton Ferland, division d'enregistrement de Chicoutimi et borné comme suit: vers le Sud-Est par le chemin privé et vers le Nord-Ouest par la partie du 2B propriété de Jean et Jocelyne Desgagné et par le Sud-Ouest par une autre partie du 2B et au Nord-Est à la partie du lot 2B propriété de Jean et Jocelyne Desgagné et la ligne Sud-Est étant situé à 2' dudit chemin. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Sujet à une servitude de passage 366666.

Taxes:	Municipales:	$ 313.76
	Frais:	1 19.65
	Scolaires:	$ 82.50
	Total:	**$ 415.91**

PROPRIETE DE LUCIEN DUFOUR, 30505 chemin St-Antoine, Grande-Baie, dont le compte est 66-91-09-35-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 269 au cadastre de la paroisse St-Alexis, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 251.57
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 46.36
	Total:	**$ 317.58**

PROPRIETE DE YVES GAGNON, 11920 chemin St-Bruno, Grande-Baie, dont le compte est 66-91-03-13-00-0, maintenant propriété de LYNE-ANDRE GAGNON.

Un terrain mesurant 100' de largeur par 100' formant partie du lot désigné sous le No 3, dans le rang A, canton Otis, borné en front au lac qui s'y trouve et de tous les autres côtés à la balance de ce lot appartenant à Mme Pierrette McLean. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 456.00
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 166.58
	Total:	**$ 642.23**

PRORPIETE DE NELSON GRIFFIN, 23170 chemin de la Batture, dont le compte est 66-91-07-22-10-0.

Un terrain faisant partie du lot No. P. 8 paroisse St-Alexis de Grande-Baie, borné dans les limites suivantes: en arrière vers le Nord, par la clôture du jardin qui se trouve à cet endroit; en front vers le Sud, par le chemin public; d'un côté à l'Ouest par la ligne de séparation des lots No 7 & 8 dudit canton, et de l'autre côté à l'Est par une clôture existante situé à environ 180' de la ligne de séparation des lots 7 & 8 dudit canton.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 120.73
	Total:	**$ 140.38**

PROPRIETE DU MOTEL DE LA BAIE INC., A/S Conrad Bergeron, 27355 boul. de la Grande-Baie, Ville de La Baie, dont le compte est 66-91-01-09-00-0.

1. Une partie du lot P. 59, paroisse St-Alexis, dans les limites de la municipalité Ville de La Baie, et borné vers le Nord-Est et le Sud-Est par une autre partie du lot P. 59, propriété de Thomas-Léon Simard; vers le Sud-Ouest par une partie du lot P. 60, ci-après décrite au paragraphe 2; et vers le Nord-Ouest par la route 170.

2. Une partie du lot P. 60, au susdit canton et borné par une partie du lot P. 59 susdécrite au paragraphe 1; vers le Sud-Est et le Sud-Ouest par une partie du lot P. 60 propriété de Thomas-Léon Simard; et vers le Nord-Ouest par la route 170.

L'ensemble du terrain décrit dans les paragraphes 1 et 2 mesurant 180' côté Nord-Est et Sud-Ouest, 300' côté Sud-Est, 252.95' le long d'une courbe de 1850.03' de rayon et 47.34' pour côté Nord-Ouest et contenant une superficie de 54,209' c. et le coin Ouest de ce terrain étant distant de 938.08' suivant une direction de 49.39'00" du point géodésique No 1840 et les côtés Nord-Est et Sud-Ouest de ce terrain ayant des directions de136.20'53".

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 516.06
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 148.47
	Total:	**$ 684.18**

PROPRIETE DE EGIDE THIBEAULT, 13185 chemin St-Bruno, Paroisse Grande-Baie, dont le compte est 66-91-02-05-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 352 au cadastre officiel de la paroisse St-Alexis, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 583.19
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 144.50
	Total:	**$ 747.34**

PROPRIETE DE PAUL TREMBLAY, 26230 boul. de la Grande-Baie, Grande-Baie, dont le compte est 66-91-07-97-10-0, maintenant propriété de ROLAND LEVESQUE.

Un immeuble (maison mobile) de marque GLENDALE CITADEL, mesurant 12' x 40' x 10' et est situé au 26230 boul. de la Grande-Baie.

Taxes:	Municipales:	$1,050.74
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 179.89
	Total:	**$1,250.28**

PROPRIETE DE RENE TREMBLAY, 13 de Champlain, Arvida, dont le compte est 67-91-03-32-60-0.

Un terrain connu étant une partie du lot P. 150 paroisse St-Alexis de Grande-Baie, mesurant 150' de largeur par 125' de profondeur et borné en front au Sud-Est par un chemin privé passant à cet endroit, d'un côté au Nord-Est par une autre partie de ce lot propriété de Mme Lucienne Boily, en arrière au Nord-Ouest par la rivière à Marc, et de l'autre côté au Sud-Ouest par une autre partie de ce lot, propriété de Mme Vve Olivette Tremblay.

Sujet ledit immeuble au droit de la Consolidated Bathurst Ltée, par acte enrg. 68884.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 178.00
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	53.56
	Total:	**$ 251.21**

(Secteur Port-Alfred)

PROPRIETE DE GABRIEL DUFOUR INC., 2591 du Port, Port-Alfred, dont le compte est 62-03-13-50-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 91-283 au cadastre officiel de la paroisse St-Alexis, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 68.80
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 19.26
	Total:	**$ 107.71**

PROPRIETE DE GABRIEL DUFOUR INC., 1362 Médéric-Gravel, Port-Alfred, dont le compte est 61-01-91-21-90-0.

Un certain terrain de figure irrégulière situé dans le rang A, du canton de Bagot, de la paroisse St-Alexis comprenant:

A) Une partie du lot No P. 114 et borné au Nord-Ouest, par la limite Sud-Est de l'Avenue du Port; au Nord-Est, par une autre partie dudit lot No 114 propriété de la Ville de Port-Alfred, au Sud-Est, par une autre partie dudit lot No 114, propriété de M. Benoît Gagné; et au Sud-Ouest par la partie du lot No 115, ci-après décrite au paragraphe "B".

B) Une partie du lot No P. 115 comprise dans les bornes suivantes: au Nord-Ouest, par la limite Sud-Est de l'Avenue du Port; au Nord-Est, par la partie du lot No 114, susdécrite au paragraphe "A", au Sud-Est, par une autre partie du lot No 115, appartenant à M. Benoît Gagné et au Sud-Ouest par une autre partie dudit lot No 115, appartenant à la Ville de Port-Alfred.

Ce terrain décrit dans les paragraphes A et B étant compris à l'intérieur d'un périmètre comme suit: partant d'un point situé à une distance de 451.81' sur une droite partant du point géodésique (réseau provincial) No 1822 dans une direction Sud 52 degrés 3' 24" Ouest, de ce point, dans une direction Sud 20 degrés 39' 47" Ouest sur une longueur de 275.88'; de là dans une direction Sud 64 degrés 51' 12" Ouest sur une longueur de 67.89'; de là dans une direction Nord 30 degrés 32' 49" Ouest sur une longueur 256.60'; de là dans une direction Nord 59 degrés 27' 11" Est en suivant la limite Sud-Est de l'Avenue du Port sur une longueur de 224.54'; de là en suivant la susdite limite, soit un arc de cercle d'un rayon de 1,541.67' sur une longueur de 75.46'; de là dans une direction Sud 19 degrés 26' 09" Est sur une longueur de 90' soit jusqu'au point de départ. Ce terrain ainsi délimité contient une superficie totale de 56,281 p.c.

Un certain lopin de terre, de figure trapézoidale, faisant partie du lot No P. 115 de la Paroisse St-Alexis, canton de Bagot, borné vers le Nord-Est par cette partie du lot 115 appartenant à l'acheteur, vers le Sud-Est par une autre partie du lot 115 appartenant à la Ville de Port-Alfred, vers le Sud-Ouest par partie du lot 115 appartenant pour partie à la Ville de Port-Alfred et pour une autre partie à Jean-Marie Morin et vers le Nord-Ouest par l'Avenue du Port, mesurant 256' et 15.67' vers le Sud-Est 255.182' vers le Sud-Ouest et 15' vers le Nord-Ouest et ayant une superficie de 3,838.1' c.

Un terrain de figure parallélogrammatique connu comme étant une partie du lot No P. 114 canton Paroisse St-Alexis de Grande-Baie, borné: vers le Nord-Est, l'Est et le Sud-Est par une partie du lot No P. 114, propriété de la Ville de La Baie; et vers l'Ouest par une partie du lot No P. 114, propriété de M. Gabriel Dufour; ce terrain mesure 31.8' pour côté Nord-Est, 230.26' côté Est, 32.65' pour côté Sud-Est et 275.88' pour côté Ouest; et contient une superficie de 5,759' c.

SAUF A DISTRAIRE un terrain de figure irrégulière connu comme étant partie du lot No P. 114, paroisse St-Alexis dans les limites de la municipalité de Ville de La Baie, borné vers le Nord par l'ancienne emprise de l'Avenue du Port; vers l'Est par l'Avenue du Port et par une partie du lot No P. 114 propriété de la Ville de La Baie; vers le Sud et l'Ouest par une partie du lot No P. 114 propriété de Gabriel Dufour; ce terrain mesure 139.54' et 75.46' le long d'une courbe de 1,541.67 de rayon pour côtés Sud et 62.81' pour côté Ouest et contient une superficie de 3,597' c.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$4,421.30
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 866.27
	Total:	**$5,307.22**

PROPRIETE DE ARMAND GAGNE, 711, 4e Rue, Port-Alfred, dont le compte est 62-01-01-04-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 95-174 et le lot 103-3 au cadastre officiel de la Paroisse St-Alexis, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,077.81
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 261.55
	Total:	**$1,359.01**

(Secteur Bagotville Urbain)

PROPRIETE DE MME ROLANDE GRAVEL, 18 Arras Site 14 Borden, Ontario, dont le compte est 52-03-04-04-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 339-28 au cadastre officiel du village de Bagotville, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 61.79
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 65.37
	Total:	**$ 146.81**

PROPRIETE DE MARCEL CHOUINARD, 109 Côté, Ville de La Baie, dont le compte est 53-01-09-04-20-0.

Un terrain connu et désigné comme étant la partie du lot 53 au cadastre officiel du Village de Bagotville, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout sans bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 61.79
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 65.37
	Total:	**$ 146.81**

PROPRIETE DE MARCEL CHOUINARD, 109 Côté, Ville de La Baie, dont le compte est 53-01-09-04-20-0.

Un terrain connu et désigné comme étant la partie du lot 53 au cadastre officiel du Village de Bagotville et mesurant 57' de largeur en front sur la rue, par 66' de profondeur, formant partie du lot désigné sous le no 53 et borné: en front vers l'Est à la rue Côté en profondeur vers l'Ouest à une autre partie de ce lot appartenant aux représentants de Gonzague Sergerie, et d'un côté vers le Nord encore à la balance de ce lot appartenant à Phydime Bélanger ou représentants et de l'autre côté vers le Sud à une autre partie de ce lot appartenant à la cédante. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,252.82
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 506.17
	Total:	**$1,778.64**

PROPRIETE DE JEAN-GUY CLAVEAU, 410 Elgin, Bagotville, dont le compte est 53-02-05-07-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 18B au cadastre officiel du Village de Bagotville, division d'enregistrement de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$2,223.08
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 419.03
	Total:	**$2,661.76**

PROPRIETE DE JEANNE DUFOUR, 1513 Bagot, App. 5, Ville de La Baie, dont le compte est 51-03-91-02-80-0.

A) Un terrain de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie du lot trois cent trente (Ptie lot 330) au cadastre officiel du Village de Bagotville, dans les limites de la municipalité de Ville de La Baie, division d'enregistrement de Chicoutimi et borné vers le Nord-Est par une partie du lot trois cent trente (Ptie 330) (rue projetée) propriété de Les Immeubles Erico Inc., vers l'Est par une partie du lot trois cent trente (ptie 330) propriété de M. Gilles Morin ou représentants, vers le Sud-Ouest par la rue Elgin (Route 372) et vers le Nord-Ouest par une partie du lot trois cent trente (Ptie 330) ci-après décrite au paragraphe B; mesurant cinquante-neuf pieds et quatorze centièmes (59.14') le long d'une courbe de cinquante-cinq pieds (55.0') de rayon pour le côté Nord-Est, cent quatorze pieds et dix-neuf centièmes (114.19') pour le côté Est, cent vingt pieds (120'.0') pour le côté Sud-Ouest, quatre-vingt-onze pieds et soixante-six centièmes (91.66') pour le côté Nord-Ouest et contenant une superficie de sept mille neuf cent soixante-sept pieds carrés (7,967' c.) mesure anglaise.

B) Un terrain de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie du lot trois cent trente (Ptie lot 330), au susdit cadastre et borné vers le Nord-Est et l'Est par une partie du lot trois cent trente (Ptie 330) (rue projetée), propriété de Les Immeubles Erico Inc., vers le Sud-Est par une partie du lot trois cent trente (Ptie 330) ci-dessus décrite au paragraphe A, vers le Sud-Ouest et l'Ouest par la rue Elgin (Route 372) et vers le Nord-Ouest par une partie du lot trois cent trente (Ptie 330) propriété de Les Immeubles Erico Inc., mesurant vingt-neuf pieds et quinze centièmes (29.15') le long d'une courbe de vingt-cinq pieds (25.0') de rayon pour le côté Nord-Est, trente-sept pieds et cinquante-sept centièmes (37.57') le long d'une courbe de cinquante-cinq pieds (55.0') de rayon pour le côté Est, quatre-vingt-onze pieds et soixante-six centièmes (91.66') pour le côté Sud-Est, quinze pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (15.89') et seize pieds (16.0') pour les côtés Sud-Ouest, cinquante-trois pieds et trois dixièmes (53.3') pour le côté Ouest, cent un pieds et soixante-treize centièmes (101.73') pour le côté Nord-Ouest et contenant une superficie de six mille six cent trente-quatre pieds carrés (6,634' c) mesure anglaise.

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 127.66
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 43.83
	Total:	**191.14**

PROPRIETE DE M. ARTHUR TREMBLAY, 1831 Johnny-Cayer, Port-Alfred dont le compte est 62-03-13-42-00-0.

Un lopin de terre de figure irrégulière faisant partie du lot 89 paroisse St-Alexis, borné vers le Nord-Est par le lot 89-32-2, vers le Sud-Est par la partie restante du lot 89 vers le Sud-Ouest par le lot 89-38, rue, vers l'Ouest P. 89 appartenant à Jean-Marie Gagnon Mme ou représentants, et vers le Nord-Ouest 90, mesurant 148' vers le Nord-Est sensiblement 40.5' Sud-Est sensible-

(SUITE A LA PAGE 20)

ment 152.5' Sud-Ouest, 85.64 vers l'Ouest et sensiblement 21.2' vers le Nord-Ouest et une superficie de 11,044' c. à la limite Sud-Est de ce lopin de cette terre part de l'angle Sud du lot 89-32-2 et arrive perpendiculaire à la limite Nord-Est du lot 89-38 rue.

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendance.

Taxes:	Municipales:	$ 338.75
	Frais:	$ 19.65
	Scolaires:	$ 107.12
	Total:	**$ 465.52**

PROPRIETE DE WELLMAN & FILS, 2991 du Port, Ville de La Baie, dont le compte est 61-01-91-21-30-0.

Un lopin de terre de figure rectangulaire faisant partie des lots 117 et 118 au cadastre officiel de la paroisse St-Alexis, et borné vers le Nord par partie des lots 117 et 118 Chemin St-Louis tel qu'élargi, vers l'Est par une partie du lot 117 appartenant à Jidée Janelle, vers le Sud par parties des lots 117 et 118, appartenant à la Ville de Port-Alfred et vers l'Ouest par une partie du lot 118, appartenant à la Ville de Port-Alfred; mesurant 158.73' c. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 805.73
	Frais:	19.65
	Scolaires:	$ 237.01
	Total:	**$1,062.39**

COMMISSION SCOLAIRE VALIN

(Secteur Chicoutimi)

PROPRIETE DE M. OMER Maltais, 326 Ste-Elizabeth, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 41-01-02-14-00-0.

Un lopin de terre formant partie des lots du Village de Ste-Anne étant les lots 120 et 121, rang 1 Ouest mesurant 49' de front sur 135' de profondeur ou du Nord au Sud, borné vers le Nord par le chemin public, vers l'Est par le terrain de M. Edmond Tremblay ou représentants, vers le Sud par le terrain de M. Onésime Tremblay ou représentants, et vers l'Ouest par le terrain de M. David Tremblay ou représentants. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,430.88
	Frais:	$ 37.75
	Scolaires:	$ 120.44
	Total:	**$1,589.07**

PROPRIETE DE MME OMER MALTAIS (LAURIETTE GAUTHIER), 326 Ste-Elizabeth, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 42-01-02-03-00-0.

Un lopin de terre mesurant 80' de profondeur du Sud au Nord sur la largeur ci-après déterminée et comprenant la subdivision du lot no 70-4, la subdivision du lot no 73-5, et la subdivision du lot no P. 72-3 et la subdivision du lot no P. 69-2 village de Ste-Anne, borné: au Sud par une rue, à l'Est par la Fabrique Ste-Anne ou représentant, à l'Ouest par le terrain de M. Paul Turcotte ou représentant, au Nord par le terrain de M. Amable Simard ou représentants résidu des lots 72-3 et 69-2.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$ 77.42
	Scolaires:	$403.56
	Total:	**$480.98**

PROPRIETE DE M. ANDRE GAGNON, 96 rue Richard, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 42-01-07-22-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro P 52-1 rg 1 ouest au cadastre officiel du Village de Ste-Anne de Chicoutimi, mesurant 70' en front sur le chemin par 115' de profondeur et borné au Nord-Est par le chemin public au Nord-Ouest par le lot 55, au Sud-Ouest par le résidu des lots 52-1 et 55-1 et au Sud-Est par le lot 52-2.

Un terrain connu et désigné comme formant une partie du lot P. 52-1 et P. 55-1 rg 1 Ouest au cadastre officiel du village de Ste-Anne de Chicoutimi mesurant 35' du Nord-Ouest au Sud-Ouest et borné au Nord-Est par le terrain de Craig Murdock ou représentants, au Nord-Ouest par le terrain de Augustin Tremblay ou représentants, au Sud-Ouest par la rue Ste-Elizabeth et au Sud-Est par le terrain de Thomas-Georges Côté ou représentants, avec droit de passage.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,556.43
	Frais:	$ 56.31
	Scolaires:	$ 257.14
	Total:	**$1,869.88**

PROPRIETE DES IMMEUBLES CHIC. INC., 220 Chambord, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 42-02-11-09-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 57-123 rg 1 Ouest au cadastre officiel du Village de Ste-Anne, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$4,904.16
	Frais:	$ 70.08
	Scolaires:	$ 495.91
	Total:	**$5,470.15**

PROPRIETE DE M. ROBERT BLACKBURN, 100 Victor, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 42-03-07-18-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 44-152 rg 1 Ouest au cadastre officiel du Village de Ste-Anne, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$1,694.30
	Frais:	$ 57.22
	Scolaires:	$ 321.32
	Total:	**$2,072.84**

PROPRIETE DE EUDORE FLAMAND LTEE, 121 Bayard, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 42-05-03-14-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 10-242-1 rg 1 Ouest au cadastre officiel du Village de Ste-Anne, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 2.62
	Frais:	$22.74
	Scolaires:	$ 6.74
	Total:	**$32.10**

PROPRIETE DE ALAIN TREMBLAY, 148 rue Flamand, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 42-05-05-12-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 10-226 Rg 1 Ouest au cadastre officiel du Village de Ste-Anne, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$ 74.34
	Frais:	$ 53.63
	Scolaires:	$238.15
	Total:	**$366.12**

PROPRIETE DE M. PHILIPPE PILOTE, 670 chemin St-Thomas, Chicoutimi et Maurice Verville, 125 Nancy, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 42-07-09-15-10-1 & 2.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 29A-29 Rg 3 au cadastre officiel du Canton Tremblay, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Taxes:	Municipales:	$46.47
	Frais:	$22.59
	Scolaires:	$ 5.35
	Total:	**$74.41**

PROPRIETE DE MME GHISLAINE HARVEY, 300 rue Richmond, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 43-08-02-02-00-0.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot 5-6 138-2 du du 1er rang Est au cadastre officiel du Canton Tremblay, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances est dépendances.

Taxes:	Municipales:	$2,194.87
	Frais:	$ 73.48
	Scolaires:	$ 385.00
	Total:	**$2,653.35**

(Secteur St-David de Falardeau)

PROPRIETE DE M. ALAIN TREMBLAY, 120, rue Colinette, Canton Tremblay, dont le compte est 5189-89-89545.

Un chalet de 24.00 pi. x 34.00 pi. situé sur un terrain appartenant au Ministère Energie et Ressources présentement sous bail connu et désigné au cadastre officiel du Canton Falardeau du Rang D, comme étant le lot 10. Borné au Nord par le lot 1 (réserve pour chemin), à l'Est par le lot 9, au Sud par le lac Robin et à l'Ouest par le lot 11. Mesurant au Nord 131.70 pi., à l'Est 273.20 pi. et à l'Ouest 251.00 pi. et contenant une superficie de 23087.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$139.76
	Frais:	$ 24.06
	Scolaires:	$ 44.08
	Total:	**$207.90**

PROPRIETE DE M. VICTORIEN BOUCHARD, 86, rue Fontaine, Jonquière, dont le compte est 5294-70-81227.

Un chalet de 16.00 pi. x 20.00 pi. situé sur un terrain appartenant au Ministère Energie et Ressources présentement sous bail, connu et désigné au cadastre officiel du Canton Falardeau dans le Rang A, comme étant le lot 23. Borné au Nord-Est par le lot 22, à l'Est par le lac Brochet, au Sud par le lot 24, au Nord-Ouest par une partie non cadastrée du Canton de Falardeau. Mesurant au Nord-Est 105.60 pi., à l'Est 130.00 pi., au Sud 187.40 pi., au Nord-Ouest 177.50 pi. et contenant une superficie de 20037.60 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$348.89
	Frais:	$ 28.35
	Scolaires:	$ 55.90
	Total:	**$433.14**

PROPRIETE DE M. GILLES THERRIAULT, 93, rue Pelletier Nord, Jonquière, dont le compte est 5294-94-87844.

Tous les droits qu'il peut posséder sur les bâtiments qu'il peut y avoir sur un terrain sous bail appartenant au Ministère Energie et Ressources et étant décrit comme suit: Un emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Falardeau dans le Rang A comme étant le lot 106. Borné au Nord-Est, Sud-Est et Nord-Ouest par le territoire non cadastré appartenant au Gouvernement du Québec et au Sud-Ouest par le lac Brochet. Mesurant au Nord-Est 177.60 pi., au Sud-Est 232.90 pi., au Nord-Ouest 195.03 pi. et contenant une superficie de 37450.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$12.55
	Frais:	$ 19.92
	Scolaires:	$ 7.99
	Total:	**$40.46**

PROPRIETE DE M. CLERMONT CLOUTIER, 778, du Stade, Chicoutimi, dont le compte est 5790-45-83974.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Falardeau dans le Rang 4, comme faisant partie du lot 3-B (partie 3-B). Borné au Nord-Est par une partie du lot 3-B étant la propriété de M. Léon Tremblay, au Sud-Est par une partie du lot 4-B étant la propriété de M. Phébé Cloutier, à l'Ouest par le lac Sébastien et au Nord-Ouest par une partie du lot 3 étant la propriété de M. Joseph Plante. Mesurant au Nord-Est 424.00 pi., au Sud-Est 110.00 pi., au Nord-Ouest 100.00 pi. et contenant une superficie de 50000.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **318700**

Taxes:	Municipales:	$303.48
	Frais:	$ 30.93
	Scolaires:	$ 74.42
	Total:	**$408.83**

PROPRIETE DE M. MARC GAGNON, 1073, Mgr Racine, Chicoutimi, dont le compte est 6187-50-97824.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Falardeau dans le Rang 3 Est comme faisant partie du lot 22-B (22-B-P). Borné au Nord-Est par le lac Clair, au Sud-Est à une partie du lot 22-B appartenant à M. Richard Dufour, à l'Ouest à l'embranchement no 5-A et au Nord-Ouest à une partie du lot 22-B appartenant à M. Jean Boivin. Mesurant au Sud-Est 73.70 pi., 34.00 pi., 84.60 pi. et 262.00 pi., à l'Ouest 550.00 pi., au Nord-Ouest 131.30 pi. et contenant une superficie de 82900.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **355398**

Taxes:	Municipales:	$ 28.49
	Frais:	$ 19.00
	Scolaires:	$ 628.20
	Total:	**$1,475.69**

PROPRIETE DE M. ROBERT GAGNON, 408, Côte St-Ange, Chicoutimi, dont le compte est 6188-14-81269.

Un chalet de 19.00 pi. x 20.00 pi. situé sur un lopin de terre ou emplacement appartenant au Ministère Energie et Ressources, présentement sous bail, connu au cadastre officiel du Canton Falardeau dans le Rang 4 Est comme étant la subdivision 2 du lot 33 (33-2). Borné au Nord par la subdivision 3 du lot 33, à l'Est par le lac Adélard, au Sud par la subdivision 18 du lot 33 et au Nord-Ouest par la subdivision 1 du lot 33 (réserve pour chemin). Mesurant au Nord 98.00 pi., au Sud 180.00 pi. et au Nord-Ouest 205.00 et contenant une superficie de 26572.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$35.60
	Frais:	$21.22
	Scolaires:	$10.02
	Total:	**$66.84**

(Secteur St-Honoré)

PROPRIETE DE GEORGES BELANGER LTEE, 1777, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi, dont le compte est 30201-0117-10.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard comme étant la subdivision 86 du lot originaire un dans le Rang 8, rg8/1-86. Borné au Nord-Ouest par la rue Côté, au Nord-Est par le 1-87, au Sud-Est par le 1-59 et au Sud-Ouest par le 1-85. Mesurant 65.00 pi. de largeur du Sud-Ouest, au Nord-Est par 100.00 pi. de profondeur du Sud-Est au Nord-Ouest et contenant une superficie de 6500.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **314787.**

Taxes:	Municipales:	$20.26
	Frais:	$20.71
	Scolaires:	$14.04
	Total:	**$55.01**

PROPRIETE DE M. BERNARD GAUDREAULT, 3801, boul. Martel, St-Honoré, dont le compte est 30291-0102-74.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le Rang 8, comme faisant partie du lot un, rg 8/1-P. Borné au Sud-Est par le boul. Martel, au Sud-Ouest par une partie du lot appartenant à M. Marc Duchesne, au Nord-Est par une partie du lot un appartenant à M. Raymond-Marie Bouchard, au Nord-Ouest par une partie du lot un appartenant à Mme Vincent Tremblay. Mesurant 155.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 100.00 pi. du Sud-Est au Nord-Ouest et contenant une superficie de 15500.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **261139.**

Taxes:	Municipales:	$612.85
	Frais:	$ 53.19
	Scolaires:	$282.64
	Total:	**$948.68**

(Secteur Canton Tremblay)

PROPRIETE DE M. REGINALD BOULIANNE, 100, rue Blizzard, Canton Tremblay, dont le compte est 40108-0408-06.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le Rang 5, comme étant la subdivision 30 du lot 2 (2-30). Borné au Nord-Est par la subdivision 2-29, au Sud-Est, par la subdivision 2-63 (rue Blizzard), au Sud-Ouest par la subdivision 2-133 et au Nord-Ouest par une partie non subdivisée du lot 2 et appartenant à M. Guy Nadeau. Mesurant 61.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest et 100.00 pi. de profondeur du Nord-Ouest au Sud-Est et contenant une superficie de 6100.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **323107.**

Taxes:	Municipales:	$2,505.99
	Frais:	$ 41.16
	Scolaires:	$ 166.24
	Total:	**$2,713.39**

PROPRIETE DE ELIETTE DUFOUR, 362, Route 170, Chicoutimi, dont le compte est 40191-0109-21.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le Rang 6, comme faisant partie du lot 7 rg 6/7-P. Borné au Nord par le Rang 7, à l'Ouest par le lot 8, à l'Est par le lot 6 et au Sud par le rang St-Marc et par le terrain de M. Michel Langevin. Mesurant 9.50 CH de largeur de l'Est à l'Ouest et 110.00 CH de profondeur du Nord au Sud et contenant 100.00 AC en superficie. Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **370062.**

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$21.88
	Scolaires:	$21.54
	Total:	**$43.42**

PROPRIETE DE M. REAL GAUTHIER, 624, rang St-Marc, Canton Tremblay, dont le compte est 40191-0112-50.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le Rang 6, comme faisant partie du lot 9 rg 6/9-P. Borné au Nord-Ouest par une partie du lot 10 appartenant à M. Réjean Larivière, au Nord-Est et au Sud-Est par des parties du lot 9 appartenant à Mme Raymonde Côté, au Sud-Ouest par le rang St-Marc. Mesurant 100.00 pi. de largeur du Nord-Ouest au Sud-Est et 200.00 pi. de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest. Contenant une superficie de 20000 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **352044.**

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$20.34
	Scolaires:	$10.07
	Total:	**$30.41**

PROPRIETE DE M. JEAN H. GILL, 1355, chemin St-Marc, Canton Tremblay, dont le compte est 40191-0405-04.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le Rang 5, comme faisant partie du lot 11-A et étant le lot 11-B, rg 5/11-A-P, 11-B. Borné au Nord-Est par le rang St-Marc, au Sud-Est par le lot 10-B, au Sud-Ouest par les lots 11-A et 11-B Rang 4 et des parties du lot 11-A Rang 5 appartenant à M. Julien Poitras, M. Gérard Bérubé, M. Serge Julien et M. Raymond Deschesnes et au Nord-Ouest par le lot 12-A Rang 5, et partie du lot 11-A, Rang 5 appartenant à M. Michel Gauthier. Mesurant 19.00 CH de largeur du Nord-Ouest au Sud-Est par 54.70 CH de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 102.00 AC. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **355137.**

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$ 52.51
	Scolaires:	$367.22
	Total:	**$419.73**

PROPRIETE DE M. LEON JEAN, 2573, boul. Ste-Geneviève, Canton Tremblay, dont le compte est 40191-0712-00.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le Rang un, comme faisant partie du lot 9-A, rg 1/9-A-P. Borné au Nord-Est par le boul. Ste-Geneviève, au Nord-Ouest par une partie du lot 9-A appartenant à M. Gilbert Morissette au Sud-Ouest par une partie du lot 9-A appartenant à M. Richard Simard et au Sud-Est par une partie du lot 9-A appartenant à M. Robert Langevin. Mesurant 80.00 pi. de largeur du Nord-Ouest au Sud-Est par 200.00 pi. de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 16000.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **240890.**

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$ 72.20
	Scolaires:	$368.57
	Total:	**$440.77**

PROPRIETE DE M. GERARD LAVOIE, 2648, boul. Ste-Geneviève, Canton Tremblay, dont le compte est 40191-0820-40.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le Rang 2, comme faisant partie du lot 9-A, rg 2/9-A-P. Borné au Nord-Est par une partie du lot 9-A appartenant à M. Hervé Laberge, au Sud-Est par le lot 8 du même rang, au Sud-Ouest par une partie du lot 9-A appartenant à M. Roméo Lavoie et par le boul. Ste-Geneviève. De forme irrégulière, mesurant au Sud-Ouest 100.00 pi., 202.00 pi. et 225.00 pi. au Nord-Ouest 125.00 pi. et 175.00 pi. Contenant 122500.00 pi.^{2} en superficie. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **261146.**

Taxes:	Municipales:	$1,592.76
	Frais:	$ 92.76
	Scolaires:	$ 552.85
	Total:	**$2,238.37**

PROPRIETE DE M. LOUIS GIRARD, 33, rue Parent, Port-Cartier, dont le compte est 40191-0856-30.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le Rang 4, comme faisant partie du lot un, rg 4/1-P. Borné au Sud-Est par le boul. Martel, au Sud-Ouest par une partie du lot un appartenant à Mme Laurent Thériault et une autre partie du lot appartenant à la Cie Pic Construction Ltée, au Nord-Ouest par une partie du lot un appartenant à la Cie Pic Construction Ltée et au Nord-Ouest par une partie du lot un appartenant à la Cie Pic Construction Ltée et par une autre partie du lot un appartenant à M. Charles-Edouard Savard. Mesurant 120.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest et 223.00 pi. de profondeur du Nord-Ouest au Sud-Est et contenant une superficie de 26760.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **300982.**

Taxes:	Municipales:	$38.46
	Frais:	$20.64
	Scolaires:	$11.90
	Total:	**$71.00**

PROPRIETE DE M. ROMEO SIMARD, 11, rang St-Marc, Canton Tremblay, dont le compte est 40291-1010-10.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 5, comme faisant partie de la subdivision un du lot 38 et partie de la subdivision 2 du lot 38, rg 5/38-1-P, 38-2-P. Borné au Nord-Est par une partie de la subdivision 38-2, au Sud-Est par partie du lot 38 appartenant à M. Herman Robertson, au Sud-Ouest par le lot 38 du Rang 4 et au Nord-Ouest par des parties des subdivisions 38-1 et 38-2 appartenant au Ministère des Transports (boul. Martel). Mesurant 65.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par 85.00 pi. de profondeur du Nord-Ouest au Sud-Est et contenant une superficie de 5525.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **287134.**

Taxes:	Municipales:	$12.18
	Frais:	$19.57
	Scolaires:	$ 4.11
	Total:	**$35.86**

PROPRIETE DE JEAN-YVES DERASPE, 906, Nio, Chicoutimi, dont le compte est 40291-1018-30.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 5, comme faisant partie du lot 38, rg 5/38-P. Borné au Nord-Est par le rang St-Marc, est au Sud-Est par une partie du lot 38 appartenant à J.D. Recouvrement d'Acier Inc. et par une partie du lot 38 appartenant à M. Herman Robertson au Sud-Ouest par une partie du lot 38 appartenant à M. Herman Robertson et au Nord-Ouest par une partie du lot 38 appartenant à M. Herman Robertson et partie du lot 38 appartenant à M. Gérard Tremblay. Mesurant 150.00 pi. de largeur sur les côtés Nord-Est et Sud-Ouest et 200.00 pi. de profondeur sur les côtés Nord-Ouest et Sud-Est et contenant une superficie de 30000.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **387190.**

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$21.01
	Scolaires:	$15.16
	Total:	**$36.17**

PROPRIETE DE M. PAUL BOUDREAULT, 132, rue Labelle, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 40291-1081-70.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 5, comme faisant partie du lot 29, rg 5/29-P. Borné au Nord-Est à la route à Madoc, au Sud-Est et au Sud-Ouest au résidu du lot 29 appartenant à M. Gilles Fortin et au Nord-Ouest à une partie du lot 29 appartenant à M. Jean-Marc Harvey. Mesurant 100.00 pi. de largeur su Sud-Est au Nord-Ouest par une profondeur de 200.00 pi. et contenant une superficie de 19309.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **353883.**

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$19.87
	Scolaires:	$ 6.52
	Total:	**$26.39**

PROPRIETE DE MME FRANCOISE ST-HILAIRE, 1743, St-Michel, Ste-Julie, Montréal, dont le compte est 40291-1063-00.

Tous les droits d'occupation qu'il peut avoir ou posséder sur un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 5 comme faisant partie du lot 28, rg 5/29-P. Borné au Nord par une partie du lot 29 appartenant à la Commission Scolaire Valin, au Sud et à l'Est une partie du lot 29 appartenant à M. Florent Gaudreault et à l'Ouest par la rivière Caribou. Mesurant 100.00 pi. de largeur par 100.00 de profondeur pour chaque côté et contenant une superficie de 10000.00 pi.^{2}.

Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$16.42
	Frais:	$19.66
	Scolaires:	$ 5.11
	Total:	**$41.19**

PROPRIETE DE M. MAGELLA BLACKBURN, Lac St-Germain, Ste-Rose-du-Nord, dont le compte est 40291-1101-00.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 4, comme faisant partie du lot 28, rg 4/28-P. Borné au Nord-Est par une partie du lot 28 appartenant à M. Benoît Bouchad, au Sud-Ouest par la ligne de séparation du Canton Tremblay et de la Ville de Chicoutimi, au Sud-Est et dans une partie du Nord-Ouest par une partie du lot 28 appartenant à M. Paul-Benoît Tremblay et M. Gary Boily, dans une autre partie du Nord-Ouest par une partie du lot 28 appartenant à Mme Ginette Lévesque. Mesurant 344.00 pi. de largeur du Sud-Est au Nord-Ouest du côté Sud et 415.00 pi. du côté Nord par 273.00 pi. de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **365497.**

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$ 58.23
	Scolaires:	$151.60
	Total:	**$209.83**

PROPRIETE DE M. GHISLAIN MARCEAU, 66, route Madoc, Canton Tremblay, dont le compte est 40291-1104-08.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 4, comme faisant partie du lot 28. Borné au Nord-Est par une partie du lot 28 appartenant à M. Robert Vaillancourt et par une autre partie du lot 28 appartenant à M. Benoît Bouchard, au Sud-Est par une partie du lot 28 appartenant à M. Stevens Foster, au Sud-Ouest par la route Madoc et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 28 appartenant à Mme Judith Bouchard. Mesurant 112.00 pi. de largeur dans ses côtés Nord-Est et Sud-Ouest et 100.00 pi. de profondeur dans ses côtés Sud-Est et Nord-Ouest, contenant une superficie de 11200.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **268111.**

Taxes:	Municipales:	$349.08
	Frais:	$ 39.37
	Scolaires:	$149.48
	Total:	**$537.93**

PROPRIETE DE M. ANTONIN TREMBLAY, 120, rue Simard, Canton Tremblay, dont le compte est 40291-1240-06.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 3, comme faisant partie du lot 20, rg 5/20-P. Borné au Nord-Ouest par une partie du lot 20 appartenant à Mme Raymond Gagnon, à l'Est par une partie du lot 20 appartenant à M. Jean-Claude Gilbert, au Sud par la subdivision 20-16 (rue Simard) et au Sud-Ouest par une partie du lot 20 appartenant à M. Gaston Tremblay. Mesurant 122.30 pi. du côté Nord-Ouest, 73.00 pi. du côté Est, 80.00 pi. du côté Sud et 60.00 pi. du côté Sud-Ouest et contenant une superficie de 6695.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **267208.**

Taxes:	Municipales:	$1,006.30
	Frais:	$ 41.22
	Scolaires:	$ 170.45
	Total:	**$1,217.97**

PROPRIETE DE M. BERTRAND MICHAUD, 120, Ste-Claire, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 40291-1406-60.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 5, comme faisant partie du lot D-2, rg 5/D-2-P. Borné au Nord par une partie de ce lot appartenant à M. Lucien Bouchard, à l'Est et au Sud par une partie du lot D-2 appartenant à M. Jean-Joseph Bouchard et à l'Ouest par la route Villeneuve. Mesurant 100.00 pi. de largeur du Nord au Sud et 200.00 pi. de profondeur de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 20000.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **329057.**

Taxes:	Municipales:	$64.15
	Frais:	$20.67
	Scolaires:	$12.60
	Total:	**$97.42**

PROPRIETE DE M. GASTON NEPTON, 200, rue Simard, Canton Tremblay, dont le compte est 40291-2512-02.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 3, comme étant la subdivision 34 du lot 20, rg 3/20-34. Borné au Nord-Ouest par la subdivision 20-33, au Nord-Est par la subdivision 20-16 (rue Simard), au Sud-Est par la subdivision 20-35 et au Sud-Ouest par la subdivision 20-31. Mesurant 167.00 pi. au Nord-Ouest, 61.00 pi. au Nord-Est, 197.00 pi. au Sud-Est et 50.00 pi. au Sud-Ouest et contenant une superficie de 9200.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

(SUITE A LA PAGE 21)

Enregistré sous le no: **314420.**

Taxes:	Municipales:	Nil
	Frais:	$ 47.29
	Scolaires:	$211.80
	Total:	**$259.09**

PROPRIETE DE GEORGES BELANGER LTEE, 1777, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 40291-2801-06.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 3, comme étant la subdivision 169 du lot 21-B, rg 3/21-B-169. Borné au Nord-Ouest par une partie du lot 21-B appartenant à Entreprises Thibeault Ltée, au Nord-Est par la subdivision 21-B 25 (rue) au Sud-Est par la subdivision 21-B-170. Mesurant 55.00 pi. du côté Nord-Ouest, 75.00 pi. du côté Nord-Est, 64.00 pi. du côté Sud-Est et 90.00 pi. du côté Sud-Ouest et contenant une superficie de 4902.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **342835.**

Taxes:	Municipales:	$ 3.50
	Frais:	$19.66
	Scolaires:	$ 5.11
	Total:	**$28.27**

PROPRIETE DE GEORGES BELANGER LTEE, 1777, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 40291-2802-02.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 3, comme étant la subdivision 171 du lot 21-B, rg 3/21-B-171. Borné au Nord-Ouest par une partie du lot 21-B appartenant à Entreprises Thibeault Ltée, au Nord-Est par la subdivision 21-B-170 au Sud-Est par la subdivision 21-B-55 (rue) et au Sud-Ouest par la subdivision 21-B-172. Mesurant 37.00 pi. du côté Nord-Ouest, 90.00 pi. du côté Nord-Est, 66.00 pi. du côté Sud-Est et 89.00 du côté Sud-Ouest et contenant en superficie 4647.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **342835.**

Taxes:	Municipales:	$ 3.50
	Frais:	$19.66
	Scolaires:	$ 5.11
	Total:	**$28.27**

PROPRIETE DE GEORGES BELANGER LTEE, 1777, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 40291-2803-08.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 3, comme étant la subdivision 173 du lot 21-B, rg 3/21-B-173. Borné au Nord-Ouest par une partie du lot 21-B appartenant à Entreprises Thibeault Ltée, au Nord-Est par la subdivision 21-B-172, au Sud-Est par la subdivision 21-B-55 (rue) et au Sud-Ouest par la subdivision 21-B-174. Mesurant 48.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par 90.00 pi. de profondeur du Nord-Ouest au Sud-Est et contenant une superficie de 4320.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **342835.**

Taxes:	Municipales:	$ 3.50
	Frais:	$19.66
	Scolaires:	$ 5.11
	Total:	**$28.27**

PROPRIETE DE MME PIERRE GAUDREAULT, 172, Anna, C.P. 154, Canton Tremblay, dont le compte est 40291-3075-00.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 3, comme étant la subdivision 113 du lot 21-B, rg 3/21-B-113. Borné au Nord-Ouest par le 21-B-152 et par des parties des subdivisions 21-B-151 et 21-B-153, au Nord-Est par la subdivision 21-B-157, à l'Est par la subdivision 21-B-69 (rue Anna), au Sud-Est par le boul. Tadoussac (route 172) et au Sud-Ouest par la subdivision 21-B-112 et par une partie du lot 21-B appartenant à M. Jean-Marc Bastien. Mesurant 68.00 pi. du côté Nord-Ouest, 103.00 pi. du côté Nord-Est, 62.00 pi. du côté Est, 60.00 pi. du côté Sud-Est et 153.00 pi. du côté Sud-Ouest et contenant une superficie de 10257.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **316000.**

Taxes:	Municipales:	$2,979.76
	Frais:	$ 41.33
	Scolaires:	$ 314.15
	Total:	**$3,335.24**

(Secteur St-Fulgence)

PROPRIETE DE DENIS ROUSSEAU, 270, Cap à l'Est, Ste-Rose-du-Nord, dont le compte est 50391-0403-30.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Harvey dans le Rang 3, comme faisant partie du lot 64, rg 3/64-P. Borné au Nord-Est par le boul. Tadoussac, au Sud-Est par une partie du lot 64 appartenant à Mme Diane Rousseau et à une autre partie de ce lot appartenant à Mme Gisèle Maltais, au Nord-Ouest par le lot 63. Mesurant 115.00 pi. de largeur de l'Est à l'Ouest par 300.00 pi. de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 34500.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **341356-363359.**

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ 37.14
	Scolaires:	$142.33
	Total:	**$179.47**

PROPRIETE DE M. GHISLAIN L'ESPERANCE, 1613, boul. Tadoussac, St-Fulgence, dont le compte est 50491-0301-08.

Une maison mobile de 12.00 pi. x 48.00 pi., un garage de 20.00 pi. x 34.00 pi., un hangar de 10.00 pi. x 10.00 pi., une remise de 8.00 pi. x 6.00 pi. et une remise de 7.00 pi. x 7.00 pi. situés sur un terrain ou emplacement, appartenant à M. Lorenzo Brisson du 1613, boul. Tadoussac, à St-Fulgence, connu et désigné au cadastre officiel du Canton Harvey dans le Rang 3, comme faisant partie du lot 56, rg 3/56-P. Borné au Nord-Est par une partie du lot 56 appartenant à Mme Paulette B. Tremblay, au Nord-Est par la réserve de 3.00 CH entourant le lac à Rosée, au Sud-Est par le lot 57, au Sud-Est encore par le boul. Tadoussac. Mesurant 4.75 CH de largeur Nord-Ouest au Sud-Est par 62.10 CH de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 32.00 AC.

Taxes:	Municipales:	$680.91
	Frais:	$ 27.02
	Scolaires:	$ 62.62
	Total:	**$770.55**

PROPRIETE DE M. GEORGES COTE, 385, boul. Harvey, Jonquière, dont le compte est 50591-0151-38.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le Rang 5, comme faisant partie du lot 13-C, rg 5/13-C-P. Borné au Nord-Est par la rivière à la Loutre, au Nord-Ouest par le lot 13-B, au Sud-Est par une partie du lot 13-C appartenant à M. Roland Côté, au Sud-Ouest par un chemin privé. Mesurant 75.00 de largeur du Sud-Est au Nord-Ouest par 164.00 pi. de profondeur du Sud-Ouest au Nord-Est et contenant une superficie de 12225.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **300356.**

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$19.62
	Scolaires:	$4.95
	Total:	**$24.57**

PROPRIETE DE M. JEAN-JOSEPH TREMBLAY, 1827, rue Roussel, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 50591-0604-02.

Tous les droits d'occupation qu'il peut posséder sur un terrain connu et désigné au cadastre du Canton Tremblay dans le Rang 10, comme faisant partie du lot 43, rg 10/43-P. Borné au Sud-Ouest par la rivière Valin, aux autres côtés par une partie du lot 43 appartenant à M. Karl Korb. Mesurant 200.00 pi. de tous les côtés et contenant une superficie de 40000.00 pi.^{2}. Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$22.66
	Scolaires:	$28.60
	Total:	**$51.26**

PROPRIETE DE MARLENE GIRARD, 1588, rue Roussel, Chicoutimi, Secteur Nord, dont le compte est 50591-0618-08.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au casdastre officiel du Canton Tremblay dans le rang 9, comme faisant parite du lot 34, rg 9/34-P. Borné au Nord-Ouest par un lac, de tous les autres côtés par une partie du lot 34 appartenant à M. Rénald Maltais. Mesurant 100.00 pi. de chaque côté et contenant une superficie de 10,000.00 pi^2. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **367792**

Taxes:	Municipales:	$ 5.35
	Frais:	$19.44
	Scolaires:	$ 3.68
	Total:	**$28.47**

PROPRIETE DE M. GEORGES COTE, 385, boul. Harvey, Jonquière, dont le compte est 50591-0782-00.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadaste officiel du Canton Tremblay dans le rang 5, comme faisant partie du lot 13-C, Rg 5/13-C-P. Borné au Sud-Ouest par la rivière à la Loutre, au Nord-Ouest par le lot 13-B, au Sud-Est et au Nord-Est par une partie du lot 13-C appartenant à M. Stellan Harvey. Mesurant 75.00 pi. de largeur du Sud-Est au Nord-Ouest par 100.00 pi. de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 7537.00 pi^2. Sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **300356.**

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$19.56
	Scolaires:	$ 3.99
	Total:	**$23.55**

PROPRIETE DE M. NICHOLAS TREMBLAY, 170, Saguenay, St-Fulgence, dont le compte est 50591-0963-00.

Un Lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay dans le rang 5, comme étant la subdivision 7 du lot orignaire 5-A, Rg 5/5-A-7. Borné au Nord-Ouest par une rue projetée étant la subdivision 5-A-6, au Nord-Est par le boul. Tadoussac, au Sud-Ouest par la subdivision 5-A-8. au Sud-Est par une partie non subdivisée du lot 5-A. Mesurant 93.00 pi. de largeur du côté Nord-Est et 110.00 pi. du côté Sud-Ouest par 90.00 pi. de profondeur du Nord-Ouest et Sud-Est et contenant une superficie de 9,356.00 pi^2. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **315190.**

Taxes:	Municipales:	$811.99
	Frais:	$ 23.78
	Scolaires:	$ 60.34
	Total:	**$896.11**

(Secteur Ste-Rose-du-Nord)

PROPRIETE DE M. ARMAND BEAUDIN, 1957, Roussel, Chicoutimi, secteur Nord, dont le compte est 60191-0606-08.

Tous les droits qu'il peut posséder sur un terrain, présentement sous bail, appartenant au Ministère Energie et Ressources et étant décrit comme suit: un terrain ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton St-Germain dans le rang 2, comme étant la subdivision 26 du lot 8, Rg 2/8-26. Borné au Nord-Ouest par la subdivision 8-27, au Sud-Est par la subdivision 8-25, au Sud-Ouest par un chemin privé et au Nord-Est par le lac Bouchard. Mesurant 120.00 pi. de largeur du Nord-Ouest au Sud-Est par 170.00 pi. de profondeur du Sud-Ouest au Nord-Est et contenant une superficie de 18,731.00 pi^2. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$136.07
	Frais:	$ 22.31
	Scolaires:	$ 17.12
	Total:	**$176.10**

PROPRIETE DE M. ANTOINE VILLENEUVE, 1126, Le Roi, Charlesbourg, dont le compte est 60191-1207-06 même que 60291-0502-04.

Un terrain ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton St-Germain dans le rang 2, comme faisant partie des lots 50 et 51, Rg 2/50-P. Borné au Nord-Est par le lac Rouge et par un chemin privé, au Nord-Ouest par le lot 49, au Sud-Ouest par le rang H et au Sud-Est par les lots 52-B et 52-C. Mesurant 26.00 pi. CH de largeur du Nord-Ouest au Sud-Est du côté Sud-Ouest et 13.00 pi. CH du côté Nord-Est par 83.00 CH de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 177.70 pi. AC. Avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **lettres patentes.**

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$20.98
	Scolaires:	$15.64
	Total:	**$36.62**

PROPRIETE DE M. ANTOINE VILLENEUVE, 1129 Le Roi, Chalesbourg, dont le compte est 60291-0316-02 même que 60291-0502-04.

Même attestation d'évaluation que le numéro 60291-0502-04.

Enregistré sous le no: **lettres patentes.**

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$19.96
	Scolaires:	$ 7.30
	Total:	**$27.26**

PROPRIETE DE M. ANTOINE VILLENEUVE, 1126 Le Roi, Chalesbourg, dont le compte est 60291-0502-04.

Même attestation d'évaluation que le numéro 60291-0502-04.

Enregistré sous le no: **lettres patentes.**

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$20.47
	Scolaires:	$11.82
	Total:	**$32.29**

PROPRIETE DE M. YVON CREVIER, 451 Est, rue Racine, Chicoutimi, dont le compte est 60291-0544-04.

Un chalet de 31.00 pi. x 23.00 pi., ainsi qu'une remise de 18.00 pi. x 16.00 pi. situés sur un terrain, présentement sous bail, appartenant au Ministère Energie et Ressources et décrit comme suit à ce Ministère: un terrain connu et désigné comme étant l'emplacement GE-3 au lac St-Germain dans le rang 3 du Canton St-Germain. Borné au Nord-Ouest par l'emplacement GE-4, au Sud-Est par l'emplacement GE-2, au Nord-Est par le lac St-Germain et au Sud-Ouest par le lot 22. Mesurant 260.00 pi. de largeur du côté Nord-Est et 128.00 pi. du côté Sud-Ouest par 193.00 pi. de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest. Contenant 42,346.00 pi^2 en superficie.

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$ 32.55
	Scolaires:	$108.79
	Total:	**$141.34**

(Secteur T.N.O.)

PROPRIETE DE CIE PIPMORGAN INC., Ville Ancienne-Lorette, Québec, dont le compte est 70700-2037-02.

Un chalet de 24.00 pi. x 45.00 pi., un autre de 16.00 pi. x 14.00 pi., et un hangar de 24.00 pi. x 20.00 pi., situés dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ces chalets sont situés dans les limites de l'ancien club "Epinette Rouge", et porte le #3.

Taxes:	Municipales:	$ 3.32
	Frais:	$19.81
	Scolaires:	$ 7.11
	Total:	**$30.24**

PROPRIETE DE MME FLEURETTE VERVILLE, 153, St-Dominique, Jonquière, dont le compte est 70728-5116-10.

Un chalet de 123.00 pi. x 20.00 pi. situé sur un terrain sous bail appartenant au Ministère de l'Energie et des Ressources, connu comme étant l'emplacement VE-2, situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi. Mesurant 200.00 pi. du côté Sud, 112.00 pi. du côté Est et Ouest et borné au Nord par la Baie Longue. Le tout a une superficie de 22,325.00 pi^2. Ce chalet est situé dans les limites de l'ancien club de pêche "Daniel".

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$21.61
	Scolaires:	$26.61
	Total:	**$148.22**

PROPRIETE DE M. HAL KIELBACK, 436, Hudson, Montréal, dont le compte est 70729-9176-10.

Un chalet de 23.00 pi. x 24.00 situé sur un terrain sous bail appartenant au Ministère de l'Energie et des Ressources, connu comme étant l'emplacement JO-29, situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi. Mesurant 75.00 pi. côté Nord, 121.00 pi. côté Ouest et 170.00 pi. côté Est. Le tout a une superficie de 11,819.00 pi^2. Ce chalet est situé dans les limites de l'ancien club de pêche "Légion Canadienne" appartient présentement à M. Charles Gobat transfert de bail #41972, le 7 janvier 1982.

Taxes:	Municipales:	$27.87
	Frais:	$21.19
	Scolaires:	$19.98
	Total:	**$70.04**

PROPRIETE DE M. GUY PERRON, 56, Price est, Chicoutimi, dont le compte est 70730-3136-18.

Un chalet de 12.00 pi. x 21.00 pi. et 320.00 pi. x 17.00 pi. situé sur un terrain sous bail appartenant au Ministère de l'Energie et des Ressources connu comme étant l'emplacement TE-3, situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi. Mesurant 260.00 pi. côté Ouest, 98.00 pi. côté Nord et 131.00 pi. côté Sud et borné à l'Est par le lac Tente. Le tout a une superficie de 27,686.00 pi^2. Ce chalet est situé dans les limites de l'ancien club de pêche "Eugène".

Taxes:	Municipales:	$ Nil
	Frais:	$21.33
	Scolaires:	$21.62
	Total:	**$42.95**

PROPRIETE DE M. ROLAND CLAVEAU, 170, rue Bossé ouest, Chicoutimi, dont le compte est 70732-4106-24.

Un chalet de 26.00 pi. x 19.00 pi. et 10.00 pi. x 16.00 pi. situé sur un terrain sous bail appartenant au Ministère de l'Energie et des Ressources connu comme étant l'emplacement F0-2, situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi. Mesurant 202.00 pi. côté Nord, 213.00 pi. côté Ouest et 202.00 pi. côté Est et borné au Sud par le lac des Foins. Le tout a une superficie de 41,496.00 pi^2. Ce chalet est situé dans les limites de l'ancien club de pêche "Pémiskao".

Taxes:	Municipales:	$15.08
	Frais:	$22.84
	Scolaires:	$35.58
	Total:	**$73.50**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7030-84.

Un chalet de 18.00 pi. x 18.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #3.

Taxes:	Municipales:	$24.11
	Frais:	$20.76
	Scolaires:	$23.95
	Total:	**$67.92**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7040-76.

Un chalet de 15.00 pi. x 18.00 pi. situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #4.

Taxes:	Municipales:	$13.40
	Frais:	$20.02
	Scolaires:	$12.81
	Total:	**$46.23**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70645-7050-78.

Un chalet de 15.00 pi. x 15.00 pi., situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #5.

Taxes:	Municipales:	$13.40
	Frais:	$20.02
	Scolaires:	$12.81
	Total:	**$46.23**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7060-70.

Un chalet de 15.00 pi. x 15.00 pi, situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #6.

Taxes:	Municipales:	$13.40
	Frais:	$20.02
	Scolaires:	$12.81
	Total:	**$46.23**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7070-72.

Un chalet de 15.00 pi. x 15.00 pi. situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #7.

Taxes:	Municipales:	$13.40
	Frais	$20.02
	Scolaires	$12.81
	Total:	**$46.23**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7080-74.

Un chalet de 15.00 pi. x 15.00 pi. situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #8.

Taxes:	Municipales:	$20.96
	Frais:	$20.84
	Scolaires:	$21.01
	Total:	**$62.81**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7090-76.

Un chalet de 15.00 pi. x 15.00 pi. situé dans le territoire non organisé du comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #9.

Taxes:	Municipales:	$13.40
	Frais:	$20.02
	Scolaires:	$12.81
	Total:	**$46.23**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7100-72.

Un chalet de 15.00 pi. x 15.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #10.

Taxes:	Municipales:	$13.40
	Frais:	$20.02
	Scolaires:	$12.81
	Total:	**$46.23**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7110-74.

Un chalet de 15.00 pi. x 20.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #11.

Taxes:	Municipales:	$15.58
	Frais:	$20.17
	Scolaires:	$14.92
	Total:	**$50.67**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7130-78.

Un chalet de 15.00 pi. x 15.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #13.

Taxes:	Municipales:	$16.57
	Frais:	$20.23
	Scolaires:	$15.84
	Total:	**$52.64**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7150-72.

Un chalet de 15.00 pi. x 15.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #15.

Taxes:	Municipales:	$11.70
	Frais:	$19.89
	Scolaires:	$11.17
	Total:	**$42.76**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7170-76.

Un chalet de 15.00 pi. x 42.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #17.

Taxes:	Municipales:	$ 57.98
	Frais:	$ 23.26
	Scolaires:	$ 55.43
	Total:	**$136.77**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7190-70.

Un chalet de 28.00 pi. x 50.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #19.

Taxes:	Municipales:	$209.98
	Frais:	$ 34.79
	Scolaires:	$200.72
	Total:	**$445.48**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7200-76.

fié Un chalet de 18.00 pi. x 15.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #20.

Taxes:	**Municipales:**	**$16.57**
	Frais:	**$20.23**
	Scolaires:	**$15.84**
	Total:	**$52.64**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7210-78.

Un chalet de 20.00 pi. x 24.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #21.

Taxes:	Municipales:	$11.70
	Frais:	$19.89
	Scolaires:	$11.17
	Total:	**$42.76**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7230-72.

Un chalet de 18.00 pi. x 18.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #23.

Taxes:	Municipales:	$36.54
	Frais:	$21.75
	Scolaires:	$34.92
	Total:	**$93.21**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7260-78.

Un chalet de 18.00 pi. x 20.00 pi. et 21.00 pi x 10.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #26.

Taxes:	Municipales:	$18.27
	Frais:	$20.41
	Scolaires:	$17.47
	Total:	**$56.15**

PROPRIETE DE CLUB LA SORBIERE (1980) Inc., 8, Laurentien, St-Emile, Québec, dont le compte est 70745-7250-76.

Un chalet de 11.00 pi. x 24.00 pi. situé dans le territoire non organisé du Comté de Chicoutimi, avec tous les droits pouvant s'y rattacher. Ce chalet est situé dans les limites du club "Domaine La Sorbière 1980" et porte le #25.

Taxes:	Municipales:	$ 8.93
	Frais:	$20.46
	Scolaires:	$18.79
	Total:	**$48.33**

MUNICIPALITE PAROISSE LATERRIERE

PROPRIETE DE M. GILLES GAUTHIER, 11, St-Gelais, Laterrière Paroisse, dont le compte est 15-01-01-96-10.

Une maison mobile située sur un terrain appartenant à M. Paul Fortin. Ce terrain étant décrit comme suit: un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Laterrière, dans le rang 6, comme étant la subdivision 19 du lot 7-A, Rg 6/7-A-19. Borné au Nord-Est au 7-A-20, au Sud-Est à la rue St-Gelais, au Sud-Ouest au 7-A-18 et au Nord-Ouest au résidu du lot 7-A appartenant à M. Alain Lavoie. Mesurant 60.00 pi. de largeur par 101.00 pi. de profondeur et contenant une superficie de 6,000.00 pi^2. Avec bâtisses dessus construites.

xes:	Municipales:	$1,000.00
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$ Nil
	Total:	**$1,015.00**

(SUITE A LA PAGE 22)

MUNICIPALITE DE CANTON OTIS

PROPRIETE DE M. JEAN-GUY MALONEY, 791, du Vieux-Chemin, St-Félix d'Otis.

Un emplacement connu et désigné sous le numéro 28-P, dans le rang 7, au cadastre officiel de Canton Otis, borné au Nord par la route du Vieux-Chemin, à l'Est par le lot no 29, au Sud et à l'Ouest par le résidu du lot No 28.

Le tout avec bâtisse.

Taxes:	Municipales:	$234.77
	Frais:	$ 44.02
	Scolaires:	$175.81
	Total:	**$454.60**

MUNICIPALITE DE PETIT-SAGUENAY

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 1473, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi, secteur Nord.

Un emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Dumas, dans le rang un Saguenay, comme faisant partie du lot 26, Rg 1 Saguenay/26-P. Borné au Sud-Ouest au chemin St-Etienne, au Sud-Est par le lot 27-1, au Nord-Ouest et au Nord-Est au résidu du lot 26 appartenant à M. Fidèle Boudreault. Mesurant 90.00 pi. de largeur du Sud-Est au Nord-Ouest par une profondeur de 80 pi. du Sud-Ouest au Nord-Est et contenant une superficie de 7,200.00 pi. carré.

Le tout sans bâtisse dessus construite.

Taxes:		
	Municipales:	$ 4.49
	Frais:	$16.10
	Scolaires:	Nil
	Total:	**$20.59**

MUNICIPALITE ST-AMBROISE

PROPRIETE DE MME THERESE BOUCHARD, 1000, Price, Alma, dont le compte est 05-91-01-44-20-0 (ce terrain n'appartient plus à Mme Thérèse Bouchard, mais à M. Gilles Gervais, 544, Harvey ouest, Alma, voir certificat #82-00061 sous le numéro d'enregistrement 384650 le 82/03/31).

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang 5, comme faisant partie du lot 32-A et comme étant la subdivision 3 du lot 32-A: RG 5/32-A-P, 32-A-3. Borné au Nord-Est et Nord-Ouest par une partie du lot 32-A appartenant à M. Alphide Marcil, au Sud-Est et Sud-Ouest par un chemin privé. Mesurant 93.00 pi. de largeur par 80.00 pi. de profondeur et contenant une superficie de 7,240.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **35107.**

Taxes:	Municipales:	$34.05
	Frais:	Nil
	Scolaires:	$ 2.17
	Total:	**$36.22**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-20-17-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 111 du lot 21 et la subdivision 94 du lot 20: RG Est/21-111, 20-94. Borné au Nord-Est par la subdivision 21-110, au Sud-Est par la rue du Buisson, au Sud-Ouest partie par la subdivision 20-115 et partie par la subdivision 20-89, au Nord-Ouest partie par la subdivision 20-93 et partie par la subdivision 21-108. Mesurant 100.00 pi. du côté Nord-Est, 105.00 pi. du côté Sud-Ouest, 73.36 pi. du côté Nord-Ouest et contenant une superficie de 7,480.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous les numéros 306263 et 351889.

Taxes:	Municipales:	$86.35
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 2.13
	Total:	**$88.48**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-20-34-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 86 du lot 21: Rg Est/21-86. Borné au Nord par la subdivision 21-64 et par la subdivision 21-63, à l'Est par la subdivision 21-67, au Sud-Est par la subdivision 21-87, au Sud-Ouest par la rue Pilote et à l'Ouest par la subdivision 21-85. Mesurant 30.00 pi. dans son côté Sud-Ouest, 123.62 pi. dans son côté Sud-Est et contenant une superficie de 12,369.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous les no: **306263.**

Taxes:	Municipales:	$47.16
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 1.28
	Total:	**$48.44**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-20-36-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 84 du lot 21: Rg Est/21-84. Borné au Nord partie par la subdivision 21-52 et par la subdivision 21-51, à l'Est par la subdivision 21-85, au Sud par la rue Pilote et à l'Ouest par la subdivision 21-83. Mesurant 60.00 pi. de largeur par 100.00 pi. de profondeur et contenant une superficie de 6,000.00 pi².

Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **306263.**

Taxes:	Municipales:	$68.52
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 1.28
	Total:	**$69.80**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-20-37-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 83 du lot 21: Rg Est/21-83. Borné au Nord par la subdivision 21-51 et par la subdivision 21-50, à l'Est par la subdivision 21-84, au Sud par la rue Pilote et à l'Ouest par la subdivision 21-82. Mesurant 60.00 pi. de largeur par 100.00 pi. de profondeur et contenant une superficie de 6,000.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **306263.**

Taxes:	Municipales:	$68.52
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 1.28
	Total:	**$69.80**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-20-41-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 79 du lot 21: Rg Est/21-79. Borné au Nord par la subdivision 21-46 partie par la subdivision 21-47, au Nord-est par la subdivision 21-80, au Sud-Est par la rue Pilote, au Sud-Ouest par la subdivision 21-78, à l'Ouest par la subdivision 21-36. Mesurant 122.00 pi. dans son côté Nord-Est, 45.01 pi. dans côté Sud-Est, 128.00 pi. dans son côté Sud-Ouest et contenant une superficie de 12,710.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **306263.**

Taxes:	Municipales:	$53.16
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 1.28
	Total:	**$54.44**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-20-42-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 77 et 78 du lot 21: Rg Est/21-77, 21-78. Borné au Nord-Est par la subdivision 21-79, à l'Est par la rue Pilote, au Sud à la subdivision 21-76 et à l'Ouest partie par la subdivision 21-32 et partie par la subdivision 21-36. Mesurant 128.00 pi. du côté Nord-Est, 60.00 pi. du côté Est, 100.00 pi. du côté Sud et contenant une superficie de 9,093.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **306263 et 351889.**

Taxes:	Municipales:	$62.22
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 2.13
	Total:	**$64.35**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-25-01-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 114 du lot 21: RG Est/21-114. Borné au Nord-Est par la subdivision 21-113, au Sud-Est par une partie du lot 21 appartenant à M. Raymond Pilote, au Sud-Ouest par la subdivision 20-115, au Nord-Ouest par la rue du Buisson. Mesurant 100.00 pi. dans son côté Nord-Est, 71.00 pi. dans son côté Sud-Est, 105.00 pi. dans son côté Sud-Ouest, 60.00 pi. dans son côté Nord-Ouest et contenant une superficie de 7,311.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **306263.**

Taxes:	Municipales:	$85.28
	Frais:	$ Nil
	Scolaires: $ 1.28	
	Total:	**$86.56.**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-25-02-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 113 du lot 21: RG Est/21-113. Borné au Nord-Est par la subdivision 21-69, au Sud-Est par une partie du lot 21 appartenant à M. Raymond Pilote, au Sud-Ouest par la subdivision 21-114, au Nord-Ouest par la rue du Buisson. Mesurant 100.00 pi. de largeur par 72.00 pi de profondeur et contenant une superficie de 7,200.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **306263.**

Taxes:	Municipales:	$80.80
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 1.28
	Total:	**$82.08.**

PROPRIETE DE CONSTRUCTIONS RAYMOND PILOTE, 39, L'Espérance, St-Ambroise, dont le compte est 03-91-20-16-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la subdivision 113 du lot 21: RG Est/21-110. Borné au Nord-Est par la subdivision 21-109, au Sud-Est par la rue du Buisson, au Sud-Ouest par la subdivision 21-111, au Nord-Ouest par la subdivision 21-108 et par la subdivision 21-94. Mesurant 100.00 pi. de largeur par 70.00 pi de profondeur et contenant une superficie de 6,985.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **306263.**

Taxes:	Municipales:	$78.75
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ .66
	Total:	**$79.41.**

PROPRIETE DE M. JEAN-JOSEPH DESMEULES ET M. GERARD DESMEULES, 28, Honfleur, Chicoutimi, Secteur Rivière-du-Moulin, dont le compte est 05-91-03-02-00-1.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang un, comme faisant partie du lot 2-A: RG 1/2-A-P. Borné au Nord-Est par la rivière des Aulnais, au Sud-Est par une partie du lot 2-A appartenant à Mme Lise Mailloux, au Sud-Ouest par le chemin Léonard, au Sud-Ouest par une partie du lot 2-A appartenant à M. Maurice Duchesne. Mesurant 50.00 pi. de largeur par 54.00 pi. de profondeur du côté Sud-Est et 50.00 pi. du côté Nord-Ouest et contenant une superficie de 2,600.00 pi². Le tout sans bâtisse dessus construite.

Enregistré sous le no: **291437.**

Taxes:	Municipales:	$ 3.86
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ .67
	Total:	**$ 4.53.**

PROPRIETE DE M. MAURICE PEDNEAULT, 27, rue de la Prairie, St-Ambroise, dont le compte est 04-91-02-06-10-0.

Une maison mobile de 14.00 pi. x 57.00 pi. située sur un terrain appartenant à la Corporation Municipale de St-Ambroise, ce terrain étant décrit comme suit: Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Bourget, dans le rang Est, comme étant la resubdivision 44 de la subdivision 5 du lot 26: RG Est/26-5-44. Borné au Nord-Est et au Sud-Est par la rue de la Prairie, au Sud-Ouest par la subdivision 26-5-43. Mesurant 118.50 pi. le long de la rue de la Prairie, 90.00 pi. dans son côté Sud-Ouest et contenant une superficie de 4,863.00 pi².

Taxes:	Municipales:	$1,490.37
	Frais:	$ Nil
	Scolaires:	$ 169.16
	Total:	**$1,659.53**

MUNICIPALITE DE ST-HONORE

PROPRIETE DE M. YVON ROCHEFORT, 6662, boul. Martel, St-Honoré, dont le compte est 04-92-01-14-10-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 9, comme faisant partie du lot 7: RFG 9/7-P. Borné au Nord par une partie du lot 7 appartenant à M. Jean-Paul Tremblay et par une partie résiduelle de ce lot, au Sud par le terrain de M. Fernand Riverin et à l'Est par le boul. Martel. Mesurant 150.00 pi. de largeur du Nord au Sud par 180.00 pi. de profondeur de l'Est à l'Ouest et contenant 27,000.00 pi² en superficie. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Enregistré sous le no: **357333.**

Taxes:	Municipales:	$1,068.58
	Frais:	$ 15.00
	Scolaires:	$ 169.10
	Total:	**$1,252.68**

MUNICIPALITE DE CANTON TREMBLAY

PRPRIETE DE M. BERTRAND BOUCHARD, 189, rue Boudreault, Canton Tremblay, dont le compte est 02-10-02-06-000-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay, dans le rang 5 comme étant la subdivision 46 du lot 38, RG 5/38-46. Borné au Nord par le 38-47, à l'Est au 38-71, au Sud au 38-45 et à l'Ouest à la rue Boudreault. Mesurant 60.00 pi. de largeur du Nord au Sud par 100.00 pi. de profondeur de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 6,000.00 pi². Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$625.50
	Frais:	$115.31
	Scolaires:	$ Nil
	Total:	**$740.81**

PROPRIETE DE M. CLAUDE GAGNE, 151, chemin St-Marc Est, Canton Tremblay, dont le compte est 02-91-10-43-50-0.

Un garage de 37.00 pi. x 35.00 pi. situé sur un terrain appartenant à M. Herman Robertson. Ce terrain étant décrit comme suit: Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay, dans le rang 5 comme faisant partie du lot 38 RG 5/38-P. Borné au Nord-Est par le rang St-Marc, est au Sud-Est par le lot 37-A, au Sud-Ouest par le lot 38 rang 4 et au Nord-Ouest par le boul. martel. Mesurant 17.50 CH de largeur du Nord-Ouest au Sud-Est par une profondeur de 54.50 CH du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 76.71 AC.

Taxes:	Municipales:	$140.14
	Frais:	$ 58.91
	Scolaires:$ Nil	
	Total:	**$199.05**

PROPRIETE DE M. JEAN-YVES SIMARD, 260, Lamarche, Jonquière, Secteur Arvida, dont le compte est 01-91-06-08-40-0.

Un chalet de 20.00 pi. x 30.00 pi. plus dépendances situés sur un terrain appartenant au Ministère Energie et Ressources, présentement sous bail. ce terrain étant décrit comme suit: un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard dans le rang un, comme faisant partie du lot 9-C, RG 1/9-C-P. Borné à l'Est par le 9-C-12, au Sud par un chemin, à l'Ouest par une partie du lot 9-C appartenant à M. Roland Ménard et au Nord par une partie du lot 9-A. Mesurant dans son côté Nord 104.00 pi., dans son côté Sud 100.00 pi., dans son côté Ouest 102.00 pi. et dans son côté Est 121.00 pi. et contenant une superficie de 11,214.00 pi².

Taxes:	Municipales:	$216.66
	Frais:	$ 40.44
	Scolaires:	$ 20.62
	Total:	**$277.72**

PROPRIETE DE M. ROLAND TREMBLAY, 732, Mgr-Racine, Chicoutimi, dont le compte est 02-91-14-01-40-0.

Un lopin de terre ou remplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Tremblay, dans le rang 5 comme faisant patie du lot C-1 RG 5/C-1-P. Borné au Nord et à l'Ouest par des parties résiduelles de ce lot, à l'Est par le lot C-2 et au Sud par la rue Margot. Mesurant 122.00 pi. au Sud, 215.00 pi. à l'Ouest, 22.00 pi. à l'Est et 73.00 pi. au Nord et contenant ensuperficie 21,100.00 pi. Le tout sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$39.94
	Frais:	$25.05
	Scolaires:	$ Nil
	Total:	**$64.99**

PROPRIETE DE M. GELAS TREMBLAY, 2065, boul. Ste-Geneviève, Canton Tremblay, dont le compte est 01-91-14-94-50-0.

Un lopin de terre ou remplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 2 comme faisant partie de la subdivision 80 du lot un et comme faisant partie du lot un, RG2/1-87-P, 1-P. Borné au Nord par une partie résiduelle du lot un appartenant à M. Jean Boucher et aussi à une partie du 1-79, à l'Ouest au 1-81 et au Sud aux 1-44, 1-50, 1-52 et 1-53. Mesurant 30.00 pi. de profondeur du Nord au Sud par 354.00 pi. de largeur de l'Est à l'Ouest et contenant en superficie 10,625.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$552.54
	Frais:	$ 96.35
	Scolaires:	$ Nil
	Total:	**$648.89**

PROPRIETE DE M. GELAS TREMBLAY, 2065, boul. Ste-Geneviève, Canton Tremblay, dont le compte est 01-91-07-45-65-0.

Un lopin de terre ou remplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang un comme faisant partie du lot 1-B, RG 1/1-B-P. Borné au Nord à la Route 172, à l'Est à une partie du lot 1-B appartenant aux Lignes du Saguenay Ltée, au Sud à une partie du lot 1-B appartenant aussi aux Lignes du Saguenay Ltée et à l'Ouest à une partie du lot 1-B appartenant à M. Maurice Morin. Mesurant 80.00 pi de largeur de l'Est à l'Ouest par 150.00 pi. de profondeur du Nord au Sud contenant en superficie 12,000.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$672.45
	Frais:	$113.53
	Scolaires:	$ 15.38
	Total:	**$801.36**
	lc	

PROPRIETE DE GUY NADEAU, 110, Viau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-04-09-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 134 du lot 2, RG 5/2-134. Borné au Nord au 2-133, à l'Est au 2-63 (rue), au Sud au 2-135 et à l'Ouest à une partie résiduelle du lot 2. Mesurant 50.00 pi. de largeur de l'Est à l'Ouest par une profondeur de 110.00 pi. du Nord au Sud et contenant une superficie de 5,000.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$311.21
	Frais:	$ 54.42
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$377.57**

PROPRIETE DE GUY NADEAU, 110, Viau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-04-11-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 135 du lot 2, RG 5/2-135. Borné au Nord au 2-134, à l'Est au 2-63 au Sud au 2-34 et à l'Ouest à une partie résiduelle du lot 2. Mesurant 97.00 pi. en façade à l'est, 100.00 pi. dans son côté Sud, 50.00 pi. dans son côté Ouest et 110.00 pi. dans son côté Nord et contenant une superficie de 7,350.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$427.38
	Frais:	$ 54.42
	Scolaires:	$ 17.53
	Total:	**$499.33**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Viau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-04-85-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la resubdivision 3 de la subdivision 99 du lot 2 et comme étant la subdivision 113 du lot 2, Rg 5/2-99-3, 2-113. Borné au Nord par le 2-94-1 etle 2-93-1, au Sud par le 2-99-2 et le 2-112, à l'Est par une partie résiduelle du lot 2 et à l'Ouest par le 2-97. Mesurant 100.00 pi. de profondeur de l'Est à l'Ouest et contenant en superficie 291.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$166.52
	Frais:	$ 52.95
	Scolaires:	$ Nil
	Total:	**$219.47**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Viau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-05-01-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 136 du lot 2, Rg 5/2-136. Borné au Nord par le 2-34, à l'Est au 2-63, au Sud au 2-137 et à l'Ouest à une partie du lot 2 appartenant à M. Guy Nadeau. Mesurant 100.00 pi. dans son côté Nord, 50.00 pi. dans son côté Est, 111.00 pi. dans son côté Sud et 100.00 pi. dans son côté Ouest et contenant une superficie de 7,500.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$328.55
	Frais:	$ 54.42
	Scolaires:	$ 17.88
	Total:	**$400.85**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Viau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-05-02-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 137 du lot 2, Rg 5/2-137. Borné au Nord au 2-136, à l'Est au 2-63, au Sud au 2-138 et à l'Ouest à une partie résiduelle du lot 2 appartenant à M. Guy Nadeau. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord au Sud par une profondeur de 111.00 pi. de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 5,000.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$311.21
	Frais:	$ 54.42
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$377.57**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Viau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-07-02-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 37 du lot 3-A, Rg 5/3-A-37. Borné au Nord par le 3-A-31, à l'Est par le 2-97, à l'Ouest par une partie résiduelle du lot 3-A e au Sud par le 3-A-38. Mesurant 60.00 pi. de largeur du Nord au Sud par une profondeur de 97.00 pi. de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 5,435.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$434.78
	Frais:	$ 87.50
	Scolaires:	$ 43.07
	Total:	**$565.35**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Viau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-01-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 153 du lot 2, Rg 5/2-153. Borné au Nord-Est au 2-152, à l'Est au lot un appartenant à M. Wellie Tremblay, au Sud-Ouest au 2-154 et à l'Ouest au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 115.00 pi. de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 5,000.00 pi². Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Viau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-02-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et

(SUITE A LA PAGE 23)

désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 152 du lot 2, Rg 5/2-152. Borné au Nord-Est au 2-151, à l'Est au lot un appartenant à M. Wellie Tremblay, au Sud-Ouest au 2-153 et au Nord au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 115.00 pi. de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 5,000.00 pi^2. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Vlau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-03-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 151 du lot 2, Rg 5/2-151. Borné au Nord-Est au 2-150, auSud-Est à une partie résiduelle de ce lot, au Sud-Ouest au 2-152 et au Nord-Ouest au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Sud-Est au Nord-Ouest par une profondeur de 115.00 pi. du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 5,000.00 pi^2. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Vlau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-04-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 150 du lot 2, Rg 5/2-150. Borné au Nord-Est au 2-149, à l'Est à une partie résiduelle du lot un appartenant à M. Wellie Tremblay, au Sud-Ouest au 2-151 et à l'Ouest au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 115.00 pi. de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 5,000.00 pi^2. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE M. GUY NADEAU, 110, Vlau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-05-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 149 du lot 2, Rg 5/2-149. Borné au Nord-Est au 2-148, à l'Est au lot un appartenant à M. Wellie Tremblay, au Sud-Ouest au 2-150 et au Nord au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 115.00 pi. de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 5,000.00 pi^2. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE GUY NADEAU, 110, Vlau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-06-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 148 du lot 2, RG 5/2-148. Borné au Nord-Est au 2-147, au Sud-Est à des parties résiduelles de ce lot, au Sud-Ouest au 2-149 et au Nord-Ouest au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 115.00 pi. du Nord-Ouest au Sud-Est et contenant une superficie de 5,000.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE GUY NADEAU, 110, Vlau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-07-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 147 du lot 2, RG 5/2-147. Borné au Nord-Est au 2-146, au Sud-Est à une partie résiduelle de ce lot un, au Sud-Ouest au 2-148 et au Nord-Ouest au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 115.00 pi. du Sud-Est au Nord-Est et contenant une superficie de 5,000.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE GUY NADEAU, 110, Vlau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-08-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 146 du lot 2, RG 5/2-146. Borné au Nord-Est par le 2-145, à l'Est par le lot un apparrtenant à M. Wellie Tremblay, au Sud-Ouest au 2-147 et au Nord au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par une profondeur de 115.00 de l'Est à l'Ouest et contenant une superficie de 5,000.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE GUY NADEAU, 110, Vlau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-08-10-11-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 5, comme étant la subdivision 144 du lot 2, RG 5/2-144. Borné au Nord-Est au 2-143, au Sud-Est à une partie résiduelle du lot 1, au Sud-Ouest au 2-145 et au Nord-Ouest au 2-63. Mesurant 50.00 pi. de largeur du Nord-Est au Sud-Ouest par 115.00 pi. de profondeur du Nord-Ouest au Sud-Est et contenant une superficie de 5,000.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes:	Municipales:	$310.49
	Frais:	$ 54.27
	Scolaires:	$ 11.94
	Total:	**$376.70**

PROPRIETE DE GUY NADEAU, 110, Vlau, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 01-91-07-46-30-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang un, comme faisant partie du lot 1-A, RG 1/1-A-P. Borné au Nord au Boul. Ste-Geneviève, à l'Est à une partie du lot 1-A appartenant à Mme Laurette Lavoie, au Sud à une partie du lot 1-A appartenant à M. Jean Boucher et à l'Ouest à une partie du lot 1-A appartenant à M. Réjean Morin. Mesurant 50.00 pi. de largeur de l'Est à l'Ouest par une profondeur de 55.00 pi. à l'Ouest et 57.00 pi. à l'Est et contenant une superficie de 2,805.00 pi.^{2}. Sans bâtisse dessus construite: maison mobile déménagée.

Taxes:	Municipales:	$1,528.15
	Frais:	$ 345.70
	Scolaires:	Nil
	Total:	**$1,873.85**

PROPRIETE DE M. YVAN TREMBLAY, 220, route Nil-Jean, Canton Tremblay, dont le compte est 01-91-08-37-00-0.

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du Canton Simard, dans le rang 3, comme étant le lot 11-A, RG 3/11-A. Borné au Nord-Ouest par la route Nil-Jean, au Nord-Est par le lot 11-A du rang 4, au Sud-Est par une partie du lot 10 appartenant à la Société Radio-Canada et par une partie du lot 10 appartenant à Aluminium du Canada Ltée et au Sud-Ouest par le lot 11-A du rang 2. Mesurant 9.00 CH de largeur du Nord-Ouest au Sud-Est et 53.00 CH de profondeur du Nord-Est au Sud-Ouest et contenant une superficie de 47.00 AC. Avec bâtisses dessus construites.

Taxes:	Municipales:	$1,700.45
	Frais:	$ 192.59
	Scolaires:	308.75
	Total:	**$2,201.79**

MUNICIPALITE DE LAROUCHE

PROPRIETE DE JEAN-LOUIS TREMBLAY, 235 McLedad, Arvida, G7S 1W9, dont le compte est 02-91-06-01-20-0.

Un emplacement connu et désigné sous le P-54 dans le rang 4 Nord, au cadastre officiel du canton Kénogami, le tout avec bâtisse.

Taxes:	Municipales:	$231.32
	Frais:	$ 47.82
	Scolaires:	Nil
	Total:	**$279.14**

PROPRIETE DE CLAUDE RINFRET, 293 de la Bretagne, Jonquière, G7X 3X1, dont le compte est 02-91-02-49-90-0.

Un emplacement connu et désigné sous le P-58 dans le rang 3 Nord, au cadastre officiel du Canton Kénogami, le tout avec bâtisse.

Taxes:	Municipales:	$ 65.28
	Frais:	$ 11.10
	Scolaires:	Nil
	Total:	**$ 76.38**

PROPRIETE DE GERARD LAROUCHE, 23 rang 10, Larouche, G0W 1Z0, dont le compte est 01-91-02-59-50-0.

Un emplacement connu et désigné sous le P-16, dans le rang 10, au cadastre officiel du Canton Labarre, le tout avec bâtisse.

Taxes:	Municipales:	$ 696.56
	Frais:	$ 109.70
	Scolaires:	Nil
	Total:	**$ 806.26**

PROPRIETE DE GAETAN GOSSELIN, 135 Gauthier Ouest # 4, Alma, G8B 2H4, dont le compte est 02-91-04-44-55-0.

Un emplacement connu et désigné sous le P-56, dans le rang 3 Nord, au cadastre officiel du Canton Kénogami, le tout sans bâtisse.

Taxes:	Municipales:	$ 16.50
	Frais:	$ 2.60
	Scolaires:	Nil
	Total:	**$ 19.10**

PROPRIETE DE SYLVIE GIRARD, 306 B St-Germain, Jonquière, G7X 2V9, dont le compte est 01-91-01-72-10-0.

Un emplacement connu et désigné sous le P-50, dans le rang 2 Nord, au cadastre officiel du Canton Kénogami, le tout sans bâtisse.

Taxes:	Municipales:	$ 15.40
	Frais:	$ 2.45
	Scolaires:	Nil
	Total:	**$ 17.85**

PROPRIETE DE MARIO GAGNON, 325 de la Loire, Jonquière, G7X 8N6, dont le compte est 01-91-01-89-90-0.

Un emplacement connu et désigné sous le P-49, dans le rang 1, au cadastre officiel du Canton Labarre, le tout sans bâtisse.

Taxes:	Municipales:	$ 17.57
	Frais:	$ 2.78
	Scolaires:	$ 18.01
	Total:	**$ 39.16**

Fait et donné à St-Fulgence de Chicoutimi, ce 30ième jour de décembre 1982.

J.-René Turcotte,
Secrétaire-trésorier.

Reagan a du mal à remplir sa promesse

WASHINGTON (AP) — Il y a deux ans, Ronald Reagan s'était installé à la Maison Blanche en promettant de restaurer la confiance des alliés dans les Etats-Unis, une confiance qui avait "atteint son niveau le plus bas", selon lui, sous le mandat du président Carter.

Mais, parvenu au milieu de son mandat, M. Reagan a du mal à remplir sa promesse et à ramener "l'unité d'objectifs et le respect mutuel" au sein de l'Alliance. A l'origine de ces difficultés: des mésententes et des désaccords sur la politique commerciale à l'égard de l'Union soviétique, la limitation des armements nucléaires, la politique économique américaine.

Un haut diplomate britannique, qui a demandé à garder l'anonymat, a estimé il y a deux semaines que les relations entre les Etats-Unis et l'Europe étaient encore plus chaotiques que du temps de M. Carter. Et le ministre français des Relations extérieures M. Claude Cheysson a parlé à un moment d'un "divorce progressif".

M. Cheysson a attenué ses propos quelque temps après, mais il n'en estpas moins vrai que les difficultés existent, et c'est pourquoi M. Reagan a décidé d'envoyer le vice-président George Bush en Europe le 30 janvier, pour une tournée d'explication et de consultations avec les alliés. Le but premier de ce voyage est d'harmoniser les positions sur le désarmement et de faire reculer le mouvement pacifiste qui gagne du terrain en Europe.

Gazoduc

C'est avec l'embargo américain sur le gazoduc eurosibérien que la brouille franco-atlantique a atteint son apogée. Les Etats-Unis ont imposé des sanctions aux firmes européennes ayant ignoré cet embargo, puis ont levé ces sanctions quelques semaines plus tard.

La démission du secrétaire d'Etat Alexander Haig, en juin, a contribué à l'impression de désarroi au sein de la diplomatie américaine. Et cette image s'est renforcée la semaine dernière avec la démission de M. Eugene Rostow, directeur de l'agence américaine sur la limitation des armements et chef de la délégation des Etats-Unis aux négociations américano-soviétiques à Genève.

Les difficultés euro-américaines ont également eu pour cause le haut niveau des taux d'intérêt américains, qui ont influencé de manière négative les économies européennes, freinant leur reprise: la politique anti-inflationniste de M. Reagan, qui allait de pair avec ces hauts taux d'intérêt, a contribué à accroître la récession et le chômage sur le vieux continent, accusent les Européens.

Désarmement

Mais la question à l'ordre du jour est celle du désarmement et des relations avec l'Union soviétique: la fin de l'année 1982 a été marquée par la mort de Brejnev et son remplacement par M. Youri Andropov, l'année 1983 est celle où est prévue l'installation des missiles américains à moyenne portée en Europe.

Expliquant sa démission, M. Rostow a affirmé que M. Reagan et les "faucons" parmi les personnes qui l'entourent essayaient de miner ses efforts de Genève.

UN ECHEC — Le président américain n'a pas restauré la confiance des alliés dans les Etats-Unis.

Aucune victime

Un tremblement de terre provoque toute une panique

ATHENES (AFP) — Un violent tremblement de terre a été ressenti lundi en Grèce, en Italie, en Yougoslavie et en Albanie. Il n'a pas fait de victimes, mais a provoqué de nombreuses scènes de panique, surtout dans le sud de l'Italie où le souvenir reste très vif du tremblement de terre qui, en novembre 1980, a fait près de 3,000 morts dans la région de Naples.

L'épicentre a été localisé en mer Ionienne, à une centaine de kilomètres à l'ouest de l'île grecque de Zante. La secousse y aurait atteint dix degrés sur l'échelle de Mercalli — qui en compte 12 — selon l'Institut géophysique de Rome et 6.5 sur l'échelle de Richter — qui en compte neuf — selon l'Institut géodynamique de l'observatoire d'Athènes.

Seules quelques maisons des îles ioniennes de Zante, de Céphalonie et de la côte ouest du Péloponnèse ont subi des dégâts matériels peu importants, a-t-on appris auprès des gendarmeries locales. Aucune panique n'a été signalée par les gendarmes, mais de nombreux habitants sont sortis de chez eux.

Dans le sud de l'Italie, les secousses ont atteint des magnitudes de cinq à sept degrés sur l'échelle de Mercalli et ont été fortement ressenties sur toute la côte sud-est: à Bari, Brindisi, Lecce, et Tarente.

Panique

Survenu à l'heure du déjeuner, le séisme a provoqué des courses éperduees hors des maisons, tandis que les bureaux et les magasins se vidaient. La panique a duré un bon moment,.

En Grèce, le mouvement sismique a été fortement ressenti dans les îles ioniennes (Zante, Céphalonie, Leucade, Corfou), sur la côte ouest du Péloponnèse (Pyragos, patras) et jusqu'à la côte est (Argos, Nauplie).

En Yougoslavie, le tremblement de terre a été ressenti dans le sud de la Macédoine, le Montenegro, la Bosnie-Herzegovine et à Belgrade.

En Albanie, également touchée par le séisme, l'ambassadeur d'Italie à Tirana n'a signalé aucun problème particulier.

La Grèce et l'Italie se trouvent dans une des zones d'activité sismique importante du globe terrestre et sont souvent secouées par des tremblements de terre, qui ne provoquent toutefois que très rarement des victimes et des dégâts importants.

Détente...

Mots croisés

Problème no 197

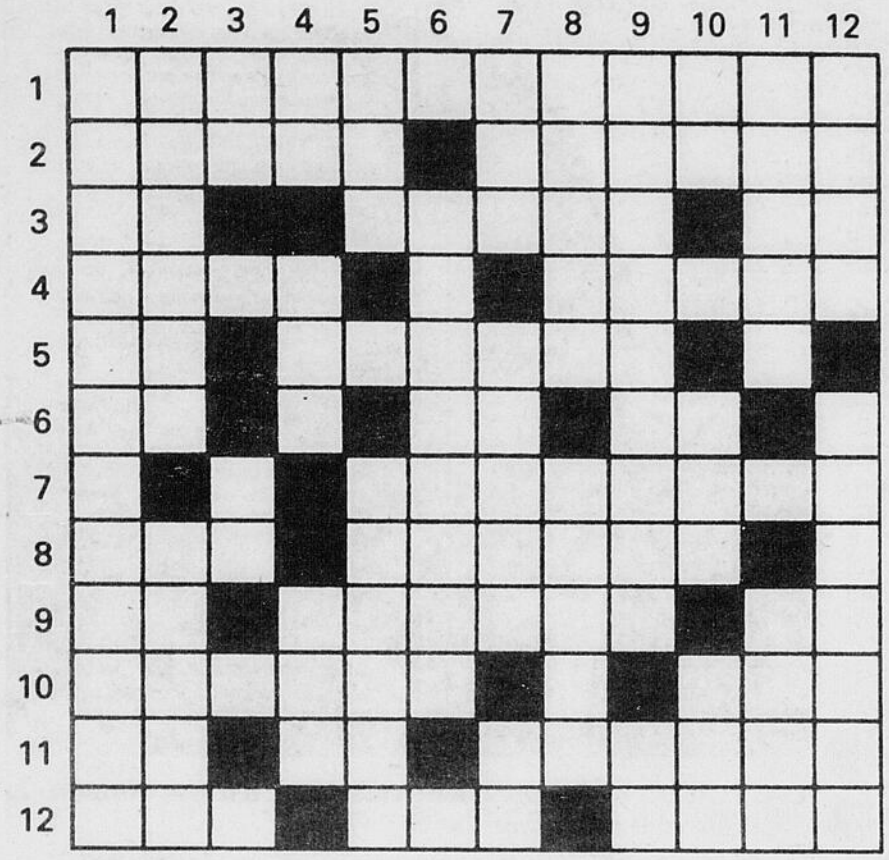

HORIZONTALEMENT

1- Compliment.

2- Espace sablé - Ecorche.

3- Note de mus. - Aller sans but - Infinitif.

4- Aven. - Homme de main.

5- Art. simple - Ville de Chine.

6- Iridium - Mot d'enfant - A toi.

7- Abondance excessive.

8- Roue à gorge - Drapeau des Etats-Unis.

9- A la mode - Qui a du savoir - Paresseux.

10- Port de Tunisie - Ornement architectural en forme d'oeuf.

11- Trompé - Consonnes - Mettre à l'écart des autres.

12- Unité servant à évaluer l'effet biologique d'un rayonnement radioactif - Agent secret - Repas.

VERTICALEMENT

1- Habituer.

2- Elever - Débarrasse les étoffes, après dégraissage.

3- Pron. pers. - Renforcer une affirmation.

4- A la mode - Saison - Hallucinogène.

5- Marché commun - Divinité féminine.

6- Variétés de pommes.

7- Trois fois - Personne de très petite taille - A la mode.

8- Jardin de Padoue - Nids des oiseaux de proie.

9- Commune aux environs de Tarente - Affirmation.

10- Connifère - Terme de tennis - Interj. espagnole.

11- Fruit à noyau - Puits naturel.

12- Saint Philippe de - Anneau de suspension.

Mot mystère...

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	N	R	B	T	I	D	N	A	B	E	T	A	L	E	R
2	I	A	E	E	E	R	E	I	R	P	L	I	N	E	F
3	S	L	P	V	L	S	G	V	L	T	R	Z	E	R	O
4	I	V	L	H	I	U	E	A	M	A	R	I	N	E	R
5	A	I	A	O	O	H	G	L	R	I	V	I	S	U	G
6	R	N	V	L	C	N	E	A	A	D	D	A	S	O	A
7	A	E	E	S	I	O	E	L	L	V	I	R	G	T	N
8	I	I	H	H	O	S	U	G	I	E	A	E	A	E	E
9	R	B	C	T	D	M	E	R	A	C	R	N	N	M	N
10	E	A	N	I	E	O	M	J	B	G	E	E	R	E	C
11	D	F	O	N	E	C	U	E	A	E	A	I	E	T	A
12	U	I	I	E	V	M	I	T	T	U	F	B	N	A	V
13	I	N	N	Z	E	L	E	L	E	N	N	M	O	N	E
14	R	A	U	N	L	O	I	S	I	R	I	E	C	O	R
15	E	C	T	S	E	R	D	N	E	C	E	R	I	S	E

SOLUTION

No PRECEDENT: B O U D O I R

6 LETTRES LE MOT CLEF
DISPOSE A L'OBEISSANCE

A	D	Infirme	Prison
Alvine	Douter	J	R
Aphone	E	Jaune	Raisin
Araire	Elève	Jument	Réduire
B	Encaver	L	S
Bagage	Etaler	Lavage	Sommet
Bandit	F	Loisir	Sonate
Beluga	Fabien	M	T
C	Fenil	Mardi	Triste
Canif	G	Marine	U
Cendre	Galère	N	Union
Cerise	Gardien	Naval	V
Cheval	H	O	Valise
Chèvre	Hélice	Organe	Z
Cilice	Hiver	P	Zèle
Courbe	I	Prière	Zénith
	Icone		Zéro

Bridge...

1247

L'ENTAME

Dans quelques instants, vous aurez à jouer un contrat de 6 coeurs en Ouest. Auparavant, dites-moi quelle aurait été votre entame en Nord après les enchères indiquées?

Donneur: Nord
Vulnérables: Est-Ouest

Nord
Pi- V-6-5-2
Co- D-10-8-2
Ca- D-9-6-5-3
Tr- - -

Ouest	Nord	Est	Sud
-	P	2 Co (1)	P
2 S.-A. (2)	P	3 Tr	P
3 Pi	P	4 Tr	P
4 S.-A.	P	5 Co (3)	P
6 Pi	Tous passent		

(1) Jeu fort.
(2) Enchère artificielle montrant une suite pique de bonne qualité.
(3) Deux as.

Le jeu du déclarant

Avant d'analyser l'entame de Nord, voyons voir comment le déclarant procéda en Ouest contre l'entame d'un carreau.

Nord
Pi- V-6-5-2
Co- D-10-8-2
Ca- D-9-6-5-3
Tr- -

Ouest
Pi- A-R-D-10-8-7-4
Co- 6
Ca- R-8
Tr- 5-4-2

Est
Pi- -
Co- A-R-V-7-4-3
Ca- A-2
Tr- R-D-V-9-3

Sud
Pi- 9-3
Co- 9-5
Ca- V-10-7-4
Tr- A-10-8-7-6

Le déclarant gagna le premier carreau chez lui et fit trois demandes à l'atout, pour découvrir qu'il en perdrait un.

N'ayant pas tellement le choix, il prit la finesse au valet de coeur, défaussa des trèfles sur A-R, coupa un coeur, retourna au Mort par l'as de carreau pour finalement défausser l'autre trèfle perdant sur un coeur maître. Les défenseurs n'y pouvaient plus rien.

Analyse de l'entame

Dans de telles circonstances, quand celui qui fait l'entame sait qu'il va probablement faire un pli surprise à l'atout, il est ordinairement de bonne guerre d'entamer dans la force du Mort, ici le coeur, si l'on a un ou des honneurs intermédiaires à cette suite.

Si Nord en effet entame à coeur, il est très improbable que le déclarant va risquer la finesse, puisque son contrat est certain si le valet de pique est deuxième ou troisième. Par ailleurs, si le déclarant monte d'un honneur, le contrat est maintenant irréalisable.

Cependant, il faut avoir les épaules larges pour faire de telles entames. Imaginez en effet que vous faites l'entame d'un coeur, alors qu'Ouest a un pique de plus et un coeur de moins comme ci-dessous. Votre partenaire vous en reparlera, s'il vous parle encore, pendant le reste de ses jours:

Ouest
Pi- A-R-D-10-8-7-4-3
Co- -
Ca- R-8
Tr- 5-4-2

Maurice Larochelle.

Solution du problème no 196

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	L	E	N	C	I	E	N	N	E	S
2	I	N	E	X	P	U	G	N	A	B	L	E
3	L	O	R	I	■	R	N	■	T	■	E	V
4	L	U	E	S	■	I	O	D	U	R	E	E
5	E	R	■	T	U	E	R	■	R	E	■	R
6	G	E	N	E	T	■	E	L	E	V	E	E
7	I	S	■	N	■	O	R	A	L	E	■	M
8	A	■	E	C	R	U	■	I	L	■	C	E
9	T	C	■	E	C	L	I	D	E	■	A	N
10	E	C	N	■	B	U	E	E	■	G	I	T
11	U	R	I	N	E	■	N	U	I	R	E	■
12	R	E	N	E	■	P	A	R	I	E	U	R

Qui suis-je?

Une fois la semaine, nous vous présentons un invité mystère et chaque jour, nous vous donnerons un indice. Il s'agit de compiler tous ces indices et d'assembler les pièces du puzzle pour connaître l'identité du personnage.

Si vous désirez participer au concours, veuillez remplir le coupon suivant et faire parvenir la photo complète et votre réponse. Une fois la semaine, nous ferons l'attribution d'une boîte à lettre du Quotidien, en choisissant au hasard un gagnant parmi les lettres reçues.

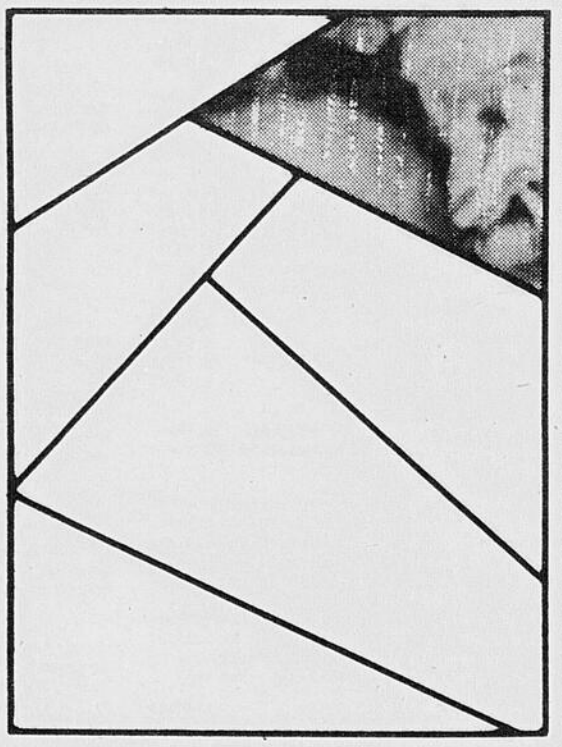

Indice No 2

Elle a commencé sa carrière avec l'Osstid-show de Robert Charlebois.

Semaine du _____

L'invité mystère est _____

Nom: _____

Adresse: _____

_____

Envoyez le tout à;
QUI SUIS-JE?
Le Quotidien, 1051, boul. Talbot,
Chicoutimi, G7H 4B5.

BLONDINETTE

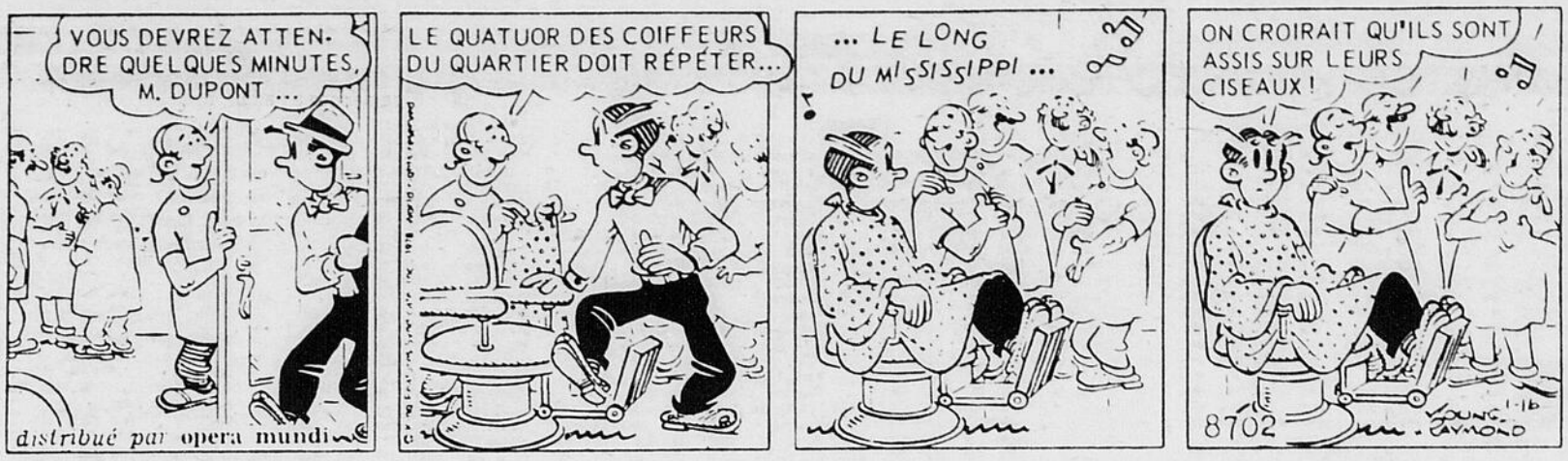

DONALD

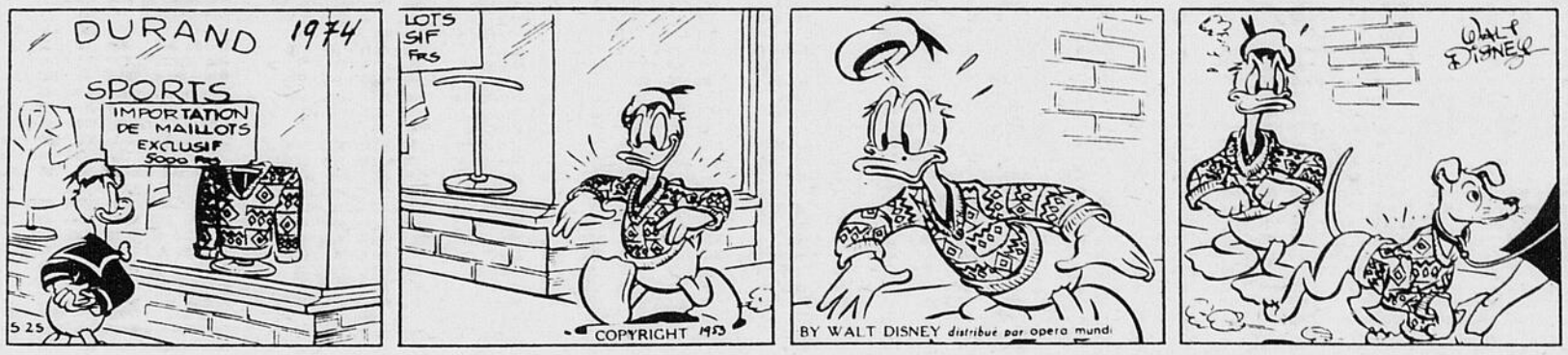

SOURIS MIQUETTE

L'AGENT CORRIGAN

SCAMP

Horoscope...

Horoscope du mardi 18 janvier 1983

Les aspects lunaires vous pousseront à des actions audacieuses qui risquent de ne pas avoir tout à fait les résultats que vous escomptiez. Vous ne réfléchissez pas assez aux conséquences de vos actes avant de prendre vos décisions. Chance avec 7 et 92.

ANNIVERSAIRES: Vous aurez l'occasion d'aider une personne de votre famille qui vous en montrera de la reconnaissance d'une façon particulièrement agréable.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront particulièrement fidèles et généreux. Ils auront tendance à se montrer trop impulsifs et agiront toujours avec passion.

BELIER (21 mars - 20 avril) **Profession:** Ne vous laissez pas aller à l'ivresse du succès mais travaillez de façon continue pour conserver les avantages que vous avez acquis. **Affection:** Ne vous laissez pas prendre aux apparences. **Santé:** Ne vous laissez pas aller.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) **Profession:** Si l'on cherche à vous nuire, vous saurez vous en apercevoir à temps et démasquer les buts intéressés de votre entourage. **Affection:** Redoutez les querelles et les discussions. **Santé:** Surveillez votre foie.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) **Profession:** Le prestige accru dont vous jouissez vous permettra de soumettre un projet qui vous tient à coeur, ne laissez pas passer cette occasion. **Affection:** Montrez-vous plus affectueux. **Santé:** Ménagez vos reins.

CANCER (22 juin - 22 juil.) **Profession:** Vos possibilités d'expression sont accrues, profitez-en pour exposer vos projets, vous avez toutes les chances d'être écouté. **Affection:** Harmonie en famille. **Santé:** Ménagez-vous.

LION (23 juil. - 22 août) **Profession:** Votre rigueur n'est pas toujours bien admise de vos collaborateurs et peut même vous valoir des adversaires acharnés. **Affection:** Faites un effort pour mieux comprendre les autres. **Santé:** Prudence au volant.

VIERGE (23 août - 22 sept.) **Profession:** N'allez pas plus avant dans votre travail si vous n'avez pas songé à assurer solidement vos arrières. **Affection:** Vous ferez des rencontres intéressantes mais pas d'emballements prématurés. **Santé:** Bonne.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) **Profession:** Montrez-vous plus entreprenant et dynamique, vous convaincrez votre entourage et réussirez dans vos projets importants. **Affection:** Faites des projets d'avenir, engagez-vous sérieusement. **Santé:** Faites un peu de sport.

SCORPION (23 oct. - 21 nov) **Profession:** Servez-vous de votre intuition pour comprendre les motivations de votre entourage et agissez en conséquence. **Affection:** Choisissez la stabilité et la fidélité. **Santé:** Evitez tous les aliments acides.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) **Profession:** Engagez le combat sur un terrain dont vous êtes sûr et ne vous laissez pas décontenancer par les ripostes de vos adversaires. **Affection:** Abandonnez-vous à votre intuition. **Santé:** Soignez-vous mieux.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) **Profession:** Les apports financiers et les appuis risquent de vous manquer aujourd'hui, remettez à plus tard les projets importants. **Affection:** Tenez vos engagements si vous ne voulez pas décevoir votre partenaire. **Santé:** Bonne.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) **Profession:** Ne prenez pas de retard dans votre travail, si vous laissez s'accumuler les dossiers, vous aurez du mal à rattraper le temps perdu. **Affection:** Donnez la preuve de votre amour. **Santé:** Combattez la dépression.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) **Profession:** Les circonstances vous demandent un effort soutenu, vous vous dépasserez pour votre plus grand bien. **Affection:** Montrez-vous plus tolérant vis-à-vis des opinions de votre partenaire. **Santé:** Bonne.

La bourse...

Toronto...

Valeurs Vtes, Haut Bas Fer. Ch Net.

A à B

A.G.F.M	2600	$7⅛	7⅛	7⅛	
AMCA Int	47760	$22⅝	22⅛	22⅝	+ ⅛
Abti Prce	416	$20¾	20½	20⅝	- ⅜
Acklands	260	$11	11	11	
Adanac M o	9000	75	75	75	
Aero E	156950	125	84	117	+33
Agassiz o	8070	169	167	169	
Agassiz w	1467	85	85	85	+ 5
Agnico E	32462	$20½	20	20	+ ½
Agra Ind A	2600	$11	11	11	
Ahed C	1000	20	20	20	
Akaitco o	500	140	140	140	
Albany o	3400	138	125	125	- 5
Albny r	418900	6	3	3½	- 2½
Alt Energy	12085	$15⅞	15½	15½	- ⅜
Alt Enr A	54300	$31⅞	31½	31⅞	+ ½
Al Enr 1125	200	$33½	32¾	32¾	+ ¼
Alta Nat	300	$24¾	24½	24½	
Alcan	40061	$36⅜	36	36¼	+ ⅜
Alcan w	53350	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
Algoma St	2278	$27¾	27¼	27¾	+ ¼
Alum A	67550	$24¼	23⅞	23⅞	- ⅛
Alum 1st p	800	$24½	24	24½	+ ½
Am Leduc	15000	40	38	38	- 3
Andrs WA f	600	$21¼	21⅛	21¼	
Ang dGld o	5525	170	145	170	+20
Ang UDev o	8000	155	130	150	+25
Anthes	10125	65	60	60	+ 2
Arbor A	200	$8	8	8	+ ½
Arbor B f	1700	$8	7⅞	8	+ ½
Argosy o	12500	54	49	50	+ 2
Argus	233	$6¾	6¾	6¾	+ ⅜
Argus B pr	100	$23½	23½	23½	- 1
Argus C pr	533	$6	5½	6	+ ½
Argyll o	3500	230	225	230	
Asamera	10900	$19	18⅝	18⅝	- ¼
Asbestos	150	$10½	10½	10½	
Asoc Porc o	3550	$8⅛	7⅝	7⅝	- ⅛
Astral f	2500	$5	485	485	- 5
Atco I f	5755	$10⅞	10¼	10⅞	+ ⅞
Atco II	1150	$10½	10	10½	+ ¼
Atco 11½	2800	$33	32	33	+ ¾
Atlantis o	24500	94	87	90	+ 3
Atlas Yk o	77550	53	49	50	
Atlas w	118398	15	11	13	+ 2
Augmitto o	8400	200	190	190	
Ato Hard A	200	$9¾	9¾	9¾	- ¼
BP Can	11224	$44¼	44⅛	44⅛	- ⅛
Bachelor o	19550	$9⅜	9	9	
Bkrtlc	5500	55	50	50	- 5
Banister C	1000	$9⅛	8⅞	9	+ ⅛
Bank BC	900	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅛
Bk BC 228	400	$21¾	21¾	21¾	- ¼
Bank Mtl	22858	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ¼
Bk Mtl 285	3055	$32⅜	31¾	32⅛	+ ⅜
Bk Mtl 250	6190	$27⅜	27	27¼	+ ¼
Bk Mtl w	2850	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Bank N S	12068	$33½	33	33⅜	+ ⅜
Bankeno o	6300	295	280	285	+10
Bankeno u	1400	450	450	450	+40
Bankeno w	4200	110	104	105	+ 5
Barymin o	10000	20	20	20	
Basic Res o	3700	138	136	136	- 4
Baton A f	2100	$13½	13¼	13½	
Baton B	1200	$13⅜	13¼	13⅜	+ 3
Bell Canad	72746	$23⅞	23⅝	23⅝	- ⅛
Bell 1.80	1010	$18¾	18¾	18¾	- ½
Bell 2.05	2400	$23⅞	23⅝	23⅞	
Bell 2.70	21510	$28⅛	27¾	28	+ ⅛
Bl Hawk o	7000	37	32	37	+10
Black Phot	13125	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ½
Bluesky	2400	355	345	350	- 5
Bluesky pr	500	450	450	450	+10
Bombdr A	100	$14¾	14¾	14¾	
Bonza O	12000	$5	485	495	- 5
Bow Valy	8250	$18⅞	18⅝	18⅝	- ¼
Bow Vly R	18600	$7⅜	6⅞	7	+ ¼
Bralor Res	6107	$7	6¾	6¾	- ⅜
Bramalea	12300	$9	9	9	+ ¼
Brscade p	23321	$34½	34	34¼	+ ¼
Brascan A	14135	$23⅝	23⅛	23⅜	+ ¼
Brscn 8½	300	$20¾	20¾	20¾	
Brscn 1981	1600	$25	24¾	25	
Brenda M	5800	$15¼	14¾	15⅛	+ ⅜
Bright A	100	$17	17	17	+ ¾
Brinco	9275	380	345	380	+40
Brinco p	500	425	425	425	+15
BCFP	68937	$9⅝	9⅜	9½	
BCFP pr	150	$26½	26½	26½	+ ¼
BC Res	94565	300	281	300	+20
BC Res p	8330	$26¾	26⅜	26¾	+ ⅛
BC Phone	9554	$18	17¾	18	+ ⅛
BCPh 5¾ p	z5	$51¾	51¾	51¾	
BCP 10.16 p	200	$25	25	25	
BCP 11.24 p	3075	$27½	27¼	27¼	- ¼
Brunswk	9340	$15½	14¼	15	+ 1
Budd Can	1600	$9¼	8⅞	8⅞	- ⅛
C					
CAE	30082	$10¼	9½	10	+ ½
CCL Ind	100	$7¾	7¾	7¾	
CIL	2925	$24¼	24	24	- ¼
CME Res o	4600	80	80	80	
Cableshar	6200	450	430	435	-10
Cabre o	7000	220	220	220	
Cad Frv	25232	$8⅞	8⅝	8¾	+ ¼
Cad Frv A	6100	$7½	7¼	7½	
Calvrt DA f	250	175	175	175	
Calvrt D B	750	230	225	230	+ 5
Calvert o	3000	50	48	50	+ 1
Camchib	3580	$7½	7⅛	7⅛	- ⅛
Cmchib w	10400	210	175	210	+60
Camel O G	10574	330	330	330	
Camflo	17150	$18⅛	17½	17⅝	+ ⅛
Camp RL	74780	$36¾	35¼	35⅜	
Camp Res	2950	$12⅜	11¾	12	
Campeau f	7200	$12½	11½	12½	+ ¾
Camreco o	30700	132	100	108	-24
Can Cem	5746	$14⅞	14⅝	14¾	+ ⅛
C Cem 6½	134	$12	12	12	
CDC f	11628	$7⅝	7⅜	7⅜	- ⅛
CDC pr B	584	$96½	95⅞	96⅜	+ ⅜
CDC 1980	26690	$15⅛	14¾	15⅛	+ ⅛
C Nor West	3164	$51¾	51½	51½	- ½
CanP Ent	35753	$21¼	20⅝	20⅝	- ¼
C Packrs	1700	$35½	35¼	35½	+ ½
CS Pete f	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Can Trust	2725	$33¼	32½	32½	- ½
C Trust 11	5875	$22	21⅞	22	+ ¼
CTr w	100	$13	13	13	-1½
CTrust w A	4225	$11¼	10¾	11	+ ⅛
C Tung	550	$18½	18½	18½	
Canadex o	4900	250	240	240	-10
C Arrow o	1650	75	75	75	
CCMan X f	400	$13⅝	13⅜	13⅜	
CC Man Y	400	$13½	13¼	13½	
C Curtis	3000	120	118	120	
C Fms s	1900	250	245	250	+15
CGE	z25	$42¾	41	42¾	
CG Invest	239	$25	25	25	
CI Bk Com	37403	$31½	30⅞	31⅜	+ ⅜
CIBC 250 p	1100	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
CIBC 2.05 p	13265	$25⅜	24¾	25⅜	+ ⅜
CIBC jc	173425	$29¼	29	29¼	+ ⅛
CIB w 2	147725	415	400	415	+10
C Lncort o	35500	50	30	42	+ 6
C Manoir	z72	360	360	360	
C Marconi	1450	$55¾	54½	55¾	+1¾
CNat R	32050	265	240	245	-15
C Nat 8.50	500	$13	13	13	+ ¾
C Occental	1880	$16⅛	16	16	- ⅛
CP Ltd	28145	$38	37⅝	37⅝	- ¼
CPL A p	150	$8⅞	8⅞	8⅞	- ⅛
C Reserve	500	$18⅛	18	18	
Cdn Tire	715	$53½	53½	53½	- ½
CTire A f	4241	$54¾	53	53¼	-1¾
CUtil A f	2688	$15½	15⅜	15⅜	- ⅛
C Util B	z103	$15⅝	14⅞	14⅞	
CU 10¼	650	$25¼	25	25	
C Util 9.24	600	$23	22	23	
CUtil 2nd D	445	$26⅞	26¼	26¼	- ⅛
CU E	100400	$26½	26	26½	
CUtil 2nd F	800	$29⅜	29¼	29⅜	+ ⅛
CUtil 2nd G	1100	$29½	29½	29½	
CUtil 2nd H	18930	$21⅞	21⅝	21⅝	+ ⅛
Canray o	58000	69	60	63	+ 3
Canron A	2920	$12½	12	12½	+ ½
Canusa	31216	330	305	320	+ 5
Canusa w	14100	75	65	70	- 5
Cnwst Fin p	1400	$25⅜	25	25⅜	+ ⅜
Cara	1100	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Cara A f	200	$9⅛	9⅛	9⅛	
Carl OK	8300	$12⅞	12⅝	12⅝	
Carl					A
p	300	$21½	21½	¼⅛½	
Carl B p	100	$25	25	25	- ½
Carma A	10900	282	275	280	- 2
Carma cvp	5150	$5	480	480	-10
Carolin o	5500	$24½	24	24	+ ½
Celanese	29719	$8	7⅛	8	+ ¾
Celan 175 p	100	$14¾	14¾	14¾	+ ¾
CFund A f	2500	$10½	10¼	10¼	+ ¼
Centrl Tr	200	$9½	9½	9½	
Ceres Res o	35900	290	275	290	+ 5
Chnclr	3200	150	145	145	-10
Charter Ol	1200	124	124	124	
Chieftan D	2005	$25¼	25⅛	25¼	
Chieftan B	100	$55¼	55¼	55¼	- ¾
Chrysler	2089	$20½	20⅜	20⅜	- ⅛
CHUM B f	100	$18	18	18	+ ½
Cineplx	500	430	430	430	- 5
Cineplx w	1100	51	51	51	+ 1
Coastl A f	1600	$7¼	7	7	+ ½
Coho A f	800	$5½	5½	5½	+ ⅛
Coin Lake o	22900	79	72	72	- 3
Colonial o	1806	260	250	250	
Color Y W	z50	375	375	375	
Cmplx	5100	145	138	138	- 2
Cominco	6705	$57¼	55½	56½	+1½
Cominco A	1550	$21	20¾	21	+ ¼
Cominco D	8200	$27¾	27⅜	27⅜	
Cmrcl OG o	14100	200	190	200	+ 2
Cmplg	10350	$7½	7⅛	7⅜	+ ½
Comtech	200	375	375	375	+35
Comterm	15975	$9¾	9⅝	9⅝	- ¼
Coniagas o	16250	470	450	450	-10
Con Bath A	8650	$18⅞	18½	18⅝	- ⅛
Con Bath B	120	$18⅜	18⅜	18⅜	- ⅛
C Bath 575	2120	$51⅛	50½	50¾	- ¼
Con Fardy	1210	235	235	235	+ 9
C Copper o	39300	85	80	80	- 2
C Durham	9700	163	149	149	-13
C Marbnr o	2140	60	60	60	+ 4
Cons Pipe	100	$8¾	8¾	8¾	
Con Prof o	40500	215	205	206	- 4
C Rambler	500	$6⅛	6⅛	6⅛	
C Summit o	18000	65	50	50	-15
Consoltex	500	275	275	275	
Con Distrb	2120	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Cons Gas	7850	$17	16⅝	16¾	
C Gas 13½	700	$29⅝	29½	29⅝	+ ⅛
Cons Gas w	18100	375	340	350	-20
Con Glass	7300	$16¾	16¾	16¾	- ¼
CTL Bank	10090	$10¾	10⅜	10⅜	- ½
Conventrs	6300	$6	5½	5½	- ½
Conwest A	1300	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Conwst B f	17768	$7⅜	7	7	- ¼
Cwst r	116489	56	45	45	-11
Conwst 6 p	500	$18¼	18	18	
Cooper C	1300	$9	8¾	9	+ ⅜
Cop Fields	5900	$12	11⅜	12	+ ½
Corby vt	385	$30⅜	30¼	30¼	- ¼
Corp Food	100	$54	54	54	+ 1
C Falcon C	26425	$18⅜	17¾	18	+ ⅜
Corrida o	6666	150	130	141	+ 1
Coseka R	17150	490	475	480	+ 5
Coseka 7 p	4650	$6¼	6	6	- ⅛
Costain Ltd	800	$7¾	7½	7¾	
Courvan o	16400	155	145	145	- 3
Craigmt	7200	240	230	240	+10
Crestbrk	z50	$38¾	38¾	38¾	
Culatn	204948	495	465	480	+ 5
Culaton 10	22750	385	380	385	
Cuvier o	10500	49	45	46	- 3
Czar Res	33900	300	285	290	+ 5
Czar Wt	2000	34	34	34	
D to G					
DRG A f	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Dalmys	100	$8	8	8	+ ½
Daon Dev	73839	197	190	190	
Dejour o	58200	79	72	72	- 3
D Eldona o	53600	79	77	78	+ 2
Delhi	178500	44	42½	43½	+1½
Delhi r	362711	2½	1½	2	+ 1
Denison	35835	$31½	30¾	31¼	+ ¼
Develcon	13450	$17	16⅛	17	+ ⅞
Dicknsn A	150860	$7⅜	7⅛	7¼	+ ¼
Dicknsn B	17292	$6⅞	6½	6⅝	+ ⅜
Digtech	9000	140	130	135	- 5
Discovry	40565	350	325	335	-10
Dofasco A	1840	$39¼	38⅞	38⅞	- ⅜
Dfs 4¾	270	$42⅜	42⅜	42⅜	-1⅝
Dfs 235	5900	$22	21¾	21¾	- ¼
Dofasco wt	27920	$7⅛	7⅜	7⅜	- ⅜
Dome C	140567	$5⅛	495	5	+20
Dme Cda	w47935	39	34	36	+ 4
Dom M	101881	$27	26	26⅜	+ ½
D Pete	183876	445	430	430	-10
DPete A p	1700	$14¼	14	14¼	+ ¼
DPete B p	500	$14	14	14	+ ¾
D Pet w	164140	17	16	16	+ ½
Dome Res	p20436	$57⅜	57¼	57¼	- ¼
D Explor o	28000	144	131	131	- 9
Dom Store	3025	$18½	17¼	18½	+ 1
D Textie	600	$14¾	14⅜	14¾	
Domtar	34465	$21¼	20¾	21	+ ⅛
Dorset o	2000	38	38	38	- 2
Dorset w	50000	1	1	1	
Dover Ind	300	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Dr Mc C A	258	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Drm P	243400	47	43	43	- 2
Drm P r	376892	12	7	8½	-1½
Dunde	5000	22	22	22	+ 2
Dunraine o	58950	160	126	126	-24
Du Pont A	450	$20½	20	20½	+ ¼
Dylex Ltd	450	$25½	24½	25½	+1¼
Dylex A f	1490	$24	23¾	24	+J ⅛
Dynamar	15500	245	230	240	+ 5
Eaglet o	3000	305	300	300	-10
East Sul	6555	$5	465	480	+30
Echo B 300	5420	$23⅝	23⅜	23⅜	- ¼
Echo 1986 w	11150	$7¾	7¼	7½	+ ¼
Echo 1987 w	4200	$7⅝	6⅞	6⅞	- ⅜
Echo 1988 w	4750	$7⅝	7¼	7¼	
Echo 1989 w	7800	$7⅝	7⅜	7⅝	+ ⅜
Econ Inv	z56	$23	23	23	
Ego R	100400	95	82	86	+ 6
Elcthom X	2900	$9	8¾	9	
Elcthm Y f	4700	$9⅛	8¾	9	+ j1
Elks	7200	175	175	175	- 5
Emco	2500	$12¾	12¾	12¾	
Energy R o	2250	85	80	85	
Epitek	423175	205	185	189	+ 9
Exquisite	500	65	65	65	
Extnd	4255	$14	13¼	13½	+ ⅜
Ext A f	4907	$13½	13⅛	13⅜	+ ¼
FCA Intl	11191	$16¼	15⅞	16	- ⅛
Flbrg Nik	20047	$58	57	58	+1¼
Fathm Ocn	17200	415	395	400	+ 5
Fed Ind A	1772	$12	12	12	+ ¼
Fidelty Tr p	200	$13½	13½	13½	
Finning A	1600	$11	10½	11	+ ½
Firan	43500	115	110	115	+ 5
F Calgary o	15100	175	162	175	+15
F City Fin	100	$15½	15½	15½	+ ½
F Mar	6100	255	235	250	- 5
Fisher OG o	79700	34	28	33	+ 5
Foodex p	2580	180	165	175	+10
Ford Cnda	1450	$43	42½	43	+ ½
Fraser	200	$15	15	15	
Fruehauf	200	$11¾	11¾	11¾	
GB Auto o	100	$12½	12½	12½	
G&H Steel	100	$5¼	5¼	5¼	- ¼
G M Res	1200	300	295	300	
Galtaco	100	200	200	200	
Gavest	146100	295	250	263	+ 3
Gandalf	4374	$19¾	19¼	19½	
Gane	1700	85	85	85	+ 2
Gaz Metr	2300	$6¾	6⅝	6¾	
Gaz 5.40 p	121	$81	81	81	+ 1
Gaz 15 p	100	$29½	29½	¼&½	- ¼
G Distrb A	600	$18	18	18	
G Distrb w	300	$10⅜	10	10	
GMC	2898	$79¼	78	78⅜	+ ¼
Genstar L	37426	$25⅛	24½	24¾	+ ½
Gnstar 2.35	5800	$27⅞	27⅜	27⅝	- ¼
Gerin 1st p	z50	$6	6	6	
Giant Yk	2775	$25½	24⅜	25½	+ ¾
Gibraltar	19275	$12⅞	12⅜	12¾	+ ¼
Glencair o	600	55	55	55	
Goldale A f	13400	$5½	490	5½	+ 80
Golun	100650	225	210	210	+ 15
Goodyear	105	$22½	22½	22½	
Goodyear p	z85	$33¼	33	33	
Gowgnda o	87250	175	166	175	+ 7
Graft G	200	$15	15	15	
Grandma	2200	375	345	345	- 10
Granduc	8933	185	175	183	+ 8
GL Nickl o	1000	64	63	64	+ 4
GL Forest	1170	$70	69	70	+ ½
Gt Pacific	1350	$24¾	24	24¾	+ ¾
GW Steel A	3600	220	215	220	
Greyhnd C	400	265	260	265	+ 15
Greyhnd	1000	$23⅞	23¾	23⅞	+ ¼
Gulf Can	42533	$16	15½	15¾	- ⅛
Gulfstrm o	67600	170	159	170	+ 15
H to L					
HCI A f	130400	134	126	126	- 6
HCI Hldg	B17461	130	125	125	- 4
HCI w B	19300	66	65	65	+ 5
Haley	1300	$5⅝	5⅜	5½	
Halifax D	1500	340	325	325	- 50
H Group A	1010	225	225	225	
Hardee	2800	100	99	99	- 6
Hrding A f	4700	150	140	150	+ 15
Hard Crp C	1700	130	125	130	+ 50
Harris A f	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Hawker	2625	$15⅞	15⅜	15⅜	- ¼
Hayes D	425	$11⅝	11⅝	11⅝	
Highfield A	4500	225	190	200	- 10
Highwod o	3000	295	295	295	
Hollinger	460	$27⅜	27	27	-1¼
H Bay Mng	18062	$20	19¼	19¼	- ½
H Bay Co	2952	$21⅝	21⅛	21⅛	- ½
HBC pr	4143	$15⅞	15⅜	15⅞	+ ¼
Hu-Pam o	4000	83	78	83	+ 3
Husky Oil	24650	$9⅜	9⅛	9¼	- ⅛
Husky 13 p	8350	$41½	41	41½	+ ½
Hydra Ex o	8200	110	105	108	+ 6
ITL Ind	z200	73	73	73	
IU Intl	3100	$23	22¾	23	
Imasco	17667	$31	30⅝	30¾	+ ⅛
Imasco A p	300	305	305	305	- 10
Imasco B p	250	$62	61½	62	
Imp Oil A	32811	$29⅞	29⅛	29⅞	+ ⅜
Imp Oil B	z11	$29¼	29¼	29¼	
Inca	126310	$7¼	6⅝	6¾	+ ⅛
Inca w	127300	325	285	291	+ 26
Inco	57807	$16⅜	16⅛	16⅛	- ⅛
Inco 7.85	800	$16¼	16	16	- ½
Inco wt	23450	$5⅛	490	490	+ 10
Indal	800	$16¼	16⅛	16⅛	- ⅛
Inglis	z10	$15¼	15¼	15¼	
Inland Gas	240	$14	14	14	- ¼
Inter-City	36200	$13	12¾	12⅞	- ¼
Inter C B p	z50	$11	11	11	
Intrmetco	200	$7½	7½	7½	+ 1
IBM	837	$122¾	122⅜	122¾	+1½
Intl Thom	400	$8¼	8	8	- ¼
Intpr Pipe	10576	$22¾	22½	22⅝	- 1
Ipsco	2400	$20¾	20½	20¾	+ ¼
Inverness	4600	$5⅛	495	5	+15
Iron Bay T	1600	440	440	440	
Irwin Toy	2828	$10¾	10¼	10½	+ ¼
Irwin Toy f	1600	$10	9¾	10	
Island Tel	z49	$16¾	16¾	16¾	
Ivaco A f	1825	$12⅞	12¾	12¾	
Ivaco B	400	$13	12¾	12¾	
JQ Res o	21000	109	90	90	- 20
Jannock	5300	$9⅝	9¼	9¼	- ⅛
Jannock 8	600	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Janock wf 2	1500	430	430	430	- 10
Jofre o f	23277	73	71	72	
Jorex Ltd	5500	42	42	42	
Joutel o	27900	135	125	126	- 13
Kam Kotia	14600	300	290	300	+10
Keg Rest	500	335	335	335	- 25
Keg A f	1900	330	325	325	- 20
Keg w	2000	81	80	80	- 5
Kelly DA f	150	$14	14	14	- 1
Kelsey H	2000	$16½	16½	16½	
Kerr Add	4505	$18⅜	17¾	17¾	- ¼
K Anacon o	1700	108	100	108	+ 3
Labatt A	4770	$38⅜	37⅛	37⅛	-1⅝
L Mnr	153227	$28⅞	27½	27⅞	+ 1
Lacana	64400	$9¾	9⅛	9⅜	+ ¼
Laidlaw A	2650	$16	15⅝	15⅝	+ ¼
Laidlw B f	2400	$15⅜	15½	15½	- ½
LOut Cem	300	$6⅞	6⅞	6⅞	- ⅜
L Shore	8299	$52	50½	50⅞	+ 1⅝
Larder o	10250	75	68	75	+ 5
Laurasia o	28050	57	49½	55	+5½
Leigh Inst	34250	450	430	445	+ 5
Leons Frn	700	$17	17	17	
Linear T	4725	$7½	7⅛	7½	+ ⅛
LL Lac	975	$38	37½	37½	+ ½
Loblaw Co	13626	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
Lob Co pr	130	$24	24	24	
Lob Ltd Ap	315	$15	14½	15	+ ¾
Lob Ltd Bp	z25	$15	15	15	
Lochel A j f	5220	110	105	110	+ 3
Lochiel B	700	105	102	102	- 3
Lumonics	4200	$22¼	21⅝	22¼	+ ⅝
Lynx	147445	194	175	180	+11
Lytton M o	1000	65	65	65	+10
M to O					
MDS H A	20700	$15½	14¾	14¾	- ¼
MDS B f	5000	$15¼	15¼	15¼	
MICC	400	$8¾	8½	8½	- ⅜
MICC 8⅝	500	$17½	17⅜	17½	
MSR Exp	2967	$5⅞	5½	5⅝	
Mclan H X	54100	$12½	12⅛	12⅛	- ⅛
Mcln HY f	500	$11	11	11	
Macmilan	26352	$27¾	27⅛	27¼	+ ¼
Mcmiln 200	4035	$24¼	23¾	24¼	+ ½
Mcmiln 208	2182	$22½	21¾	22½	+ ¾
Madeline	5500	74	70	70	- 3
Magna A f	11178	$15⅜	14⅞	15⅜	+ ⅜
Magna B	230	$15	14¾	15	+ ¼
Magnason	1000	$7¼	7¼	7¼	+ ¾
Magnetcs	z1	130	130	130	
Maislin I	2150	200	175	175	-25
Majstc Wil	7400	460	445	450	
Manitou o	22500	49	45	49	+ 7
Manville o	7000	310	305	305	
M Lf Gard	z4	$29¼	29¼	29¼	
Mrtme El	600	$21¾	21½	21¾	+ 2
Maritime f	2002	$27⅝	26¾	26¾	- 1
Mark Spnc	648	$8¼	8¼	8¼	- ⅛
Mark Wrk f	6200	145	140	145	- 5
Mascot G o	4100	210	210	210	
Mass Fer	38687	475	465	465	+10
Mas F A	1760	$7⅞	7⅝	7⅝	+ ⅛
Mas F B	2410	$7¾	7⅝	7½	
Matchan o	8000	62	58	58	- 1
Maynard o	100	380	380	380	+ 5
McAdam o	31600	42	40	40	- 1
McChip	12000	150	130	130	+ 5
McGraw H	100	$15½	15½	15½	+ ½
Mc Intyre	4800	$33	32	32	
Mentor	2400	$8¼	8	8¼	+ ¾
Mercantil	900	$15⅞	15⅝	15⅞	- ⅛
Merland E	4441	$5⅞	5¾	5¾	
Merland p	635	$17	16½	16½	- ½
Meston o f	7550	300	275	300	+29
Metalore	1000	265	260	265	+ 5
Met Stors p	z50	$12½	12½	12½	
Met Str 67p	z50	$11¼	11¼

Toronto...

TrP 4.50 p	300	$50½	50	50½	+ ½	Verstl Cl B	992	$7¼	7	7	– ¼	Westmin p	5300	$28⅜	28	28⅜	+ ⅜						
TrP 1st D	9300	$50½	50½	50½		Verstl Cor p	1075	$11⅜	11¼	11¼	+ ¼	Westmnt r	4800	145	130	130	+ 5						
TrP 1st F	420	$57½	57½	57½	+ ⅛	Verstl wf 2	7700	$6¼	6	6	+ ¼	Weston	5220	$43½	43¼	43½	+ ½						
Trpacfic o	7200	100	97	100	+ 5	Vestgron	1620	$18	17¾	18		Wstn 4½p	z25	$47¼	47¼	47¼							
Trpacfc w	600	35	35	35		VG Trstco	5494	$9	8¾	8¾	– 1	Wharf	14600	$5¾	5⅝	5⅝							
Trimac	18650	$9⅛	8¾	8⅞	+ ⅛	Vulcan Ind	3550	$8⅝	8¼	8¼	– ¼	Whim Crk o	10300	180	170	175	+ 5						
Trinity Res	5000	$8½	8⅛	8⅛	– ⅜	Waddy o	3650	330	320	330	+ 10	Whonok A f	2476	$7¾	7½	7¾	+ ⅜						
Trizec Crp	4560	$24½	24	24½	+ ½	Wajax A	2550	$12⅛	12	12⅛	– ⅛	Wilanour o	11000	440	400	425	+ 25						
Turbo f	126097	124	110	118	+ 14	Walker R	18410	$22	21⅝	21⅝	– ⅛	Wilco o	17000	42	40	40	+ 3						
Turbo sp	900	128	120	128	+ 8	Walker 7½	5850	$23½	23⅛	23½	+ ¼	Win-Eld o	500	59	59	59	– 3						
Ulster P o	20000	215	205	214	+ 3	Walker 9½	5650	$27	26¼	26⅝	+ ⅛	Woodwd A	2916	$15	15	15	+ ¼						
Ultramar	2125	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅜	Wlkr 14.16	4400	$30¾	30½	30¾	+ ¼	Wrlwid	500	$8⅞	8¾	8⅞	– ⅛						
Unican S	25000	400	400	400		Walker w	3300	430	415	425	+ 10	Wr Harg	24965	$9¾	9⅝	9⅝	+ ⅛						
Unicorp A f	15000	490	490	490		Wal Redkp	2000	400	400	400	– 10	Yk Bear	7125	$9	8⅞	9	+ ⅛						
Unicorp 10	100	$16	16	16	– 1	Wardair	2900	430	425	425	– 5	Zephyr o	4629	105	101	101	– 4						
Un Carbid	3025	$15½	14¾	15	+ ⅛	Warren o	10100	50	46	48	– 1	**Partnership Units**											
Union Gas	5540	$9¾	9½	9½	– ¼	Wrintn	28150	79	75	75	– 1	Lehndorff	1200	$19⅜	19¼	19¼							
UGas 5½	z10	$25½	25½	25½		Wasabi o	7800	95	95	95	+ 1	**Trust Units**											
U Gas 1438	450	$24¼	24	24	– ¼	Weldwod	100	$28½	28¼	28½		BBC R un	700	$10⅞	10½	10⅞							
Un Asbstos	750	$5⅛	5½	.5¾		Wst Jay o	16000	95	85	85	– 7	C Perm un	3300	$9	8¾	9							
U Cdn Shar	3000	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ¾	Wstburne	900	$16	15¾	16	+ ⅜												
U Canso	14300	$5	480	480	+ 5	Wcoast T	10860	$14½	14⅛	14⅛	+ ¼	**Traded In US Funds**											
Un Corp	468	$17¼	17	17		Westfield	2000	184	175	184	+ 9	Alum B	3600	$23¼	23	23							
U Keno	12140	$25½	24⅝	24¾		Westfort o	5750	82	76	80	+ 4	C Bath 525	1560	$51¾	51½	51⅝	– ⅛						
Un Reef o	2000	25	25	25	– ½	Wstgr	2075	115	110	110	+ 10	GMC	100	$65	65	65	+ ½						
U Siscoe	5140	$9	8½	8¾		Westnhse	300	$43	43	43	– 1	Mercntl 1	1800	$28	27¾	27¾							
VS Serv	900	$14	14	14		Westmill	1400	70	70	70	– 3	RyTrco D p	700	$29½	29	29¼	– ⅛						
Verstl A f	4115	$7⅞	7¾	7¾	– ⅛	Westmin	13850	$13⅞	13	13⅝	+ ⅝	Seco 3.22 p	6200	$31	30¾	31	+ ¼						

Fonds mutuels...

Institute Members																							
AGF Group																							
Amer Grwth	12.98																						
Cdn Gas Egy	7.45																						
Cdn Sec Gth	13.27																						
Cdn Trusteed	4.19																						
Corp Invest	8.41																						
Corp Inv Stk	4.51																						
Gwth Equity	5.78																						
Japan	5.65																						
nMMF 9.74	10.00																						
Option Eqty	4.43																						
Special	7.54																						
Bolton Tremblay																							
Cda Cumul	12.98																						
Income Fund	10.43																						
Internatnl	14.56																						
MnyFd 9.70	1.00																						
Pld Resourcs	11.50																						
Taurus	5.78																						
Calvin Bullock Gr																							
Acrofund	1.99																						
Banner Fnd	5.80																						
CIF	6.35																						
CIF Income	8.17																						
Central Group																							
yCompound	9.92																						
yDividend	10.90																						
yFund 4000	5.52																						
yIntl Grwth	7.10																						
yNat Res Gth	6.65																						
yNorthn Egy	4.87																						
yRevenue Gth	4.52																						
yUnivest	6.45																						
CSA Mgmt Gr																							
Goldfund	6.34																						
Goldtrust	6.69																						
Coufed Group																							
Dolphin Eqty	6.05																						
yDolphin Mtg	5.29																						
Cundill Group																							
ySecurity	9.55																						
Value	9.60																						
Dynamic Group																							
ynDyn Amer	7.43																						
ynDyn Fund	14.39																						
ynDyn Income	5.58																						
Eaton Bay Group																							
Commwlth	6.94																						
Dividend	5.33																						
Growth	8.98																						
Income	3.76																						
Internatnl	9.17																						
Mortgage	10.21																						
Viking	9.74																						
Guaranty Trust Gr																							
ynInv Equity	14.30																						
ynInv Income	4.14																						
ynMortgage	10.67																						
Guardian Group																							
Enterprise	1.27																						
Grouped Inc	5.07																						
Growth Fnd	27.47																						
North Amer	6.66																						
Mutual Acu	5.14																						
StMny 9.17	10.04																						
World Equity	5.41																						
Investors Group																							
yBond	4.06																						
yDividend	7.67																						
yGrowth	7.44																						
yInternatnl	12.31																						
yJapan	15.45																						
yMortgage	4.90																						
yMutual	6.72																						
yProvidt Stk	9.58																						
yRetiremnt	12.63																						
ynJones Hewrd	4.47																						
Managed Gth	6.62																						
Montreal Trust Gr																							
ynEquity	22.64																						
ynIncome	7.59																						
ynInternatl	13.49																						
ynMortgage	9.99																						
Principal Gr																							
yCollective	15.02																						
yGrowth	6.33																						
yVenture	9.28																						
yBond	2.82																						
Prudential Gr																							
Growth	7.70																						
Income	4.93																						
Sagit Group																							
yCam Grwth	6.28																						
yIntl Energy	2.67																						
yIntl Income	4.28																						
yTrans A	4.85																						
yTrans B	68.45																						
yTrans C	12.08																						
ySask Dev Fd	5.09																						
Sterling Group																							
Equity	6.24																						
yMortgage	5.02																						
Templeton Gth	9.68																						
Trimark Group																							
Trimark	7.63																						
Trimark Cdn	5.97																						
United Bond Share																							
nRoyFund	10.22																						
yRoyFnd Inc	4.79																						
Universal Group																							
American	7.06																						
Equity	17.18																						
yIncome	4.25																						
Japan	5.35																						
yResource	6.42																						
Non-Members																							
nAltamira Fd	6.40																						
Assoc Inv	9.22																						
Beaucanagx	6.10																						
nyCan-Anaes	7.14																						
Canagex Gr																							
yHypotheq	10.21																						
yObligatns	9.16																						
Capital Gwth	7.22																						
nCapstone	5.33																						
Co-op Trust Gr																							
ynCT Mutual	18.42																						
ynGrowth	8.54																						
ynIncome	8.79																						
ynLandmk	16.90																						
Desjardins Gr																							
yActions	14.16																						
yHypotheq	4.40																						
yInternatl	14.45																						
yObligatns	4.55																						
yQuebec	5.91																						
nySpec	11.18																						
Dixon, Krog Gr																							
D K Trust	13.04																						
D K Intl	13.91																						
Heritage	3.72																						
yDomequity	10.57																						
yDomin Comp	11.52																						
Executv Intl	.88																						
nFst Cdn Mtg	10.87																						
yFiscon Fund	6.05																						
Harvard	14.13																						
Industrial Gr																							
Indust Amer	4.48																						
Indust Div	6.13																						
Indust Eq	11.65																						
Indust Gwth	8.32																						
Indust Income	8.42																						
Indust Pens	3.30																						
Mack Eqty	1.66																						
Mack Mtg Inc	1.00																						
yMaritime Eq	3.83																						
Marlborough	8.95																						
yMD Grwth	7.15																						
nNatrusco	23.18																						

Coup d'oeil...

NEW YORK

tDow Jones 1,084
Chang. net: ..... +3.9

Volume:.. 98,950,000

MONTREAL

Composé: ..... 342.2Chang. Net: .. +20

TORONTO

TSE 300:..... 2.083.4Chang. Net: +10.1

Valeurs industrielles les plus actives

Epiteck à ..... 1.89Chang. net: .. +.09
S. Sears CL. A à7 1/4Chang. net:... A.C.
D. Petroleum à 4.30Chang. net: .. –.10
B. Comm. PR C à29 1/8Chang. net:... A.C
Nuwest Group à2.90Chang. net: .. +.01

Valeurs d'intérêt local

Alcan à..... 36 1/4Chang. net: .. +3/8
Bell Canada à:23 3/4Chang. net:... A.C.
Cons. Bath. à 18 5/8Chang. net: .. –1/8
Domtar à ..... 21Chang. net: .. +1/8
Falc. Coop à ..... 18Chang. net: .. +3/8
Provigo à: .... 12 3/4Chang. net: .. +1/4

Or

Offre:..... 491 $E.U.Demande:494 $E.U.
Chang. net: +2 $ cents E.U.

Dollar canadien

Clôturé:..... 81.76 $ cents E.U.

Montréal...

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch Net.
Agnico E	300	$20¼	20	20¼	+ ¾
Alcan Alu	33619	$36½	36	36	+ ⅛
Alcan Wt	5950	$9⅜	9	9⅛	+ ⅛
Algoma St	z110	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅜
Amca Int	3160	$22½	22¼	22½	
fAstral Bl	2100	$5	495	495	
B C Forst	14100	$9⅝	9½	9½	+ ⅛
BP Canad	10000	$44⅛	44⅛	44⅛	– ⅜
Bque Cont	3725	$10½	10¼	10¼	– ⅜
Bque Mtl	22913	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅛
BMO 2.85	200	$32	32	32	+ ⅜
BMO $2.50	850	$27¼	27	27¼	+ ¼
BMO Wts	200	$6½	6½	6½	– ⅛
Bank NS	612	$33¼	33⅛	33⅛	+ ⅜
Bq Eparg	400	$18	17¾	17¾	– ¼
Bque Nat	42884	$10⅞	10⅝	10⅝	– ¼
BqNat 2.94	400	$30¾	30¾	30¾	– ⅛
Bq Nat B	1090	$30½	30½	30½	+ ¼
Bq Royale	21987	$27⅞	27⅛	27¾	+ ½
BqRy 2.75	1950	$32½	32	32½	+ 1
Bell Can	36356	$23⅞	23⅝	23¾	
Bell 1.80	700	$18¾	18¾	18¾	+ 2⅝
Bell 1.96	220	$28¼	28¼	28¼	– ¼
Bell 2.70	1000	$28	27¾	28	+ ¼
Bomb A	2249	$14⅞	14⅝	14⅝	– ¼
fBomb B	3090	$12⅞	12½	12⅝	– ¼
Bow Val	650	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Brascan A	221	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
CAE Ind	28300	$10	9½	10	+ ⅜
Cad Frvw	13750	$8⅞	8⅞	8⅞	
CFound 6p	z25	$15⅞	15⅞	15⅞	+ 3⅛
C Imp Bk	1715	$31⅜	30⅞	31¼	+ ¼
CIBq 2.05	500	$25¼	25¼	25¼	+ ⅜
CIBQ 3.562	300	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
CIBq wt	z50	$9¼	9¼	9¼	
CP Ltee	10723	$38	37¾	37¾	– ⅛
fC Tire A	z36	$55⅛	55⅛	55⅛	+ ⅛
Carl Ok	510	$12¾	12¾	12¾	
Celanese	2500	$8	7¼	8	+ ¾
Cent-Dyn	4000	79	75	75	
Cim C Laf	3098	$14¾	14⅝	14¾	– ⅛
Cominco	z90	$56⅜	56⅛	56⅜	+ 1⅜
Comterm	38880	$9¾	9⅝	9⅝	– ⅛
C Bath A	4210	$18¾	18⅜	18⅜	– ¼
Dofasco A	z60	$38⅞	38⅞	38⅞	– ⅛
Domco Lte	1700	360	340	360	+ 35
Dome Cda	4650	$5⅛	495	5	+ 15
DomeC wt	1080	40	37	40	+ 7
Dome Mns	34480	$26⅞	26	26¼	+ ⅜
Dome Pet	51154	445	430	435	– 5
DomP Wt	8500	17	16	16½	+ ½
Dm Rs A	100	$57¼	57¼	57¼	
Domtex	1130	$14⅝	14½	14⅝	
Domtar	5707	$21	20¾	20¾	– ¼
Donohue a	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
fEnPr A	3000	100	100	100	
Entrep CP	10825	$21⅛	20¾	20¾	– ⅛
FCA Inter	700	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅞
Fal Nck	z10	$57⅛	57⅛	57⅛	– ⅞
GBC Ltd	100	$25½	25½	25½	+ ½
Gaz Metr	6851	$6¾	6⅝	6⅝	– ⅛
Gaz 5.4 pr	100	$82	82	82	+ 4
Gaz 15	100	$30	30	30	
Gen Motrs	192	$78⅜	78⅜	78⅜	+ 2⅜
Genstar	1020	$25	24¼	24⅞	+ ¾
Grma Lee	1500	365	345	345	– 25
Gulf Can	8279	$16	15¾	15¾	– ⅛
Hir Walkr	5000	$21⅞	21⅝	21⅝	– ⅛
H Wlkr D	400	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅜
H Wlkr E	150	$26¾	26½	26¾	+ ⅜
H Bay MS	z51	$19⅝	19½	19½	– ¼
H Bay Co	z12	$21¼	21¼	21¼	+ 1½
Husky Oil	6900	$9⅜	9¼	9¼	
InvFnd A	z42	$53	53	53	– 1½
IU Inter	100	$22¾	22¾	22¾	+ 1
Imasco ltd	23507	$30⅞	30½	30¾	+ ¼
Imasco pB	100	$62	62	62	
Imp Oil A	7021	$29¾	29¼	29¾	
Inco Ltd	8371	$16⅜	16⅛	16⅛	
IBM	25	$121⅜	121⅜	121⅜	+ 2⅞
flvaco A	1679	$12¾	12½	12¾	– ⅛
Ivaco4.425	400	$36	36	36	+ 3¼
fJoffré Rs	3192	70	70	70	– 2
Kiena	4325	$28¾	27½	27½	– ½
Labatt A	5550	$38½	37⅝	37⅝	– 1⅛
Min Lac	8645	$28¼	27¼	28	+ 1⅜
McM Bldl	z2	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜
C Marconi	125	$55¾	55¾	55¾	+ ¼
Mass Fer	1342	475	465	465	+ 10
Merland	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
Merland a	300	$17	16¾	16¾	– ½
Mitchell B	100	$11⅜	11⅞	11⅜	– ⅛
Mitel Corp	3056	$36½	36	36½	+ 1¾
fMolson A	27000	$38	38	38	
Moore	3900	$51¼	51¼	51¼	– ¼
NfldLiht A	500	$26	26	26	– ½
NfldL 512	190	440	440	440	– 35
NfldL 9p	z50	$7⅝	7⅝	7⅝	– ⅛
Nfld 1414	600	$12⅜	12⅜	12⅜	
Noranda	15067	$23½	22⅝	23¼	+ ¾
Norcen En	1740	$29⅞	29¾	29¾	– ¾
Normick	1695	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
Nor Tel	720	$91	90½	90⅞	+ 1⅛
fNova Alt	7500	$9	8⅞	8⅞	
Nova 638	100	$37½	37½	37½	– 1¼
Nova 612	100	$24⅛	24⅛	24⅛	
Nova 11.24	40000	$26⅜	26⅜	26⅜	– ⅜
NuWest A	221	300	300	300	+ 20
Placer Dv	1100	$23¼	22¾	22¾	+ ¼
fPowr Cr	1600	$14⅝	14¼	14⅜	
Prefac A	z200	50	50	50	– 10
Prnor Gr	100	450	450	450	+ 25
Provigo	3649	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ¼
Que Tel	2564	$21	20⅝	20⅞	– ⅛
fRess Ser	5000	385	365	365	+ 95
fRogerC B	z50	$10⅜	10⅜	10⅜	
Rothman	z40	$44	44	44	+ 1¼
Ry Trco A	50070	$19¾	19¾	19¾	– ¼
RTrstc2.93	200	$28⅜	28⅜	28⅜	– ⅛
Scot Paper	z34	$22½	22½	22½	+ 2⅜
Seagram	1000	$96	95½	95½	– ½
Sensor	20100	$11⅜	11	11	
Shell Can	594	$23	23	23	– ⅜
fSSears A	200	$7¼	7¼	7¼	– ¼
Sodecom	2100	230	225	230	+ 5
fSparCap	10500	11	10	11	+ 2
fSteinb A	650	$28	27½	28	– ½
Stelco A	1550	$23⅛	23⅜	23⅜	+ 1⅛
Systemhse Tet	2300	340	330	330	– 10
Teck A	z25	$13	13	13	+ 4½
fTel Mt B	112	$18	18	18	
Texaco	1215	$31⅜	30¾	30¾	– ¾
Tor Dm Bk	1320	$40⅜	40	40⅜	+ ⅜
Total Pete	2630	$12¾	12⅝	12⅝	
TrAlta A	400	$21⅞	21¾	21¾	– ¼
TrAlta 12p	8000	$27⅞	27⅛	27⅞	+ 1⅜
TrCan Pl	3000	$26¾	26½	26⅝	– ½
Trizec Crp	3000	$24⅜	24⅜	24⅜	– ⅛
Uniges A	200	130	130	130	+ 5
fUnigs B	1400	110	110	110	
Velcro Ind	500	$21	21	21	
Wargton	3000	72	72	72	– 3
Wcst Trn	4400	$14⅜	14¼	14⅜	

Total des ventes: 776,242

Junior Mines Oils

Abcourt	1400	225	220	225	+ 35
Aigue	20100	$13½	12¾	13	+ ¼
Aigue Wts	39225	440	385	410	+ 25
Americ M	53500	42	39	42	+ 4
Bachelor	4310	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
Bakertalc	500	54	54	54	– 6
Batmn	296500	20	18	20	+ 2½
Belchasse	5500	47	45	47	+ 2
Borelis Ex	550	$21⅞	21½	21½	– ⅛
Brosnan	9400	62	59	60	
Bruneau	11000	34	31	31	– 2
Cadillc Ex	58350	$6¼	5⅞	5⅞	– ⅛
Cartier Re	14300	60	56	56	+ 1
Cons I Rs	37287	49	47	47½	– 1½
C Summit	4000	60	55	55	– 3
Dumag	15064	$8¾	8¼	8¾	+ ¾
Dumont	36891	40	38	40	+ 1
Dyna Mn	25500	46	43	46	+ 2
E Sul M	11700	$5	470	495	+ 45
Explo Que	39500	82	78	82	+ 2
Goldex ltd	7500	126	125	125	+ 6
Gr Coast	14000	41	36½	36½	– 3½
Jtown	3500	45	45	45	+ 2
Jamex Expl	1500	75	70	75	+ 5
Kew Gold	16100	245	230	240	+ 20
Laduboro	18675	48	45	47½	– ½
Lynx Exp	49175	194	175	180	+ 10
Massval	9000	32	32	32	
Mid Canad	4150	84	84	84	+ 4
Mscoch	64400	245	230	230	
Unergie	4000	34	34	34	– 1
NA RareM	15000	24½	23	24½	+ 2½
Prov Exp	24500	99	85	85	– 3
Queenstn	41800	395	360	360	
Sullvn Min	23400	$5¾	485	5⅝	+ 57
Talisman	24500	63	59	59	+ 4
W Q Mnes	11000	185	180	180	– 1
Wrightbr	1500	160	155	155	+ 2

Total des ventes: 1,018,277

Total du marché: 1,794,519

ABRI FISCAL

Catégorie 31 - 1980

4-16 logements à Chicoutimi.
Groupe en formation.
Investissement de $15,000 à $20,000.

REAL TREMBLAY, C.A.
TEL.: 687-3912

MICHEL TREMBLAY, C. d'A. Ass.
TEL.: 549-9983

La publicité, c'est ici!

C'est ici, au

Annonces classées

Chicoutimi **545-4474** · Alma et les environs **668-4506** · St-Félicien et les environs **679-3832**

Pour Lac-St-Jean, aucun interurbain n'est nécessaire

Votre annonce remise avant 11h30, du lundi au vendredi, sera publiée le lendemain.

Annonces classées du Quotidien

1 jour ..... (10 mots) $3.25
2 jours ..... (10 mots) $3.50
3 jours ..... (10 mots) $4.00
4 jours ..... (10 mots) $4.50
5 jours ..... (10 mots) $5.00
6 jours ..... (10 mots) $5.50
.20 DU MOT ADDITIONNEL
$1.50 encadrement (s'il y a lieu)
Annonce placard .....60 la ligne
$5.00 de plus pour la photo
Annonce travail artistique .... (supp.) $5.00
Annonce en capital ..... (supp.) $2.00
Renversé .... (min.) $25.00
Numéro de téléphone (plus gros) $1.00
No de département:
Courrier à envoyer $15.00
Client passe le chercher..... $10.00

Pour AVIS

- Décès
- Remerciement
- Service anniversaire

Avec photo $25.00
Sans photo $20.00
Pour tout supplément: poème, pensée ..... $5.00 de plus

Pour toutes les prières aux Saints

Ex.: St-Esprit, Jean XXIII, Ste-Vierge, etc...

Avec ou sans photo... $15.00

A COMPTER DU 1er JANVIER 1983, TOUTES LES ANNONCES CLASSEES SONT PAYABLES AVANT PARUTION.

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 11h30 a.m. pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi).

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR: $2.00 par semaine

Dans les dépôts: $0.35 la copie

PAR LA POSTE: Saguenay-Lac-St-Jean:

3 mois	$ 35.00
6 mois	$ 60.00
1 an	$120.00

Autres régions du Canada:

6 mois	$ 75.00
1 an	$140.00

Pays étrangers:

6 mois	$ 90.00
1 an	$175.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Pour rejoindre les ANNONCES CLASSEES

UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE

545-4474

POUR VOS COMMANDES TELEPHONIQUES

UTILISER VOTRE CARTE DE CREDIT

VISA MasterCard

C'EST RAPIDE ET CA VOUS EVITE DE VENIR PAYER AU BUREAU.

Locaux à louer (1)

CHICOUTIMI: local commercial 205 Bossé, prix spécial, tél.: 543-8589 ou 549-0344.
F-171345-1-8

CHICOUTIMI-NORD: 1416, Adam, sous-sol commercial 1400 pi. car. de plancher, conviendrait pour entrepôt ou petite manufacture, entrée indépendante, tél.: 549-4956.
F-171218-1

CHICOUTIMI: Château Champlain, 306, Labrecque, espaces à bureaux, environ 700 pi. car. de plancher, rez-de-chaussée, chauffé, éclairé. Informations, tél.: 543-9003, A. Gagnon.
F-171724-1-2

CHICOUTIMI: centre-ville, 1,400 pi. car., pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt. M. Girard, 549-6620.
F-171714-1

ESPACE COMMERCIAL A LOUER: espace de 2,806 pieds carrés, soit une partie du deuxième plancher de La Maison de la Presse, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi. Conviendrait pour professionnels ou autres. Disponible immédiatement. Pour informations: tél.: 545-4474 poste 241, M. Jacques Larouche.
F-000000-1-3

ESPACE COMMERCIAL A LOUER

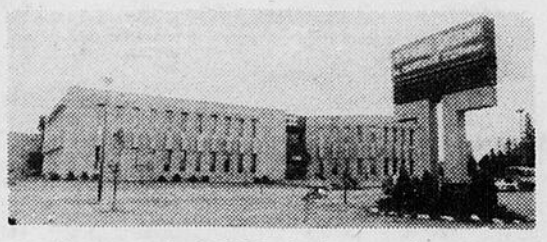

Espace de 2,806 pieds carrés, soit une partie de l'étage supérieur de La Maison de la Presse, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi.

Conviendrait pour professionnels ou autres.

Disponible immédiatement.

POUR INFORMATIONS:

TEL: 545-4474

Extension 241

Monsieur JACQUES LAROUCHE.

Commerces à vendre (2)

BAR-SALON, directement du propriétaire, prix d'aubaine. Comptant, revenu intéressant. Tél.: 1-418-343-3045.
F-171419-2-2

SALON d'esthétique et de bronzage, bien établi. A vendre à prix intéressant. Très peu de comptant. Tél.: 696-0159.
F-171184-2-2

Hôtel avec 2 bars, chambres, salle à dîner, directement du propriétaire, tél.: 543-0051.
F-171588-2-8

Commerces à louer (3)

LE CHAMPLAIN, 306, Labrecque, Chicoutimi, offre: un restaurant avec permis des alcools, environ 100 places, un bar salon environ 60 places, une grande salle conviendrait pour danse, spectacle, etc..., environ 300 places. Le tout meublé, chauffé, éclairé. Exigences: sens des affaires et bonnes garanties financières. Tél.: 543-9003, A. Gagnon.
F-171723-3-2

Appartements à louer (4)

VILLE DE LA BAIE: 4 1/2 pièces, 5 1/2, spacieux, modernes, insonorisation impéccable, 1411, Adélard-Grenon. Tél.: 545-0908.
F-171689-4-2

JONQUIERE: à sous-louer, jusqu'au 1er mai, 3 1/2 pièces, meublé, eau chaude fournie, $255.00 par mois, tél.: après 17h00 542-9726.
F-171871-4-8

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, près hôpital, $250.00. Tél.: 548-7585.
F-171819-4-1

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublé, situé au 510, des Crécerelles, app. 73, libre immédiatement, $330.00 par mois. Tél.: 549-5149 ou 549-0403.
F-171515-4-2

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, appartements neufs et modernes, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, $360.00 par mois, aussi: 5 1/2 pièces, $450.00 par mois, libres immédiatement, tél.: 543-9595 ou 549-2310.
F-171155-4

JONQUIERE: 4 1/2 pièces, entièrement rénové, planchers et lustres fournis, $300.00. Tél.: 548-7565.
F-171818-4-1

CHICOUTIMI: 1 1/2 pièce, $165.00 par mois, meublé, non chauffé, non éclairé, près hôpital, cegep, université, personne seule, bail se terminant 1er septembre, tél.: 696-0371 ou 549-8698.
F-171726-4-3

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille avec balcon, près centres d'achats, tél.: 545-0698.
F-171756-4

JONQUIERE: à sous-louer, 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, Place de la Loire, $290.00, tél.: 542-4447, après 5h00.
F-171810-4

ARVIDA: 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tél.: 548-8793.
F-171563-4

CHICOUTIMI: près hôpital, université, cégep, 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublée ou non, aussi: arrière Place du Royaume avec entrée indépendante, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé rez-de-chaussée, $345.00, tél.: 549-9983 ou 545-8737.
F-171055-4

ST-NAZAIRE: 289, 1ère Rue Nord, un 4 1/2 pièces, sous-sol, $210.00 par mois, non chauffé, non éclairé, un 4 1/2 pièces, 1er étage, $220.00 par mois, non chauffé, non éclairé, tél.: 549-2381.
F-170551-4-8

CHICOUTIMI: 1 1/2 pièce, $225.00 par mois, meublé, chauffé, éclairé, au 267 Letondal, arrière Place du Saguenay, 15 minutes de l'université, tél.: 545-4020 ou 549-0691.
F-171341-4-8

LA BAIE: 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, au 831 3ième Rue, tél.: 544-7589.
F-171313-4-8

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, à sous-louer, chauffé, meublé, éclairé, $320.00 par mois, près Galeries Jonquière, libre immédiatement. Tél.: 547-3931, après 18h00 ou 547-1888, avant 18h00.
F-170849-4-2

CHICOUTIMI: à sous-louer, 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, piscine, sauna, accommodation, salon de coiffure, entrée contrôlée, conciergerie, stationnement, $338.00 par mois, tél.: 549-1426.
F-171356-4-8

CHICOUTIMI: 414, Lévis, 3 1/2 pièces, meublé, près du cégep, libre 1er février, $235.00 par mois. Tél.: 543-4610 ou 549-4449.
F-171514-4-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, libreimmédiatement, meublé, eau chaude fournie, à côté du Ciné-Parc, tél.: 543-2689.
F-171580-4-8

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé arrière de Place du Royaume, libre 1er février. Tél.: 545-6360.
F-171518-4-2

CHICOUTIMI-NORD: St-Luc, 3 1/2, 4 1/2 pièces, moderne, porte patio, tapis mur à mur, libre. Tél.: 549-8771.
F-171415-4-2

CHICOUTIMI: 1100, Radisson, 731 Alma et 1450 Du Perche, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, très propres, libres immédiatement, 1er février, 1er mars et 1er avril, près centres d'achats et université, tél.: 545-6933, avant-midi ou après 5h00.
F-171292-4

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2 pièces, tout compris $395.00, 5 1/2 pièces, tout compris $425.00, très grands, modernes, tout à l'électricité, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, très propres, tél.: 549-7565.
F-170764-4-3

CHICOUTIMI: rue Price Est, 2 1/2 pièces, meublé, eau chaude fournie, stationnement, buanderie commune, libre immédiatement, grand et très propre, tél.: 545-4325 ou 543-1753.
F-170616-4

CHICOUTIMI: quartier de l'université, avec piscine extérieure, conciergerie et balcon, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, non meublés, semi-meublés, meublés, avec foyer, PRIX A DISCUTER. Tél.: 549-9983, 545-8737, 543-1435, 543-4640, 545-7620 ou 545-3090.
F-171054-4

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis, libres, tél.: 549-6050.
F-171123-4-8

LA BAIE: à sous-louer, 4 1/2 pièces, quartier face polyvalente, rue Foster, chauffé, éclairé, $300.00 par mois, libre 1er février. Tél.: 544-5022.
F-171688-4-2

Logements à louer (5)

VILLE DE LA BAIE: 4 1/2, 5 1/2 pièces, spacieux, modernes, insonorisation impéccable, 1411, Adélard-Grenon. Tél.: 545-0908.
F-171721-5-2

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, sur Côte de Réserve, non chauffé, non éclairé, tapis mur à mur, $300.00 par mois. 384, rue St-Hilaire. Tél.: 549-9033 ou 545-8211.
F-171780-5-2

CHICOUTIMI-NORD: à sous-louer, 3 1/2 pièces, non meublé, un mois gratuit, tél.: 543-0626.
F-171808-5

RIVIERE-DU-MOULIN: 4 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, tél.: 549-9513 ou 549-3773.
F-171809-5

CHICOUTIMI: 516, des Crécerelles app. 94, 4 1/2 pièces, $340.00, non meublé, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 549-5149 ou 549-0403 ou 548-2660.
F-171516-5-2

LA BAIE: grand 4 1/2 pièces moderne, non chauffé, libre immédiatement, tél.: 544-2718.
F-171874-5-8

CHICOUTIMI-NORD: 638, Cabot, 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, éclairé, porte-patio, remise, stationnement, $450.00 par mois, libre immédiatement, tél.: 548-4819 ou 545-8235.
F-171835-5

CHICOUTIMI: centre-ville, 6 1/2 pièces, $340.00 par mois, non chauffé, non éclairé. Tél.: 543-1404.
F-171707-5-1

LA BAIE: 2 logements de 4 1/2 pièces, meublés, libres immédiatement, tél.: 544-4478.
F-171562-5

PREMIER MOIS GRATUIT: CHICOUTIMI: rue Angoulême, grand 4 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, eau chaude et stationnement fournis, libre immédiatement, 1er plancher: $350.00 par mois, demi-sous-sol: $325.00. Tél.: 549-6418.
F-170656-5-2

CHICOUTIMI: rue Georges-Vanier, 5 1/2, 1er plancher, lave-vaisselle, tapis, porte patio, non chauffé, non éclairé, entrée contrôlée, libre immédiatement, $420.00 par mois. Tél.: 549-6418.
F-170657-5-2

PREMIER MOIS GRATUIT, ARVIDA: rue DuBose, 4 1/2, neuf, tapis mur à mur, porte patio, non chauffé, non éclairé, $350.00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 549-6418.
F-170658-5-2

ARVIDA: 5 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, libre le 1er février, $300.00 par mois, tél.: 548-1633 ou 548-2841.
F-171172-5

LA BAIE: grand 4 1/2 pièces, 1er étage, situé en face des galeries de la Baie, libre immédiatement, $360.00 par mois, chauffé, tél.: 544-8579.
F-171102-5

CHICOUTIMI: 703, St-Paul, 3 1/2 pièces, meublé, 2ième étage, $185.00 par mois, tél.: de 17h00 à 19h00, 549-4322.
F-170996-5

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, meublé, style colonial, chauffé, éclairé, conciergerie, buanderie, stationnement, libre immédiatement, $300.00 par mois, situé au 4078, de la Loire. Tél.: 548-6951.
F-170877-5-2

JONQUIERE: 4 1/2 pièces, à sous-louer, 2279 Nadeau, 1er plancher, moderne, porte-patio, non chauffé, non éclairé, $300.00 par mois, libre immédiatement, tél.: 542-7804 après 17h00.
F-171339-5-8

CHICOUTIMI-NORD: paroisse Ste-Claire, 4 1/2 pièces, demi-sous-sol, non chauffé, non éclairé, libre 1er février, $265.00 par mois, tél.: 549-4371.
F-171700-5-9

LA BAIE: 4 1/2 pièces, meublé à sous-louer, entrée indépendante, petite remise, tél.: 544-8553.
F-171708-5-3

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, meublés, éclairés, chauffés ou non, libres immédiatement, tél.: 547-7768 ou 547-8208.
F-170427-5-8

ARVIDA: sous-location, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés, tél.: 548-8793.
F-171564-5

ARVIDA: 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés, libres immédiatement, tél.: 548-8793.
F-171693-5

CHICOUTIMI: 248, St-Sacrement, 3 1/2 pièces, 2ième étage, stationnement, quartier résidentiel, tél.: de 17h00 à 19h00, 549-4322.
F-170995-5

JONQUIERE: 2382, Brassard, 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, fini moderne, prix: $320.00 par mois, aussi: 2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, cuisine commune, situé 3813 de la Fabrique, tél.: 547-4205.
F-171560-5

ST-JEAN-EUDES: 4 1/2 pièces, non meublé, non éclairé, $200.00 par mois, tél.: 547-0846.
F-171838-5

JONQUIERE: 4 1/2 pièces, non meublé, non chauffé, $235.00 par mois, situé centre-ville, tél.: à frais virés, 673-7729.
F-171837-5

JONQUIERE: grand 4 1/2 pièces, St-David, garage, libre 1er février. Tél.: 547-7447.
F-171812-5-1

JONQUIERE: 4 1/2 pièces, neuf, près cegep, tapis mur à mur, patio, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er février, $380.00 par mois, tél.: 542-3857.
F-171692-5-8

CHICOUTIMI: beaux grands loyers, 4 1/2, 5 1/2, disponibles 1er février, 1er mars, 1er avril, en face de l'école Charles-Gravel. Site tranquille. Tél.: 545-7381 ou 662-5340.
F-171191-5-2

CHICOUTIMI-NORD: boulevard Ste-Geneviève, 4 1/2 pièces, neuf, patio inclus de 25 X 16, 2ième étage, tél.: 543-9455.
F-170990-5

ARVIDA: 5 1/2 pièces, chauffé, éclairé, $385.00, Place du Commerce, tél.: 548-9586.
F-170900-5-8

CHICOUTIMI: grand 5 1/2 pièces, neuf, emplacement tranquille et pratique. Tél.: 696-0219, après 5h00.
F-171301-5-1

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, duplex neuf, 4 1/2 pièces, $355.00 par mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er février, tél.: 543-2143.
F-171332-5-8

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, au 210 Ste-Anne, fini moderne, $290.00 par mois, tél.: 543-8589 ou 549-0344.
F-171346-5-8

KENOGAMI: 4 1/2 pièces, pas chauffé, pas éclairé, 3599, St-Joseph, tél.: 542-5902.
F-171287-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, près polyvalente, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er février, tél.: 548-7408.
F-171369-5-8

ARVIDA: grand 3 1/2 pièces, bien situé, près de l'Accomodation Dubose, libre 1er mars. Tél.: 548-2925.
F-171775-5-2

CHICOUTIMI: 6 1/2 pièces, extra-moderne, situé rue Bégin, libre, tél.: 549-4116.
F-171559-5

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, stationnement, entrée indépendante, $285.00 par mois. Tél.: 549-0741, après 5h00.
F-171671-5-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, 2ième étage, près des centres d'achats, $280.00 par mois. Tél.: 543-4148 ou 678-2270.
F-171491-5-1

CHICOUTIMI: 3 1/2, grand, rénové (fenêtres, prélarts et tapis neufs), entrées laveuse, sécheuse, stationnement individuel, remise, libre immédiatement. Tél.: 549-6705 ou 545-5404.
F-171665-5-2

VILLE DE LA BAIE: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, entrée indépendante, stationnement, quartier résidentiel, très propre $250.00 par mois, tél.: 544-8587.
F-171350-5-8

CHICOUTIMI: logement neuf, 4 1/2 pièces, arrière Place du Royaume. Tél.: 549-3917.
F-171628-5-1

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublé, entrée indépendante, libre immédiatement, tél.: 545-3077 ou 543-5764.
F-171347-5-8

LA BAIE: 4 1/2 pièces, tapis, chauffé, éclairé, situé près l'Alcan, tél.: 544-1425 le soir.
F-171328-5-8

JONQUIERE: près du cegep, à sous-louer, grand 5 1/2 pièces, neuf, libre 1er février, tél.: jour 547-3681 ou soir 542-3074.
F-171374-5-8

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, neuf, situé arrière de Place du Royaume, au 1696 et 1698, rue des Rottelets. Tél.: 549-4803 ou 549-9644.
F-170954-5-2

CHICOUTIMI: 1070, Radisson, près de l'université, restaurant, centres commerciaux, 4 1/2 pièces, non meublé, non chauffé, non éclairé, entrées laveuse et sécheuse, libre 1er février, $395.00. Tél.: 543-3966, après 5h00.
F-171702-5-1

VILLE DE LA BAIE: 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, logements neufs, disponibles immédiatement, possibilité de SUBVENTIONS D'ALLEGEMENT DU LOYER. SALU SAGUENAY INC. et SCHL, visites tous les jours et tous les soirs. Tél.: 543-1946 ou 543-9670 ou 544-8885.
F-170702-5-2

CHICOUTIMI: Place des Alléries, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte-patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tél.: 543-0222.
F-170431-5-2

CHICOUTIMI-NORD: deux logements de 3 1/2 pièces, neufs, libres immédiatement, eau chaude fournie, $250.00 par mois, situés coin Orléan et Ste-Marie, tél.: 549-5421.
F-171286-5

CHICOUTIMI: rue Racine, 3 1/2 pièces, avec ou sans meuble, entrées laveuse sécheuse, libre immédiatement. M. Girard, 549-6620.
F-171696-5

RIVIERE-DU-MOULIN: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, sur la côte du Parasol, libre 1er février. Tél.: 549-4095, après 4h00.
F-171454-5-2

Chambres à louer (6)

CHICOUTIMI: près du centre-ville, $35.00 par semaine, étudiant ou travailleur, meublée, chauffée, éclairée, laveuse et sécheuse, tél.: 543-2249.
F-170918-6

CHICOUTIMI: chambres situées près de l'université et centres d'achats. Entrée indépendante, cuisine commune, laveuse, sécheuse. Tél.: 543-1519 ou 545-4684.
F-171593-6-2

CHICOUTIMI: chambre près cegep, université, hôpital, avec cuisine, tél.: 549-3372.
F-171355-6-8

CHICOUTIMI: près université, cegep, entrée indépendante, cuisine, tél.: 543-5511 Jeanne Corneau ou 549-1476.
F-171586-6-8

CHICOUTIMI: 964 Sydenham, entrée indépendante, laveuse et sécheuse, salle à manger commune, tél.: 543-4710 ou 543-0909.
F-171640-6-8

CHICOUTIMI: près Place Saguenay, cuisinette, salle de séjour conviendrait pour édutiant, tél.: 549-4279.
F-171650-6-8

JONQUIERE: chambre avec pension, pour jeune homme, $60.00 par semaine, salle de bains, stationnement, près du centre-ville. Tél.: 547-1376.
F-171393-6-2

CHICOUTIMI: beaucoup de rangement, entrée et stationnement indépendanta, télévision, cuisine, salle de bains communes, quartier polyclinique, tél.: 545-6277.
F-171321-6-8

CHICOUTIMI: chambre près cegep, hôpital et université, entrée indépendante, cuisine commune, prix $35.00 par semaine, tél.: 549-2162.
F-171343-6-8

CHICOUTIMI: voisin McDonald, $35.00, moderne, entrée indépendante, stationnement, laveuse, sécheuse, tél.: 545-7125 ou 696-0157.
F-170398-6-8

ARVIDA: paroisse St-Jacques, avec cuisine commune, équipement: réfrigérateur, poêle électrique, laveuse, sécheuse, grille-pain et bouilloire, salle de bains, système chauffage eau chaude et électricité, sous-sol pour entreposage, transport communautaire 300 pieds, etc. Réservez maintenant, tél.: 548-6530, après 5h00.
F-171604-6-1

CHICOUTIMI: centre-Ville, entrée indépendante, tapis, cuisine et salle de bains communes, lavabo dans chambre, endroit calme pour personne tranquille, tél.: 549-4675.
F-171552-6

CHICOUTIMI: 422 Jacques-Cartier, meublé, frigidaire et cuisine, tél.: 543-7499.
F-171344-6-8

CHICOUTIMI: chambres à louer à la semaine, avec cuisine communautaire, salle de lavage, ascenseur. Pour informations, Le Château Champlain, 306, Labrecque, Chicoutimi, tél.: 543-9003.
F-170766-6-3

Maisons à vendre (7)

Maisons à vendre (7)

JONQUIERE: 1885, Mousseau, unifamiliale, 24 X 40, terrain: 8,000 pi. car., 3 chambres. Tél.: après 18h00, 542-7266.
F-171400-7-2

CHICOUTIMI: DEVENEZ PROPRIETAIRE OU LOUER maison modèle 2 logements, de luxe, 1705, Bégin, deux logements loués à $600.00 par mois, avec bail, acheteur, terme $289.00 mensuel selon comptant, terrain boisé 85 X 100, tél.: 549-4116.
F-171557-7

ARVIDA: 2276, rue Liri, 1 1/2 étage en brique, chauffage électrique, prix pour vente rapide, ainsi que maison super moderne, rue Foucault, située près du Manoir du Saguenay. TRUST GENERAL 543-5511 ou Adrienne Paparis, tél.: 548-6539.
F-171615-7-1

CHICOUTIMI: directement du propriétaire, 2 logements, chauffage électrique, terrain 60 X 120, tél.: 543-1918.
F-171804-7

JONQUIERE: très bien centrée, maison deux logements, un de 12 pièces, l'autre 4 1/2 pièces, finis modernes, échange possible contre maison unifamiliale récente, tél.: 542-6782.
F-171576-7-8

JONQUIERE: maison 4 logements. Tél.: 672-4570.
F-171616-7-1

CHICOUTIMI: directement du propriétaire, maison 2 logements, un de 3 1/2 et un 5 1/2 pièces, construction de 28 ans. 463, Laurier. Prix à discuter. Tél.: 545-8737 ou 549-9983.
F-171506-7-2

ST-FELIX D'OTIS: bungalow 25' X 39', 3 chambres. Tél.: 544-1784.
F-171503-7-2

LA BAIE: maison 24 X 40, style canadien, située rue des Rosis. Tél.: 544-3692.
F-171520-7-2

CHICOUTIMI: quartier Murdock, 25 X 38 irrégulier, plancher de bouleau, 3 chambres, rénové à neuf, revenu de chambres au sous-sol $590.00 par mois, prix à discuter, tél.: 549-6398.
F-171069-7

CHICOUTIMI: quartier Murdock, stucco, 26 X 40, 7 pièces, foyer. Tél.: 545-3852.
F-171467-7-2

LA BAIE: maison 32 x 40, sous-sol, fini, située rue Victoria, belle vue sur la baie, tél.: 544-6405 ou 544-4030.
F-171325-7-8

AFFAIRE FANTASTIQUE: directement du propriétaire, maison 2 étages, située au Lac St-Jean, pour couple désireux d'habiter une maison et par le fait même d'augmenter leur revenu de $1,300.00 et plus par mois. Acheteurs sérieux seulement. Communiquer par écrit as M. Joseph Tremblay, poste restante, Alma, G8B 3E0.
F-171298-7-3

LA COMPAGNIE PRICE LTEE: JONQUIERE: 7, rue Fluhman (Elm), bungalow, garage attaché, 3 chambres, cuisine, salle à manger, salon, sous-sol fini, foyer en brique, terrain 8096 pi. car., avec remise, maison 1336 pi. car., piscine creusée 16 X 32, aussi, JONQUIERE: 2970, St-Sava, maison unifamiliale en brique, 1000 pi. car., 3 chambres, salon, cuisine, cuisinette, terrain 13,603 pi. car., aussi ALMA: 301, Normandie, maison unifamiliale, brique et pierre calcite, 1142 pi. car., 3 chambres, salon, cuisine, cuisinette, sous-sol fini, remise, serre, foyer extérieur, terrain 9100 pi. car.. Pour informations, Cie Price Ltée J. Laurent Tremblay, 542-4541, poste 341 ou Roger Tremblay, 542-4541, poste 428.
F-170627-7-2

Maisons à louer (8)

CHICOUTIMI: maison seule antique, un étage, pour résidence ou commerce, située 1705 boul. Talbot, libre immédiatement, meublée ou non, tél.: 549-4322 de 17h00 à 19h00.
F-170609-8-8

CHICOUTIMI: 1705, boulevard Talbot, maison seule antique, prix: $275.00 par mois, tél.: de 17h00 à 19h00 549-4322.
F-170992-8

CHICOUTIMI-NORD: bungalow chauffé, éclairé, semi-meublé garage, $575.00, tél.: 549-6036 ou 545-5401.
F-170892-8-3

CHICOUTIMI: 6 1/2 pièces, chauffé, éclairé, près centres d'achats, $550.00 par mois, tél.: 543-7528.
F-171475-8-3

CHICOUTIMI: rue Voltaire, 6 1/2 pièces, ainsi que garage, $500.00 par mois. Tél.: 549-6113.
F-171439-8-1

ST-HONORE: lac Joly, 15 minutes de Chicoutimi, chalet 4 1/2 pièces, meublé, tapis, grand terrain, jardin, non chauffé, non éclairé service d'autobus scolaire, $350.00 par mois, tél.: 549-5446 ou 673-4471.
F-171359-8-8

Blocs appartements (12)

CHICOUTIMI-NORD: 638, Cabot, 6 logements, 5 de 5 1/2 pièces et un de 4 1/2 pièces, construit en 1977, directement du propriétaire, tél.: 548-4819.
F-171834-12

ST-FELICIEN: deux de 6 logements, jumelés, construction 1978, déductible d'impôt, loi 31, 32, bien situé à St-Félicien, près du cégep. Tél.: 547-9465 ou 547-4436.
F-171526-12-2

ALMA: Bloc appartements, directement du propriétaire, 6 logements 4 1/2 pièces, situé au 71 rue de la Gare, chauffé : à l'électricité, construit en 1973, tél.: 662-7416.
F-170541-12-8

Terrains à vendre (18)

METABETCHOUAN: au bord du lac, terrain 100 x 100, pour maison ou maison-mobile, tél.: 349-3595.
F-171338-18-8

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, services publics rendus, grandeur: 100 X 100, tél.: de 17h00 à 19h00 549-4322, Trépin Inc.
F-170993-18

CHICOUTIMI-NORD: boulevard Tadoussac, en face de l'église, terrain commercial 150 pieds de façade par 200 pieds de profondeur, à prix d'aubaine, tél.: 543-2468, après 5h00.
F-171833-18

A vendre ou à louer (20)

ENTREPOT 5,500 pi. car., situé à Jonquière, sur terrain de 100 x 100, hauteur 14 pieds, fini en blocs de ciment, avec 2 portes de 12 pieds. Tél.: 542-6938, heures d'affaire.
F-171500-20-1

Maison-mobile, située chemin du Plateau près de la Base de Bagotville, libre 1er février, tél.: 677-2366.
F-171360-20-8

Autos à vendre (21)

HONDA CIVIC 1975, automatique, très bonne condition, peinture neuve, moteur remis à neuf, 30,000 milles, prix à discuter. Tél.: 543-1035 ou 543-3147.
F-171814-21-1

SPÉCIALITÉ
ANTIROUILLE
A PARTIR DE
$25.00

Ouvert tous les soirs et le samedi.
Tél.: 549-2187

BUICK CENTURY 4 portes, 1976, 8 cylindres, bonne condition, tél.: 543-9378.
F-171715-21

VOLVO 142, 1973, manuelle, moteur et freins refait à neufs, très bon état, stéréo cassette inclus, prix demandé $1,300.00. Tél.: 545-7013.
F-171613-21-1

HONDA CIVIC 1976, carrosserie refait à neuf, $1,100.00, tél.: 549-4675.
F-171551-21

TRANS AM V-8, 305, 1981, couleur blanche, aigle bleu, équipement complet: toit en "T", air climatisé, lecteur 4 pistes, radio am-fm, barrures de portes et fenêtres électriques, 26,415 milles, prix: $8,500.00. Tél.: 548-3156.
F-171494-21-1

PINTO FAMILIALE 1974, 4 cylindres, automatique, moteur reconditionné, 4 pneus neufs, très bonne condition. Tél.: 542-7697, après 6h00.
F-171486-21-1

HONDA CIVIC 1976, automatique, peinture et moteur refaits à neuf, $1,695.00. Toyota Corolla 1200, refaite à neuf 1976, $1,700.00. Datsun 510, 4 portes, manuelle, $350.00. Pick-up Dodge 1977, 8, automatique, 318, $775.00. Buick Regal 1976, 48,000 milles, peinture neuve, $1,295.00. Ford pick-up F-100, 1980, 6, manuelle, avec boîte, 54,000 milles, $4,195.00. Tél.: 543-1718 ou 543-3083.
F-171597-21-2

FORD CUSTOM 500, 1975, très propre, prix: $500.00, tél.: 547-7547.
F-171530-21

TOYOTA CELICA 1978, 45,000 milles, toit ouvrant, excellente condition, tél.: 678-9386.
F-171354-21-8

FORD MUSTANG 1980, manuelle, bonne condition, avec 4 pneus d'été. Tél.: 548-2912 ou 548-6079.
F-171308-21-1

BUICK CENTURY SPECIAL 1977, V-6, automatique, impeccable pas de rouille. Tél.: 545-3434.
F-171442-21-1

CORVETTE 1972, exceptionnelle, carrosserie modifiée, 4 mags, $6,000.00. Tél.: 545-3434.
F-171483-21-1

CAMARO Z-28, V-8, 350, 1981, couleur gold, équipement complet: toit en "T", air climatisé, lecteur 4 pistes, radio am-fm, barrures de portes et fenêtres électriques, 21,127 milles, prix: $8,000.00. Tél.: 548-3156.
F-171493-21-1

Pour bricoleur, AVENGER GT modèle Lanborguinée, en fibre de verre, mécanique de volks, pour restaurer, prix: $2,000.00, tél.: 547-6117.
F-171281-21

SPECIAL! BUICK LESABRE 1977, 350 po. cu., 60,000 milles, équipé au complet, intérieur velours, air conditionné, prix: $1,900.00, tél.: 547-6117.
F-171280-21

CHARGER 1970, 35,000 milles, 440 po. cu., automatique, très propre, prix: $1,200.00, tél.: 547-6117.
F-171279-21

HORIZON 1981, 4 vitesses, radio AM-FM, dégivreur et essuie-glace arrière, traction neuve, 55,000 kilomètres, excellente condition, $4,200.00, tél.: 543-0245 bur. demander Michel Ouellet, ou rés.: 549-8576.
F-171334-21-8

MERCURY MARQUIS WAGONNETTE 1981, 8 cylindres, automatique, pneus radiaux, 116,000 kilomètres. Tél.: bureau: 545-1570, rés.: 549-0858.
F-171405-21-2

HONDA ACCORD 1980, gris, 4 portes, très propre, 67,000 kilomètres, spécial cause départ, tél.: 545-6277.
F-171322-21-8

SUBARU GL 1981, sedan 4 portes, toit ouvrant, cassettes, 5 vitesses, excellente condition, tél.: 662-7186.
F-171318-21-8

FORD CAPRICE 1973, 4 cylindres, en bon état, $550.00, tél.: 544-7087.
F-171323-21-8

PLYMOUTH VALIANT 1975, 4 portes, moteur 225 po. cu., peinture neuve, conduite neuve, 4 pneus neufs, moteur A-1, $1,500.00. Tél.: 542-5666.
F-171448-21-2

GREMLIN 1976, excellente condition, cotation $2,000.00 laisserais $1,200.00, discutable, tél.: 545-2161.
F-171639-21-8

MAZDA GLC 1982, DECOR, automatique, 4 pneus d'hiver et 4 d'été, radio AM-FM stéréo, 22,000 kilomètres, garantie prolongée jusqu'à 100,000 kilomètres, tél.: 545-1701 le jour seulement.
F-171713-21-8

BUICK LIMITED 1977, PARK AVENUE, de couleur noire à l'extérieur, finition intérieur velours rouge, 50,000 milles, tél.: 543-2468, après 5h00.
f-171832-21

TOYOTA CELICA liftback, 1976, 42,000 milles, 5 vitesses, mécanique en bonne condition, radio AM-FM, et cassettes, tél.: 549-9250.
F-171712-21-8

MAZDA GLC modèle DECOR 1982, hachback, 3 portes, 11,000 milles, automatique, radio AM-FM, stéréo, toit ouvrant, 4 pneus Michelin d'hiver à clous, 4 pneus radiaux d'été, mise au point pour l'hiver, 2ième voiture comme neuve, tél.: 549-9250.
F-171711-21-8

FORD ESCORT 2 portes, 1982, 12,000 kilomètres, légèrement accidentée. NIVA 1981, légèrement accidentée. FORD Granada 1980. Ford Custom 1979. Chevrolet Impala 1979. Ford Marquis 1979. Renault 1980, légèrement accidentée. Tél.: 545-2303.
F-171472-21-2

Serais acheteur de Corvette de toutes années et de camaro Z-28 et Trans-Am 1979-1980. Tél.: Gérald, 547-7651.
F-171739-21-2

PONTIAC FIREBIRD 1982, 8,000 kilomètres, toit en T, V-6, automatique, tél.: 547-2880.
F-171272-21

A ECHANGER pour PICK-UP, CHRYSLER 1976, tout équipé, ou vente, tél.: 696-1079.
F-171875-21-8

Camions à vendre (22)

PICK-UP TOYOTA 4WD, 1980, beige, roues blanches, radio AM-FM, mini-cassettes, vitre arrière ouvrante, seulement 27,000 kilomètres, tél.: travail 549-7705 ou résidence 543-8247.
F-171698-22-8

PICK-UP G.M.C. 1978, 4 portes, cotation: $5,500.00, laissé à $2,500.00. Faut vendre. Tél.: 545-6930.
F-171668-22-2

CHEVROLET 10 roues, 1974, 427, bonne condition, tél.: 544-2405.
F-171570-22-8

PANEL GMC 1975, 6 cylindres, manuel, très propre, $1,100.00. Tél.: 545-3434.
F-171441-22-1

INTERNATIONAL 1965, très propre, 3 vitesses manuelle, rouge, moteur, transmission, différentiel supplémentaires, $550.00, à voir 11, Principale, St-Félix d'Otis.
F-171300-22-3

CHEVROLET 1977, STEP VAN, (Metro), 24,000 milles, parfaite condition, boîte tole galvanisée, tél.: 549-4447.
F-171330-22-8

CAMION CITERNE marque INTERNATIONALE 1973, réservoir 2,200 gallons, en bonne condition, idéal pour contracteur, prix de débarras. Tél.: 548-2921, après 6h00.
F-171414-22-2

PICK-UP SUPER CAB FO 1975, moteur 302. Tél.: 548-2921, après 6h00.
F-171413-22-2

FORD ECONOLINE 1980, 6 cylindres, excellente condition, tél.: 673-7729.
F-171836-22

Motos à vendre (23)

MOTO 3 roues, 250, 1982, en très bonne condition. Tél.: 673-4792, demandez Laurier.
F-171662-23-2

YAMAHA XS ELEVEN SPECIAL 1100cc, 1980, couleur noir, bas mileage, très bon état. Tél.: 549-5641 ou 549-6873.
F-171618-23-1

KAWASAKI SPECTRE 750, 1982, 5,000 kilomètres, tél.: 542-5666.
F-171447-23-2

Motoneige à vendre (25)

YAMAHA XE 440, 1979. Tél.: 548-2921, après 6h00.
F-171412-25-2

YAMAHA EX 440, 1980, aussi YAMAHA EX 440, 1978, excellente condition, tél.: 549-5478.
F-171276-25

BOMBARDIER TNT 440, 1975, équipé d'un moteur John Deere, 1978, excellente condition, à voir, $550.00. Tél.: 545-6897.
F-171820-25-1

TRAINEAUX pour bois de pulpe et poêle pour motoneige, aussi: traineaux double (team). Tél.: 544-2973.
F-170947-25-2

ANDRE BOUCHARD ENR: pièces neuves ou usagées pour toutes marques de motoneiges, 5869, boulevard Talbot, Laterrière, tél.: 678-9511.
F-171209-25

Bateaux à vendre (27)

Chaloupe 14' avec remorque, moteur Mercury 10 forces, aussi: moteur Mercury 55 forces avec control à distance, tél.: 678-9719.
F-171811-27

Machinerie (31)

Timberjack 1969, 230, bonne condition, tél.: 544-2405.
F-171569-31-8

RETROCAVEUSE (backoc), 580B, mécanique A-1, toujours remisée à l'intérieur l'hiver. Cause de vente: achat d'une rétrocaveuse (backoc) 780C. Acheteur sérieux seulement, tél.: 544-1182 ou 544-2388.
F-171365-31

Pièces et accessoires (33)

Pièces de Toyota, Renault, Volvo, Datsun, Honda, aussi: pneus usagés. Tél.: 543-1718 ou 543-3083.
F-171598-33-2

Pièces de VOLVO 1974, à vendre, tél.: 543-8255.
F-171368-33-8

SI VOUS VOULEZ VOUS DEBARASSER de vos vieilles voitures ou camions, nous allons les chercher sans frais de remorquage. Tél.: 549-6672.
F-171156-33-2

Personnel demandé (36)

Si vous êtes sans emploi, ou voulez améliorer votre situation, nous avons deux postes ouverts dans le domaine de la publicité. Envoyez curriculum vitae, C.P. 476, succ. A, Jonquière, G7X 7W3.
F-170744-36-2

Aide-familiale demandée, du lundi au vendredi, tél.: 678-9438.
F-171873-36-8

DEMANDE hommes ou femmes pour la vente d'appareils ménagers. Possibilité de $15,000.00 à $25,000.00 selon vos aptitudes, doit posséder automobile et demeurer dans secteur Jonquière et les environs. Salaire garanti durant formation, si vous rencontrez nos exigences. Informations, tél.: 547-2418.
F-171525-36-1

Une personne sérieuse pour demeurer avec une dame âgée. Aura à s'occuper des travaux ménagers et devra demeurer chez l'employeur. Tél.: 542-5607.
F-171749-36-2

Vous pourriez augmenter Votre revenu de $100.00 à $200.00 par semaine en travaillant dans votre propre maison pour assembler pièces minuscules pour compagnie internationale. Pour renseignements et formules d'inscription, faites parvenir $3.00, vos noms et adresses à Programme Moderne Enr., C.P. 1604, Arvida, G7S 4L3.
F-171290-36

Vendeuse avec auto pour présentation à domicile de lingerie et produits érotiques, entraînement fourni, tél.: 549-5817.
F-171549-36

Gardienne à domicile demandée, dans la paroisse St-Mathias à Arvida, pour prendre soin de deux enfants à temps partiel, doit se voyager, tél.: 548-1782.
F-171585-36-8

Vendeurs demandés dans la région Saguenay Lac St-Jean, pour vendre des distillateurs. Cet appareil enlève le chlore, le sel, les bactéries pour donner une eau pure. Distributeur exclusif Durastill. St-Isidore de Prescott, Ontario, K0C 2B0, 613-524-2177.
F-171273-36

Nous avons ce que vous cherchez dans le domaine de la vente, un emploi stable, un salaire selon vos capacités. Cette offre s'applique aux hommes et aux femmes qui veulent vraiment travailler. Les candidats choisis doivent posséder une automobile, être âgé d'au moins 18 ans. Si vous voulez en savoir davantage, communiquez à: 543-9224 ou 549-1638.
F-171778-36-2

ATTENTION. Belle perspective d'avenir dans le domaine de la vente. Les candidats choisis devront être sérieux et ambitieux. Nous vous offrons une possibilité d'avancement rapide et un entraînement à nos frais, nous vous offrons aussi un système de bonus qui saura vous intéresser. Si vous êtes intéressés et que vous possédez une auto, communiquez à: 543-9224 ou 549-1638.
F-170747-36-2

Offres de services (37)

ARTISAN EBENISTE sur demande, meubles et objets divers, armoires de cuisine, prix très intéressant, tél.: 674-2359.
F-170824-37

J'offre mes services pour ramasser et réparer télévisions couleur ou noir et blanc, tél.: 544-4349.
F-170777-37-8

MENUISIER aVec 15 ans d'expérience, offre ses services pour tout genre de travail, à l'heure à contrat. Tél.: 548-5178 ou 548-8613.
F-171610-37-1

SEUL DU MANUFACTURIER
STORES VENITIENS ET HORIZONTAUX
au 808, Côte-Réserve
Chicoutimi
Tél.: 543-0524
Estimé:
Edgar Tremblay

HOMME d'expérience offre ses services pour faire de la livraison ou collection, avec petit station. Tél.: 549-7696.
F-171611-37-1

DAME offre ses services pour garder enfants, à la semaine. Tél.: 549-9679.
F-171303-37-1

Guitariste avec expérience offre ses services, pour musique de danse, tél.: 549-4404.
F-171317-37-8

MENUISIER avec 19 ans d'expérience, offre ses services pour tout genre de travaux en menuiserie, construction, réparation, taux réduit. Tél.: 542-9127.
F-171816-37-1

Faites faire votre lavage de tapis et meubles par des professionnels, prix spécial pour janvier et estimé gratuit, tél.: 547-8788.
F-171748-37

Homme d'expérience offre ses services pour rénovations de maison extérieur ou intérieur, tél.: 673-7336.
F-171807-37

H.R.C.-IMPOTS: service fiscal québécois, économie, discrétion, garantie, satisfaction, tél.: 545-2050.
F-170807-37-8

OUVRIER offre ses services pour travail général. Tél.: 545-1812.
F-170975-37-2

NETTOYAGE DE TAPIS, meubles... installation de tapis, prélart... Travail de professionnel, tél.: Desbiens, 346-5706.
F-170739-37

DECAPONS les vieux meubles, prix spécial, pourquoi acheter du neuf. Tél.: 547-8651.
F-170437-37-2

A VOIR
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Salle de démonstration
192, Dubuc, Chicoutimi
Stores vénitiens minis, horizontaux et verticaux.
Pour estimations, Fernand Tremblay, 543-0432 ou 549-5732.

Homme offre ses services pour faire plastrage, peinture et réparations de toutes sortes, estimé gratuit, tél.: 549-9340.
F-170831-37

NETTOYAGE A LA VAPEUR: TAPIS, MEUBLE, mur, plafond, vitres, etc... travail professionnel garanti, tél.: 548-1638.
F-170561-37-8

SABLAGE ET VERNISSAGE DE PLANCHERS DE BOIS FRANC, hommes d'expérience, travail garanti, bon prix, estimation gratuite, tél.: 544-7563 ou 544-2200.
F-171548-37

POURQUOI ACHETER DU NEUF: faites décaper et rénover vos meubles à neuf, estimation gratuite, tél.: 543-1452.
F-171299-37-3

SPECIAL JANVIER: Lavage de tapis, meubles à la Vapeur, ou-Vrage garanti, 1 pièce $20.00, autre additionel $15.00, Nettoyeurs Jack, tél.: 549-0002.
F-171136-37-8

MASSAGE 7 JOURS. Massage professionnel pour demoiselle, madame, monsieur. Pour rendez-vous, tél.: 542-6200.
F-171114-37-2

SALON DE DETENTE. Massage professionnel, personnel diplômé, tél.: 543-4222.
F-171538-37

Occasion d'affaires (38)

Bureau avec bibliothèque modulaire, 3 chaises en chêne naturel, bureau de secrétaire, chaise pivotante, moderne, 2 bureaux de vendeurs, 2 chaises pivotantes, un classeur latéral 4 tiroirs, tél.: 549-7773 après 18h00.
F-171333-38-8

ATTENTION: $1,800.00 à $4,000.00 par mois, ENER-SAGE, E. S. recherche distributeurs à temps plein ou partiel, selon le secteur. Pour informations, tél.: (514) 341-7196 et sans frais 1-800-361-9625.
F-171370-38-8

Coin de la photo (39)

CAMERA OLYMPUS OMI 35mn, ainsi qu'un flash T32 (Olympus), n'ayant presque pas servi, $400.00. Tél.: 545-7013.
F-171614-39-1

Ameublement (40)

Poêles, firigidaires, laveuses, sécheuses, sets de cuisine, de salon, de chambre, bureaux, commodes, tél.: 542-3196.
F-170792-40-8

Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, laveuse-essoreuse, mini-laveuse et mini-sécheuse, etc..., en très bonne condition, garantie minimum 90 jours sur pièces et main-d'oeuvre..., certains appareils garantis allant jusqu'à 2 ans sur pièces, livraison gratuite, tél.: 543-3010, sur semaine seulement.
F-170812-40

Mobiliers style canadien, salon et salle à dîner, prix à discuter. Tél.: 543-0187.
F-171658-40-2

Set de cuisine neuf, 3 mois d'usure, aussi Lay-Z-Boy vibrateur, tél.: 548-6659 ou 548-6910.
F-171326-40-8

ECONOMISEZ des centaines de dollars en achetant Vos meubles, au prix du manufacturier à LA MANUFACTURE DE MEUBLES, 1670 rang St-Martin, Chicoutimi, tél.: 549-3845 ou 549-1974. Plan de financement bancaire disponible. Nous faisons également, des estimations gratuites, pour armoires de cuisine.
F-170771-40-8

Animaux à vendre (42)

Magnifique rottweiler, 4 1/2 ans, dressé de A à Z, propre, peut rester à l'extérieur, aimant les enfants, bref magnifique spécimen. $2,000.00 ou toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 548-6864, demandez Sylvain.
F-171779-42-2

PERROQUETS red-rumted d'Australie, avec cage, ainsi que tourterelles. Tél.: 545-1500, demandez Daniel.
F-171402-42-2

Coin du bébé (43)

ARTICLES de bébé et vêtements. Tél.: 545-2233.
F-171466-43-2

Vêtements (45)

Manteau Sirbain chat sauvage, grandeur 9-10 ans, tél.: 543-0947.
F-171761-45

ROBE de mariée, grandeur: 9-10, avec chapeau, été 1982. Tél.: 547-0752, après 5h00 ou 548-4957.
F-171269-45-2

A vendre ou à échanger (46)

ECHANGERAIS pneus radiaux 4 saisons, ceintures d'acier, P-165-13", état de neuf, pour radiaux Oniver HR78-15" ou plus gros. Tél.: 678-9655.
F-171422-46-2

DEPANNEUR avec résidence, construction récente, échangeable pour maison résidentielle. Situé à St-Félicien. Tél.: 679-3530.
F-171776-46-2

Demande (47)

Demande poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, set de cuisine, de salon, de chambre, bureaux, commodes, tél.: 542-3196.
F-170791-47-8

A ACHETER machine pour graver sur métal, type bijouterie. Tél.: 672-2387.
F-171635-47-1

DESIRE acheter roulotte de camping de 26' à 31'. Tél.: 548-7865.
F-171517-47-2

Achèterais Corvette plus Z-28 plus Trans-Am et Econoline vitré, tél.: 549-1798.
F-171277-47

La dynamique mentale
Ou comment développer vos facultés psychiques
Un cours complet basé sur des recherches scientifiques, qui libère d'une façon prodigieuse le pouvoir potentiel de votre esprit, développe la concentration, mémoire, intuition et créativité.
543-1892

Demande (47)

Nous achetons autos et camions usagés (rebuts), nous payons de bons prix, tél.: 542-6938.
F-170606-47-6

SERAIT ACHETEUR DE: appareils de culture physique complet, barres et haltères, bancs spéciaux, demi-lune, bancs inclinés, chevalet pour squatts, poulie pour dorsaux, etc... tél.: 543-6292 ou 543-1328.
F-171567-47-8

DEMANDE un local, environ 800 pi. car., avec grande porte pour fourgonnette, dans Jonquière ou Chicoutimi. (Pour commerce propre). Ecrire à: Progrès du Saguenay Ltée, 1051, boulevard Talbot, dept. 3212, Chicoutimi.
F-171426-47-2

Divers (48)

Laveuse $190.00, sécheuse $75.00, sécheuse $60.00, laveuse-essoreuse $125.00, poêle 24", 220 volts, $125.00, poêle 30" 220 volts $175.00. Motoneige Bombardier 440, 1976, $300.00, très propre. Tél.: 547-2313.
F-171774-48-2

Ensemble de skis de fond pour dame, grandeur: 5 points. Tél.: 543-1280.
F-171742-48-2

Machine à tricoter Singer, neuve, tél.: 543-0947.
F-171767-48

Vente et location de films en vidéo VHF et bétamax super érotiques à la journée ou fin de semaine, résidentiel seulement, tél.: 548-2416, entre 16h00 et 21h00.
F-170830-48

MOTEUR de chaloupe West Bend, 40 forces, à vendre pour les pièces. Tél.: 672-4570.
F-171617-48-1

SOUDEUSE de marque AIRCO, 200 ampères, 230460575 VOLTS, prix: $300.00. Tél.: 548-3156.
F-171497-48-1

PHOTOCOPIEUSE de marque 3M, modèle 209, valeur: $1,100.00, laissée à $300.00. Tél.: 548-3156.
F-171495-48-1

Réparation et rénovation de lavabos et de bains, tél.: 549-5817.
F-171550-48

A VENDRE 500 balles de foin à $2.50 la balle. Camion CHEVROLET 1969, 1/2 tonne, sans boîte, $475.00. Tél.: 678-9808.
F-171479-48-1

COURS de couture au 240, rue Hôtel-de-Ville. Pour informations, tél.: 543-9750 ou 543-5168.
F-171751-48-2

JEU VIDEO ATARI VCS incluant 11 cassettes, $500.00, très bon état. Tél.: 549-8359, après 4h30.
F-171777-48-2

DRILL à diamand de marque Truco avec 3 mèches 6", idéal pour entrepreneur. Tél.: 678-9719.
F-171781-48-2

MACHINE à liqueurs, capacité: 84 bouteilles, type congélateur, 2 ans. Tél.: 545-7458.
F-170634-48-2

FAIRFAX, vente, service et réparations, tél.: 549-5658.
F-171066-48

LIQUIDATION CHAISES BERCEUSES A BILLES, DE BONNE QUALITE, AUSSI FABRIQUE MEUBLES MODERNES, SPECIALITE: ETAGERE DE SALON ET MOBILIER DE CHAMBRE D'ENFANT. TEL.: 549-4936 ou 545-3238.
F-170521-48-2

Aspirateurs Electrolux, Kenmore, G.E., Hoover, en bonne condition, prix à partir de $35.00 et plus, tél.: 542-5700.
F-170745-48

Achat d'appareils ménagers: cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, laveuse-essoreuse, etc... Nous payons comptant et allons chercher. Sur semaine seulement, tél.: 549-3721.
F-170813-48

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, bouleau en 16", corderon $25.00, fendu $30.00, livraison incluse. Tél.: 547-9831.
F-171821-48-1

BOIS DE POELE en chêne, merisier et bouleau sec. Tél.: 674-2508.
F-171825-48-1

Fournaise à l'huile avec réservoir, tél.: 674-2618.
F-171378-48-8

DEUX MOTEURS électriques, un GE et l'autre WESTINGHOUSE, 40 forces chacun, 1,725 tours minute, fonctionnent sur 600 volts DC, incluant également deux redresseurs de courant pour alimenter ces moteurs. Tél.: 545-4474, extension 241.
F-000000-48-1

CAISSIERE commerciale, 24 tasses, état de neuf. Tél.: 549-5381, demandez Céline.
F-171469-48-2

Oui! Oui! Venez voir, convoyeur, rouleaux d'acier, avec supports, différentes longueurs, beaucoup de nouvelles machines et pièces de (switch), contact, démarreurs électriques, automatiques, prix très bas, aussi éventails industriels, moteur avec réduction, tél.: 543-1728.
F-170799-48-8

FAIRE-PART: plus de 175 modèles différents, au choix des futurs mariés. Prix très compétitifs, aussi cartes de remerciements et d'invitation variées et personnalisées avec enveloppes assorties. S'adresser à: L'IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi, tél.: 545-4474.
F-00000-48-1

PLAQUES D'ALUMINIUM: 24 pouces x 36 pouces, épaisseur: 9 millièmes de pouce. PRIX: $0.40 la plaque en paquet de 25 seulement. S'adresser à la MAISON DE LA PRESSE, 1051, boulevard, Talbot, Chicoutimi, tél.: 545-4474.
F-000000-48-3

HYPNOSE THERAPEUTIQUE, THERAPIE PAR HYPNOSE POUR FUMAGE, NERVOSITE, MANQUE DE CONFIANCE, PHOBIE...10 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE, TEL.: 543-1892.
F-171342-48-8

Musique et accessoires (50)

DISCO-MOBILE avec système de lumières, clientèle déjà établie, fonctionne très bien depuis 7 ans. Tél.: 545-1808.
F-171768-50-2

Guitare Gibson Signature Lespois $500.00, tél.: 674-2304.
F-171805-50

SAXOPHONE alto Yamaha à vendre. Tél.: 545-0352.
F-171669-50-2

Deux caisses de son marque JBL, prix d'aubaine $1,800.00, tél.: 543-5649 ou 543-8978.
F-171297-50-3

Bois de chauffage (51)

BOIS DE CHAUFFAGE, bouleau sec, fendu, livré. Tél.: 678-2505.
F-170852-51-2

Bois de chauffage et bois de construction à vendre, tél.: 545-3477.
F-170809-51

Bouleau sec et frêne à vendre, $40.00 la corde, tél.: 545-4725.
F-170605-51-8

Tremble sec du port, corde 16 pouces ronde $18.00, 16 pouces fendu $20.00, tél.: 547-5608.
F-171568-51-8

Bouleau et érable mélangés 100% sec, $35.00 la corde de 16" fendu, livrée $40.00 tél.: 544-3760.
F-171589-51-8

Bouleau et érable mélangés, bouleau: 40%, érable: 60%, sec, $35.00 la corde de 16"fendu, livrée: $40.00, tél.: 678-9614 ou 678-2353.
F-171831-51

Bois de chauffage sec, tél.: 543-7378.
F-171725-51-3

BOIS sec, bois vert en 16", bouleau, érable, merisier, mélangé. Tél.: 678-9808.
F-170784-51-2

BOIS sec, fendu, $38.00 corde, non fendu, $35.00, 4' sec $75.00, vert fendu $28.00, en bûche $23.00, en 4' $65.00. Tél.: 678-9679.
F-170871-51-2

BOIS DE POELE, en 4' et en 16". Tél.: 678-2557.
F-171243-51-2

Poêle à bois à vendre (52)

Poêle à bois de cuisine FINDLAY, idéal pour maison ou chalet, bon état, $850.00, tél.: 545-0514.
F-171806-552

Poêle combustion lente, grandeur 34 x 18 x 25, tél.: 548-8378.
F-171690-52-8

Poêle à combustion lente neuf, 26 X 21 X 18, prix: $350.00, tél.: 547-2492.
F-171367-52

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

Contre le chômage

L'armée déclarera la guerre

OTTAWA (PC) — L'armée canadienne pourrait se voir enrolée dans la guerre au chômage, et ce dès le prochain budget.

C'est ce qu'ont indiqué, hier aux Communes, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Lloyd Axworthy et celui de la défense nationale Gilles Lamontagne.

Ce dernier a affirmé, en réponse à une question du conservateur David Crombie, que son ministère était prêt à agir "promptement et efficacement" pour mettre en place des programmes destinés à lutter contre le chômage.

Mais ces programmes ne pourront être mis sur pied que si des fonds supplémentaires sont débloqués à cette fin par le ministre des Finances et si le ministère de l'Emploi juge qu'il s'agit là du moyen le plus efficace de créer des emplois.

M. Axworthy a affirmé à sa sortie des Communes que son ministère était à étudier la question des coûts et des avantages relatifs de divers programmes de création d'emploi et qu'il espérait qu'une décision serait prise à temps pour le prochain budget, prévu pour le printemps.

Trois propositions

Quant à M. Lamontagne, il a indiqué que son ministère avait préparé trois propositions de programmes de création d'emplois qui peuvent être mis en oeuvre rapidement si le gouvernement le désire.

D'abord, le ministère de la défense pourrait entreprendre un programme de grands travaux, effectués par des civils, dans les bases militaires canadiennes, soit pour effectuer des travaux d'infrastructures ou des travaux mineurs qui n'ont pu être effectués au cours des dernières années faute de fonds.

Les forces armées pourraient, d'autre part, augmenter les sommes consacrées à leur programme d'emplois d'été pour les jeunes.

Enfin, il est question de créer une force de réserve spéciale pour un ou deux ans, dans laquelle des jeunes de 17 à 25 ans qui ne peuvent se trouver un emploi pourraient recevoir un entraînement spécifique et apprendre un métier.

Selon M. Crombie, cette proposition a été soumise au ministre il y a plusieurs mois, et elle a reçue l'assentiement.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de Shipshaw

Aux Contribuables de la susdite muncipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite muncipalité, QUE:-

Lors d'une session spéciale du conseil, tenue le 12 janvier 1983, le conseil a adopté par résolution un projet de règlement intitulé "Projet de Règlement No: 199-83" et ayant pour objet d'amender l'article 7 du règlement 172, amendant l'article 16.1.4.1 du règlement de zonage de lotissement et de construction de la municipalité de Shipshaw.

Que tous les propriétaires et locataires visés sont convoqués à une assemblée de consultation, laquelle aura lieu mardi le 2 février 1983, à 19h00, à l'édifice municipal, au 3760, rue St-Léonard, Shipshaw. Cette assemblée sera présidée par le maire, lequel donnera les explications sur le contenu du projet et des conséquences de son adoption, pui entendra les personnes et organisme qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.

Que toute personne habile à voter sur le règlement, peut le consulter au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

DONNE à Shipshaw ce 29ème jour de janvier mil neuf cent quatre vingt trois.

Martine Gagnon,
secrétaire-trésorier.

GILLES TREMBLAY
Syndic-Liquidateur
Cabinet d'insolvabilité

582 est, boul. Saguenay, Chicoutimi, P.Q., G7H 1L2

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-11-000004-83
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
SUR: 021306

Dans l'affaire de la faillite de:

LES DISTRIBUTIONS MICHEL FORTIN INC., corporation légalement constituée, sous la loi des Corporations Commerciales Canadiennes, ayant sa place d'affaires au 1905, boul. St-Paul, Chicoutimi, P.Q. - G7H 5B3.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que Les Distributions Michel Fortin Inc. a déposé une cession le 13ième jour de janvier 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le jeudi 3ième jour de février 1983, à 11h30 de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au 940, Chabanel, en la cité de Chicoutimi, dans la province de Québec.

Daté de Chicoutimi, ce 14ième jour de janvier 1983.

GILLES TREMBLAY,
C.G.A. SYNDIC,
582, boul. Saguenay est,
Chicoutimi, P.Q. - G7H 1L2.

AVIS DE CONVOCATION

Veuillez noter que l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire de St-Sacrement de Naudville aura lieu **au sous-sol de l'Eglise St-Sacrement du quartier Nord, le 17 janvier 1983 à 19h30,** aux fins de recevoir et d'étudier les éléments suivants:

— Rapport du conseil d'administration.
— Rapport du conseil de surveillance.
— Rapport de la commission de crédit.

Les membres verront à statuer sur le partage des trop-perçus, le montant maximum d'emprunts, à procéder à l'élection des dirigeants et à discuter de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Des mises en candidature pourront être acceptées à l'avance pour les postes à combler ou vacants pour chacun des trois (3) conseils, ceci n'excluant pas les mises en nomination lors de l'assemblée générale. Des formules à cet effet sont disponibles à votre caisse populaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:
Yvan Tremblay
Claude Simard
Marcel Gagnon

CONSEIL DE SURVEILLANCE:
Richard Côté

COMMISSION DE CREDIT:
Léopold-Armand Tremblay

Donné à Alma, ce 30ième jour de décembre 1982.

Yvan Tremblay
(secrétaire)

GILLES TREMBLAY
Syndic-Liquidateur
Cabinet d'insolvabilité

582 est, boul. Saguenay, Chicoutimi, P.Q., G7H 1L2.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-11-000202-820
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
SUR: 021091

Dans l'affaire de la faillite de:

LES PEINTRES VOLANTS DU SAGUENAY INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 2203, boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord, P.Q. - G7H 5S2.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre Les Peintres Volants du Saguenay Inc., le 26ième jour d'octobre 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2ième jour de février 1983, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné soit au 582, boulevard Saguenay est, en la cité de Chicoutimi, dans la province de Québec.

Daté de Chicoutimi, ce 14ième jour de janvier 1983.

GILLES TREMBLAY,
C.G.A. SYNDIC,
582, boul. Saguenay est,
Chicoutimi, P.Q. - G7H 1L2.

Rendez-vous...

CHICOUTIMI

Aféas Saint-Jean-Eudes — Conférence donnée par Sr Thérèse Truchon, ce soir, à 20h00. Sujet: La femme au foyer.

JONQUIERE

Femmes chrétiennes — Souper de la paroisse Sainte-Cécile de Kénogami, ce soir, à 18h00, sous-sol de l'église. Inf.: 547-3431 ou 547-2420.

Déprimés anonymes — Dans un but d'échange, d'entraide et de fraternité, nous tentons de grouper les personnes qui ont vécu une dépression nerveuse. Réunion ce soir, à 19h30, au CLSC, rue St-Ephrem, local S-38, Chicoutimi-Nord.

A . Q . D . D . (Association pour la défense des droits des retraités et préretraités) — Lancement de son bulletin d'information suivi d'une assemblée ce soir, à 19h00, Centre commémoratif Price (salle des retraités, 2ième étage), rue du Roi-George, secteur Kénogami.

Mieux vivre notre vie de parents — Apprenons ensemble à mieux vivre notre vie de parents avec nos enfants lors d'activités organisées par le regroupement de parents du grand Chicoutimi. Inf.: 545-1575 ou 543-9619.

Ouverture d'une bambinerie — Le regroupement de parents ouvre une bambinerie au pavillon Bon Air de Chicoutimi-Nord cet après-midi. Inf.: 543-4913 ou 549-2725.

OFFRE D'EMPLOI

Une compagnie internationale, en pleine expansion, est à la recherche de:

REPRESENTANTS(ES)

Pour le secteur du Saguenay et du Lac-St-Jean pour faire la vente et collection sur une clientèle déjà établie.

CECI EST UN TRAVAIL A L'ANNEE

NOUS DEMANDONS:
— Secondaire V réussi ou l'équivalence.
— Avoir de bonnes références du côté crédit et honnêteté.
— Responsable et ambitieux(se).
— Apparence propre et soignée.
— Posséder une voiture.

NOUS OFFRONS:
— Clientèle établie.
— Cours de formation.
— Possibilité de revenu de $25,000 et plus par année.
— Fonds de pension.
— Assurance-groupe.
— Travail à l'année.

Si vous êtes sérieux(ses) et ambitieux(ses), prenez un rendez-vous immédiatement en téléphonant à:

662-6547

Demandez P. Doyon.

Télé à payage

Fox s'élève contre la diffusion de la porno

OTTAWA (PC) — Il n'est pas question que le réseau canadien de télévision à péage serve à diffuser de la pornographie, a soutenu hier le ministre fédéral des Communications, Francis Fox, commentant l'entente conclue entre la compagnie Premier Choix et Playboy pour la production, au pays, de films érotiques.

Outré, le ministre a indiqué que jamais Premier choix n'aurait obtenu l'autorisation de mettre en place le réseau pancanadien de télé à payage si ces "pseudo-Américains" avaient laissé entrevoir le type de programmation qu'ils entendent présenter.

Après cette charge à l'emporte-pièce, M. Fox a applaudi à la réaction de plusieurs organisations féminines qui manifesteront aujourd'hui dans 19 villes à travers le pays pour exprimer leur désapprobation vis-à-vis de la décision de Premier choix de se lier à Playboy.

Affirmant avoir le jour même discuté de la question avec le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC), John Meisel, M. Fox a indiqué qu'Ottawa resserrerait sous peu ses critères de "contenu canadien" devant l'attitude décevante de la compagnie Premier choix.

Toutefois, selon lui, il est encore trop tôt pour affirmer que les émissions en question sont obscènes et devraient être bannies des ondes; en revanche, il est hors de question qu'elles puissent être considérées comme étant des productions canadiennes.

Premier choix a indiqué son intention de présenter deux heures par semaine de films de "pornographie douce" et a même axé une partie de sa publicité en ce sens. De plus, selon la compagnie, ces émissions devaient être comptabilisées comme d'origine canadienne, ayant été produites au pays.

Jamais le CRTC n'aurait accordé à cette compagnie l'autorisation de mettre en place un réseau de télévision à péage si leur intention de présenter des films érotiques avait été connue, estime M. Fox. "S'ils ont choisi la porte d'en arrière pour faire ce que nous leur aurions interdit, ils devront en subir les conséquences", a dit le ministre, ajoutant que ce diffuseur sera soumis aux mêmes lois que tous les autres réseaux s'il désire présenter ces émissions.

"On ne peut les empêcher de présenter des films pour adultes", devait-il ajouter.

Décès...

GAUTHIER (Mme Ligori) — Est décédée à Alma, le 16 janvier 1983, à l'âge de 69 ans et 8 mois, Mme Anita Bouchard épouse de M. Ligori Gauthier, demeurant au 520, rang des Iles, St-Gédéon.
La dépouille mortelle est exposée à la salle du Couvent de St-Gédéon.
Les funérailles auront lieu mercredi le 19 janvier 1983 à 14h00 en l'église St-Gédéon et l'inhumation au cimetière de l'endroit. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire plutôt dons pour les maladies respiratoires.
Direction funéraire: Bérubé & Fils, Alma.(1).

COUDE (M. Charles-Emile) — Est décédé à l'Hôpital de La Baie le 17 janvier, à l'âge de 69 ans, M. Charles-Emile Coudé, époux de Dame Antoinette Muckle, demeurant au 432, rue de la Fabrique, à Ville de La Baie.
La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils 219 rue de la Fabrique de Ville de La Baie.
Les funérailles auront lieu mercredi en l'église de St-Alphonse.
Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfant: Denise (Maurice DuTemple), Christiane (Aurèle Desbiens), Réjeanne (Normand Bouchard, Doris (Fernand Lévesque), Reine (Jean-Guy Lavoie), Sylvie (Léo Lavoie, Ginette, Claudine, Marc, Chantale, Pierre.
Direction des funéraire: Maison Gravel & Fils.

POTVIN (M. Georges-Henri) — Est décédé à Chicoutimi, le 17 janvier 1983 à l'âge de 70 ans et 7 mois, M. Georges-Henri Potvin époux de Dame Fleure-Ange Dufour demeurant au 434, rue Lévis, Chicoutimi.
La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin, avenue du Séminaire, Chicoutimi.
Les funérailles auront lieu mercredi le 19 janvier 1983 à 14h00 en la Cathédrale et l'inhumation au cimetière Saguenay.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Louise, Jean-Paul (Doris Simard), le grand-père de Josée, Christine et Hugo Potvin, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Pierre-Eugène Larouche (Gilberte Potvin), M. et Mme Elzéar Dallaire (Germaine Potvin), M. et Mme Padoue Otis (Marie-Paule Potvin), M. et Mme Charles-A. Gauthier (Marthe Potvin), M. Jean-Joseph Potvin (Marie-Claire Tremblay), Mme Edmond Potvin (Georgette Gagnon), M. et Mme Clément Dufour (Rita Gautdreault), M. et Mme Hermas Bonneau (Solange Dufour), M. et Mme Léo Dufour (Laurette Langevin), M. et Mme Claude Dufour (Huguette Potvin).
Il avait été à l'emploi de l'Alcan pendant 28 ans. Prière de ne pas envoyer de fleurs, un don à la Fondation de la Cathédrale ou à la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi sera apprécié.
Direction funéraire: Maison Aubin.(1)

ST-GELAIS (M. Lorenzo) — Est décédé à Chicoutimi le 16 janvier 1983 à l'âge de 82 ans et 8 mois, M. Lorenzo St-Gelais époux en premières noces de feu Antoinette Tremblay et en deuxièmes noces de Dame Donalda Lépine demeurant au 1318 des Roitelets, Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire de la maison Aubin, boul. St-Paul.

Les funérailles auront lieu mardi 18 janvier 1983 à 14h00 en la Cathédrale et l'inhumation au cimetière de Chicoutimi.

Outre son épouse il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille, Gilles (Annette Savard), ses petits-enfants; Alain et Nathalie St-Gelais, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. Mme Joseph St-Gelais, Mme Charles-Eugène Maltais (Jeanne-Ida St-Gelais), Mme Lionel Poitras (Desneige St-Gelais), M. Mme Gustave St-Gelais (Julianna Bouchard), M. Mme Raymond St-Gelais (Jeannette Girard), M. Mme Méridé Simard (Bertha St-Gelais), Mme Georges Gagnon (Georgette St-Gelais), M. Mme Charles-Eugène Grenon (Marie-Anne St-Gelais), Frère Edmond St-Gelais (Assomptionniste), M. Thomas Tremblay (feu Ida Lépine), Mme Arthur Lépine (Laurette Savard), M. Mme André Blais (Marthe Gagnon), M. Mme Azarias Gauthier (Anita Tremblay), Mme Joseph Nolet (Desneige Tremblay), M. Mme Georges-Edouard Tremblay (Adrienne Gagnon).
Direction funéraire: Maison Aubin.

GALLANT (M. Gérard) — Est décédé à Chicoutimi le 15 janvier 1983 à l'âge de 74 ans, M. Gérard Gallant époux de Dame Rose-Blanche Couture demeurant au 16 Price est, Chicoutimi.
La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire de la maison Aubin boul. St-Paul.
Les funérailles auront lieu mercredi le 19 janvier 1983 à 10h00 A.M. en l'église Christ-Roi et l'inhumation au cimetière Saguenay.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants; André (Monique Dufour), Robert (Micheline Chouinard), Claude (Francine Larocque), Gérald, Lise (Robert Linteau), ses petits-enfants; Manon, Daniel, Francine, Steven, Hélène, Géraid, Michel, Nathalie, Dany, Isabelle, Géraid junior, Robert junior, Roberto, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.
Direction funéraire: Maison Aubin.

PAQUET (M. Jean-Noël) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 17 janvier 1983, à l'âge de 55 ans, M. Jean-Noël Paquet époux de Dame Jacqueline Bouchard demeurant au 3791, rue Barachois, Ville de La Baie.
La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 1031, rue Gagnon, Ville de La Baie.
Les funérailles auront lieu mercredi le 19 janvier 1983 à 14h00 en l'église St-Alexis et la dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire vos dons à la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian (Christiane Lefrançois), Robert (Gisèle Dubeault), Lucie (Clément Gagnère), Yves (Suzanne Thibeault), Roseline, Guy, Laurent.
Direction funéraire: Nault & Caron.(1)

LECLAIR (M. Philippe dit Roméo) — Est décédé au Centre hospitalier de Jonquière le 17 janvier 1983 à l'âge de 63 ans, M. Philippe Leclair dit Roméo fils de feu M. Joseph Leclerc et de feue Dame Anna Grenier demeurant au 3645 rue St-Joseph à Kénogami.

La dépouille est exposée au salon funéraire Nault et Caron, 2033 rue Ste-Famille à Kénogami.

Les funérailles auront lieu mercredi le 19 janvier 1983 à 10h30 en l'église Ste-Famille et la dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Nault et Caron, et les cendres déposées au cimetière de Kénogami.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Lili (Adélard Gagnon), René (Rosa Pilote), Wilfrid Gisèle Marois), Lauretta (Jean-Paul Aubé).
Direction funéraire Nault & Caron. (8)

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
1XC-622-43-001
Aménagement de La Grande-Rivière

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE DENEIGEMENT DES ROUTES DANS LES REGIONS DE LG-4 ET FONTANGES ET TRAVAUX CONNEXES

Date de fermeture: le 17 février 1983 à 15h30, heure de Montréal.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de $50.00 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 19ième étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec - H2L 4M8

Une garantie accompagnant la soumission au montant de $720,000.00 est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

R. NORMANDIN,
Directeur de l'Approvisionnement.

Pour information, appeler: 844-3741, poste 1113.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES

Aménagement de La Grande Rivière
Heure limite: 15h30, heure de Montréal, à la date indiquée.

Mardi, le 1er février 1983.

SEBJ 82-0818

Fourniture par commande ouverte de pièces de rechange originales de marques AC Delco et Dominion Auto.

GARANTIE DE SOUMISSION: 10,000 $
PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: 10 $

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
800 est, boul. de Maisonneuve
19e Etage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8.

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

R. Normandin,
Directeur, Approvisionnement.

Pour renseignements, tél.: 844-3741, poste 333.

Fraterniser, s'engager, s'épanouir...

comme couple

M.C.F.

MOUVEMENT COUPLE ET FAMILLE

INFORMATIONS
Tél.: 542-3978

Le gardien algérien Cerbah avec le Manic

MONTREAL (PC) — Le Manic de Montréal de la Ligue nord-américaine de soccer a procédé à sa première transaction majeure de l'année, après avoir réussi à satisfaire toutes les formalités qui lui ont permis d'acquérir le gardien partant de l'équipe nationale d'Algérie, lors du dernier Mundial, Mehdi Cerbah. Celui-ci a paraphé une entente de trois ans avec le club montréalais.

C'est le vice-président Jacques Burelle qui s'était rendu à Paris à la mi-décembre pour rencontrer et négocier avec Cerbah. Toutefois, bien que ce dernier avait alors accepté les termes du contrat qu'on lui offrait, ce n'est que cette semaine que l'entente a pu être ratifiée officiellement après que les autorités concernées eurent obtenu la libération du joueur de la Fédération algérienne. Il est attendu à Montréal au début de la semaine prochaine.

Solide réputation

Les deux entraîneurs adjoints, Lynch et Mindru, qui avaient été consultés a cet égard, avaient exprimé leur intérêt certain quant à ce choix. Soulignons que ces dernières connaissent rien Cerbah de réputation. Mindru, gardien de but pour la Roumanie au cours de sa carrière et, par la suite, très impliqué dans ce sport au Maroc, avait déjà eu l'occasion de le rencontrer.

"A cause de la proximité du Maroc et les relations étroites avec l'Algérie, j'ai eu la chance de voir ce gardien à l'oeuvre et je le connais très bien. Lorsque messieurs Samson et Burelle me consultèrent à son sujet, je ne pouvais que leur recommander de le mettre sous contrat et rapidement", de dire Mindru.

Lynch, lui-même ancien joueur étoile du Glasgow, de la Ligue écossaise, a corroboré les dires de son confrère en ajoutant: "vous savez, la communauté du soccer là-bas est très liée et ainsi, tous se connaissent bien. Au moment où je jouais, nous savions tout sur Cerbah. Il n'y a aucun doute, il est bien un joueur de classe internationale et il sera un atout précieux pour nous".

Vide comblé

La signature de Cerbah représente la deuxième transaction d'importance faite par le Manic afin de combler le vide laissé par les départs de Rigby et de Victor Nogueira; la première ayant été l'obtention d'Ed Gettemeier de l'université Southern Illinois lors du repêchage collégial de la LNAS qui s'est tenu à Ia mi-décembre. Gettemeier a signé son contrat la semaine dernière et s'entraîne présentement avec l'équipe en préparation du "Grand prix de soccer intérieur" qui débutera vendredi. De plus, afin de s'assurer les services d'un gardien d'expérience pour ce tournoi, John Vanoostveen a signé un contrat à court terme avec le Manic.

En annonçant la nouvelle, le vice-président exécutif et directeur général du club, Roger Samson, a bien voulu expliquer le déroulement des démarches qui ont permis d'arriver à cette heureuse conclusion. Secondé par ses deux entraîneurs, il a mis la machine en marche.

"Lorsque nous avons entendu parler que Cerbah était disponible, nous avons communiqué avec lui immédiatement après avoir obtenu au préalable, l'évaluation de nos propres entraîneurs. La chance nous a certainement souri par le fait qu'il devenait disponible au moment où nous n'avions plus de gardien. Nos contacts européens ainsi que tous ceux qui l'ont vu jouer dans la Coupe du Monde, le reconnaissent comme un des 10 meilleurs gardiens au monde", a expliqué Samson.

le QUOTIDIEN SPORTS

DANSE DE LA GUERRE — Ce fidèle partisan des Redskins de Washington ne ménage pas les efforts dans sa danse de la guerre qu'il vient de déclarer aux Cowboys de Dallas, les prochains rivaux des Redskins.

(Laserphoto PA)

Retraite possible de Jan Stenerud

GREEN BAY (AP) — Le vétéran spécialiste des bottés de placement Jan Stenerud des Packers de Green Bay a indiqué qu'il considère la possibilité de prendre sa retraite après 16 ans dans la Ligue nationale de football.

"Je pense bien que ce fut mon dernier match", disait-il dimanche après le revers de 37-26 encaissé aux mains des Cowboys de Dallas et qui rayait les Packers de la course au Super Bowl. "Mais avant de prendre une décision finale, je vais dormir un peu là-dessus", a-t-il précisé.

Agé de 39 ans, Stenerud a marqué 64 points cette saison. Il a réussi 13 des 18 placements qu'il a tentés, plus 25 autres points, en dépit d'un mal de dos.

Il vient au troisième rang chez les marqueurs de tous les temps avec 1,408 points, derrière George Blanda et Jim Turner, et deuxième à Blanda pour les placements avec 317.

Stenerud s'est joint aux Packers en novembre 1980 après avoir passé la majeure partie de sa carrière avec les Chiefs de Kansas City.

Finales de conférences de la LNF

Quatre géants des divisions Est

Par l'ASSOCIATED PRESS

Pour la première fois, quatre formations des divisions est de la Ligue nationale de football sont impliquées dans les deux finales de conférences menant au match du Super Bowl.

En sept autres occasions par le passé, deux équipes d'une même division se sont disputées un match de championnat de conférence, le dernier remontant à 1980 quand les Eagles de Philadelphie se sont mesurés aux Cowboys de Dallas dans l'Est pour le titre de l'Association nationale pendant que les Raiders d'Oakland et les Chargers de San Diego se disputaient les grands honneurs dans la Conférence américaine.

Cette fois, c'est Dallas qui affrontera les Redskins à Washington alors que les Jets de New York se mesureront aux Dolphins à Miami.

"Deux clubs de la division est, ça devrait donner tout un duel", a exprimé l'entraîneur-chef Don Shula après que ses Dolphins eurent éliminé San Diego 34-13 dimanche. "Nous vouons tous un très grand respect aux Jets. Pendant quatre ans, nous n'avons pu leur soutirer une seule victoire (sept revers et un match nul au fil de cette séquence), alors nous savons très bien de quoi ils sont capables", a rappelé Shula.

Mais, cette saison, les Dolphins ont vaincu les Jets par deux fois, 45-28 lors du match inaugural et 20-19 sur un placement de dernière seconde de Uwe von Schamann.

"Les Jets ont toujours été très coriaces contre nous, a exprimé le quart David Woodley. Nous avons réalisé de belles performances contre eux cette saison et nous devrons continuer dans cette veine".

Triple revers

Si les Dolphins parviennent à vaincre les Jets en fin de semaine, ils deviendront la septième équipe dans l'histoire de la Ligue nationale de football à vaincre un adversaire trois fois durant la même saison. Et ce serait la première fois depuis 1964 quand Buffalo a eu raison de San Diego 30-3 et 27-24 durant la saison et 20-7 lors du match de championnat de la Ligue américaine de football. Tous les records de la LAF ont été combinés à ceux de la LNF au moment de la fusion des deux ligues.

Relativement à l'autre match, soulignons que Dallas a vaincu Washington 27 fois en 45 rencontres, y compris les six derniers affrontements. Les deux équipes ne se sont affrontées qu'une seule fois dans les séries de fin de saison et les Redskins, cette fois, ont démoli les Cowboys 26-3 lors du match de championnat de la Conférence nationale en 1972. Washington perdit ensuite le match du Super Bowl face aux Dolphins.

Le cauchemar de Theismann

Lors de leur plus récent rendez-vous, Dallas a eu raison des Redskins 24-10, clouant Joe Theismann pas moins de sept fois derrière la ligne de mêlée, tout en limitant le demi John Riggins à des gains de 26 verges. Ce fut d'ailleurs le seul revers des Redskins en neuf matches d'une saison régulière écourtée à neuf matches par la grève déclenchée par les joueurs.

"Nous avons été véritablement dominés lors de ce match, a rappelé Richie Petitbon, le coordonateur de la défensive chez les Redskins. Nous jouons beaucoup mieux maintenant, mais il faudra être plus alertes qu'à notre dernier match contre les Cowboys si nous voulons atteindre la finale du Super Bowl".

"Il n'y a pas l'ombre d'un doute dans mon esprit que nous pouvons les vaincre, a dit Theismann. Nous les avons battus bien avant.

"Je pense que les Cowboys vont se rendre compte que nous sommes une équipe pas mal différente de celle qu'ils ont vaincue plus tôt cette saison. Nous avons mieux confiance en nos capacités", a souligné le quart-arrière des Redskins.

Rapido

Les Jeux à Halifax

Une délégation de la Société des Jeux d'hiver du Canada au Saguenay-Lac-Saint-Jean a entrepris, hier à Halifax, une tournée d'infornation à travers le Canada. Et devant la presse de la Nouvelle-Ecosse, en matinée, le président **Roland Gauthier** a parler à nouveau de véritable défi à relever pour la région hôtesse de ces Jeux d'hiver 1983. "Avec cette visite qui se voudra à 90% anglophone, dans une région à 98% francophone, nous sommes conscients qu'il faudra tout mettre en oeuvre pour bien recevoir. De là notre thème "Jeux de l'hospitalité". Tout ce que nous désirons c'est qu'une fois les jeux terminés, les visiteurs puissent nous dire merci, nous avons été bien reçu", confiait alors en substance le président **Gauthier.**

Drapeau des Jeux

Toujours en ce qui concerne cette tournée canadienne de la Société des Jeux du Canada, le président **Gauthier** a profité de cette visite à Halifax pour remettre le drapeau des Jeux au ministre de la culture et de la récréation de la Nouvelle-Ecosse, **Fisher Hudson.** Il s'est engagé également à remettre à son gouvernement, tous les rapports concernant les compétitions de 1983 "afin que vous puissiez réaliser encore de meilleurs jeux en 1987", confiait-il. Aujourd'hui, la tournée passera par Saint-Jean et Toronto.

Heure des quilles

L'Heure des quilles O'Keefe s'est poursuivi dimanche dernier au Palais des quilles d'Alma. Et pour l'occasion, le duo de **Gérard et Guy Simard** a mis à profit son dernier lancer pour remporter la victoire (509 à 506) devant **Roger Guay et Serge Belisle.** Dimanche prochain, à compter de 13h30, les vainqueurs affronteront **Hélène Gagnon et Laval Maltais.**

Tournoi de badminton

Les Elans de Saint-Félicien organisent un tournoi régional invitation de badminton pour les 28, 29 et 30 janvier prochain, tournoi qui se déroulera simultanément au cégep et à la polyvalente de l'endroit. Il s'agira d'un tournoi ouvert pour classes "A", "B" et "C", masculin et féminin, en simple et en double. La date limite pour les inscriptions a été fixée au 25 janvier et pour ce faire on rejoint, le soir, **Léger Thibeault** (679-4230), le jour, **Louis Leblanc** (679-1381) et en tout temps, **Fernand Raby** (679-4749).

Attelage de chiens

Le club d'attelages de chiens du Saguenay était inactif le week-end dernier, mais l'action reprendra de plus bel le week-end prochain. C'est ainsi que le programme prévoit une course à sept et trois chiens, pour samedi le 22, au Carrefour d'Alma, et le lendemain, à la brassette Pannasso de Roberval. Qu'on en prenne donc bien note.

Volleyball Cojak

Suite à un gain 3-0 devant le Bar sportif, le BLH domine toujours le classement masculin de la ligue de volleyball Cojak O'Keefe avec 68 points, quatre de mieux que le Lajoie et Somec. Suivent dans l'ordre, le Tachikara et Equipement Ringuette (50), le Bar sportif (42), Fleur des terrasses (36), Aramis (28) et Coca-Cola (20). Du côté féminin, le Hélix domine avec 68 points alors que le Cirque (62), le Pharmaprix (50), SOS Soleil (42), et les Blues (10) complètent le classement.

Natation

Le club de natation de Roberval a récolté 24 points et mérité les honneurs de la compétition régionale "B" de natation présentée dimanche après-midi. Un total de 67 nageurs provenant de sept clubs de la région ont participé aux différentes épreuves. Les représentants du club de Jonquière ont terminé au deuxième échelon avec une récolte de 19.6 points.Arvida vient au troisième rang avec 16.5 points pendant que Chicoutimi termine quatrième avec 13.4 points. Dolbeau occupe le cinquième rang avec 10.4 points comparativement à 8.4 points pour Alma alors que La Baie ferme la marche avec deux points seulement.

Joueurs de la semaine

Le gardien des Bruins de Boston, **Pete Peeters,** et le centre des Oilers d'Edmonton, **Wayne Gretzky,** ont terminé ex-aequo au titre de joueur de la semaine dans la Ligue nationale de hockey.

Il s'agissait de la quatrième nomination pour **Gretzky** et de la troisième pour **Peeters.** Pendant cette période, **Peeters,** a récolté deux blanchissages d'affilées contre les Nordiques de Québec et les Rangers de New York. De son côté, **Gretzky** a compté trois buts et récolté huit passes menant ainsi les Oilers à trois victoires de suite sur la route.

Pas de Jeux du Canada pour le boxeur Corbin

TROIS-RIVIERES (PC) — Alain Corbin du Cap-de-la-Madeleine n'ira finalement pas aux Jeux du Canada, à Chicoutimi, comme représentant du Québec dans la catégorie 119 livres en boxe amateur.

Assuré d'y participer il y a à peine un mois, Corbin vient, selon son entraîneur Jim Girard, de se faire jouer un sale tour par on ne sait trop qui au niveau de la Fédération Québécoise.

L'histoire commence il y a un mois quand Alain Corbin, déjà choisi comme représentant Québécois, possédant d'ailleurs le titre de champion de sa catégorie à la suite des derniers Gants Dorés, est allé boxer à Ottawa avec l'équipe du Québec. Il y a malheureusement été knockouté.

Les malheurs se sont alors mis à déboulер sur la tête du jeune Corbin. Le médecin lui a recommandé de ne pas s'entraîner pendant un mois, de ne faire que de rares exercices... Conséquemment Corbin a augmenté son poids à 125 livres.

Il participait ensuite à un camp d'entraînement en prévision des Jeux du Canada où il a fait bonne figure dans un premier temps, mais où il a aussi mal paru dans un deuxième temps. Il semble qu'alors les idées de déloger Corbin de son poste ont germé dans la tête de certains dirigeants.

Harcèlement

Notamment dans celle de l'entraîneur de Martin Côté de Drummondville, estime Jim Girard. "L'entraîneur de Côté a commencé à harceler Alain en lui disant qu'il n'était plus champion. Alain avait livré un combat d'entraînement à Côté et avait perdu. Cela a commencé à affecter Alain. Puis la Fédération a ordonné qu'on reprenne un combat entre les deux jeunes pour déterminer de nouveau celui qui irait aux Jeux du Canada à Chicoutimi", raconte Girard.

Corbin a donc dû s'obliger à maigrir rapidement la semaine dernière pour tenter de passer de 125 livres à 119 livres ... s'affaiblissant par le fait même.

Dimanche matin, avant de partir pour Montréal livrer le combat décisif, il ne faisait pas encore le poids réglementaire de sorte qu'il a dû se présenter au gymnase de l'UQTR à 6h du matin pour s'entraîner et espérer maigrir. Il partait finalement à 9 h dimanche matin avec encore quelques onces en trop. A Montréal il faisait même une livre de trop.

Sauna et coiffeur

Il a encore dû s'entraîner ... dans un sauna pour perdre rapidement l'excédant de poids. Arrivé à la balance il faisait encore un excédent de poids ... on a donc dû lui faire couperles cheveux pour qu'il fasse le poids nécessaire.

Un enchevêtrement de faits qui auraient nui à plus d'un boxeur aguerri ... à plus forte raison à un jeune de 17 ans.

Ainsi dans le combat décisif de dimanche Corbin a perdu le premier round 20-18, gagné le deuxième, 20-19 et les juges ont annulé le troisième round.

Ainsi Corbin, médaillé d'or des gants Dorés québécois, se retrouve exclus de Jeux du Canada et son deuxième aspirant, médaillé de bronze aux championnats provinciaux, le remplace.

Situation pour le moins ambigue. Jim Girard crie à l'injustice.

VISITE EN NOUVELLE-ECOSSE — Le président des Jeux du Canada 1983 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Roland Gauthier (au centre), scrute une carte de la Nouvelle-Ecosse en compagnie du chef de mission de l'endroit, Duff Montgomerie. La scène se passait hier à Halifax, sous l'oeil intéressé de la mascotte des Jeux de l'hospitalité, Snif. (Laserphoto PC)

Bob Horner recevrait $5 millions des Braves

ATLANTA (AP) — Le joueur de troisième but Bob Horner des Braves d'Atlanta de la Ligue nationale de baseball, sur le marché des échanges le mois dernier, paraphera un pacte de quatre ans avec cette équipe pour une fortune estimée à plus de $5 millions.

Selon l'Atlanta Journal, l'agent négociateur de Horner, Bucky Woy, a confié que l'athlète et la direction des Braves en sont venus à une entente. La nouvelle sera confirmée sous peu quand chaque partie aura reçu le contrat de l'autre par courrier.

Le directeur général John Mullen a refusé d'admettre qu'une entente est intervenue entre Horner et les Braves.

Mais Woy a confirmé l'entente lorsque rejoint à sa résidence de Dallas.

"Nous avons convenu d'une entente de quatre ans pour beaucoup d'argent . . .et nous sommes très fiers de ce contrat", a dit Woy.

Le contrat, selon la source d'information, comprendrait aussi une clause permettant à Horner de dresser une liste d'équipes auxquelles il ne voudrait jamais être échangé".

Trophée pour Bill Torrey

NEW YORK (AP) — Bill Torrey, président et directeur général des Islanders de New York de la Ligue nationale de hockey, trois fois champion de la Coupe Stanley, a été nommé récipiendaire du trophée Lester Patrick, édition 1983.

Ce trophée est remis annuellement par la Ligue nationale et les Rangers de New York pour "l'excellence de services rendus au hockey aux Etats-Unis en mémoire d'un grand homme".

"Bill a travaillé longtemps et ardemment pour le sport du hockey, a souligné le président John Ziegler de la Ligue nationale. Il a contribué grandement à tous les paliers de ce sport.

"Les récents succès de ses Islanders sont le reflet du sens du professionalisme que Bill a apporté au sein de chacune de ses équipes tout en servant fort bien la cause du sport".

Les chiffres...

Hockey...

Ligue nationale

Lundi
Boston 4, Minnesota 3
St-Louis 4, Toronto 4

Mardi
Hartford à NY Islanders
Calgary 4 Montréal
St-Louis à Québec
NY Rangers à Vancouver
Philadelphie à Washington
Edmonton à Los Angeles

Le classement
Conférence Prince-de-Galles
Division Adams

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	46	29	10	7	182	127	65
Montréal	45	24	13	8	213	163	56
Buffalo	45	22	14	9	177	145	53
Québec	45	19	20	6	188	191	44
Hartford	45	12	28	5	151	216	29

Division Patrick

Philadelphie	46	28	12	6	196	137	62
NY Islanders	47	24	16	7	170	139	55
NY Rangers	45	22	18	5	170	162	49
Washington	45	19	15	11	171	164	49
Pittsburgh	45	12	27	6	144	212	30
New Jersey	47	10	28	9	132	196	29

Conférence Campbell
Division Norris

Chicago	46	28	11	7	196	158	63
Minnesota	46	23	14	9	194	173	55
St-Louis	47	15	25	7	166	185	37
Détroit	47	11	24	12	146	199	34
Toronto	43	10	24	9	157	196	29

Division Smythe

Edmonton	47	26	13	8	253	186	60
Calgary	47	18	22	7	190	195	43
Winnipeg	45	18	22	5	176	193	41
Vancouver	45	15	21	9	163	172	39
Los Angeles	44	15	23	6	153	191	36

Les marqueurs
(matches de lundi non compris)

	B	A	Pts	Pén.
Gretzky, Edmonton	38	78	116	35
Savard, Chicago	19	52	71	39
Bossy, NYIslanders	30	38	68	16
Messier, Edmonton	30	38	68	38
M. Stastny, Québec	28	39	67	27
P. Stastny, Québec	28	36	64	33
Kurri, Edmonton	25	36	61	16
Francis, Hartford	18	41	59	36
McDonald, Calgary	39	19	58	57
Anderson, Edmonton	30	28	58	52
Rogers, NYRangers	21	37	58	24
Pederson, Boston	28	29	57	25
Nilsson, Calgary	20	36	56	4
Clarke, Philadelphie	15	41	56	75
Coffey, Edmonton	18	37	55	50
Goulet, Québec	29	25	54	12
Maruk, Washington	24	30	54	26
Linseman, Edmonton	23	30	53	103
McCarthy, Minnesota	16	36	52	40

Gardiens
(Buts de filet désert entre parenthèses)

	M	B	BeMoy.
Peeters	2,027	74	62.19
Moffat	673	49	04.37
Boston (1)	**2,700**	**124**	**6 2.76**
Melanson	1,558	69	02.66
Smith	1,262	68	13.23
NY Islanders (2)	**2,820**	**139**	**1 2.96**
Froese	180	7	02.33
Lindberg	1,580	71	22.70
St. Croix	940	54	03.45
Larocque	60	4	04.00
Philadelphie (3)	**2,760**	**139**	**2 3.02**
Sauvé	1,612	83	03.09
Cloutier	1,088	61	03.36
Buffalo (1)	**2,700**	**145**	**0 3.22**
Banherman	1,380	73	23.17
Esposito	1,380	81	03.52
Chicago (4)	**2,760**	**158**	**2 3.43**
Davidson	120	5	02.50
Mio	1,420	81	23.42
Hanlon	120	7	03.50
Weeks	1,040	68	03.92
NY Rangers (1)	**2,700**	**162**	**2 3.60**
Sévigny	1,424	81	03.41
Wamsley	1,189	70	03.53
Holden	87	6	04.14
Montréal (6)	**2,700**	**161**	**0 3.62**
Jensen	1,258	62	12.96
Moore	20	1	03.00
Riggin	1,161	78	04.03
Parro	261	19	04.37

Ligue junior majeure du Québec

Lundi
Drummondville 3 Laval 4
Québec 6 Granby 9

Mardi
Chicoutimi à Hull
Verdun à Longueuil

Mercredi
Chicoutimi à Granby
Shawinigan à Québec
St-Jean à Trois-Rivières

Le classement
Division Robert Lebel

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Laval	45	34	11	0	287	194	68
Verdun	45	31	13	1	302	201	63
Longueuil	46	24	20	2	251	226	50
St-Jean	45	21	21	3	245	260	45
Hull	46	20	26	0	264	280	40
Granby	45	11	32	2	217	312	24

Division Frank Dilio

Shawinigan	44	32	10	2	264	157	66
Chicoutimi	44	25	19	0	264	253	50
Québec	45	18	27	0	206	238	36
Trs-Rivières	45	16	28	1	225	263	33
Drummondville	46	10	35	1	176	317	21

Les marqueurs

	B	A	Pts
Lafontaine, Verdun	58	86	144
Lemieux, Laval	54	59	113
Verret, Trs-Rivières	45	65	110
Turgeon S., Hull	35	70	105
Adey, Hull	38	66	104
Cool, Verdun	45	56	101
Doucet, Hull	41	54	95
Pigeon, Québec	41	54	95
Vilgrain, Laval	31	61	92
Mormina, Longueuil	34	49	83

Ligue junior régionale

Lundi, 17 janvier
Alma 8, Chicoutimi 9

Vendredi, 21 janvier
St-Ambroise à Dolbeau, 21h00
Alma à Roberval, 21h00
Métabetchouan à Jonquière, 21h00

Le classement

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	31	19	8	4	284	167	42
Jonquière	30	18	8	4	200	167	40
Alma	31	15	10	6	183	189	36
Roberval	28	15	10	3	180	152	33
Métabetchouan	30	11	16	3	170	197	25
Dolbeau	30	9	14	7	174	197	25
St-Ambroise	28	2	23	3	116	208	7

Ligue de hockey Inter-Universitaire

Vendredi, 14 janvier
UQAC 3 Laval 3
UQTR 2 McGill 3
Concordia 2 Ottawa 6

Samedi, 15 janvier
Concordia 8 UQAC 6
Ottawa 4 Laval 6

Dimanche, 16 janvier
Ottawa 3 UQAC 7
Concordia 9 Laval 4

Mardi, 18 janvier
McGill vs Concordia

Mercredi, 19 janvier
UQAC vs UQTR

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Concordia	19	14	4	1	113	59	29
UQAC	21	12	8	1	113	112	25
Laval	20	10	9	1	109	112	21
UQTR	20	8	10	2	88	104	18
McGill	20	6	13	1	100	101	13
Ottawa	18	6	12	0	71	116	12

Ligue juvénile régionale

Samedi 15 janvier
La Baie 5 Chic. Nord 3
Dimanche 16 janvier
Chic. Nord 6 Chicoutimi 2
Jonquière 5 La Baie 7

Mercredi 19 janvier
Chic. Nord à Kénogami (20h00)

Le classement

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
La Baie	27	20	7	0	160	85	40
Chic. Nord	25	17	6	2	142	77	36
Jonquière	24	12	8	4	131	115	28
Kénogami	26	11	12	3	127	117	25
Arvida	28	9	16	3	121	157	21
Chicoutimi	27	4	23	0	72	193	8

Les marqueurs

	B	A	Pts
A., Gagnon (La Baie)	25	39	64
S., Simard (La Baie)	30	29	59
N., Gauthier (La Baie)	15	39	54
F., Fournier (Jonq)	12	42	54
S., Gauthier (Chic-Nord)	26	26	52

Ligue midget "AAA"

Vendredi
Ste-Foy 6 Mauricie 13
Laurentides 9 Montréal 13
Lac St-Louis 9 Bourassa 3
Richelieu 2 Cantons 2

Samedi
Laval vs Ste-Foy
Richelieu vs Cantons de l'Est

Dimanche
Cantons de l'Est vs Laurentides
Montréal vs Laval
Mauricie vs Lac St-Louis
Richelieu vs Bourassa

Le classement

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Bourassa	34	23	9	2	210	171	48
Ste-Foy	32	19	8	5	170	100	43
Richelieu	33	17	11	5	161	134	39
Lac St-Louis	34	16	12	6	251	160	38
Cantons Est	33	15	13	5	174	135	35
Laurentides	34	14	16	4	191	179	32
Montréal	34	12	18	4	186	220	26
Laval	32	7	20	5	160	217	19
Mauricie	32	7	23	2	136	246	16

Ligue midget Sag-lac

Samedi, 15 janvier
St-Bruno 2, Chicoutimi 2
Alma 8, Arvida 1

Dimanche, 16 janvier
Alma 3, Arvida 3
Jonquière 1, Chicoutimi-Nord 4

Lundi, 17 janvier
St-Bruno à Jonquière, 19h00

Le classement

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Alma	25	16	5	4	130	80	36
Arvida	24	12	6	6	107	91	30
St-Bruno	22	12	7	3	99	83	27
Chicoutimi-Nord	22	9	9	4	65	75	22
Jonquière	23	4	14	5	63	74	13
Chicoutimi	24	5	17	2	85	152	12

Ligue midget Lac-Saint-Jean

Aucun match en raison du tournoi midget d'Alma.

Le classement

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Normandin	24	22	2	0	185	88	170
Mistassini	22	14	7	1	129	74	111
St-Félicien	26	9	15	2	90	132	81
Roberval	24	11	13	0	111	125	78
Dolbeau	26	3	22	1	77	173	46
Chicoutimi-Nord	22	11	9	2	84	111	24
Jonquière	23	8	9	6	90	89	22
La Baie	23	9	12	2	106	100	20
Métabetchouan	23	8	13	2	78	93	18
Alma	23	0	21	2	39	135	2

Les marqueurs

	B	A	Pts
E. Morin, Chicoutimi-Nord	26	31	57
R. Munger, Chicoutimi	18	34	52
P. Tremblay, Jonquière	26	25	51
C. Ouellet, Arvida	29	16	45
E. Tremblay, Chicoutimi	22	23	45

Ligue bantam régionale

Samedi, 15 janvier
Jonquière 6, La Baie 7
Métabetchouan 4, Chicoutimi-Nord 1

Dimanche, 16 janvier
Chicoutimi à Arvida
La Baie 10, Jonquière 4

Jeudi, 20 janvier
Chicoutimi-Nord à La Baie, 19h00

Le classement

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	25	21	4	0	129	53	42
Arvida	23	16	5	2	121	66	34

Ligue pee wee régionale

Dimanche, 16 janvier
Aucun match

Samedi, 22 janvier
Alma à Arvida, 14h00
Kénogami à La Baie, 18h00
Chicoutimi-Nord à Métabetchouan, 12h30
Jonquière à Chicoutimi, 14h00

Dimanche, 23 janvier
Arvida à Jonquière, 12h05
Chicoutimi à Chicoutimi-Nord, 15h30
La Baie à Alma, 11h00
Métabetchouan à Kénogami, 14h10

Les marqueurs...

	MJ	B	A	Pts	Pls	Pen
Denis Doré		30	47	77		
Roberto Lavoie		35	39	74		
Paul Gagné		31	36	67		
Alain Gilbert		18	41	59		
Alain Héroux		19	39	58		
André Villeneuve		17	41	58		
Frank Pajonkowski		20	37	57		
François Tremblay		24	30	54		
Yves Héroux		23	28	51		
Mario Ouellet		18	24	42		
Sylvain Boutin		14	24	38		
Armel Parisée		6	24	30		
Gilbert Paiement		6	19	25		
Marc Bergevin		1	17	18		
Richard Paquette		0	8	8		
Christian Duperron		1	3	4		
Wray Wuigley		1	2	3		
René L'Ecuyer		0	2	2		
Martin Guay		0	1	1		

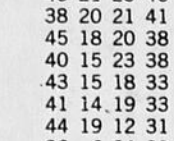

	MJ	B	A	Pts	Pls	Pen
Lafleur	34	13	34	47	9	4
Wickenheiser	45	21	25	46	15	35
Walter	45	21	25	46	14	13
Napier	38	20	21	41	15	4
Tremblay	45	18	20	38	19	39
Naslund	40	15	23	38	23	0
Acton	43	15	18	33	3	28
Mondou	41	14	19	33	22	21
Shutt	44	19	12	31	10	14
Robinson	36	6	24	30	24	21
Carbonneau	42	11	15	26	19	36
elorme	45	9	14	23	29	52
Gainey	45	9	13	22	7	24
Picard	45	5	17	22	27	24
Hunter	30	8	8	16	6	73
Ludwig	45	0	16	16	3	43
Green	38	1	9	10	15	36
Milan	32	3	3	6	-2	96
Houle	13	1	3	4	4	8
Root	12	1	2	3	5	10
Nattess	26	0	3	3	7	10
Sévigny	25	0	1	1	0	8
Wansley	22	0	0	0	0	0

	MJ	B	A	Pts		
M. Stastny	45	28	39	67	14	27
P. Stastny	40	28	36	64	18	33
Goulet	45	29	25	54	10	12
S. Stastny	45	17	33	50	11	20
Cloutier	38	18	23	41	-2	17
Hunter	45	8	28	36	2	122
Tardif	44	15	18	33	-3	22
Paiement	45	14	14	28	-12	98
Pichette	36	2	16	18	12	33
Côté	45	7	10	17	-6	37
Rochefort	36	4	12	16	1	28
Marois	36	2	12	14	5	108
Price	42	1	11	12	-24	106
Dupont	32	2	8	10	6	53
Aubry	42	2	7	9	-6	17
Moller	40	2	6	8	-1	65
Lapointe	25	1	7	8	2	39
Richard	15	3	2	5	-1	2
Hamel	26	2	3	5	6	12
Sleigher	20	2	2	4	1	6
Weir	23	0	4	4	0	47
David	10	1	2	3	-4	0
Wesley	40	0	3	3	-18	68
McRae	18	1	1	2	0	52
Tookey	2	0	1	1	1	0
Bouchard	25	0	1	1	0	0
Gaulin	1	0	0	0	0	0

Football...

Samedi
Demi-finales
Conférence nationale
Minnesota 7 Washington 21

Conférence américaine
New York Jets 17 Raiders L.A. 14

Dimanche
Demi-finales
Conférence nationale
Green Bay 26 Dallas 37

Conférence américaine
San Deigo 13 Miami 34

Samedi 22 janvier
Finale
Conférence nationale
Dallas à Washington 13h00

Dimanche 23 janvier
Finale
Conférence américaine
New York Jets à Miami 13h00

Dimanche 30 janvier
Super Bowl à Pasedena, Cal.

Sommaires...

Ligue junior majeure du Québec

Drummondville 3
Laval 4

Première période
1 Laval, Steve Fulton (Troini, Lacasse) 2:27.
2 Laval, Yves Courteau (Troini) 8:44.
3 Drummondville, Claude Drouin (Deslauriers, Jutras) 10:20.
Pénalités: Lanthier Lav 3:41, Barrett Lav 4:03, Carrier Drum. 6:34, Cormier Lav 9:47.

Deuxième période
4 Laval, Jean-Guy Chénier (Cormier, Fulton) 1:15.
5 Laval, Bruno Troini (Courteau, Lacasse) 3:39.
6 Drummondville, Luc Marengère (Léveillé, Karalis) 4:12.
Pénalités: Deslauriers Dru double mineure, Chénier Lav 4:12, Marengère Dru 9:52.

Troisième période
7 Dr Claude Drouin (sans aide) 6:40.
Pénalités: Couvrette Dr 6:02.
Lancers Dr 29 Lav 33.
GB Dr Daniel Jean Lav Jeff Barratt.
Arbitre: Roland Lefebvre.
Assistance: 1,034

Québec 6
Granby 9

Première période
1 Granby, Marc Lemay (Malo, Bouliane) 2:05.
2 Granby, Jocelyn Gauvreau (Charbonneau, Charland) 4:39.
3 Granby, Martin Bouliane (Gauvreau) 5:56.
4 Granby, Jocelyn Gauvreau (Bouliane, Breton) 12:00.
5 Granby, Serge Coutu (Charland) 12:56.
6 Québec, Daniel Letendre (Lefebvre, Deschênes) 18:13.
Pénalités: Lemay Gby 2:40, Québec banc (purgée par Deschênes) 4:14, Lemay Gby 9:07, Nellis Qué 9:07.

Deuxième période
7 Granby, Gaétan Malo (Bouliane, Breton) 2:38.
8 Québec, Claude Gosselin (Bernier, Spencer) 3:05.
9 Granby, Jocelyn Gauvreau (Lapointe, Lemay) 7:31.
Pénalités: Charland Gby 3:52, Nellis Qué 3:52, Bremner Qué 5:55 Gagné Qué 6:31, Guimont Qué 15:44, Gagné Qué 19:51.

Troisième période
10 Gby Daniel Lamirande (Lapointe Gauvreau) 02.09.
11 Gby Martin Bouliane (Coutu Malo) 04.54.
12 Qué Joel Guimont (Spencer Pigeon) 05.25.
13 Qué Daniel Letendre (Lefebvre Deschênes) 17.44.
14 Qué Joel Guimont (Dubé Daze) 18.30.
15 Qué Guy Pigeon (Bernier Côté) 19.08.
Pun: Lemay Gby 03.53 Gosselin Qué 03.53 Lepage Gby 06.30 Deschênes Qué 06.30 Lapierre Gby 18.30 Gauvreau Gby 18.55.
Lancer: Qué 26 Gb Gby Roy Qué Guenette Landry
Arbitre Luc Lachapelle
Adm: 972
Lancers: Gby 50.

Ligue nationale

Minnesota 3
Boston 4

Première période
1 Boston, Middleton 20 (Pederson, Bourque) 4:55 (an).
Pénalités: Barrett Min 2:59, Hartsburg Min, Dufour Bos majeures 11:32, O'Connell Bos 19:06.

Deuxième période
2 Minnesota, Plett 14 0:43.
3 Boston, B. Crowder 10 (Fergus, O'Connell) 16:18.
4 Minnesota, Young 10 18:12 (dn).
Pénalités: Roberts Min 4:40, Dufour Bos 7:55, McCarthy Min, Milbury Bos mineures, majeures 8:33, Friest Min, Hillier Bos mineures, majeures 13:10, Maxwell Min 16:57, Giles Min, K. Crowder Bos 19:07.

Troisième période
5 Minnesota, Friest 4 (Smith, Roberts) 12:56.
6 Boston, B. Crowder 11 (Fergus, Park) 13:28.
7 Boston, Fergus 18 (Bourque) 19:46.
Pénalités: K. Crowder Bos 7:45, 14:29.

Tirs au but

Minnesota	4	7	10-21
Boston	7	9	13-29

Gardiens: Meloche, Minnesota; Peeters, Boston.
Assistance: 14,685.

St-Louis 4
Toronto 4

Première période
1 Toronto, Vaive 27 (Anderson, Terrion) 8:55.
2 Toronto, Ihnacak 15 (Poddubny) 16:46.
3 St. Louis, Pettersson 20 (Dunlop, Crawford) 17:26.
Pénalités: Wilson StL 2:19, Sutter StL, Korn Tor 5:52, Terrion Tor 6:25, Nigro Tor 10:00, Sutter StL 10:19, Turnbull StL 19:25.

Deuxième période
4 St. Louis, Patey 7 (Ramage) 0:33 (dn).
5 Toronto, Vaive 28 (Harris, Korn) 8:48.
6 St. Louis, Lemieux 1 (Mullen, Petterson) 11:42.
7 St. Louis, Dunlop 16 (Crawford, Bothwell) 18:28 (pp).
Pénalités: Melrose Tor, Sutter StL double mineure 6:24, Ihnacak Tor 8:00, Brownschidle StL 16:02, Korn Tor 17:20, Sutter StL 19:25.

Troisième période
8 Toronto, Farrish 1 (Nigro, Derlago) 10:47.
Pénalité: Ramage StL 0:35.

Tirs au but

St. Louis	12	16	4-32
Toronto	13	4	11-28

Gardiens: Liut, St. Louis; St. Croix, Toronto.
Ass.: 16,195.

Berry demeure toujours soucieux

L'inconsistance, le mal du Canadien

MONTREAL (PC) — La musique jouait avec force dans le vestiaire du Canadien après l'exercice d'hier et les joueurs semblaient de bonne humeur.

"Ne vient-on pas de gagner deux de nos trois derniers matches", blaguait Pierre Mondou. Oui, deux victoires contre les Whalers de Hartford et les Penguins de Pittsburgh, installés dans les bas-fonds de la Ligue nationale.

Dans son bureau, Bob Berry avait retrouvé une certaine sérénité mais ne s'emballait surtout pas.

"Une moyenne de .500 sur la route, mais contre les Whalers et les Penguins, ne me satisfait pas", a-t-il dit.

L'instructeur du Canadien a fait attendre ls journalistes plus longtemps que d'habitude après l'exercice.

"Nous avons tenu une petite réunion suite au dernier match contre les Penguins, a-t-il expliqué. Le jeu de puissance s'est enfin réveillé, avec trois buts, mais nous en avons alloué autant en désavantage numérique; notre jeu en pareilles circonstances fut atroce".

Berry n'avait pu consulté plus tôt ses associés sur le plan hockey puisque le Canaden n'est rentré de Pittsburgh qu'à 15h30 dimanche après-midi, suite à un retard causé par la mauvaise température qui sévissait dans l'est de l'Amérique du Nord.

"Je ne pense pas que l'esprit d'équipe est ce qu'il a déjà été",a convenu Berry, qui ne croit cependant pas que la situation soit dramatique.

"L'an dernier, a-t-il ajouté, nous n'avions jamais connu de léthargie prolongée et les gars ne sont pas habitués à pareille situation. Je ne pense pas que personne au sein de l'équipe actuellement, moi inclus, soit satisfait de l'évolution de l'équipe depuis deux semaines".

Berry se plaint entre autres de l'inconstance de ses hommes: "A Hartford, a-t-il souligné, nous avons bien joué au cours des 50 dernières minutes, tandis qu'à Pittsburgh, nous avons arrêté de travailler après deux périodes".

Quant à la possibilité que ses hommes préfèrent réserver leurs forces pour les séries éliminatoires, suite aux expériences désastreuses des dernières années, Berry dit que c'est peut-être le cas, mais que lui-même refuse d'accepter cette explication.

Face aux Flames de Calgary ce soir au Forum, Berry utilisera les mêmestrios que lors de la victoire de 8-7 face aux Penguins samedi, c'est-à-dire que Guy Carbonneau continuera d'évoluer entre Steve Shutt et Guy Lafleur.

"Au moins ces trios ont bien fonctionné à l'offensive", a noté l'instructeur du Canadien.

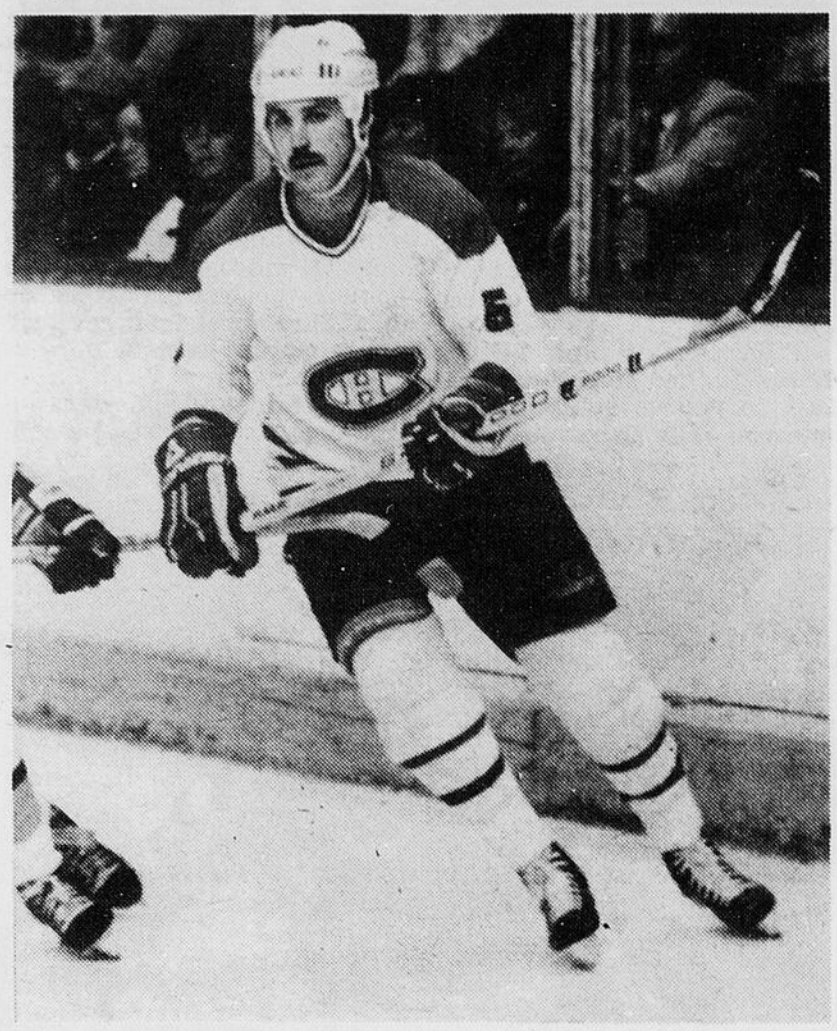

Rick Green... contrairement à ses coéquipiers, il croit que le Canadien retrouvera son élan d'ici peu.

(Photo: Le Quotidien)

Quelques faits à la mi-temps de la LNH

MONTREAL (PC) — Même s'il a enfilé 20 buts de moins en première demie de saison, comparativement à l'année dernière, le centre Wayne Gretzky des Oilers d'Edmonton a largement dominé la colonne des pointeurs avec 30 buts et 65 mentions d'assistance à l'issue des 40 premiers matches, bons pour 95 points au premier rang de la course au trophée Art Ross.

A mi-chemin l'an dernier, en route vers une époustouflante saison, Gretzky affichait déjà 50 buts en plus de 58 passes pour un total de 108 points, 13 de mieux qu'au cours de la présente campagne.

Denis Savard des Black Hawks de Chicago venait deuxième au classement des pointeurs après 40 matches, avec 18 buts et 49 passes pour 67 points, 28 de moins que le meneur Gretzky. La saison dernière, à la même période, Savard présentait un dossier de 21 buts et 43 mentions d'assistance pour 64 points.

Marian Stastny des Nordiques de Québec venait au troisième rang avec 27 buts et 61 points, suivi de Mike Bossy des Islanders de New York avec 27 buts et 58 points. L'an dernier, Bossy venait au deuxième rang avec 70 points, faits de 32 buts et 38 mentions d'assistance.

Quatre Canadiens

L'ailier droit recrue Steve Larmer qui joue sur un même trio que Denis Savard à Chicago et le défenseur Gilbert Delorme du Canadien étaient exaequo dans la colonne des "plus et des moins" avec des "plus 27" à mi-chemin dans la saison. Mike O'Connell des Bruins et Denis Potvin des Islanders suivent avec des "plus 26" et "plus 24".

Quatre autres joueurs, y compris Robert Picard et Pierre Mondou du Tricolore, sont à "plus 22". Charlie Huddy des Oilers et Bob Murray du Chicago sont aussi de ce contingent. A "plus 21", on retrace Mats Naslund du Canadien et Glenn Anderson des Oilers.

Les ailiers gauche Pat Boutette des Penguins de Pittsburgh et Don Maloney des Rangers de New York ont tous deux marqués 20 buts sur 75 tirs pour le meilleur pourcentage individuel à la mi-temps avec une moyenne de 26.7, suivis de Peter Stastny des Nordiques avec 25 buts en 95 tirs pour une moyenne de 26.3. Mats Naslund est septième avec une moyenne de 25.5 avec 13 buts en 51 tirs. Marian Stastny des Nordiques partagent le huitième rang avec une moyenne de 24.3 avec 27 buts sur 111 tirs au but.

Au fil des 420 premiers matches du présentent calendrier, les 21 clubs de la Ligue nationale ont totalisé 3,247 buts pour une moyenne de 7.73 par match, comparativement à une moyenne plus élevée de 8.03 buts par match à pareille date la saison dernière.

Chez les clubs les mieux améliorés, les Capitals de Washington dominent la liste des neuf clubs qui, à leurs 40 premiers matches, ont fait mieux que l'an dernier. Avec une fiche de 19-11-10 pour 48 points après 40 matches cette saison, les Capitals présentent 21 points de plus qu'il y a un an alors que leur dossier était moins reluisant avec une feuille de route de 12-25-3 et 27 points. Chicago (17), Minnesota (6), Rangers (5), Winnipeg (4), Los Angeles (2), Boston (1), Detroit (1) et Philadelphie (1) présentaient aussi des fiches améliorées après 40 matches.

Quant au Canadien et aux Nordiques, la situtation s'est quelque peu détériorée par rapport à ce qu'elle était après 40 matches la saison pécédente. Pour le clan Bob Berry, le total de points a passé de 51 à 50 et dans le cas du groupe dirigé par Michel Bergeron, le total a baissé de 45 à 42 points.

L'équipe qui en a pris le plus pour son rhume est celle des Penguins de Pittsburgh avec une baisse de 13 points. Les Oilers, les Islanders et les Blues de St. Louis, pour leur part, tiraient de l'arrière par huit points sur leur production de l'année précédente.

Les Oilers plus efficaces

L'équipe la plus précise dans ses tirs au but au fil des 40 premiers matches a été les Oilers d'Edmonton avec 202 buts en 1318 lancers pour une moyenne d'efficacité de 15.3, talonnés de très près par les Nordiques à 15.2, et suivis des Flames de Calgary à 14.7 et du Canadien au quatrième rang avec 181 buts en 1284 tirs pour une moyenne de 14.1.

La moyenne de la ligue est de 12.6 comparativement à 12.9 à mi-chemin de la précédente saison.

La formation la plus productive pendant les attaques à cinq a été celle du Chicago ave 49 buts en 150 avantages numériques pour une pourcentage de 32.7. Les Oilers ont suivi avec 46 buts en 148 chances pour une moyenne de 31.1. Les North Stars ont pris le troisième rang dans ce département avec 52 filets en 170 avantages pour une moyenne de 30.6.

En bref...

Les Flames de Calgary s'entraînaient à 14 heures hier et Doug Risebrough devait épouser une Montréalaise à 16 heures... L'ancien joueur du Canadien a interdit la cérémonie aux photographes.

• • •

Réjean Houle est même utilisé comme réserviste pendant les exercices. Le Canadien ne comptera plus que 13 joueurs d'attaque et il n'y a plus de place pour lui lors des matches simulés. Houle n'a même pas participé à l'exercice des lancers frappés contre les gardiens, pour ne pas endommager un spasme musculaire au dos qu'il endure depuis la semaine dernière.

• • •

Mario Tremblay a déjà réussi cinq buts sur les jeux de puissance et Pierre Mondou, trois. "Je n'ai jamais été utilisé aussi souvent en avantage numérique, note Tremblay. C'est vrai que notre trio va bien et au point où sont rendues les choses, on n'a certes rien à perdre à nous utiliser plus souvent..."

Rick Green de retour au jeu

MONTREAL (PC) — Le défenseur Rick Green, que plusieurs considèrent le joueur le plus régulier de la brigade défensive du Canadien cette saison, n'est pas d'accord avec ses coéquipiers qui donnent comme excuse de leur piètre rendement actuel que l'équipe n'est en fait pas meilleure qu'elle le démontre et qu'elle a tout bonnement joué au-dessus de sa tête lors des deux premiers mois de la saison.

Le costaud défenseur a participé à l'entraînement régulier du Canadien hier et effectuera sa rentrée ce soir après avoir raté deux matches à cause de d'une grippe qui l'a affaibli et empêché de patiner pendant six jours. Il estime que le Canadien va finir par retrouver son élan du début de saison et se dit prêt à apporter sa contribution.

Pour Green, qui avait passé toute sa carrière professionnelle au sein de Capitals de Washington, l'expérience d'une équipe gagnante continue de s'avérer une nouveauté.

"Ce que je ressens actuellement dans le vestiaire, dit-il, c'est la frustration d'une équipe habituée à gagner". Pourtant, le défenseur, qui n'a même jamais participé aux séries éliminatoires de la coupe Stanley, se retrouve au sein d'une équipe installée au deuxième rang de la plus forte division de la Ligue nationale...

Green est encore de ceux qui pensent que l'impatience des amateurs à la moindre léthargie ainsi que la pression imposée par des médias exigeants constituent en fin de compte un avantage pour le Cnadien, dont les joueurs n'ont pas d'autre choix que de gagner des matches s'ils veulent vivre en paix. Aussi, il ne croit pas du tout que ses coéquipiers veulent prendre enseignement du passé et se reposer pour les séries éliminatoires.

De même, il trouve avantageux le calendrier dificile qui attend le Canadien au cours des cinq prochaines semaines: deux matches chacun contres les Islanders, les Rangers et les Sabres de Buffalo, un long voyage dans l'Ouest du pays, puis un dernier programme double contre les Nordiques, sans compter la première visite tant attendue des nouveaux Capitals de Washington.

"Nous recevrons les Flames de Calgary demain (ce soir), note Green, puis les Islanders et les Sabres; ce ne seront pas des matches faciles,mais une série de succès contre ces formations serait la meilleure façon de nous relancer".

Nolet espionne pour le compte des Nordiques

On prend les Blues au sérieux

QUEBEC (PC) — Simon Nolet, un des entraîneurs-ajoints des Nordiques, a assisté au match des Blues de St.Louis hier soir à Toronto et il devait en faire rapport aujourd'hui à Michel Bergeron et Charles Thiffault. La raison de ce voyage de Nolet dans la Ville-Reine est bien simple: les Nordiques n'ont pas encore affronté les Blues cette saison et les deux équipes se rencontrent une première fois ce soir au Colisée.

"On connait bien sûr les Blues par les statistiques, on sait un peu ce qu'ils ont fait mais on veut un rapport plus détaillé sur la valeur de ce club. On ne prend aucune équipe à la légère et il nous faut être prêts à affronter chacun de nos adversaires", a expliqué Michel Bergeron après la séance d'entraînement des siens hier midi.

Les Blues ne représentent pas une menace en soi mais ils se comportent assez bien depuis quelque temps et Bergeron ne voudrait pas voir ses joueurs pécher par excès de confiance après avoir retrouvé leurs moyens samedi dernier contre Calgary.

L'entraîneur n'apportera aucun changement à son personnel qui est toujours amputé de cinq joueurs (Marois, Hamel, Cloutier, Dupont et Price) et il est prévisible qu'il aura encore recours à ses deux principales lignes d'attaque formées de Peter et Marian Stastny en compagnie de Michel Goulet, et Hunter, Côté et Anton Stastny.

Les Blues n'ont jamais donné beaucoup de fil à retordre aux Nordiques dans le passé et, cette saison, l'équipe dirigée par Barclay Plager ne fait pas beaucoup parler d'elle dans le circuit. Elle poursuit clopin-clopant son chemin avec une récolte de 36 points seulement. Rien pour provoquer de grands remous mais l'arrivée du défenseur André Doré, acquis dernièrement des Rangers de New York, a donné un peu plus d'autorité à la ligne bleue.

A ce chapitre, les Blues déplorent par contre la perte du vétéran Guy Lapointe, au rancart pour au moins trois semaines en raison d'une fracture à la mâchoire subie le 3 janvier dans un match contre les Capitals de Washington.

Rick Lapointe se distingue

La dernière semaine n'a certes pas été la plus heureuse des Québécois cette saison mais si l'esprit d'équipe n'a pas sombré dans le défaitisme, c'est dû en partie à la contribution de certains joueurs rappelés de Fredericton.

Parmi ceux-ci se retrouve le défenseur Rick Lapointe, un vétéran de neuf saisons dans la LNH, qui avait été rétrogradé en décembre à cause d'une défaillance dans son jeu.

Mais dans les trois matches qu'il a disputés, Lapointe a démontré qu'il pouvait encore tenir son bout dans le circuit Ziegler et Bergeron est le premier à s'en réjouir.

"C'était seulement la deuxième fois que Lapointe allait faire un séjour dans les mineures depuis qu'il évolue dans la LNH et un vétéran n'apprécie jamais un tel traitement. Mais je dois dire qu'il a bien accepté son sort et il est revenu avec de bonnes intentions. Il a bien joué en compagnie de Randy Moller et tant qu'il se comportera de cette façon...", a dit Bergeron sans se compromettre sur les chances de son vétéran arrière-garde de terminer la saison à Québec.

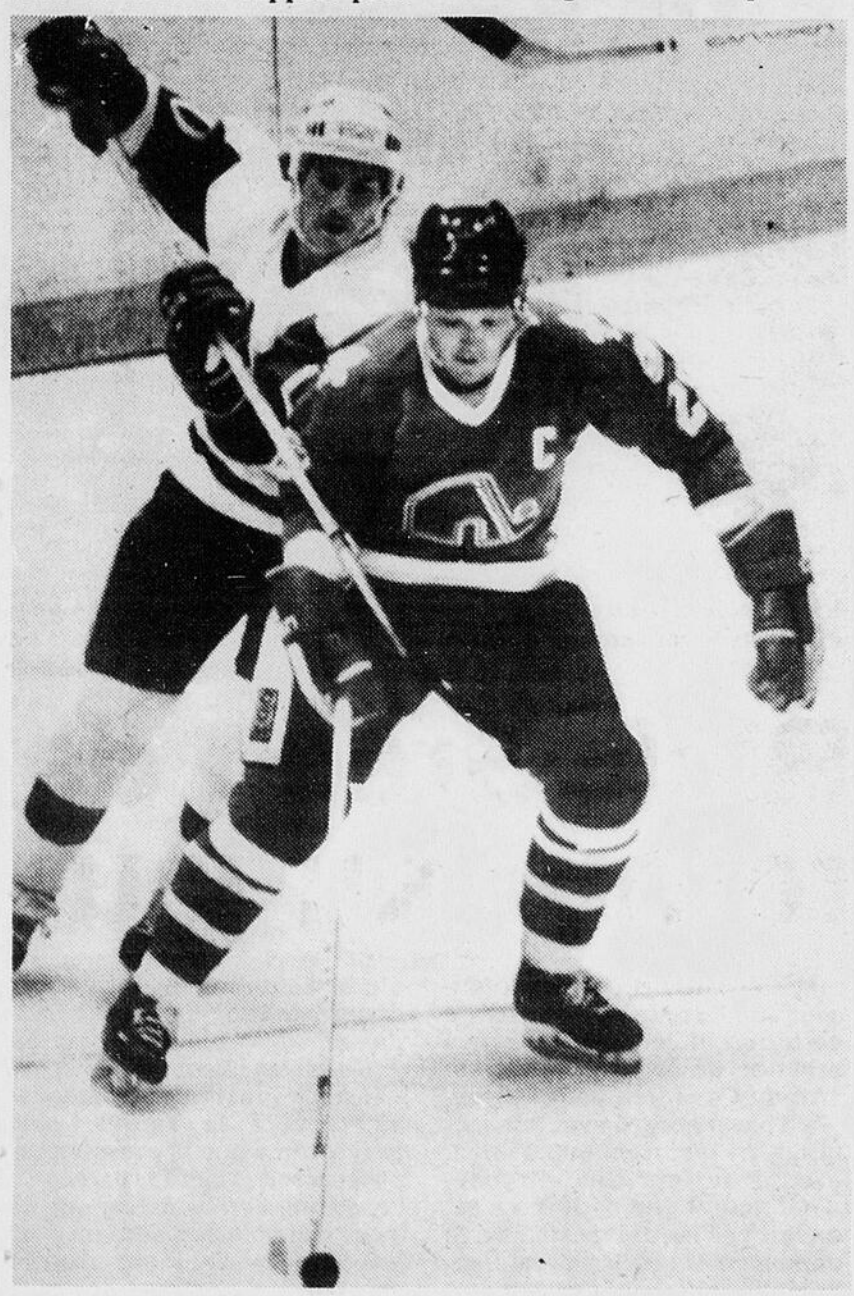

DUPONT ABSENT — Le capitaine André Dupont demeure toujours au rancart à cause d'un mal de dos. En son absence Bergeron compte sur les jeunes Rochefort et Moller pour apporter plus de stabilité à la défensive des Nordiques.

(Photolaser PC)

Le défenseur Jean Hamel

Un absent regretté

QUEBEC (PC) — Le défenseur de 31 ans des Nordiques, Jean Hamel, ne s'est jamais fait remarquer par des déclarations intempestives mais son absence depuis le 30 décembre s'est fait beaucoup sentir, surtout dans le dernier voyage de l'équipe.

On a souvent mentionné sa mise au rancart pour tenter d'expliquer un peu la déconfiture des Nordiques ces derniers temps sur la route. Toujours modeste et peu loquace, l'athlète d'Asbestos reconnaissait néanmoins, hier après la séance d'entraînement, qu'il sentait de la fierté de voir à quel point sa valeur était maintenant reconnue.

La saison dernière, à peu près à la même époque, Hamel prenait le chemin de Fredericton pour laisser la place à d'autres, ce qu'il avait mal accepté.

"C'est peut-être que l'absence de certains joueurs paraît plus dans un moment de léthargie et qu'elle pourrait faire la différence. Mais ça fait du bien de se sentir apprécié, ça flatte la fierté", a dit Hamel qui a chaussé les patins pouir la première fois la semaine dernière.

Depuis cette fracture à la mâchoire qu'il a subie le 30 décembre dans le match contre l'URSS, Hamel ne peut manger de nourritures solides et il a perdu une dizaine de livres. On lui a posé des broches dans la bouche et il ne peut manger que du spaghetti, de la soupe, du steak haché ou une nourriture du genre.

Le valeureux défenseur ne mange pas à sa faim depuis deux semaines et il se fatigue vite après avoir fourni un effort physique, comme patiner. Il devra porter ses broches pour encore au moins trois semaines et ce n'est que graduellement qu'on les lui enlèvera.

Hamel connaissait une très bonne saison quand est survenu ce malheureux accident dans un match hors-concours et plusieurs souhaitent son retour le plus tôt possible. Le défenseur n'a pas son égal pour bloquer les tirs de l'adversaire et dégager son territoire.

En bref...

Michel Bergeron trouve idéale le calendrier de la deuxième partie de la saison. Pas de longues séquences à domicile ni de longs voyages, sauf celui du milieu de mars où l'équipe se rendra à St.Louis, Los Angeles, Vancouver, Winnipeg du 15 au 20. "Ce n'est pas trop bon de passer trop de temps à domicile ni à l'étranger. D'ici la fin de la saison, nous faisons au moins un voyage par semaine. C'est bon", a dit Bergeron.

• • •

Une première mondiale, selon Jean-D. Legault, aura lieu ce soir alors qu'un ballon dirigeable télécommandé se promènera dans le Colisée avant et après le match et entre les périodes avec des affiches publicitaires. C'est un jeune homme de Toronto, John Adams, qui est le concepteur de ce nouveau mode de commercialisation.

Adams a déjà éprouvé son invention, mais sans public, dans trois grands centres commerciaux, l'Astrodome de Houston, le Silver Dome près de Détroit et le Louisiana Superdome.

• • •

Le jeu de puissance des Nordiques s'est remis en marche samedi dernier; après avoir marque seulement un but dans les 17 occasions précédentes, les Québécois ont réussi à tirer profit de l'avantage d'un homme deux fois sur trois contre Calgary.

Dion a posé un mauvais geste samedi

PITTSBURGH (AP) — L'entraîneur Eddie Johnston des Penguins de Pittsburgh ne s'est toujours pas remis de la décision de son gardien de but Michel Dion qui a quitté le match samedi soir contre le Canadien, avec un malaise à une épaule.

Dion a déserté sa cage avec le pointage égal 2-2 en début de deuxième période. C'est la recrue Roberto Romano qui a assumé l'intérim accordant six autres buts à l'équipe montréalaise qui l'a emporté difficilement 8-7.

Steve Shutt a compté 10 secondes après que Romano eut pris la relève de Dion et le Canadien enfila quatre autres buts au cours de ce deuxième vingt.

"Ce n'était pas dans ce genre de situation que je m'attendais à avoir recours aux services de Romano, a dit Johnston. Et je peux douter de la parole d'un gardien qui se dit trop blessé pour continuer.

"L'un des moments les plus pénibles pour un instructeur c'est celui des blessures, parce qu'il n'y a qu'une seule personne qui peut honnêtement évaluer l'intensité de son mal, et c'est le joueur lui-même.

Frustration

"Personne d'autre ne peut en juger. Mais, j'ai été gardien de but pendant 16 ans dans la Ligue nationale et j'ai disputé plusieurs matches avec des mains fracturées. Je ne voulais jamais sortir d'un match. C'est sans doute pourquoi, je comprends mal qu'un individu se retire ainsi du jeu".

L'autre gardien des Penguins, le vétéran Denis Herron, est aussi sur la liste des joueurs blessés.

"Avec Denis Herron blessé et une recrue sur le banc, avec très peu d'expérience de la Ligue nationale, ce fut un dur coup", a dit Johnson.

Johnston n'a pas idée combien de temps Dion sera à l'écart du jeu où s'il sera en mesure de jouer demain alors que les Penguins reçoivent les Devils du New Jersey. "Demandez à Dion", a dit Johnston sous le coup de la frustration. Ses Penguins ont perdu leurs six derniers matches et huit de leurs neuf derniers. Ils ont accordé 39 buts à l'adversaire dans leurs cinq derniers matches, soit près de huit buts par rencontre.

Hockey junior...

Chicoutimi 9
Alma 8

CHICOUTIMI (CL) — Les Saguenéens de Chicoutimi ont arraché une victoire par la peau des dents, hier soir, dans l'unique match à l'affiche de la Ligue junior régionale en supplantant les Aiglons d'Alma par la marque de 9-8.

Ce gain des Chicoutimiens arraché devant 435 amateurs réunis au Plateau du Parc leur permet de reprendre le premier échelon du circuit Benoît Gagné, deux maigres points devant les Marquis de Jonquière.

Par contre, suite à ce revers les Aiglons se retrouvent six points derrière les Saguenéens avec le même nombre de matches disputés.

Serge Boulianne a été le meilleur marqueur des Saguenéens avec un tour du chapeau alors que Steeve Villeneuve et Michel Gagnon ont réussi des doublés. Bruno Tremblay et Fabien Bouchard ont complété le pointage des vainqueurs. Même s'il n'a pas trouvé le fond du filet, Michel Larouche s'est fait complice de cinq buts.

Guy Verreault et Pierre Lavoie ont été les plus productifs pour les Aiglons avec des doublés pendant que Richard Otis, Claude Gauthier et Harold Théberge réussissaient les autres buts de la troupe almatoise.

Au filet...

Maple Leafs 4
Blues 4

TORONTO (PC) — Le défenseur Dave Farrisha marqué sur un tir frappé de la ligne bleue à mi-chemin de la 3e période hier en permettant aux Maple Leafs de Toronto d'annuler 4-4 avec les Blues de St. Louis.

Rick Vaive, capitaine des Leafs, avec ses 27e et 28e buts de la saison, et Peter Innacak ont complété le total des locaux tandis que Larry Patey, en infériorité numérique, Blake Dunlop, en avantage numérique,, John Petersson et la recrue Aain Lemieux, avec son premier but sous la grande tente, répliquient pour les Blues.

Bruins 4
North Stars 3

BOSTON (AP) — Tom Fergus a pris le retour d'un tir de Raymond Bourque à 14 secondes de la fin du match hier en procurant un gain de 4-3 aux Bruins de Boston sur les North Stars du Minnesota. Les Bruins en étaient à leur 5 victoire d'affilée sur les Stars.

Pete Peeters, gardien des Bruins, a porté à 23 matches sa série de parties sans revers avec sa 100e victoire dans la LNH.

Toutefois, Willie Plett l'a privé d'un 3e zéro d'affilée en profitant d'un jeu de puissance au début du 2e engagement. Peeters en était à sa 165 minutes de jeu sans accorder de but à ses rivaux.

Ron Friest avait donné une avance de 3-2 aux Stars à 12:56 de la 3e reprise.

Bruce Crowder a marqué deux buts pour les vainqueurs, dont le total a été complété par Rick Middleton tandis que Tim Young complétat celui des vaincus.

• • •

Wayne Gretzky dominait la ligue après 40 matches avec 169 tirs au but contre 167 par Marcel Dionne des Kings de Los Angeles. Dionne, meneur dans les tirs au but à mi-chemin la saison dernière, a marqué 17 buts pour une moyenne de 10.2 contre une moyenne de 17.8 pour Gretzky, auteur de 30 buts.

Le meneur chez les arrière-gardes dans les tirs au but est Dave Babych des Jets de Winnipeg avec 154 tirs e 10 buts.

• • •

Pat Price et Merlin Malinowski ont tous deux joué dans 41 matches au cours de la première moitié de la campagne en raison de transactions. Price a été obtenu par les Nordiques via le repêchage en provenance de Pittsburgh, alors que Malinowski est passé des Devils aux Whalers par les voies normales d'un échange.

Guy Lafleur... est un des derniers "survivants" à être exempté du port obligatoire du casque protecteur.

Sans casques protecteurs

LNH: ils sont 48

Par La Presse Canadienne

Au dernier compte, il y en avait encore 48 dans la LNH.

Ils viendront à disparaître complètement, ces gars qui ne servent pas de casques protecteurs.

Il n'y a pas tellement longtemps, les gars qui portaient un casque protecteur étaient des raretés.

Aujourd'hui, on ne cmpte que quatre équipes dont tous les joueurs portent un casque: Toronto, Winnipeg, Buffalo et Los Angeles.

"Nous avons grandi sans eux et n'en avons jamais senti la nécessité", disait Dick Duff en parlnt des joueurs des années 1950 et 1960.

La décision de la LNH d'obliger le port du casque a été la suite logique d'un règlement similaire adopté par les ligues juniors majeures dans les années '70.

En 1979, la LNH a adopté le règlement obligatoire, mais, dans le but de donner satisfaction aux vétérans qui n'en avaient jamais porté dans la ligue, ceux qui ont signé leur contrat avant le 1er juin 1979 ont été exemptés.

Toutefois, la demande doit être faaite officiellement à la ligue en signant une formule déchargeant l'équipe de toute reponsdabilité en cas de blessure à la tête.

Clubs et individus

Les Bruins de Boston compptent sept exemptés en Dave Cashman, Brad Park, Rick Middleton, Terry O'Reilly, Peter McNaab, Mike O'Connell et Mike Milbury.

Chicgo en compte six tandis que Detroit compte un trio complet comprenant Walt McKechnie, Reggie Leach et Pau Woods.

A Montréal, Guy Lafleur, Bob Gainey et Larry Robinson sont les seuls dans le camp du Canadien.

Les Rangers en comptent trois et les Islanders, trois également.

Les Capitals de Washington, les Oiles d'Edmonton et les Flyers de Philadelphie en comptent trois chacun.

Tous les autres clubs, à l'exception des quatre précités, en comptent au moins un.

Wally Weir, des Nordiques de Québec, a refusé d'en porter un parce que cela l'embête, car ils portent des verres de contact.

Coupe Memorial

Tournoi en Oregon

OTTAWA (PC) — Le championnat junior majeur de hockey 1983, menant à la conquête de la Coupe Memorial, sera présenté cette année à Portland dans l'état de l'Oregon. Et, pour la première fois depuis 1919, une équipe qui n'est pas championne y participera.

Ainsi en ont décidé, sur une base expérimentale d'un an, les organisateurs, soit l'Association canadienne de hockey amateur et la Ligue canadienne junior majeure de hockey.

Cette année, la ville hôtesse se qualifie d'office pour le tournoi indépendamment de sa fiche en saison régulière. Cette équipe se joindra aux formations championnes des ligues juniors majeures du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

Si l'équipe de la ville hôtesse terminait première dans sa division, l'équipe de deuxième place dans cette division serait invitée à participer.

"Une telle décision a été prise afin de rentabiliser l'événement, la présence d'une équipe locale dans un tel tournoi suscitant toujours un vif intérêt", a souligné un porte-parole.

"Pour ceux qui craindraient qu'une telle équipe remporte la Coupe Memorial, ils doivent garder en tête qu'advenant une telle éventualité, il aura fallu à cette équipe vaincre les meilleures équipes juniors au pays".

Les Winter Hawks de Portland, de la ville hôtesse, occupent présentement le premier rang du classement de leur division avec une fiche de 30-12-0, avec une priorité de cinq points sur les Cougars de Victoria, avec aussi trois matches en main.

MOTEL
RESTAURANT
Richelieu
★★★★
3075, ROUTE 170
JONQUIERE
548-8265

Hockey sélect

Résultats

Dates: 15-16 janvier

	VISITEURS	ÉQUIPES LOCALES	
1	Calgary (CL) - Québec (QU)	1	G
2	Edmonton (ED) - Minnesota (MI)	2	P
3	Montréal (MT) - Pittsburgh (PT)	3	P
4	Chicago (CH) - Philadelphie (PH)	4	N
5	New Jersey (NJ) - Hartford (HA)	5	G
6	Toronto (TO) - Détroit (DE)	6	G
7	Buffalo (BU) - Washington (WA)	7	P
8	Los Angeles (LA) - New York I (NI)	8	G
9	New York R (NR) - Boston (BO)	9	G
10	Détroit (DE) - Chicago (CH)	10	G
11	Philadelphie (PH) - New York R (NR)	11	P
12	Winnipeg (WI) - Vancouver (VA)	12	G
13	Los Angeles (LA) - New Jersey (NJ)	13	G

	Gagnants	Lots
13/13	3	3,472,20$
12/13	171	60,90$
11/13	1,399	7,40$
—	—	—

Ventes totales 69,028,00$

En cas de disparite entre cette liste de resultats et la liste officielle, cette dernière a priorite

Flash-Sélect

1. Buffalo et Montréal, sans maître à leurs quatre premières confrontations cette saison: 1-1-2.
2. Calgary: 9-4-1 à ses 14 dernières visites à St-Louis. Victoire du St-Louis, 7-2, à Calgary, lors de leur seule rencontre cette saison.
3. Boston: 2-0-3 à ses cinq derniers matches à Detroit. Fiche de... du Detroit à ses trois dernières rencontres devant ses partisans.
4. Deux des trois affrontements cette saison entre Philadelphie et New York (I) ont pris fin à égalité.
5. Edmonton: 3-0-0 à ses trois derniers arrêts au Colisée du Pacifique; Vancouver: la meilleure défensive au sein de la section dont il fait partie.
6. Chicago:... à ses deux dernières rencontres à l'étranger. Toronto: 0-4-1 contre Chicago cette saison.
7. Verdict nul, 3-3, lors de l'unique visite du Hartford, au Minnesota, en 82-83.
8. Les trois Stastny, auteurs de dix des 15 buts du Québec, qui l'a emporté 8-4 et 7-4 contre Pittsburgh cette saison. Pittsburgh revendique plus que les trois-quarts de ses victoires à domicile, en 82-83.
9. New York (R) a limité Clarke, le meilleur compteur du Philadelphie, à ... points en trois affrontements cette saison. Philadelphie: 2-0-1 à ses trois derniers matches, chez lui, contre New York (R).
10. New Jersey profite d'un repos de trois jours avant d'affronter Washington, qui a le meilleur, 2-0-1, cette saison.
11. Hartford: une victoire en deux matches à Chicago en 81-82. Chicago a gagné la seule rencontre, 4-3, contre Hartford cette saison.
12. Los Angeles: 0-6-4 à Edmonton, à vie. Edmonton: un quatrième match en six jours.
13. Winnipeg: 0-9-3 à vie contre Buffalo. Fin d'une série de trois rencontres en quatre soirs pour Buffalo.

Matchs de la semaine

Dates: 22-23 janvier

	VISITEURS	ÉQUIPES LOCALES	TABLEAU
1	Buffalo (BU) - Montréal (MT)	1	G P N
2	Calgary (CL) - St-Louis (SL)	2	G P N
3	Boston (BO) - Detroit (DE)	3	G P N
4	Philadelphie (PH) - New York I (NI)	4	G P N
5	Edmonton (ED) - Vancouver (VA)	5	G P N
6	Chicago (CH) - Toronto (TO)	6	G P N
7	Hartford (HA) - Minnesota (MI)	7	G P N
8	Québec (QU) - Pittsburgh (PT)	8	G P N
9	New York R (NR) - Philadelphie (PH)	9	G P N
10	New Jersey (NJ) - Washington (WA)	10	G P N
11	Hartford (HA) - Chicago (CH)	11	G P N
12	Los Angeles (LA) - Edmonton (ED)	12	G P N
13	Winnipeg (WI) - Buffalo (BU)	13	G P N

Les modalites d'encaissement des lots paraissent au verso des fiches de selection. loto-québec

Claude Lussier

Histoire d'amour avec les enfants

Youppi, la vedette

Faut-il parler d'une histoire d'amour ou d'un conte de fées? Ou peut-être bien les deux! Toujours est-il que l'attrait suscité par la mascotte des Expos de Montréal auprès des enfants dépasse toute attente.

La caravane des Expos était de passage à Chicoutimi et Jonquière, hier, et, je peux vous dire que Youppi a drôlement volé la vedette aux André Dawson, Jerry White, Claude Raymond, Jacques Doucet et autres membres de cette machine de marketing fort bien articulée qu'est la caravane des Expos.

Les Américains auront beau pavoisé sur le fameux "chicken" de San Diego, mais celui-ci n'a certainement pas le charisme de Youppi auprès des bambins. D'ailleurs, le poulet de la Californie sombre régulièrement dans la vulgarité et il n'y a rien de plus facile que l'utilisation de celle-ci pour forcer des sourires. On n'a qu'à penser, par exemple, au dernier Bye Bye de Radio Tralala.

La différence entre Youppi et toutes les autres mascottes du sport-spectacle demeure sa physionomie engageante; son gros nez rose, ses yeux qui tournent, sa démarche. Les enfants sont en confiance près de lui. Youppi, c'est un peu le Père Noël et je soupçonne les enfants d'y croire davantage. Probablement parce qu'il n'y a qu'un Youppi, qu'on le voit de loin par le biais du petit écran, alors qu'il existe peut-être 26,000 Père Noël qui se ressemblent tous au Québec. Faut pas prendre les enfants pour des caves!

• • •

Lors du passage de la caravane des Expos à l'Hôtel de ville de Chicoutimi, une classe d'enfants était dans la salle du conseil en compagnie du policier-éducateur.

Vous auriez dû voir l'explosion de joie chez les enfants quand Youppi s'est pointé le nez dans la porte. Les écoliers se sont rués sur lui et, c'est le cas de la dire, l'intervention policière a été rendue nécessaire afin de rétablir le calme... pour quelques minutes. Après une brève série de mimes, Youppi a mis le cap sur l'hôpital de Chicoutimi. Mais, encore une fois, les enfants l'entouraient en souhaitant le garder avec eux quelques minutes de plus.

Un joyeux comité d'accueil attendait les Expos dans le lobby de l'hôpital. Quand Youppi est sorti de l'ascenseur, au cinquième étage, les observateurs ont eu droit à des scènes à la fois drôles et émouvantes. Les gens étaient visiblement heureux de voir, de toucher, ce personnage coloré. Ca prend pas grand chose pour plaire aux gens.

Il y a eu entre autre deux petites filles qui n'ont pas lâché Youppi d'une semelle et quand celui-ci a quitté ce fût la crise de larmes. Youppi, Dawson et White se sont rendus au chevet d'un jeune garçon qui venait à peine de sortir du bloc opératoire. Encore abasourdi par l'anesthésie, le jeune garçon se demandait bien s'il ne rêvait pas quand en ouvrant les yeux, la première personne qu'il aperçut près de lui n'était pas sa mère...mais Youppi!

Plus loin, il y avait une petite fille de deux ou trois ans qui ne parlait pas depuis deux jours. Quand la mascotte des Expos s'est présentée dans sa chambre en faisant rouler ses yeux, la gamine s'est écriée: "Youppi". La mère de l'enfatn n'en revenait pas et ce cri fût un véritable soulagement à ses inquiétudes.

• • •

La spontanéité des enfants est toujours belle à voir. Et les mouvements de tendresse à l'égard de Youppi prennent une signification encore plus profonde lorsqu'il s'agit d'enfants hospitalisés.

Je vous parlais un peu plus tôt de la relation entre Youppi et le Père Noël. Habituellement, les enfants aiment bien savoir qui se cache derrière la barbe du vénérable vieillard. Avec Youppi, les enfants ne pensent même pas à ça. Pourtant, il y a des adultes, hier, qui cherchaient à savoir et voir qui se campe dans le personnage de Youppi. Il y en a qui cherchaient à lier conversation. Mais à quoi bon briser le mythe entourant celui-ci? On briserait en même temps le plaisir des enfants.

Vous savez, Youppi n'a pas besoin de parler. Seule sa présence suffit. Les enfants n'en demandent pas plus...

SURPRISE — Quelle ne fut pas la surprise du jeune Steve Paquet à sa sortie du bloc opératiore, de l'hôpital de Chicoutimi, lorsqu'à peine arrivée à sa chambre, il reçu la visite d'André Dawson, Youppi et Jerry White. Le trio des Expos a bien tenté d'autographier le plâtre du jeune patient mais ce fut impossible. La raison: plâtre était encore trop frais! Qu'importe le jeune garçon gardera longtemps en mémoire cette visite-éclair de Youppi.

(Photo Réal Tremblay)

ENTOURE — De passage à l'hôtel de Ville de Chicoutimi, Youppi n'a pas tardé à se faire de nouveaux amis. Dès qu'il amis les peids dans la salle du conseil il fût rapidement entouré par les élèves d'une classe primaire qui ne s'attendait jamais à une telle visite. Avec Youppi dans les parages, fini la dsiciplien.

(Photo Réal Tremblay)

White ne rêve pas en couleurs

"Plus de discipline avec Virdon"

— André Dawson

par Claude Lussier

JONQUIERE — Parler de baseball pendant toute une journée, un 17 janvier au Saguenay-Lac-Saint-Jean, n'est pas coutume. Toutefois, il était impossible de faire autrement avec le passage à Chicoutimi et Jonquière, hier, de la caravane des Expos.

Les voltigeurs André Dawson et Jerry White étaient de la partie et le premier se félicitait d'avoir endossé son manteau de fourrures pendant que le second préfère San Francisco au Québec pendant la saison morte. "Il fait beaucoup trop froid en hiver pour que je demeure au Québec", laisse tomber White en souriant.

Evidemment, avec Dawson et White sous la main, difficile de ne pas palabrer sur la dernière saison et celle qui s'annonce. A ce propos, Dawson demeure fidèle à lui-même. Ses propos n'ont rien de spectaculaires mais sont empreints du gros bon sens, de la bonne vieille logique.

"La saison dernière a été décevante au niveau du rendement collectif. Pourtant, plusieurs joueurs ont connu une intéressante saison au chapitre individuel. Malheureusement, nous avons manqué d'intensité et de désir de vaincre pendant certaines périodes", d'analyser Dawson au cours d'une conférence présentée sur l'heure du midi au salon de la brasserie O'Keefe.

A l'instar de plusieurs observateurs, le voltigeur de centre se dit convaincu que l'arrivée de Bill Virdon à la barre des Expos signifie un pas dans la bonne direction. "Nous avons un club de calibre. Depuis les trois dernières années, notre équipe a acquis beaucoup de maturité. Virdon est un entraineur gagnant et impose le respect. De plus, il accorde beaucoup d'importance à la discipline.

Il mettra définitivement plus de discipline dans notre équipe et ça ne fera pas de tort", d'enchaîner Dawson, un joueur dont l'attitude générale est véritablement professionnelle.

Quant à Jerry White, il en est à sa dernière année sous contrat avec les Expos. Considéré comme le meilleur réserviste de la Ligue nationale, l'homme à tout faire des Expos au cours des dernières années ne s'illusionne pas outre mesure à propos de la prochaine campagne.

"J'arriverai au camp d'entraînement aussi déterminé que par le passé mais je m'attends sensiblement au même rôle. Je sais que je serai encore substitut quand on regarde les voltigeurs qui reviennent. Tout ce que je demande c'est de jouer un peu plus souvent", affirme calmement White qui demeure convaincu de son potentiel.

A savoir s'il envisage de tâter le marché des agents libres l'an prochain, le numéro 18 rétorque sur un ton neutre: "Je ferai ce que j'ai à faire cette saison et le reste dépendra de la direction de l'équipe"...

Pour revenir à Dawson, il refuse de parler de championnat à moins d'un mois de l'ouverture du camp d'entraînement. "Avant de parler de Série Mondiale, faut commencer par gagner le championnat de notre division, ensuite celui de la ligue. Le chemin est long au baseball et il faut y aller par étape", philosophe le numéro dix des Expos.

Si seulement Virdon peut compter sur les joueurs aussi sérieux que Dawson...

CADEAU-SOUVENIR — De passage à l'hôtel de ville de Chicoutimi, Youppi semblait tout surpris de recevoir un cadeau-souvenir des mains du maire Ulric Blackburn. André Dawson et Rodger Brulotte ont pris soin de rassurer Youppi qu'il n'y avait pas d'erreur sur la personne.

(Photo: Réal Tremblay)

Ovation debout pour le "Hawk"

par: Pierre Fellice

JONQUIERE — Même ceux et celles qui parlaient parfaitement l'anglais étaient d'accord sur un point, hier soir, André Dawson n'est pas facile à "saisir". Mais peu importe, sa popularité n'est pas à la baisse pour autant. Et c'est pourquoi, lors du souper bénéfice présenté à l'hôtel Le Roussillon Saguenay de Jonquière, il a reçu une ovation debout de la part des nombreux convives...

Vous savez ce que Jerry White pense de la venue du nouveau gérant Bill Virdon...? "Virdon me fait penser à Dick Williams, donc aucun problème à l'horizon", confiait-il suite à la question d'un amateur...

On parle présentement du retour possible en 1983, de Ellis "la fesse" Valentine avec les Expos. Comment André Dawson perçoit ce possible retour...? "Si Ellis est de retour avec nous au champ droit, il me faudra inévitablement changer ma position et jouer plutôt vers le champ centre droit afin de pouvoir couvrir plus de terrain", affirmait-il avec un sourire...

Malgré la récession économique qui nous touche présentement, plus de 400 ($20.00 pièce) avaient été vendus pour ce souper bénéfice dans le cadre de la visite de la caravane des Expos au Saguenay. Ce qui signifie grosso modo une recette nette de quelque $4,000 pour les Voyageurs de Jonquière, nouvelle concession de la Ligue de baseball junior majeure du Québec. Le président de l'équipe, Daniel Giguère, avait le sourire facile à la table d'honneur. On le comprend...

Les Expos sont à Alma aujourd'hui, et le représentant O'Keefe pour le secteur, Luc Harvey, s'est montré satisfait de la philosophie avec laquelle Marc Lamirande (baseball intermédiaire) et Marcel Tremblay (baseball junior) travaillent pour préparer cette soirée monstre au complexe Jacques-Gagnon. "Ils (Lamirande et Tremblay) sont conscients qu'ils ne peuvent, avec $1.00 de coût d'entrée, récolter une fortune. C'est plutôt le désir de réunir des amateurs de baseball qui a incité les organisateurs à travailler avec nous", confiait Harvey, au cours du souper bénéfice d'hier à Jonquière...

RESERVISTE — Jerry White s'attend à nouveau de jouer le rôle de réserviste de premier plan chez les Expos en 83. Toutefois, il aimerait voir un peu plus d'action que l'an dernier. Pour sa part, André Dawson se dit heureux de la venue de Virdon. Quant au commentateur Claude Raymond, il prend des notes et écoute attentivement les propos des deux joueurs.

(Photo: Réal Tremblay)

La Caravane passe à Alma

Après avoir visité Jonquière et Chicoutimi, hier, la caravane des Expos de Montréal se transporte à Alma aujourd'hui.

Et bien que la programmation soit beaucoup moins chargée qu'elle ne l'était dans le secteur Saguenay, il faut néanmoins prévoir une affluence importante, dans les endroits visités par Dawson, White, Youppi et compagnie.

Voici d'ailleurs le programme mis de l'avant pour cette journée du 18 mars dans la Cité de l'hospitalité...

13h30 à 14h30:
Visite à la Plaza.
14h45 à 16h00:
Visite à l'école primaire St-Joseph.
16h00 à 17h00:
Ligne ouverte à CFGT.
19h00 à 22h30:
Soirée d'animation au complexe Jacques-Gagnon, avec l'unique Fernand Lapierre à la musique.

N.B.: L'admission à cette soirée est de $1.00 et les profits seront versés au baseball junior et à la Ligue intermédiaire qui a pris naissance l'an dernier.

ARMOIRIES — Même Youppi a eu droit aux armoiries de Jonquière remises en main propres par le maire Francis Dufour. La mascotte des Expos semble inquiète, espérant que le maire Dufour ne le pique pas!

(Photo: Réai Tremblay)

le QUOTIDIEN SPORTS

Match des étoiles

Héroux et Lavoie sont satisfaits

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Expérience valable pour les joueurs des Saguenéens de Chicoutimi qui ont participé, dimanche, au match des Etoiles de la LJMQ présenté au Forum de Montréal.

Auteur d'un but, Roberto Lavoie a profité de l'occasion pour renouer avec l'organisation des Whalers d'Hartford.

Alain Héroux

"J'ai rencontré un représentant de l'équipe qui m'a encouragé à continuer. Pour l'an prochain ça dépendra s'ils m'offrent quelque chose de concret. Je persiste à croire que j'aurais pu jouer cette saison dans la Ligue Américaine", de mentionner Lavoie.

Pour sa part, Alain Héroux expliquait que les joueurs appartenant déjà à une formation de la LNH ont vu moins d'action en troisième période.

"Les entraîneurs nous avaient consulté au début de la rencontre à ce sujet. Histoire de permettre à ceux qui n'étaient pas repêchés de se faire valoir aux yeux des dépisteurs.

"Ainsi, notre trio a joué à deux reprises dans les dix dernières minutes de jeu", de préciser l'ailier gauche appartenant au Canadien de Montréal.

Quant au capitaine des Saguenéens, André Villeneuve, il se réjouissait de la performance globale des porte-couleurs chicoutimiens. "Tous les joueurs de notre équipe ont gagné des points dans le livre des dépisteurs, j'en suis convaincu", a-t-il. Yves Héroux et Gilbert Paiement ont eux aussi retiré une satisfaction certaine de leur périple-éclair dans la métropole. "Je dirais que ça même mieux été que je ne l'avais espéré. J'ai joué un bon match", a spécifié Gilbert Paiement.

Les "étoiles" et leurs coéquipiers des Saguenéens prennent la route, ce matin, en direction de Hull où ils affronteront, ce soir, les Olympiques pour ensuite mettent le cap sur Granby alors qu'ils se mesureront, demain, aux Bisons de l'entraîneur Roger Picard.

"Ca fait plusieurs années que les Saguenéens n'ont pas connus un voyage parfait à l'extérieur. Il est grandement temps que l'on connaisse du succès sur la route. L'équipe en a véritablement besoin", de conclure Germain Munger confiant de voir ses joueurs atteindre cet objectif.

Roberto Lavoie

Voyageurs de Jonquière

Gagnon et Riverin assisteront Bégin

par: Pierre Fellice

JONQUIERE — Les Voyageurs de Jonquière, les petits nouveaux de la Ligue de baseball junior majeure du Québec, ont maintenant complété leur personnel d'instructeurs en vue de leur première campagne dans le circuit provincial.

C'est ainsi qu'à l'entraîneur chef Carol Bégin viendront se joindre André Gagnon, de La Baie, et Michel Riverin, du secteur Arvida de Jonquière.

Pour un, André Gagnon est fort bien connu au plan régional, ayant notamment oeuvré comme entraîneur chef à La Baie et à Kénogami entre autres. Avec les Voyageurs, il dirigera la circulation au troisième coussin, tout en ayant la responsabilité de la défensive de l'équipe.

Quant à Michel Riverin, sa dernière implication remonte à quatre ans alors qu'il occupait la gérance avec l'équipe junior arvidienne. Au cours des deux années antérieures, il avait été entraîneur chef de cette même équipe. Comme assistant à Carol Bégin, il sera instructeur au premier but, avec en plus la responsabilité de l'aspect offensif des Voyageurs.

"Avec Michel (Riverin) nous avons fait en quelque sorte d'une pierre deux coups en ce sens que c'est un professionnel de l'éducation physique et qu'ainsi il pourra prendre charge du conditionnement physique de l'équipe au camp d'entraînement", notait Carol Bégin, en dévoilant hier l'identité de ses assistants.

Quant à savoir si le choix définitif avait été difficile, Bégin devait ajouter: "Nous avions sept candidats sur les rangs, mais certaines contraintes sont entrées en ligne de compte, car il s'agit là de postes non rémunérés. Du même coup, quelques-uns ont décliné".

"Mais c'est surtout l'aspect disponibilité qui a fait pencher la balance en faveur des deux candidats que nous avons finalement retenus'', devait conclure Carol Bégin.

Rappelons par ailleurs qu'un troisième assistant avait été nommé il y a quelques semaines déjà, et il s'agit de Pierre Boudreault, ancien artilleur de l'équipe Kénogami, et dont la tâche précise avec les Voyageurs sera justement de surveiller de près le personnel devant oeuvrer au monticule.

Carol Bégin

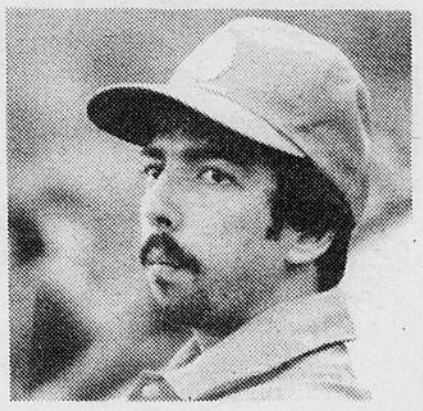

André Gagnon

Hockey et baseball junior majeur

Pas comparable

JONQUIERE (PF(— Le personnel technique étant en place, les Voyageurs de Jonquière devront maintenant axer leurs énergies vers la mise en place de leur tout premier camp d'entraînement. Et sur ce point, Bégin estime qu'avant toute chose, il devient primordial d'expliquer d'abord aux jeunes ce qu'est véritablement le baseball junior majeur.

"Plusieurs établissent un parallèle entre le hockey junior majeur et le baseball junior majeur. Au niveau implication du jeune toutefois, ce sont là deux choses totalement différentes, le baseball demandant beaucoup moins que le hockey. C'est là un premier point qu'il faudra bien expliquer aux candidats potentiels", mentionne Bégin, dans un premier temps.

"Autre chose que les jeunes de la région devront comprendre, c'est que cette nouvelle franchise junior majeure de baseball leur est exclusivement réservée et qu'il n'est nullement question d'aller recruter des joueurs de l'extérieur. Nous voulons former une équipe vraiment représentative à sa toute première année d'existence, et c'est pourquoi les candidats intéressés de la région auront véritablement la chance de pouvoir s'intégrer à l'équipe jonquiéroise", d'ajouter encore l'entraîneur chef des Voyageurs.

Puis Bégin devait conclure: "Personnellement, je voyais ça gros le baseball junior majeur, au départ. Plus maintenant toutefois, et je suis certain que les joueurs régionaux y puiseront une motivation tout à fait exceptionnelle à mesure qu'approchera l'heure du grand départ".

Les Nordiques prennent les Blues au sérieux

Page 36

Index Sport...

Bonspiel de l'Hôtellerie JAK
CLUB DE CURLING KENOGAMI
LES 17, 18 ET 19 JANVIER 1983.
Vos amis
Laval et Jean-Hugues Tremblay

Cerbah avec le Manic
Page 32

Canadien de Montréal
Page 35

Tournoi junior en Oregon
Page 37

MOLSON BIÈRE ALE EXPORT
Molson
la bière des Jeux
Jeux du Canada '83